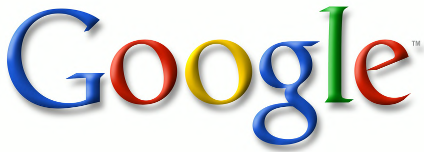
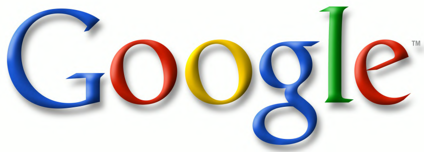
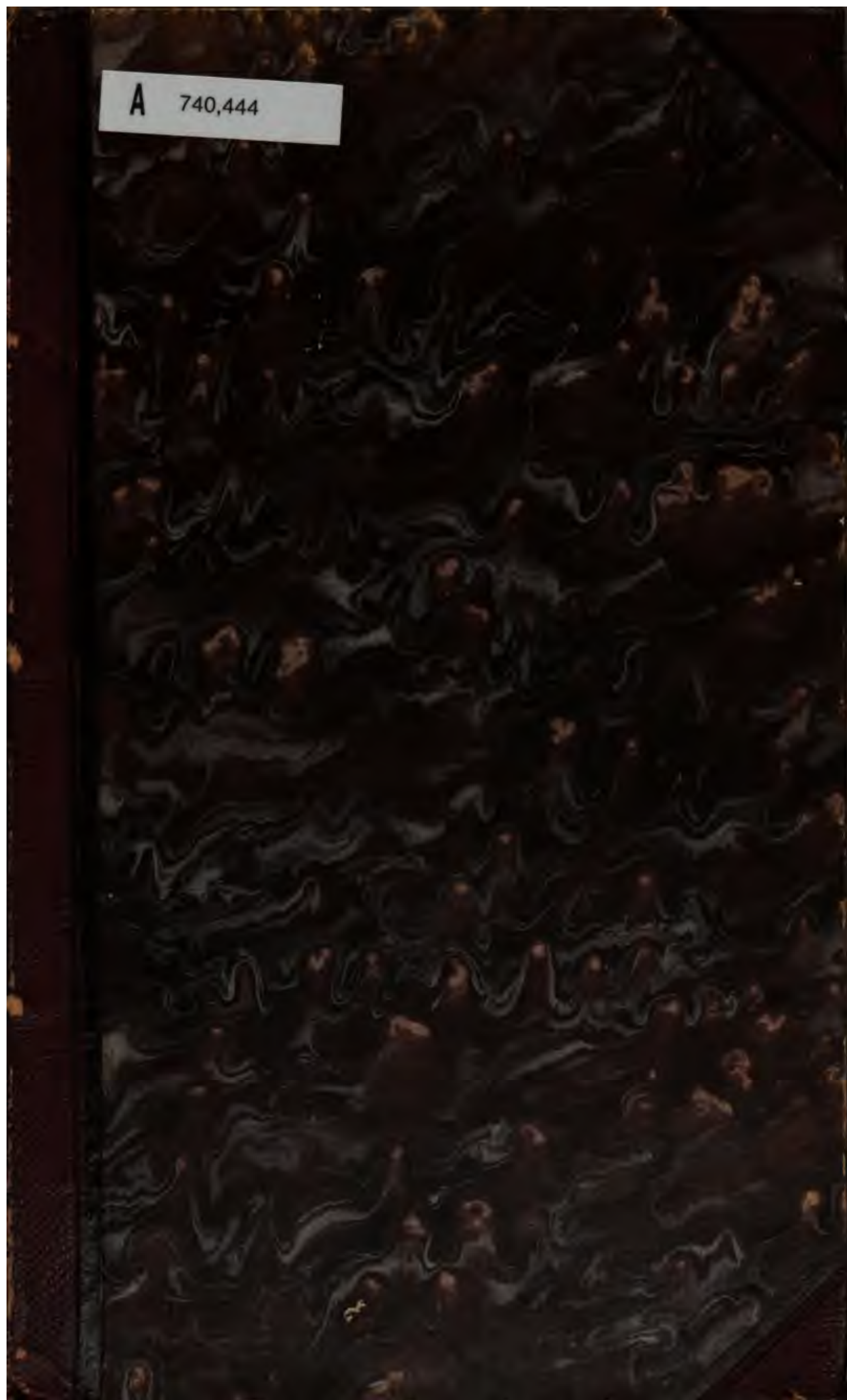
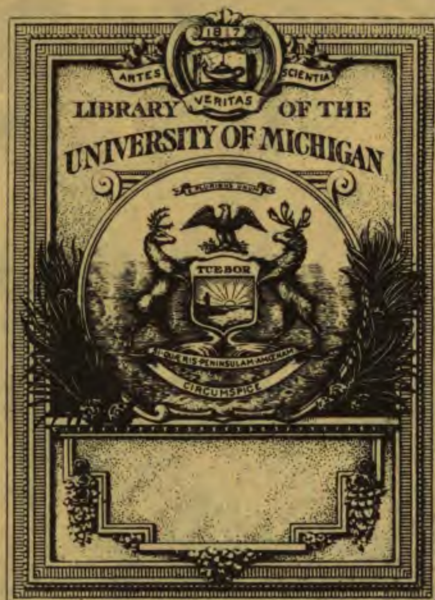
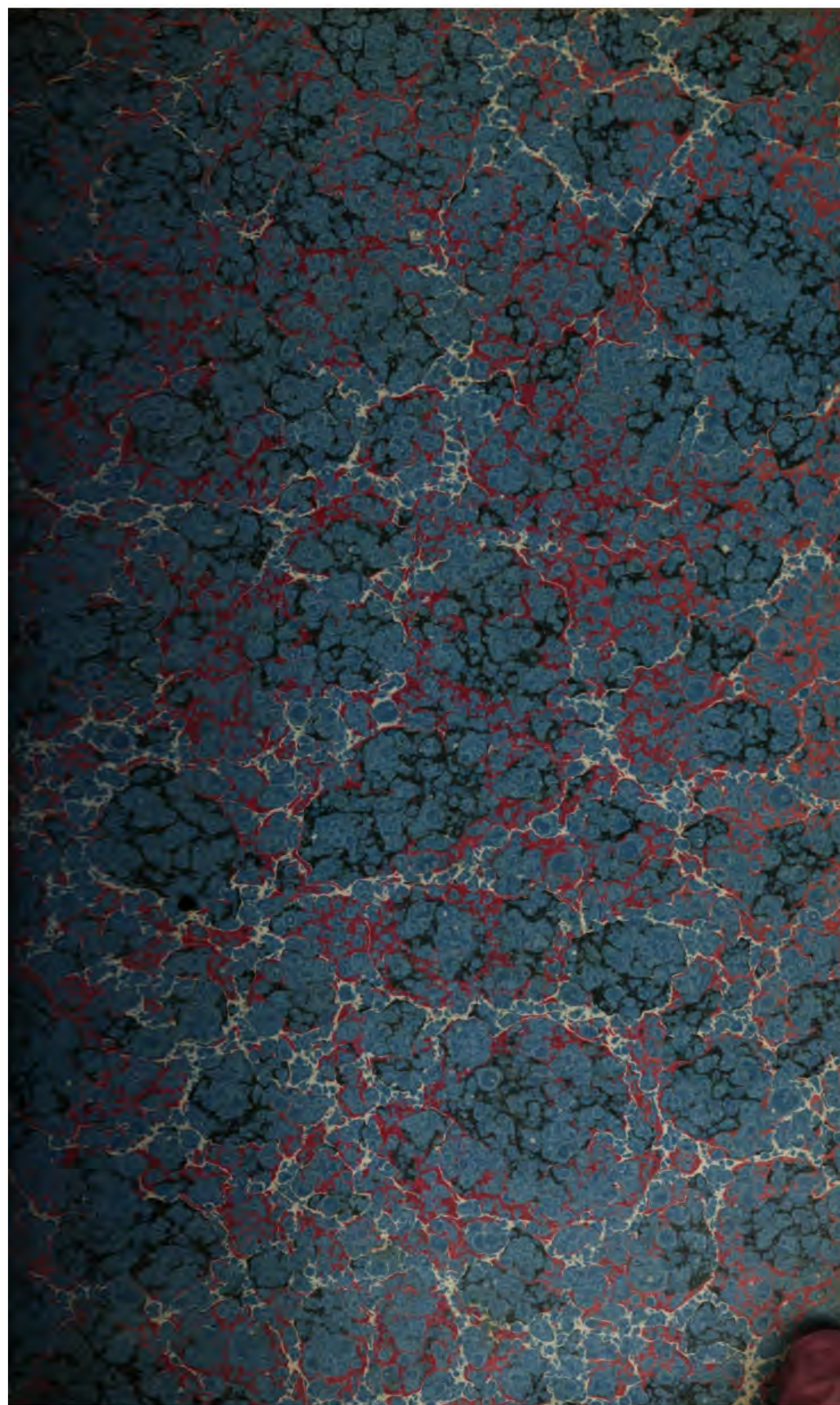





A 740,444


1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



LE LIVRE

DU PEUPLE.

IMPRIMERIE DE Mme POUSSIN,
RUE ET HOTEL MIGNON, N. 2.

LE LIVRE

DU PEUPLE

Hugues Félicité Robert de

PAR F. LAMENNAIS.

PARIS

H. DELLOYE, ÉDITEUR, 5 ET 13, RUE DES FILLES-SAINT-THOMAS.

Vor LECOU, ÉDITEUR, 50, RUE NEUVE-DES-PETITS-CHAMPS.

1838

En passant sur cette terre, comme nous y passons tous, pauvres voyageurs d'un jour, j'ai entendu de grands gémissements : j'ai ouvert les yeux, et mes yeux ont vu des souffrances inouïes, des douleurs sans nombre. Pâle, malade, défaillante, couverte de vêtements de deuil parsemés de taches de sang, l'hu-

manité s'est levée devant moi, et je me suis demandé : Est-ce donc là l'homme? est-ce là lui tel que Dieu l'a fait? Et mon âme s'est émue profondément, et ce doute l'a remplie d'angoisses.

Mais bientôt j'ai compris que ces souffrances et ces douleurs ne viennent pas de Dieu, de qui tout bien émane et de qui rien n'émane que le bien; qu'elles sont l'œuvre de l'homme même, enseveli dans son ignorance et corrompu dans ses passions; et j'ai espéré, et j'ai eu foi dans l'avenir de la race humaine. Ses destinées changeront lorsqu'elle voudra qu'elles changent, et elle le voudra sitôt qu'au sentiment de son mal se joindra la claire connoissance du remède qui le peut guérir.

Regarde, ô peuple, s'il n'est pas temps de justifier l'Auteur des êtres en te créant un sort plus conforme à sa justice, à sa bonté.

Tu dis : J'ai froid; et, pour réchauffer tes

membres amaigris, on les étreint de triples liens de fer.

Tu dis : J'ai faim; et on te répond : Mange les miettes balayées de nos salles de festin.

Tu dis : J'ai soif; et l'on te répond : Bois tes larmes.

Tu succombes sous le labeur, et tes maîtres s'en réjouissent; ils appellent tes fatigues et ton épuisement le frein nécessaire du travail.

Tu te plains de ne pouvoir cultiver ton esprit, développer ton intelligence; et tes dominateurs disent : C'est bien! il faut que le peuple soit abruti pour être gouvernable.

Dieu adressa, dans l'origine, ce commandement à tous les hommes : Croissez et multipliez, et remplissez la terre, et subjuguez-la; et l'on te dit à toi : Renonce à la famille, aux chastes douceurs du mariage, aux pures joies de la paternité; abstiens-toi, vis seul : que pourrois-tu multiplier que tes misères?

Il est donc certain que l'humanité n'est pas ce que Dieu a voulu qu'elle fût; elle a dévié de ses voies. Comment y rentrera-t-elle?

Ecoutez :

Il y eut une Loi dès le commencement : cette Loi fut oubliée, violée.

De nouveau, après quarante siècles, le Christ la promulgua plus parfaite, plus sainte.

Et on l'a violée, oubliée encore.

Maintenant elle gît là sous les ruines des devoirs et des droits; et c'est pourquoi, courbés et tristes, vous errez au hasard dans la nuit.

En cette divine Loi, en elle seule est votre salut, la semence féconde des biens que le Créateur vous a destinés.

Ecartez les décombres amoncelés sur elle, et cette espérance consolante, cette parole prophétique des anciens jours s'accomplira pleinement en vous :

Le peuple qui languissoit dans les ténèbres a vu une grande lumière ; et la lumière s'est levée sur ceux qui étoient assis dans la région de l'ombre de la mort.

LE LIVRE

DU PEUPLE.

I

Toutes choses ne sont pas en ce monde comme elles devroient être. Il y a trop de maux et des maux trop grands. Ce n'est pas là ce que Dieu a voulu.

Les hommes, nés d'un même père, auroient dû ne former qu'une seule grande famille, unie par le doux lien d'un amour fraternel. Elle eût ressemblé, dans sa croissance, à un arbre dont la tige produit en s'élevant des branches nombreuses, d'où sortent des rameaux, et de ceux-ci d'autres encore, nourris de la même sève, animés de la même vie.

Dans une famille, tous ont en vue l'avantage de tous, parce que tous s'aiment et que tous ont part au bien commun. Il n'est pas un de ses membres qui n'y contribue d'une manière diverse, selon sa force, son intelligence, ses aptitudes particulières. L'un fait ceci, l'autre cela; mais l'action de chacun profite à tous, et l'action de tous profite à chacun. Qu'on ait peu ou beaucoup, on partage en frères. Nulles distinctions autour du foyer domestique. On n'y voit point ici la faim,

à côté l'abondance. La coupe que Dieu remplit de ses dons passe de main en main, et le vieillard et le petit enfant, celui qui ne peut plus ou ne peut pas encore supporter la fatigue, et celui qui revient des champs le front baigné de sueur, y trempent également leurs lèvres. Leurs joies, leurs souffrances sont communes. Si l'un est infirme, s'il tombe malade, s'il devient avec l'âge incapable de travail, les autres le nourrissent et le soignent, de sorte qu'en aucun temps il n'est abandonné.

Point de rivalités possibles quand on n'a qu'un même intérêt; point de dissensions dès-lors. Ce qui enfante les dissensions, la haine, l'envie, c'est le désir insatiable de posséder plus et toujours plus, lorsque l'on possède pour soi seul. La Providence maudit ces possessions solitaires. Elles irritent sans cesse la convoi-

tise et ne la satisfont jamais. On ne jouit que des biens partagés.

Père, mère, enfants, frères, sœurs, quoi de plus saint, de plus doux que ces noms? et pourquoi y en a-t-il d'autres sur la terre?

Si ces liens s'étoient conservés tels qu'ils furent originairement, la plupart des maux qui affligent la race humaine lui seroient restés inconnus, et la sympathie eût allégé les maux inévitables. Les seules larmes dont l'amertume soit sans mélange sont celles qui ne tombent dans le sein de personne, et que personne n'essuie.

D'où vient que notre destinée est si pesante, et notre vie si pleine de misères? Ne nous en prenons qu'à nous-mêmes. Nous avons méconnu les lois de la na-

ture, nous nous sommes détournés de ses voies. Celui qui se sépare des siens pour gravir sans aide entre des rochers ne doit pas se plaindre que le voyage soit rude.

« Regardez les oiseaux du ciel; ils ne sèment ni ne moissonnent, ni ne rassemblent en des greniers, et le Père céleste les nourrit. N'êtes-vous pas d'un plus grand prix qu'eux ? »

Il y a place pour tous sur la terre, et Dieu l'a rendue assez féconde pour fournir abondamment aux besoins de tous. Si plusieurs manquent du nécessaire, c'est donc que l'homme a troublé l'ordre établi de Dieu; c'est qu'il a rompu l'unité de la famille primitive; c'est que les membres de cette famille sont devenus premièrement étrangers les uns aux autres, puis ennemis les uns des autres.

Il s'est formé des multitudes de sociétés particulières, de peuplades, de tribus, de nations, qui, au lieu de se tendre la main, de s'aider mutuellement, n'ont songé qu'à se nuire.

Les passions mauvaises, et l'égoïsme d'où elles naissent toutes, ont armé les frères contre les frères. Chacun a cherché son bien aux dépens d'autrui. La rapine a banni la sécurité du monde, la guerre l'a dévasté. On s'est disputé avec fureur les lambeaux sanglants de l'héritage commun. Or, quand la force destinée au travail qui produit est presque tout entière employée à détruire; quand l'incendie, le pillage, le meurtre, marquent sur le sol le passage de l'homme; que la conquête intervertit les rapports naturels entre chaque population et l'étendue du territoire qu'elle occupe et peut cultiver; que des obstacles sans

nombre interrompent ou entravent les communications d'un pays à l'autre et le libre échange de leurs productions : comment des désordres aussi profonds n'entraîneroient-ils pas des souffrances également profondes ?

Les nations ainsi divisées entre elles, chaque nation s'est encore divisée en elle-même. Quelques-uns sont venus qui ont proféré cette parole impie : A nous de commander et de gouverner ; les autres ne doivent qu'obéir.

Ils ont fait les lois pour leur avantage, et les ont maintenues par la force. D'un côté le pouvoir, les richesses, les jouissances ; de l'autre toutes les charges de la société.

En certains temps et certains pays, l'homme est devenu propriété de l'hom-

me; on a trafiqué de lui, on l'a vendu, acheté comme une bête de somme.

En d'autres pays et d'autres temps, sans lui ôter sa liberté, on a fait en sorte que le fruit de son travail revînt presque en entier à ceux qui le tenoient sous leur dépendance. Mieux eût valu pour lui un complet esclavage. Car le maître au moins nourrit, loge, vêtit son esclave, le soigne dans ses maladies, à cause de l'intérêt qu'il a de le conserver. Mais celui qui n'appartient à personne, on s'en sert pendant qu'il y a quelque profit à en tirer, puis on le laisse là. A quoi est-il bon lorsque l'âge et le labeur ont usé ses forces? à mourir de faim et de froid au coin de la rue. Encore son aspect choqueroit-il ceux qui ont toutes les joies de la vie. Peut-être leur diroit-il quand ils passent: Un morceau de pain pour l'amour de Dieu! Cela seroit importun à entendre.

On le ramasse donc et on le jette dans un de ces lieux immondes, de ces dépôts de mendicité, comme on les appelle, qui sont comme l'entrée de la voirie.

Partout l'amour excessif de soi a étouffé l'amour des autres. Des frères ont dit à leurs frères : Nous ne sommes pas de même race que vous. Notre sang est plus pur, nous ne voulons pas le mêler avec le vôtre. Vous et vos enfants, vous êtes à jamais destinés à nous servir.

Ailleurs, on a établi des distinctions fondées non sur la naissance, mais sur l'argent.

Que possédez-vous? — Tant. — Asseyez-vous au banquet social : la table est dressée pour vous. Toi qui n'as rien, retire-toi. Est-ce qu'il y a une patrie pour le pauvre?

Ainsi la fortune a marqué les rangs, déterminé les classes. On a eu des droits de toute sorte, parce qu'on était riche; le privilége exclusif de prendre part à l'administration des affaires de tous, c'est-à-dire de faire ses propres affaires aux dépens de tous, ou de presque tous.

Les prolétaires, ainsi qu'on les nomme avec un superbe dédain, affranchis individuellement, ont été en masse la propriété de ceux qui règlent les relations entre les membres de la société, le mouvement de l'industrie, les conditions du travail, son prix et la répartition de ses fruits. Ce qu'il leur a plu d'ordonner, on l'a nommé loi, et les lois n'ont été pour la plupart que des mesures d'intérêt privé, des moyens d'augmenter et de perpétuer la domination et les abus de la domination du petit nombre sur le plus grand.

Tel est devenu le monde lorsque le lien de la fraternité a été brisé. Le repos, l'opulence, tous les avantages pour les uns; pour les autres la fatigue, la misère, et une fosse au bout.

Ceux-là forment, sous différents noms, les classes supérieures, les classes élevées; de ceux-ci se compose le peuple.

II

Vous êtes peuple : sachez d'abord ce que c'est que le peuple.

Il y a des hommes qui sous le poids du jour, sans cesse exposés au soleil, à la

pluie, au vent, à toutes les intempéries des saisons, labourent la terre, déposent dans son sein, avec la semence qui fructifiera, une portion de leur force et de leur vie, et en obtiennent ainsi, à la sueur de leur front, la nourriture nécessaire à tous.

Ces hommes-là sont des hommes du peuple.

D'autres exploitent les forêts, les carrières, les mines, descendent à d'immenses profondeurs, dans les entrailles du sol, afin d'en extraire le sel, la houille, le minerai, tous les matériaux indispensables aux métiers, aux arts. Ceux-ci, comme les premiers, vieillissent dans un dur labeur, pour procurer à tous les choses dont tous ont besoin.

Ce sont encore des hommes du peuple.

D'autres fondent les métaux, les façonnent, leur donnent les formes qui les rendent propres à mille usages variés; d'autres travaillent le bois; d'autres tissent la laine, le lin, la soie, fabriquent les étoffes diverses; d'autres pourvoient de la même manière aux différentes nécessités qui dérivent ou de la nature directement, ou de l'état social.

Ce sont encore des hommes du peuple.

Plusieurs, au milieu de périls continuels, parcourent les mers, pour transporter d'une contrée à l'autre ce qui est propre à chacune d'elles, ou luttent contre les flots et les tempêtes sous les feux des tropiques comme au milieu des glaces polaires, soit pour augmenter par la pêche la masse commune des subsistances, soit pour arracher à l'océan une multi-

tude de productions utiles à la vie humaine.

Ce sont encore des hommes du peuple.

Et qui prend les armes pour la patrie, qui la défend, qui donne pour elle ses plus belles années, et ses veilles et son sang? qui se dévoue et meurt pour la sécurité des autres, pour leur assurer les tranquilles jouissances du foyer domestique, si ce n'est les enfants du peuple?

Quelques-uns d'eux aussi, à travers mille obstacles, poussés, soutenus par leur génie, développent et perfectionnent les arts, les lettres, les sciences, qui adoucissent les mœurs, civilisent les nations, les environnent de cette splendeur éclatante qu'on appelle la gloire, forment enfin une des sources, et la plus féconde, de la prospérité publique.

Ainsi, en chaque pays, tous ceux qui fatiguent et qui peinent pour produire et répandre les productions, tous ceux dont l'action tourne au profit de la communauté entière, les classes les plus utiles à son bien-être, les plus indispensables à sa conservation, voilà le peuple. Otez un petit nombre de privilégiés ensevelis dans la pure jouissance, le peuple c'est le genre humain.

Sans le peuple nulle prospérité, nul développement, nulle vie; car point de vie sans travail, et le travail est partout la destinée du peuple.

Qu'il disparût soudain, que deviendroit la société? Elle disparoîtroit avec lui. Il ne resteroit que quelques rares individus dispersés sur le sol, qu'alors il leur faudroit bien cultiver de leurs mains. Pour

vivre, ils seroient immédiatement obligés de se faire peuple.

Or, dans cette société presque uniquement composée du peuple, et qui ne subsiste que par le peuple, quelle est la condition du peuple? que fait-elle pour lui?

Elle le condamne à lutter sans cesse contre des multitudes d'obstacles de tout genre qu'elle oppose à l'amélioration de son sort, au soulagement de ses maux; elle lui laisse à peine une petite portion du fruit de ses travaux; elle le traite comme le laboureur traite son cheval et son bœuf, et souvent moins bien; elle lui crée, sous des noms divers, une servitude sans terme et une misère sans espérance.

III

Si l'on comptoit toutes les souffrances que, depuis des siècles et des siècles, le peuple a endurées sur la surface du globe, non par une suite des lois de la nature,

mais des vices de la société, le nombre en égaleroit celui des brins d'herbe qui couvrent la terre humectée de ses pleurs.

En sera-t-il donc toujours ainsi?

Cette multitude est-elle destinée à parcourir perpétuellement le cercle des mêmes douleurs? N'a-t-elle rien à attendre de l'avenir? Sur tous les points de la route tracée pour elle à travers le temps, ne sortira-t-il jamais de ses entrailles qu'un lamentable cri de détresse? Y a-t-il en elle ou hors d'elle quelque nécessité fatale qui doive jusqu'à la fin lui interdire un état meilleur? Le Père céleste l'a-t-il condamnée à souffrir également toujours?

Ne le pensez pas; ce seroit blasphémer en vous-même.

Les voies de Dieu sont des voies d'a-

mour. Ce qui vient de lui, ce ne sont pas les maux qui affligent ses pauvres créatures, mais les biens qu'il répand autour d'elles avec profusion.

Le vent doux et tiède qui les ranime au printemps est son souffle, et la rosée qui les rafraîchit durant les feux de l'été est sa moite haleine.

Quelques-uns disent : Vous êtes en naissant destinés au supplice; ici-bas, votre vie n'est que cela et ne doit être que cela. Mais le supplice, ce sont eux qui le font, et parce qu'ils ont fondé leur bien à eux sur le maldes autres, ils voudroient persuader à ceux-ci que leur misère est irrémédiable, et qu'essayer seulement d'en sortir seroit une tentative aussi criminelle qu'insensée.

N'écoutez pas cette parole menteuse.

La félicité parfaite, à laquelle tout être humain aspire, n'est pas, il est vrai, de ce monde. Vous y passez pour atteindre un but, pour remplir des devoirs, pour accomplir une œuvre; le repos est au-delà, et c'est maintenant le temps du travail. Ce travail néanmoins, selon le dessein de celui qui l'impose, n'est point un châtiment continuel à subir; mais, autant que le permet l'effort qu'il nécessite, un bien réel quoique mélangé, un commencement de la joie qui, dans sa plénitude, en est le terme.

Nous ressemblons au laboureur; il sème à l'entrée de l'hiver et ne recueille qu'en automne. Toutefois sa fatigue est-elle sans douceur, et le contentement ne germe-t-il pas avec l'espérance dans ses sillons?

La misère, qu'on vous dit être irrémé-

diable, vous avez au contraire à y remédier. Et puisque l'obstacle n'est pas dans la nature, mais dans les hommes, vous le pourrez sitôt que vous le voudrez; car ceux dont l'intérêt, tel qu'il le comprennent faussement, seroit de vous en empêcher, que sont-ils près de vous? quelle est leur force? Vous êtes cent contre chacun d'eux.

Si jusqu'ici vous n'avez recueilli que si peu de fruit de vos efforts, comment s'en étonner? Vous aviez en main ce qui renverse, vous n'aviez pas dans le cœur ce qui fonde. La justice vous a manqué quelquefois, la charité toujours.

Vous aviez à défendre votre droit : vous avez, ou l'on a souvent attaqué en votre nom le droit d'autrui. Vous aviez à établir la fraternité sur la terre, le règne de Dieu et le règne de l'amour : au lieu de

cela, chacun n'a pensé qu'à soi, chacun n'a eu en vue que son intérêt propre. La haine et l'envie vous ont animés. Sondez votre âme, et presque tous vous y trouverez cette pensée secrète : « Je travaille et je souffre, celui-là est oisif et regorge de jouissances. Pourquoi lui plutôt que moi? » Et le désir que vous nourrissez seroit d'être à sa place, pour vivre comme lui et agir comme lui.

Or, ce ne seroit pas là détruire le mal, mais le perpétuer. Le mal est dans l'injustice, et non en ce que ce soit celui-ci plutôt que celui-là qui profite de l'injustice.

Voulez-vous réussir? faites ce qui est bon par de bons moyens. Ne confondez pas la force que dirigent la justice et la charité avec la violence brutale et féroce.

Voulez-vous réussir? pensez à vos frères autant qu'à vous. Que leur cause soit votre cause, leur bien votre bien, leur mal votre mal. Ne vous voyez vous-mêmes et ne vous sentez qu'en eux. Que votre insouciance se transforme en sympathie profonde, et votre égoïsme en dévouement. Alors vous ne serez plus des individus dispersés dont quelques-uns mieux unis font tout ce qu'ils veulent. Vous serez un, et quand vous serez un, vous serez tout; et qui désormais s'interposera entre vous et le but que vous voulez atteindre? Isolés à présent parce que chacun ne s'occupe que de soi, de ses fins personnelles, on vous oppose les uns aux autres, on vous maîtrise les uns par les autres : quand vous n'aurez qu'un intérêt, une volonté, une action commune, où est la force qui vous vaincra?

Mais comprenez bien quelle tâche est

la vôtre, sans quoi vous échoueriez toujours.

Ce n'est point de vous faire individuellement un sort meilleur; car la masse resteroit également souffrante, et rien ne seroit changé dans le monde. Le bien et le mal y subsisteroient en même proportion; ils y seroient seulement, quant aux personnes, distribués différemment. L'un monteroit, l'autre descendroit, et ce seroit tout.

Ce n'est point de substituer une domination à une autre domination. Qu'importe qui domine? Toute domination implique des classes distinctes, par conséquent des priviléges, par conséquent un assemblage d'intérêts qui se combattent, et, en vertu des lois faites par les classes élevées pour s'assurer les avantages de leur position supérieure, le sacrifice de

tous ou de presque tous à quelques-uns. Le peuple est comme l'engrais de la terre où elles prennent racine.

Votre tâche, la voici; elle est grande. Vous avez à former la famille universelle, à construire la Cité de Dieu, à réaliser progressivement, par un travail ininterrompu, son œuvre dans l'humanité.

Lorsque, vous aimant les uns les autres comme des frères, vous vous traiterez mutuellement en frères; que chacun, cherchant son bien dans le bien de tous, unira sa vie à la vie de tous, ses intérêts à l'intérêt de tous, prêt sans cesse à se dévouer pour tous les membres de la commune famille, également prêts eux-mêmes à se dévouer pour lui, la plupart des maux sous le poids desquels gémit la race humaine disparoîtront, comme les vapeurs qui chargent l'horizon se dissi-

pent au lever du soleil; et ce que Dieu veut s'accomplira, car sa volonté est que l'amour unissant peu à peu, d'une manière toujours plus intime, les éléments épars de l'humanité, et les organisant en un seul corps, elle soit une comme lui-même est un.

IV

Vous connoissez maintenant le but où vous devez tendre. La nature vous dirige vers lui, vous presse incessamment de l'atteindre, en vous inspirant le désir in-

vincible d'être délivrés des maux qui de toutes parts vous assiégent, le désir d'un état meilleur, et qui ne peut être meilleur pour vous qu'il ne le soit aussi pour vos frères. Ainsi, en travaillant pour eux, vous travaillerez pour vous; et vous ne pouvez travailler avec fruit pour vous, qu'en travaillant pour eux avec un amour que rien ne lasse.

Ce n'est pas tout, cependant, de connoître le but que vous a marqué le Créateur; il est nécessaire de savoir encore par quels moyens vous y parviendrez, sans quoi vos efforts seroient stériles. Pauvres voyageurs fatigués, vous aspirez au gîte du soir; apprenez-en la route.

Je vous dirai toute la vérité, parce que c'est elle qui sauve. Il y en a qui croient bon de la voiler : ce sont ou des impos-

teurs, ou des timides que Dieu effraie; car la vérité c'est Dieu même, et la voiler c'est voiler Dieu.

La sagesse qui préside à la vie humaine et l'empêche d'errer au hasard, consiste dans la connoissance et dans la pratique des vraies lois de l'humanité; et l'ensemble de ces lois dont se compose l'ordre moral, est ce qu'on appelle droit et devoir.

Plusieurs ne vous parlent que de vos devoirs; d'autres ne vous parlent que de vos droits. C'est séparer dangereusement ce qui de fait est inséparable. Il faut que vous connoissiez et vos devoirs et vos droits, pour défendre ceux-ci, pour accomplir ceux-là. Jamais vous ne sortirez autrement de votre misère.

Le droit et le devoir sont comme deux

palmiers qui ne portent point de fruit s'ils ne croissent à côté l'un de l'autre.

Votre droit c'est vous, votre vie, votre liberté.

Est-ce que chacun n'a pas le droit de vivre, le droit de conserver ce qu'il tient de Dieu?

Est-ce que chacun n'a pas le droit d'exercer sans obstacle et de développer ses facultés tant spirituelles que corporelles, afin de pourvoir à ses besoins, d'améliorer sa condition, de s'éloigner toujours plus de la brute, et de s'approcher toujours plus de Dieu?

Est-ce qu'on peut justement retenir un pauvre être humain dans son ignorance et dans sa misère, dans son dénuement et son abaissement, lorsque ses ef-

forts pour en sortir ne nuisent à personne, ou ne nuisent qu'à ceux qui fondent leur bien-être sur l'iniquité en le fondant sur le mal des autres?

La colère de ces hommes mauvais, lorsque le faible secoue les chaînes qui l'étreignent, n'est-ce pas la colère de la bête féroce contre sa victime qui se débat? Et leurs plaintes, ne sont-ce pas les plaintes du vautour à qui sa proie échappe?

Or, ce qui est vrai de chacun est vrai de tous. Tous doivent vivre, tous doivent jouir d'une légitime liberté d'action, pour accomplir leur fin en se développant et se perfectionnant sans cesse. On doit donc mutuellement respecter le droit les uns des autres, et c'est là le commencement du devoir, la justice.

Mais la justice ne suffiroit pas aux besoins de l'humanité. Chacun, sous son empire, jouiroit à la vérité pleinement de son droit, mais resteroit isolé dans le monde, privé des secours et de l'aide perpétuellement nécessaires à tous. Un homme manqueroit-il de pain, on diroit : « Qu'il en cherche ; est-ce que je l'en empêche ? Je ne lui ai point enlevé ce qui étoit à lui. Chacun chez soi et chacun pour soi. » On répéteroit le mot de Caïn : « Suis-je chargé de mon frère ? » La veuve, l'orphelin, le malade, le foible, seroient abandonnés. Nul appui réciproque ; nul bon office désintéressé. Partout l'égoïsme et l'indifférence. Plus de liens véritables, plus de souffrances ni de joies partagées, plus de respiration commune. La vie, retirée au fond de chaque cœur, s'y consumeroit solitaire, comme une lampe dans un tombeau, n'éclairant que les débris de l'homme ; car un homme

sans entrailles, dénué de compassion, de sympathies, d'amour, qu'est-ce autre chose qu'un cadavre qui se meut?

Et puisque nous avons besoin les uns des autres, de nous appuyer les uns sur les autres, comme les frêles tiges des herbes des champs que le moindre souffle agite et courbe; puisque le genre humain périroit sans une mutuelle communication des biens que chacun possède individuellement en vertu de la loi de justice, une autre loi est nécessaire à sa conservation, et cette loi est la charité, et la charité, qui forme un seul corps vivant des membres épars de l'humanité, est la consommation du devoir, dont la justice est le premier fondement.

Que seroit un homme privé de toute liberté sur la terre, qui ne pourroit ni

aller, ni venir, ni agir, qu'autant qu'un autre le lui commanderoit ou le lui permettroit ? Que seroit-ce qu'un peuple entier réduit à cette condition ? Les bêtes sauvages vivent plus heureuses et moins dégradées au sein des forêts.

Mais aussi que seroit un homme concentré uniquement en lui-même par l'égoïsme, ne nuisant à personne directement et ne servant non plus personne, ne songeant qu'à soi, ne vivant que pour soi ? Que seroit un peuple composé d'individus sans liens, où nul ne compatiroit aux maux d'autrui, ne se tiendroit obligé d'aider ses frères et de les secourir; où tout échange de services, tout acte de miséricorde et de pitié ne seroit qu'un calcul d'intérêt ; où la plainte de celui qui souffre, les gémissements de la douleur, le sanglot de la détresse, le cri de la faim, s'exhaleroient dans les airs comme

un vain bruit ; où rien ne se répandroit de chacun en tous et de tous en chacun, par une secrète impulsion de l'amour, qui ne sait ce que c'est que posséder, parce qu'il ne jouit que de ce qu'il donne ?

Ce peuple, semblable aux légers débris abandonnés sur l'aire après que le grain a été recueilli, pourriroit bien vite dans la boue, s'il n'étoit emporté par l'une de ces tempêtes à qui Dieu ordonne de passer sur ce monde pour le purifier.

C'est le droit qui affranchit, mais c'est le devoir qui unit, et l'union c'est la vie, et la parfaite union est la vie parfaite.

La nature entière nous avertit de l'indispensable besoin que tous ont les uns

des autres. Le précepte divin du secours mutuel, et du dévouement et de l'amour, nous est à chaque instant rappelé par ce que nos yeux voient autour de nous. Lorsque le temps est venu pour elles d'aller chercher en d'autres climats la pâture que le Père céleste leur y a préparée, les hirondelles s'assemblent; puis, sans se séparer jamais, elles voguent, nautonniers aériens, vers les rivages où elles se reposeront dans la paix et dans l'abondance. Seule, que deviendroit chacune d'elles? Pas une n'échapperoit aux périls de la route. Réunies, elles résistent aux vents; l'aile débile ou fatiguée s'appuie sur une aile moins frêle. Pauvres douces petites créatures que le dernier printemps vit éclore, les plus jeunes, abritées par leurs aînées, atteignent sous leur garde le terme du voyage, et sur la terre lointaine où la Providence les a conduites par-dessus les mers, rêvent le nid natal

et ces premières joies, ces joies mystérieuses, ineffables, que Dieu a mises, pour tous les êtres, à l'entrée de la vie.

V

Je vous l'ai dit : votre droit c'est vous, votre vie, votre liberté. Chaque homme n'est-il pas individuellement distinct de tout autre ? N'a-t-il pas son existence

propre, séparée et indépendante, ses organes corporels, sa pensée, sa volonté? Il ne seroit pas, s'il n'étoit soi et uniquement soi.

Or, se conserver, se développer selon ses lois particulières, en harmonie avec les lois universelles; posséder pleinement le don de Dieu, en jouir sans trouble, voilà le droit, hors duquel nul ordre, nul progrès, nulle existence; et le droit, dès-lors, a pour chacun sa racine dans son être même.

Ainsi le droit, en ce qu'il a de primitif et de radical, est inaliénable. A-t-on jamais imaginé qu'on pût aliéner son être, le donner à autrui, le lui rendre propre? On peut, on doit quelquefois mourir pour son frère; mais on ne peut ni transformer son frère en soi, ni se transformer en son frère.

Le droit de se conserver, ou le droit de vivre, implique le droit à tout ce qui est indispensable à l'entretien de la vie. L'auteur de l'univers n'a pas fait l'homme de pire condition que les animaux. Tous ne sont-ils pas conviés au riche banquet de la nature? Un seul d'entre eux en est-il exclu? Dans l'atome liquide où voyage, comme la baleine dans l'océan, l'insecte imperceptible, la Providence a déposé l'aliment nécessaire à sa subsistance, et lui aussi puise à la mamelle intarissable de la commune mère sa gouttelette du lait qu'elle distribue, selon la mesure de ses besoins, à chaque créature.

Mais l'homme, plus élevé qu'aucune d'elles, a deux sortes de vie, la vie du corps et la vie de l'esprit. *Il ne vit pas seulement de pain, mais de toute parole qui procède de la bouche de Dieu*, c'est-à-dire de la vérité qui nourrit son intelligence.

Que seroit-il sans la connoissance de la loi religieuse et morale qui l'unit à Dieu et à ses semblables, qui le sépare de la brute par le sublime privilége de la vertu ?

Éclairé de la lumière qui luit éternellement au sein de l'Être infini, et qui est lui-même, il découvre ce qui ne passe ni ne change, le vrai immuable, les idées, les modèles à jamais subsistants de tout ce qui est et de tout ce qui peut être.

Et si, de cette hauteur d'où il contemple ses propres destinées, qu'aucune durée ne limite, où l'espérance déploie dans l'immensité ses ailes infatigables, où il sent au dedans de soi une force secrète qui le ravit au-dessus du temps, comme un corps léger monte du fond des mers; si, de cette hauteur, nous redescendons dans l'étroite vallée où s'accomplit la pre-

mière phase de son existence, que seroit-il encore sans la science qui, l'instruisant des lois de la nature, la soumet à son empire, en ramène à son usage toutes les productions, l'arme de ses puissances les plus énergiques pour la dompter elle-même et la contraindre d'obéir à ses volontés, dilate enfin de plus en plus la sphère de son action, en dilatant indéfiniment celle de son intelligence?

Il dit à la terre : Fais germer cette plante en ton sein; et la plante y germe pour que son fruit le nourrisse.

Il dit aux vents : Transportez-moi aux extrémités du monde; et les vents dociles le déposent au rivage désiré.

Il dit à la vapeur : Fais l'œuvre de mes bras, prête-moi ta force si prodigieusement supérieure à la mienne; et, pen-

dant qu'il se repose, cette force aveugle opère, avec une régularité merveilleuse, ce que sa pensée a conçu.

La connoissance, donc, de la loi religieuse et morale, et celle des lois de l'univers, telle est la vie de l'esprit, et tous ont droit à cette connaissance, parce que tous ont le droit de vivre, le droit de se conserver et de se développer.

Or, se développer, c'est croître sans obstacle, c'est appliquer librement son activité à tout ce vers quoi la porte l'impulsion interne, dans les limites fixées par l'ordre universel; et le droit, dès-lors essentiellement inséparable de la liberté, se confond avec elle dans son exercice.

Nul homme n'appartient à un autre homme. Ne sont-ils pas égaux par na-

ture ? Sur quel fondement donc l'un d'eux prétendroit-il s'asservir les autres ? Chacun, maître de soi, peut à son gré disposer de soi : autrement, au lieu d'être ce que Dieu l'a fait, un être raisonnable, doué de volonté, pouvant agir ou n'agir pas, selon sa propre détermination, il devient un pur automate. Or, je vous le demande, est-ce là l'homme ? Concevez-vous un être humain privé de raison, ou une raison sans volonté, ou une volonté sans action, ou un acte qui soit réellement de celui qui l'opère s'il ne dépend pas de lui uniquement ?

Ainsi, la liberté c'est le droit, et le droit c'est la liberté.

Avec elle disparoît tout ordre moral. Celui qui ne pense, ne croit, ne fait que ce qu'on lui commande, de quel mérite est-il capable, et de quoi répond-il ? Il

n'existe pour lui ni vrai ni faux, ni bien ni mal.

Le bien et le mal implique un choix, implique la liberté, et la liberté, soumise aux conditions générales de l'ordre, qui sont celles de l'existence même, a sa limite et sa règle, non dans des prescriptions humaines, mais dans les lois divines : pour le corps dans les lois physiques, pour l'esprit dans les lois de la justice et de la raison.

Vous n'avez de maître que Dieu, et sa volonté est que vous soyez libres, afin d'être semblables à lui, et de mériter par vos efforts, qu'il aidera d'en haut, d'être un jour pleinement unis à lui.

Louanges, amour à celui qui a créé l'homme, et l'a fait si grand que les mondes innombrables semés dans l'espace ne

sont qu'autant de flambeaux allumés sur sa route, dont le terme, seul lieu de son repos, est la source même de toute vie, de tout bien et de toute perfection.

VI

Tel est le droit selon son essence; il est le principe conservateur de l'être individuel, sa loi propre. On peut le violer, mais il réclame éternellement contre sa

violation ; et, dans l'ensemble des choses, il est indestructible, parce que tout périroit s'il étoit détruit ; la création entière rentreroit dans le néant.

Mais l'homme ne vit pas seul ; Dieu ne l'a point destiné à cette existence solitaire ; il ne se conserve et ne se développe selon sa nature que dans la société, par l'union avec ses semblables ; et l'union des individus forme les peuples, et l'union des peuples forme le genre humain, ou la famille universelle, que nous devons travailler sans cesse à constituer, pour que la somme des maux dont l'égoïsme est la source impure diminue aussi sans cesse, et que celle des biens répandus par la Providence le long de notre route ici-bas augmente en même proportion.

Voyez sur les bords de la mer un ar-

bre isolé. Sans force contre les vents qui courbent sa tige, abaissent et brisent ses branches à mesure qu'elles croissent, il se dessèche et meurt bientôt. Ainsi en est-il de l'homme sur la terre. Il ne suffit pas que l'eau des nuées humecte ses racines, il faut encore qu'il trouve un abri, et que ses rameaux, en s'élevant, s'appuient sur d'autres rameaux.

Quelle que soit l'origine d'une association humaine, chacun de ses membres y apporte avec soi son droit tel que nous l'avons expliqué, et l'y conserve immuablement; car le droit, je le répète, ne peut ni se perdre ni s'aliéner; et l'ensemble de ces droits égaux, et les mêmes pour tous, forme le droit du peuple, le droit social; car le peuple, c'est la société, qui ne subsiste que par lui, et n'existeroit pas un seul instant sans lui.

Le peuple a donc, comme l'individu, le droit de vivre, le droit de se conserver et de se développer librement. Toute atteinte portée à ce droit est une violation des lois du Créateur; et plus cette violation est profonde, plus les maux qu'elle engendre sont profonds aussi.

Et maintenant, ô peuple, dis-moi ce qu'est devenu ton droit en ce monde; dis-moi ce que fut jadis, ce qu'est encore ta pauvre vie si chargée de labeur.

Esclave autrefois, puis serf durant de longs âges, toujours opprimé, exploité toujours, semblable au pré qu'on fauche au printemps, et qu'on livre encore à une dent avide en automne, quel fruit as-tu retiré de ce qu'on a, par moquerie, appelé ton affranchissement?

Pourquoi te traînes-tu avec tant de

douleur sur cette terre, donnée en héritage à tous les hommes indistinctement, et que tous ils devroient parcourir en dominateurs ?

Pourquoi, au milieu des productions qu'elle offre de soi-même et que multiplie ton travail, gémis-tu si souvent dans l'angoisse de la faim ?

Pourquoi n'as-tu d'abri ni contre les vents glacés de l'hiver, ni contre les feux du soleil dans la saison brûlante ?

Pourquoi manques-tu et de vêtements pour recouvrir tes membres exténués, et d'un linceul pour les envelopper lorsqu'on les jette dans la fosse commune, où ils se reposent pour la première fois ?

Lorsque la pluie descend des nuées,

elle rafraîchit et désaltère la plus humble plante cachée en un coin de la vallée, comme l'arbre qui, sur la montagne, étend au loin ses fortes branches et dresse sa tête altière.

Pourquoi sembles-tu plus délaissé de la Providence que le brin d'herbe?

Pourquoi, inquiet du jour présent, inquiet du lendemain, les joies de la famille se changent-elles pour toi en amers soucis? Pourquoi, à la table où le commun Père veut que s'asseyent tous ses enfants, ta coupe ne se remplit-elle que d'un vin troublé?

Pourquoi, absorbé dès le premier âge dans les travaux du corps, ne recueilles-tu qu'avec tant de peine quelques foibles rayons de la lumière dont se nourrit l'esprit? pourquoi l'astre de la science ne se

lève-t-il point sur l'horizon du monde ténébreux où l'on t'a relégué?

Notre vie sur la terre ne sauroit sans doute être exempte de douleurs. Le besoin, la souffrance même, en excitant notre activité, sont une condition du progrès commun. Sans doute encore, égaux en droits, les hommes ne possèdent point des facultés égales, ne naissent pas tous en des circonstances également favorables à leur développement; et cette inégalité d'où résultent, avec des inclinations différentes, des aptitudes particulières aux diverses fonctions qu'implique l'existence de la société, contribue au bien général.

Mais ce bien, tous doivent y participer, et il n'est même le bien général que parce qu'il est le bien du plus grand nombre, le bien du peuple, et non de quelques individus ou de quelques classes seule-

ment. Qu'un homme en effet regorgeât de richesses, tous les autres restant pauvres, appelleroit-on sa richesse la richesse générale?

Or, presque partout la jouissance des biens naturellement destinés à tous a été le partage exclusif de quelques-uns, qui, tenant le peuple sous leur sujétion, et oubliant à son égard les sentiments que les frères doivent aux frères, l'ont traité comme les animaux que le jour on attelle à la charrue, et à qui on jette le soir une poignée de paille à l'étable.

Et ils ont pu le traiter ainsi, ils ont pu le maintenir dans la servitude, et l'ignorance, et la misère, et l'abaissement, parce que, maîtres de la société et l'organisant à leur gré, dans l'unique vue de leur intérêt propre, ils ont ôté au peuple le moyen de défendre les siens, en le dépouillant

de ses droits politiques, en lui interdisant toute espèce de concours dans la confection des lois, dans la gestion des affaires communes, et le réduisant à une simple obéissance passive.

Des maux qui sont dans le monde, une grande partie vient de là; et point de soulagement à y espérer aussi longtemps que subsistera cette inique violation de l'égalité naturelle.

VII

Peuple, écoute ce qu'ils t'ont dit, et à quoi ils t'ont comparé.

Ils ont dit que tu étois un troupeau, et qu'ils en étoient les pasteurs : toi, la bru-

te; eux, l'homme. A eux donc ta toison, ton lait, ta chair. Pais sous leur houlette, et multiplie, pour réchauffer leurs membres, étancher leur soif, assouvir leur faim.

Ils ont dit aussi que la puissance royale étoit celle d'un père sur ses enfants toujours mineurs, toujours en tutelle. Sans liberté dès-lors et sans propriété, le peuple, éternellement incapable de raison, incapable de juger de ce qui lui est bon ou mauvais, utile ou nuisible, vit dans une dépendance absolue du prince, qui dispose de lui et de toutes choses comme il lui plaît. Servitude encore et misère.

Quelques-uns ne reconnoissent que la force pour arbitre de la société. Au plus fort le pouvoir, au plus fort le droit. Pauvre peuple, on te foule, on t'opprime; c'est le sort du foible; de quoi te plains-

tu ? Dans ta candide simplicité, tu demandes à la tyrannie ses titres. Est-ce que partout tu ne les vois pas ? est-ce que tu ne vois pas ces baïonnettes qui luisent au soleil, et ces canons braqués sur les places publiques ?

D'autres ont imaginé que le pouvoir appartenoit de droit à quelques races d'une nature plus parfaite ; ou que Dieu le conféroit immédiatement soit à des individus choisis pour certaines fins particulières, soit à des familles destinées à le posséder perpétuellement. Perpétuellement donc les peuples leur devroient une obéissance entière, aveugle. Car la volonté du chef établi de Dieu étant, à l'égard des sujets, la volonté de Dieu même, seroit toujours présumée juste ; et, en tout cas, aucun abus, aucun excès, ni les crimes même les plus énormes, n'autoriseroient à secouer le joug de sa puissance oppressive.

Ils ont appelé cela le droit divin.

Peuple, ferme l'oreille à ces mensonges. Laisse l'impie blasphémer le Père du genre humain, et apprends à connoître ses lois véritables, à connoître ton droit pour le conquérir.

Tous les hommes naissent égaux, et par conséquent indépendants les uns des autres : nul, en venant au monde, n'apporte avec soi le droit de commander. Si chacun originairement étoit tenu d'obéir à la volonté d'un autre, il n'existeroit point de liberté morale, ou de choix libre dans les actes; il n'existeroit ni crime ni vertu, car la vertu dépend du libre choix entre le bien et le mal.

Or l'indépendance personnelle et la souveraineté ne sont qu'une même chose; et ce qui fait que l'homme est libre à l'égard

de l'homme, ou souverain de lui-même, est ce qui fait de lui un être moral, responsable envers Dieu, capable de vertu. Sublime attribut de l'intelligence, la souveraineté de soi, ou la liberté, forme le caractère essentiel qui le distingue de la brute soumise à la fatalité et emportée par elle dans la sphère de son existence aveugle, comme les corps célestes dans leurs orbites rigoureusement déterminées.

Aucun homme ne peut aliéner sa souveraineté, parce qu'il ne peut abdiquer sa nature ou cesser d'être homme; et de la souveraineté de chaque individu naît dans la société la souveraineté collective de tous ou la souveraineté du peuple, également inaliénable.

Lorsque la sympathie rapproche les hommes, et que l'utilité réciproque éta-

blit entre eux une association de secours mutuel et de travail commun, de qui dépendroit cette association, si ce n'est uniquement d'elle-même?

Tous y apportent des droits égaux, avec des facultés inégales et des aptitudes diverses. Leurs relations, fondées sur l'invincible instinct qui les pousse à s'unir et sur les avantages de cette union, dépendent de leur libre consentement et des règles qu'ils s'imposent eux-mêmes. Nul ne sauroit être engagé contre sa volonté; et quand la volonté commune de s'unir à certaines conditions a créé le peuple, la volonté du peuple, ou la volonté générale de la société, en ce qui ne blesse point l'ordre moral essentiel et immuable, ou la justice et la charité, constitue la loi. Ainsi, loin de détruire ou d'altérer la liberté primitive, la loi n'est que l'exercice même de cette liberté, dirigé vers

une fin utile à tous par la raison de tous.

Que si un ou quelques-uns tentoient de substituer leur volonté particulière à la volonté commune, leurs prescriptions, quelles qu'elles fussent, ne seroient pas des lois, mais une violation du principe même de la loi, un acte illégitime et subversif de toute vraie société.

Quand donc, renversant la base naturelle de l'égalité dans l'organisation de l'état, on investit exclusivement certaines classes privilégiées de l'autorité législative, qu'on en fait une attribution de la naissance ou de la richesse, il y a désordre et tyrannie; car l'association véritable est changée en domination. Les uns commandent, et pourquoi? les autres obéissent, et pourquoi? Qui a soumis ceux-ci à ceux-là? qui a dit à des frères :

Vos frères se courberont sous votre main; soyez leurs maîtres, et disposez d'eux et de ce qui est à eux, de leur travail et du produit de leur travail comme il vous plaira?

Toute loi à laquelle le peuple n'a point concouru, qui n'émane point de lui, est nulle de soi.

On vous parle du souverain, du prince, des pouvoirs publics : on vous abuse avec des mots. Je vous l'ai déjà dit, le souverain, c'est vous, c'est le peuple, essentiellement libre. Le pouvoir, qu'il soit exercé par un ou plusieurs, dérive de lui. Simple exécuteur de la loi ou de la volonté du peuple, il n'a point d'autre fonction. Il est choisi, délégué uniquement pour cela, non pour commander, mais pour obéir; et s'il cesse d'obéir au peuple, le

peuple le révoque comme un mandataire infidèle, voilà tout.

Il faut encore que vous sachiez ceci. Lorsque l'excès de la souffrance vous inspire la résolution de recouvrer les droits dont vos oppresseurs vous ont dépouillés, ils vous accusent de troubler l'ordre, ils vous traitent de rebelles. Rebelles à qui? Il n'y a de rébellion possible que contre le véritable souverain, contre le peuple; et comment le peuple seroit-il rebelle au peuple? Les rebelles, ce sont ceux qui se créent à ses dépens des priviléges iniques; qui, de ruse ou de force, parviennent à le soumettre à leur domination; et quand il brise cette domination, il ne trouble pas l'ordre, il le rétablit, il accomplit l'œuvre de Dieu et sa volonté toujours juste.

VIII

Vous qui portez le poids du jour, hommes de labeur et de douleur, pauvres déshérités de cette terre si féconde et si belle, pourquoi, quand tout dans la

nature se réveille et sourit au matin, que les petits oiseaux, secouant leurs ailes humides de rosée, gazouillent sur la branche l'hymne de joie que les insectes murmurent dans l'herbe; pourquoi cette tristesse dans votre regard, ce silence sur vos lèvres? Pourquoi la douce lumière qui s'épanche de l'Orient, lorsqu'il s'ouvre comme une fleur céleste, ne dissipe-t-elle jamais les ténèbres de votre front?

L'abeille a sa ruche pour s'y retirer, et vous n'avez point d'asyle qui soit à vous; la mite a son vêtement de soie qui la protége contre la froidure, et vos membres sont nus; le plus chétif vermisseau trouve sur sa plante natale un abri et la nourriture, et vous manquez de l'un et de l'autre.

Ce n'est point que la Providence ait été plus dure envers vous; mais ce que

Dieu vous donne, les hommes vous l'ôtent. Que vous a-t-on laissé de ce qu'il prodigue à tous? Même une goutte d'eau de la mer, on vous défend de la prendre; elle est au fisc, elle n'est pas à vous.

Vos maux, encore un coup, viennent des vices de la société, détournée de sa fin naturelle par l'égoïsme de quelques-uns, et jamais vous ne serez mieux tant que ceux-ci feront seuls les lois. Si vous aviez quelque chose à attendre d'eux, s'ils ne désiroient et ne cherchoient, selon la justice, que le plus grand bien de tous, s'éleveroient-ils au-dessus de tous? se réserveroient-ils si exclusivement l'administration des affaires de tous? Est-ce par zèle pour vos intérêts qu'ils vous en interdisent le soin? est-ce pour eux ou pour vous, pour votre avantage ou pour le leur, qu'ils réclament la domination?

Si pour le leur, à quel titre, et d'où ce privilége? Si pour le vôtre, ils vous jugent donc incapables de discerner vous-mêmes ce qui vous est bon ou mauvais? Vous êtes donc des brutes, suivant eux?

Nous sommes tous enfants du même père, qui est Dieu, et le Père commun n'a point asservi les frères aux frères; il n'a point dit à l'un : Commande, et à l'autre : Obéis. Ils se doivent mutuellement aide et secours, et justice et charité, rien de plus; et la société, que les passions insensées et désordonnées, que l'orgueil et la convoitise ont rendue si pesante à la race humaine presque entière, n'est dans son essence, et ne doit être de fait, que l'union des forces et des volontés pour atteindre plus sûrement le but de l'existence, que l'organisation de la fraternité.

Y avoit-il des rois, des nobles, des patriciens et des plébéiens avant qu'il y eût des peuples? Et si le peuple égal et libre préexistoit à toute distinction, toute distinction, si elle n'est pas le fruit de la violence et du brigandage, dérive donc du peuple, de sa volonté indépendante, de son impérissable souveraineté. Hors de là, rien de légitime. Patriciat, noblesse, royauté, toute prérogative, en un mot, qui prétend ne relever que de soi, se soustraire à la volonté, à la souveraineté du peuple, est un attentat contre la société, une usurpation révolutionnaire, un germe au moins de tyrannie.

Le peuple ne fait point de classes, il ne crée point de priviléges, il délègue des fonctions; il confie tel soin à celui-ci, tel autre soin à celui-là; il les charge d'exécuter ses décisions, ce qu'il a réglé pour le bien commun selon les formes établies

par lui, et qu'il peut toujours modifier, changer.

Hypocrites, qui vous dites chrétiens, ouvrez la loi chrétienne, vous y lirez : « Les princes des nations dominent sur » elles; et ceux-là sont plus grands qui » exercent sur elles la puissance. Il n'en » sera pas ainsi entre vous; mais que ce- » lui de vous qui voudra être le plus » grand serve les autres; et que celui » qui voudra être le premier parmi vous » soit le serviteur de tous. »

Donc, à qui que ce soit qui osera se dire votre maître répondez : Non. Ne vous laissez ni opprimer par les hommes de violence, ni tromper par ceux qui vous prêchent la servitude au nom de Dieu, qui s'efforcent de vous plonger dans l'abrutissement de l'ignorance, et disent ensuite : Le peuple manque de lu-

mières et de raison; il ne sauroit se conduire lui-même; il faut, pour son intérêt, qu'il soit gouverné.

Votre droit, au contraire, est que nul ne vous gouverne, ne vous impose des lois à son gré; qu'elles émanent de vous seuls; que le dépositaire du pouvoir public exerce un simple office révocable, qu'il soit votre *serviteur*, et rien de plus.

Quand vous aurez reconquis votre droit, si vous en usez avec sagesse, le monde changera de face; il y aura moins de larmes, et les larmes seront moins amères. Peu à peu le contraste de l'opulence extrême et de l'extrême indigence cessera d'affliger l'humanité. La faim have et morne ne s'assiéra plus à votre foyer. Tous auront l'aliment du corps et celui de l'esprit. Partagés comme ils le doivent être entre des frères, les biens

que la Providence nous a départis se multiplieront par le partage même. Les enfants ne demanderont plus en pleurant à leur père, lorsqu'il rentre le soir exténué de fatigue, le pain qui leur manque : ils n'éleveront plus leurs petites mains innocentes au ciel que pour le bénir de ses dons. Le sourire renaîtra sur les lèvres maternelles; et le vieillard rassasié de jours, en voyant vers l'automne le soleil, à demi voilé par les nuages du couchant, dorer de ses derniers rayons les feuilles jaunissantes et l'herbe flétrie, se réjouira dans le pressentiment intime et mystérieux d'un nouveau printemps et d'une aurore nouvelle.

IX

Il ne suffit pas de connoître vos droits, il faut aussi connoître vos devoirs; car la pratique du devoir n'est pas moins nécessaire que la jouissance du droit au

maintien de l'ordre voulu de Dieu, et hors duquel vous n'avez rien à espérer sur la terre.

Le droit est la garantie de votre existence individuelle et de votre liberté ; il est votre liberté même ; il fait que vous êtes une personne, et non une pure chose dont le premier venu est maître d'user à sa fantaisie.

Mais est-ce tout que d'exister ? est-ce tout que d'être libre ? Rien ne subsiste isolément dans l'univers, ne s'appuie sur soi, ne se nourrit de soi. On donne pour recevoir, on reçoit pour donner, et la vie tarirait de toute part sans ce don mutuel et incessant de tous à chacun et de chacun à tous.

Qui pourroit se passer entièrement de l'aide et du secours d'autrui ? Nous en

avons besoin dans l'enfance, nous en avons besoin dans la maladie, nous en avons besoin en tout et toujours. Représentez-vous un homme seul, sans relations avec ses semblables, n'en recevant rien, ne leur rendant rien : ce seroit le sauvage au milieu des bois ; ce seroit bien moins que le sauvage, car le sauvage vit en famille, en société ; ce seroit bien moins que l'animal qui a sa femelle et ses petits dont il prend soin, et, souvent encore, est associé, soit pour la défense réciproque, soit pour un travail commun, avec des individus de même espèce. L'homme isolé des autres hommes, dépourvu dès-lors et de langage, et d'intelligence, et d'amour, seroit au sein de la création une sorte de monstre sans origine, sans lien, sans nom, un je ne sais quoi indéfinissable qu'on regarderoit avec effroi.

Or, si la sympathie, l'instinct rapprochent les animaux selon leurs lois propres, le devoir coordonne et unit les créatures libres. Il est la base de la société, l'indispensable condition de l'existence commune.

Le droit concentre chacun en soi, car, ayant pour but immédiat la conservation de l'individu, tout droit, par son essence, est individuel; et le peuple, sous ce rapport, n'est qu'un individu collectif. Réclamer un droit, c'est demander quelque chose pour soi. Le pur droit, séparé du devoir, seroit l'égoïsme pur, et par conséquent, selon le vieil axiome, la suprême injustice. Qu'est-ce, en effet, que l'injustice, sinon la préférence absolue de soi aux autres ou le sacrifice des autres à soi? Commettre un meurtre, un vol, un délit quelconque, ce n'est que cela; c'est sacrifier autrui à sa passion, à sa

convoitise, à son intérêt exclusivement individuel.

Le devoir, au contraire, porte chacun au dehors de soi ; car il a pour but la conservation, le bien de tous. Accomplir un devoir, c'est faire quelque chose d'utile à autrui. Le devoir pur est le pur dévouement, ou la justice et l'amour suprêmes. Qu'est-ce en effet que la justice et qu'est-ce que l'amour, sinon la préférence des autres à soi, ou le sacrifice de soi aux autres?

Le droit est sacré, puisqu'il est le principe conservateur de l'individu, élément primitif de la société et sa racine nécessaire.

Le devoir est sacré, puisqu'il est le principe conservateur de la société, hors

de laquelle nul individu ne se développeroit ni ne subsisteroit.

Oh! que la terre seroit heureuse, et que le genre humain avanceroit rapidement dans la voie où il ne doit s'arrêter jamais, si le droit étoit respecté toujours et le devoir toujours accompli!

Cet ordre merveilleux, ces belles et touchantes harmonies qui nous ravissent dans la nature, d'où viennent-elles? de ce que tout y est à sa place et s'y maintient invariablement. Chaque être obéissant, avec une ponctuelle régularité, aux lois générales et à ses lois particulières, remplit fidèlement la fonction que lui assigna le Créateur. Du soleil, d'où s'épandent d'intarissables fleuves de lumière et de vie, jusqu'à la source qui tombe goutte à goutte du rocher, tout est ordonné pour une même fin, et tout y concourt par une

infinie variété de voies, que la pensée admire d'autant plus qu'elle les contemple davantage. Il n'est pas dans l'univers une action, un mouvement qui, de proche en proche, ne coopère à la croissance d'une mousse; et les mondes, après avoir parcouru comme elle les phases de leur développement, se décomposent comme elle, nourriture préparée pour d'autres mondes.

Nulle créature dont l'existence ne dépende des autres créatures. Il faut, pour qu'elles subsistent, qu'incessamment il s'opère entre elles une transfusion de leur être. Qu'est-ce que vivre? Recevoir. Qu'est-ce que mourir? Donner. La vie, dans sa condition première, est un sacrifice, une communion perpétuelle et universelle.

Ce que les corps bruts, les plantes, les

animaux sans raison, et soumis dès-lors à la nécessité, font aveuglément, par une impulsion fatale et irrésistible, l'homme doit le faire librement; il doit, se subordonnant au tout dont il est membre, aimer ses frères comme il s'aime lui-même, vouloir leur bien comme il veut son bien, se réjouir de leurs joies, s'affliger de leurs peines, les aider, les servir, s'identifier à eux, se dévouer pour eux, et travailler ainsi, par une union sans cesse croissante et des individus et des peuples, à consommer l'unité sainte du genre humain.

X.

Le devoir s'étend à tous les êtres, car tous ont leur place dans l'univers, tous y remplissent, selon les vues de la Sagesse suprême, des fonctions qu'elle défend de

troubler, tous jouissent du don divin et ont droit d'en jouir. En détruire un seul par pur caprice, ou lui infliger d'inutiles souffrances, est un acte mauvais, un acte opposé aux lois de l'ordre.

Respectez Dieu dans ses moindres œuvres, et que votre amour embrasse, comme le sien, tout ce qui respire et vit.

Si, en douant l'homme d'intelligence, il a fait de lui le roi de la nature, il n'a pas voulu qu'il en fût le tyran. Son œil, à qui rien n'échappe, a aussi un regard de père pour le pauvre passereau qui palpite sous votre main.

Nulle société possible sans le devoir, car sans lui nul lien entre les hommes. Il comprend, comme vous l'avez vu, la justice et la charité.

Ne pas faire à autrui ce que nous ne voudrions pas qu'autrui nous fît, voilà la justice.

Faire pour autrui, en toute rencontre, ce que nous voudrions qu'il fît pour nous, voilà la charité.

Un homme vivoit de son labeur, lui, sa femme et ses petits enfants; et comme il avoit une bonne santé, des bras robustes, et qu'il trouvoit aisément à s'employer, il pouvoit sans trop de peine pourvoir à sa subsistance et à celle des siens.

Mais il arriva qu'une grande gêne étant survenue dans le pays, le travail y fut moins demandé parce qu'il n'offroit plus de bénéfices à ceux qui le payoient, et en même temps le prix des choses nécessaires à la vie augmenta.

L'homme de labeur et sa famille commencèrent donc à souffrir beaucoup. Après avoir bientôt épuisé ses modiques épargnes, il lui fallut vendre pièce à pièce ses meubles d'abord, puis quelques-uns même de ses vêtements; et quand il se fut ainsi dépouillé il demeura, privé de toutes ressources, face à face avec la faim. Et la faim n'étoit pas entrée seule en son logis : la maladie y étoit aussi entrée avec elle.

Or cet homme avait deux voisins, l'un plus riche, l'autre moins.

Il s'en alla trouver le premier, et il lui dit : « Nous manquons de tout, moi, ma femme et mes enfants : ayez pitié de nous. »

Le riche lui répondit : « Que puis-je à cela ? Quand vous avez travaillé pour

moi, vous ai-je retenu votre salaire ou en ai-je différé le paiement? Jamais je ne fis aucun tort ni à vous ni à nul autre : mes mains sont pures de toute iniquité. Votre misère m'afflige, mais chacun doit songer à soi dans ces temps mauvais : qui sait combien ils dureront? »

Le pauvre père se tut, et, le cœur plein d'angoisse, il s'en retournoit lentement chez lui, lorsqu'il rencontra l'autre voisin moins riche.

Celui-ci, le voyant pensif et triste, lui dit : « Qu'avez-vous? Il y a des soucis sur votre front et des larmes dans vos yeux. »

Et le père, d'une voix altérée, lui exposa son infortune.

Quand il eut achevé : « Pourquoi, lui

dit l'autre, vous désoler de la sorte? Ne sommes-nous pas frères ? et comment pourrois-je délaisser mon frère en sa détresse? Venez, et nous partagerons ce que je tiens de la bonté de Dieu. »

La famille qui souffroit fut ainsi soulagée, jusqu'à ce qu'elle pût elle-même pourvoir à ses besoins.

Plusieurs années passèrent, après lesquelles les deux riches comparurent devant le Juge souverain des actions humaines.

Et le Juge dit au premier : « Mon œil t'a suivi sur la terre : tu t'es abstenu de nuire à autrui, de violer son droit; tu as accompli rigoureusement la loi stricte de justice; mais, en l'accomplissant, tu n'as vécu que pour toi; ton âme sèche et dure n'a point compris la loi d'amour. Et

maintenant, dans ce monde nouveau où tu entres pauvre et nu, il te sera fait comme tu as fait aux autres. Tu as réservé pour toi seul les biens qui t'avoient été départis; tu n'en as rien donné à tes frères : il ne te sera rien donné non plus. Tu n'as songé qu'à toi, tu n'as aimé que toi : va, et vis de toi-même. »

Et, se tournant vers le second, le Juge lui dit : « Parce que tu n'as point été seulement juste, et que la charité pénétra ton cœur; parce que ta main s'ouvrit pour répandre sur tes frères moins heureux les biens dont tu étois dépositaire, et qu'elle essuya les larmes de ceux qui pleuroient, de plus grands biens te seront donnés. Va, et reçois la récompense de celui qui a pleinement accompli le devoir, la loi de justice et la loi d'amour. »

XI

Il est des devoirs de plusieurs sortes, des devoirs généraux et particuliers. Ceux-là forment le lien universel des hommes ; ceux-ci dérivent des relations

diverses qu'établissent entre eux la nature et la société.

Interrogez partout la raison qu'aucun préjugé n'altère, et la conscience qu'aucun intérêt, aucune passion n'a corrompue : elles vous répondront que l'homme est sacré pour l'homme; que l'attaquer dans sa personne, sa liberté, sa propriété, c'est renverser la base de l'ordre, violer les lois morales, conservatrices du genre humain; c'est commettre un de ces actes qui, dans tous les siècles, chez tous les peuples, ont reçu le nom terrible de CRIME.

Il y a une voix au dehors de vous, immuable, éternelle, et une autre voix au dedans de vous-même; et ces deux voix disent :

Tu ne tueras point, tu ne déroberas

point, tu ne flétriras point la vertu de l'épouse ni la pudeur de la jeune vierge; ta pensée même sera pure de ces abominations.

Celui qui verse le sang de son frère est maudit sur la terre et maudit au ciel.

Et maudit encore est celui qui, par ruse ou violence, lui ravit soit sa liberté, soit une portion quelconque de ce qu'il possède légitimement; qui porte dans sa famille le désordre, avec tous les maux que le désordre engendre, la honte, la discorde, les angoisses du cœur, la défiance, la haine, et la ruine souvent.

Les plantes des champs étendent l'une près de l'autre leurs racines dans le sol qui les nourrit toutes, et toutes y croissent en paix. Aucune d'elles n'absorbe la

sève d'une autre, ne flétrit sa fleur, n'en corrompt le parfum. Pourquoi l'homme est-il moins bon envers l'homme ?

Bannissez de votre cœur les désirs mauvais et les pensées mauvaises ; car se complaire dans la pensée et dans le désir du mal, c'est avoir déjà accompli le mal.

Il y a des paroles qui tuent : veillez donc sur votre langue, et que jamais elle ne soit souillée par la médisance et la calomnie.

L'envie, la colère, la vengeance, la haine dévorent l'âme qui les recèle, et cette âme tourmentée est perpétuellement comme en travail pour enfanter le meurtre.

Vous a-t-on offensé, pardonnez pour

qu'on vous pardonne. Qui n'a besoin de pardon? et qui peut se dire : Nul ne sauroit équitablement se plaindre de moi?

Ne marchez point en des voies tortueuses, et que votre parole soit toujours vraie; que jamais elle n'alarme l'oreille pudique, ni ne blesse le respect que l'homme doit à l'homme et se doit à lui-même.

Il se doit encore d'éviter tout ce qui le dégrade et l'avilit en le rapprochant de la brute, tous les excès des sens, les habitudes funestes qui usent le corps, hébètent l'esprit, et font qu'en le voyant, ne reconnaissant plus la créature intelligente, on détourne de lui les yeux avec dégoût.

En nous sont deux êtres, l'animal et l'ange; et notre travail est de combattre

l'un pour que l'autre domine seul, jusqu'au moment où, dégagé de son enveloppe pesante, il prendra son essor vers de meilleures et plus hautes régions.

Ainsi faisant, vous ne nuirez à personne, vous serez justes; mais d'autres devoirs encore, de grands et sacrés devoirs vous resteront à remplir.

Est-ce que celui qui s'est simplement abstenu de mal, qui n'a fait au prochain aucun tort, aucun bien non plus, est quitte envers lui et parfait devant Dieu? En déposant au fond de notre cœur le germe de l'amour et de la pitié, de tous les sentiments sympathiques, le Père céleste ne nous a-t-il pas commandé d'autres vertus, et plus élevées et plus fécondes?

Voyez cette pauvre créature humaine

gisante au coin de la rue dans la défaillance du besoin, ou qu'un accident vient d'atteindre. Un homme la regarde, la plaint, et passe. Suis-je cause, se dit-il, qu'elle soit en cet état, et qui m'a chargé d'elle ? C'est bien assez d'avoir à songer à soi. Un autre la regarde aussi, et son âme s'émeut. Il s'approche, la prend dans ses bras, la porte en sa maison, la couche sur son lit, et la veille et la soigne comme le frère soigne son frère et l'ami son ami.

De ces deux hommes, lequel a vraiment accompli le devoir ?

Toujours il y aura des maux sur la terre, et ces maux devront être soulagés toujours.

Votre frère a-t-il faim : vous lui devez l'aliment qui lui manque ; est-il nu, sans

toit, sans asile : vous lui devez le vêtement et l'abri ; malade, vous lui devez assistance. Il est votre chair, car vous êtes tous les membres d'un même corps que doit animer une même âme : traitez-le donc comme votre propre chair.

Il est bien des sortes de foiblesse, et bien des genres de dénuement ; et toute foiblesse réclame protection, tout dénuement secours. Que seroit sans cela, je vous le demande, la société humaine ? que seroit le monde ? Que deviendroient ceux que l'infirmité, la pauvreté, l'isolement, l'âge, la simplicité d'esprit, l'ignorance livrent, comme une facile proie, aux piéges du méchant ?

Repoussez l'injustice faite à autrui avec la même fermeté, la même constance que si elle l'étoit à vous-même. Étendez votre main entre l'oppresseur et

l'opprimé. Votre frère, c'est vous, et quand on l'opprime n'êtes-vous pas opprimé aussi ?

Que l'orphelin trouve en vous un père, la veuve et le vieillard un appui, l'étranger un hôte secourable; soyez l'œil de l'aveugle et le pied du boiteux.

Ayez pour les affligés de ces paroles de l'âme qui tempèrent l'amertume des pleurs. Il n'est point de souffrances que la sympathie n'allége. Les tristesses de la vie se dissipent aux rayons de l'amour fraternel comme les gelées d'automne fondent, le matin, quand le soleil se lève.

Qui donne à propos un bon conseil, un sage avertissement, une instruction utile, donne plus que s'il donnoit de l'or; et communiquer ce qu'on sait, répandre

la science, c'est semer le grain qui nourrira les générations successives.

Ne croyez jamais trop faire pour garder la paix : la paix, fondement de tout bien, en est aussi le couronnement. Supportez les autres pour qu'ils vous supportent. N'avons-nous pas tous nos foiblesses, nos défauts, nos moments fâcheux? La patience émousse peu à peu les aspérités les plus rudes : que rien donc ne l'épuise en vous, ni les mots irritants, ni les vivacités provocantes. Soyez comme la vigne, dont le suc est d'autant plus doux qu'elle croît en une terre pierreuse.

Respecter la vie, la liberté, la propriété d'autrui;

Aider autrui à conserver et à développer sa vie, sa liberté, sa propriété :

Ces deux préceptes contiennent en substance les devoirs de justice et de charité. Le détail en seroit infini, car ils embrassent toutes les pensées, tous les sentiments, toutes les actions de l'homme, et un seul précepte les résume tous, le divin précepte de l'amour. Aimez, et faites ce que vous voudrez, car vous ne voudrez rien que de juste et de bon. Aimez, dit le souverain Maître, et vous accomplirez parfaitement la Loi.

XII

Outre les devoirs généraux, il en existe de particuliers, et premièrement les devoirs de famille.

La famille, permanente comme la so-

ciété, en est l'élément primitif. Les relations qui la constituent, antérieures aux lois positives, dérivent directement de la nature même. Un être incapable de se reproduire est un être incomplet : la femme est donc le complément de l'homme. Ils s'appellent, se supposent l'un l'autre, ne forment en deux corps qu'une même unité, et les enfants qui procèdent d'eux ne sont en réalité qu'un prolongement, une continuation de leur être commun ; ils revivent en eux, comme on le dit, et, par les générations successives, se perpétuent indéfiniment.

Ainsi le mariage n'est point une institution arbitraire ; il est l'union physique et morale d'un seul homme avec une seule femme, qui se complètent l'un l'autre en s'unissant ; et toute atteinte portée au mariage, à son unité, à sa sainteté, est une violation des lois naturelles, une révolte

insensée contre le Créateur, une source de désordres et de maux sans nombre.

Plus d'une fois on a vu se répandre dans le monde d'abjectes et licencieuses doctrines, destructives du lien conjugal. Repoussez avec horreur et dégoût ces hideux enseignements de quelques esprits dépravés, qui voudroient ravaler l'homme au niveau de la brute, et même au-dessous de la brute; car en plusieurs espèces d'animaux on aperçoit déjà comme une foible ombre de ce qui devient, en s'élevant, l'union sainte d'où dépend la perpétuité du genre humain.

N'ayez point à rougir devant la colombe fidèle et pudique, et ne dégradez point le sacré caractère imprimé sur votre front par le doigt de Dieu.

Entre l'homme et la femme, l'époux et l'épouse, les droits sont égaux, les aptitudes et les fonctions diverses.

La femme n'est point la servante de l'homme, encore moins son esclave; elle est sa compagne, son aide, les os de ses os, la chair de sa chair. A mesure que le sens moral se développe chez un peuple, elle croît en dignité et en liberté; en cette sorte de liberté qui n'est point l'exemption du devoir et de la règle, mais l'affranchissement de toute dépendance servile.

Mari, vous devez à votre femme respect, amour et protection; femme, vous devez à votre mari déférence, amour et respect. En lui donnant la force, Dieu l'a chargé des plus rudes travaux ; en vous donnant la grâce, et la tendresse, et la douceur, il vous a départi ce qui en allége le poids,

et fait du labeur même une intarissable source de joies pures.

Lorsque votre main essuie son visage mouillé de sueur, toutes ses fatigues ne sont-elles pas à l'instant oubliées; lorsque son âme est triste et sa pensée soucieuse, une de vos paroles, un de vos regards ne ramène-t-il pas le calme en son cœur et le sourire sur ses lèvres?

L'homme seul est un roseau dont les souffles divers qui l'agitent ne tirent que des sons plaintifs.

La nature pour vous est pleine d'enseignements : ouvrez les yeux, et les plus frêles créatures vous instruiront. Quand les flots, tourmentés par les vents d'hiver, écument et grondent, le pauvre oiseau de mer et sa compagne, réfugiés au creux d'un rocher, se pressent l'un contre l'au-

tre, et s'abritent et se réchauffent mutuellement. Il y a bien des tempêtes dans la vie : prenez exemple sur l'oiseau de mer, et vous ne craindrez ni les vents glacés, ni les vagues qu'ils soulèvent.

Mais la fin du mariage n'est pas seulement de rendre aux époux la vie plus facile et plus douce : son but principal est de perpétuer, par la reproduction des individus, la grande famille humaine.

Pères, mères, qui de vous pourroit exprimer l'inénarrable joie dont vous tressaillîtes lorsque, pressant sur votre sein le premier fruit de votre amour, vous vous sentîtes comme renaître en lui?

De nouveaux devoirs viennent à ce moment se joindre aux devoirs primitifs destinés à unir l'époux et l'épouse. Autrement que deviendroient les foibles

créatures qui tiennent d'eux l'existence? La mère leur doit son lait et les soins assidus et le dévouement infatigable d'où dépend leur conservation dans les premières années. Le père leur doit, avec sa tendresse et sa protection vigilante, le pain et le vêtement; il doit pourvoir à tous leurs besoins jusqu'à ce qu'ils puissent y pourvoir eux-mêmes.

Or, comment y pourvoira-t-il s'il s'abandonne à l'oisiveté, ou si, dominé par ses convoitises, il dissipe pour les satisfaire le produit journalier de son travail?

Celui que l'habitude et la passion entraînent à de pareils désordres, qu'est-il sinon le meurtrier des siens? Savez-vous ce qu'il boit dans ce verre qui vacille en sa main tremblante d'ivresse? Il boit les larmes, le sang, la vie de sa femme et de ses enfants.

Les animaux s'oublient eux-mêmes pour ne songer qu'à leurs petits : voudriez-vous descendre dans l'abrutissement plus bas que les bêtes des forêts?

Quand vos enfants auront reçu de vous la nourriture du corps, ne croyez pas avoir rempli tous vos devoirs envers eux. Vous avez à en faire des hommes ; et qu'est-ce que l'homme, si ce n'est un être moral et intelligent? Qu'ils apprennent donc de vous à discerner le bien du mal, à aimer l'un et à l'accomplir, à fuir l'autre et à le détester.

Reprenez-les de leurs fautes, mais sans colère ni violence brutale, avec une fermeté affectueuse et calme. Qu'ils ne trouvent, par vos soins, qu'amertume sur la route du vice.

Cultivez dès le plus jeune âge et dé-

veloppez en eux les instincts élevés de notre nature, sur lesquels se fonde l'existence sociale, le sentiment de la justice et de l'ordre, de la commisération et de la charité.

L'enseignement donné sur les genoux d'une mère et les leçons paternelles, confondus avec les souvenirs pieux et doux du foyer domestique, ne s'effacent jamais de l'âme entièrement.

Et ne vous figurez pas que des discours soient tout : les discours ne sont rien sans l'exemple. Quels que soient vos conseils et vos exhortations, ils demeureront stériles si vos œuvres n'y répondent.

Vos enfants seront tels que vous, corrompus ou vertueux selon que vous serez vous-mêmes vertueux ou corrompus.

Comment seroient-ils probes, compatissants, humains, si vous manquez de probité, si vous êtes sans entrailles pour vos frères? comment réprimeroient-ils leurs appétits grossiers, s'ils vous voient livrés à l'intempérance? comment conserveroient-ils leur innocence native, si vous ne craignez point de blesser devant eux la pudeur par des actes indécents ou par d'obscènes paroles?

Vous êtes le modèle vivant sur lequel se formera leur nature flexible. Il dépend de vous de faire d'eux ou des hommes ou des brutes.

Et comprenez encore ceci. Nous naissons tous dans l'ignorance, et l'effet de l'ignorance est la misère et l'abaissement. Celui qui ne sait rien, qu'est-il en ce monde et qu'y peut-il être? A quoi est-il propre? Il n'a que ses bras, il n'a qu'un

simple instrument matériel, pour lui en partie stérile; car la force physique n'a de valeur que celle qu'elle emprunte de l'intelligence qui la dirige. L'homme ignorant est donc à peu près une pure machine entre les mains de ceux qui l'emploient pour leur intérêt personnel. Or, voudriez-vous que telle fût la condition de vos enfants? voudriez-vous qu'à jamais déchus de la dignité humaine, ils végétassent dans un labeur aveugle et presque sans fruit, semblables au bœuf qui creuse son sillon au profit du maître qui l'excite et le guide?

Encore, au retour des champs, le bœuf est-il sûr de trouver le couvert et la nourriture ; et cette assurance, l'as-tu, pauvre peuple, qui vis chaque jour du travail incertain du jour?

Vous devez donc à vos enfants l'ins-

truction comme vous leur devez le pain, l'aliment de l'esprit aussi bien que l'aliment du corps. Il est vrai que, dans le triste état de la société présente, ce devoir vous est souvent difficile à remplir. Les nécessités matérielles vous assiégent tellement qu'à peine pouvez-vous avoir une autre pensée; et trop de gens croient de leur intérêt que vous restiez, vous et les vôtres, privés de la lumière à l'aide de laquelle vous parviendriez à vous affranchir de leur dépendance, pour ne pas vous en rendre, autant qu'il est en eux, la source inaccessible.

Cependant votre devoir subsiste dans les limites où il vous est possible de l'accomplir; et avec une volonté ferme peu d'obstacles sont insurmontables. Il y a une grande puissance dans la conscience du devoir.

Pères, mères, tels sont ceux que Dieu vous impose envers vos enfants. Enfants, apprenez aussi quels sont les vôtres envers vos parents; car vous ne serez heureux et bénis qu'en y restant fidèles.

Honorez, aimez le père qui vous a transmis sa vie, la mère qui vous a nourris dans son sein et alaité de ses mamelles. Y a-t-il un être plus maudit que celui qui brise le lien d'amour et de respect établi par Dieu même entre lui et ceux desquels il tient le jour?

Vous êtes à vos parents un grand sujet de soucis. N'ont-ils pas sans cesse devant les yeux vos besoins de toute sorte, et ne faut-il pas qu'ils fatiguent sans cesse afin d'y subvenir? Le jour ils travaillent pour vous; et la nuit encore, pendant que vous reposez, souvent ils veillent pour n'avoir pas le lendemain à vous ré-

pondre, quand vous leur demanderez du pain : « Attendez, il n'y en a pas. »

Si vous ne pouvez maintenant partager leur tâche, efforcez-vous au moins de la leur rendre moins rude par le soin que vous prendrez de leur complaire, et de les aider, selon votre âge, avec une tendresse toute filiale.

Vous manquez d'expérience et de raison : il est donc nécessaire que vous soyez guidés par leur raison et leur expérience; et ainsi, selon l'ordre naturel et la volonté de Dieu, vous devez leur obéir, prêter à leurs conseils, à leurs enseignements une oreille docile. Les petits même des animaux n'écoutent-ils pas leur père et leur mère, et ne leur obéissent-ils pas à l'instant lorsqu'ils les appellent, ou les reprennent, ou les avertissent de ce qui leur nuiroit?

Faites par devoir ce qu'ils font par instinct.

Dieu vous a-t-il donné des frères, des sœurs : que rien n'altère jamais la paix entre vous ni l'affection que vous vous devez mutuellement. Vous êtes sortis des mêmes entrailles et le même lait vous a nourris : est-il un lien plus fort et plus sacré que celui-là ? Faites en sorte que les années le resserrent toujours davantage. Notre sentier sur la terre est difficile et rude : pour y marcher avec assurance, pour n'y point trébucher à chaque pas, appuyez-vous les uns sur les autres.

Plusieurs se perdent par un choix léger de leurs amis et de leurs compagnons : ne vous liez qu'avec ceux qui marchent dans la route du bien, dont la conduite est irréprochable. Les autres

bientôt vous pervertiroient par leurs discours et par leurs exemples; ils flétriroient en vous cette délicate fleur d'innocence qui répand sur le jeune âge comme un doux parfum.

On se laisse aisément aller à ce qui flatte, aux penchants que l'on doit sans cesse combattre et réprimer; mais après la faute vient l'amer regret, et le remords et la peine. Quand vous avez fait le mal, ne sentez-vous pas un secret malaise et une grande tristesse en vous-même? Le désordre engendre la souffrance, et il y a toujours une douleur cachée au fond de chaque joie mauvaise. Le calme, au contraire, la sérénité, l'inaltérable contentement sont le partage de la conscience pure. Elle ressemble au passereau, qui repose doucement sur son nid lorsqu'au dehors la tempête secoue et brise les cimes de la forêt.

Il vient un temps où la vie décline, où le corps s'affoiblit, les forces s'éteignent : enfants, vous devez alors à vos vieux parents les soins que vous reçûtes d'eux dans vos premières années. Qui délaisse son père et sa mère en leurs nécessités, qui demeure sec et froid à la vue de leurs souffrances et de leur dénuement, je vous le dis en vérité, son nom est écrit au Livre du souverain Juge parmi ceux des parricides.

Et retenez bien cette dernière parole, vous tous, pères, mères, frères, sœurs : s'il est sur la terre de vraies joies, un bonheur réel, ce bonheur, ces joies se trouvent au sein d'une famille bien ordonnée, dont le devoir unit étroitement les membres; car le bonheur ici-bas ne consiste point dans la jouissance ininterrompue de ce que les hommes appellent des biens, mais dans le mutuel amour,

qui adoucit les maux inséparables de notre existence présente, et les mélange de je ne sais quelle lointaine émanation d'une félicité future mystérieuse.

XIII

L'état social, naturel à l'homme, établit entre les familles des relations d'où naît un nouvel ordre de devoirs, les devoirs envers la patrie.

La patrie, c'est la commune mère, l'unité dans laquelle se pénètrent et se confondent les individus isolés; c'est le nom sacré qui exprime la fusion volontaire de tous les intérêts en un seul intérêt, de toutes les vies en une seule vie perpétuellement durable.

Et cette fusion, source féconde d'inépuisables biens, principe d'un progrès continu impossible sans elle; cette fusion dont l'effet est d'accroître indéfiniment la force de conservation et la puissance de développement, l'énergie productive, la sécurité, la prospérité, comment s'opère-t-elle? Par le dévouement de chacun à tous, le sacrifice de soi, par l'amour enfin, qui, étouffant l'abject égoïsme, accomplit la parfaite union des membres du corps social.

Or, vous le savez déjà, la vraie société,

fondée sur l'égalité naturelle, n'est par son essence et ne doit être de fait que l'organisation de la fraternité. Toute autre institution politique, quelle qu'en soit la forme, renferme quelque chose de funeste et d'illégitime : d'illégitime, car nécessairement elle viole des droits imprescriptibles; de funeste, parce qu'en les violant elle attaque la base même de l'ordre, et provoque ainsi des luttes intestines, des guerres terribles, que rien n'empêchera d'éclater tôt ou tard.

Votre premier devoir envers la patrie est donc de travailler, avec un zèle qui jamais ne se lasse, à établir dans son entière intégrité le grand et salutaire principe de l'égalité absolue des droits, d'où émanent toutes les libertés publiques et privées; de combattre sans relâche le privilége jusqu'à ce que vous l'ayez complétement vaincu.

Souffrir qu'on porte atteinte à la seule légitime souveraineté, celle du peuple, que l'on en suspende l'exercice, que la domination se substitue à l'association libre, se courber devant un maître, c'est trahir la sainte cause du droit et de l'humanité, c'est renier le nom même de patrie. L'étable où mangent et dorment les bêtes de service n'est pas une patrie.

Si, à quelque titre que ce soit, vous permettez qu'entre les membres essentiellement égaux de la communauté on crée des catégories, des classes investies de certaines prérogatives à l'exclusion du reste du peuple, vous sanctionnez la criminelle usurpation de pouvoir en vertu de laquelle on s'arroge le droit d'établir de semblables catégories, vous sacrifiez lâchement votre propre droit et celui de vos frères, vous renoncez pour eux et pour vous à la qualité d'homme, vous vous

agenouillez, sur les ruines de la vraie société, aux pieds de la tyrannie.

Quel est le but de l'association entre les familles primitivement indépendantes? une plus forte garantie de l'égalité et de la liberté, le règne mieux assuré de la justice, un accroissement de bien-être par l'organisation du travail commun, par le développement de la puissance indéfinie de connoître et d'agir dont l'humanité contient le germe. Or, que faut-il pour cela? de bonnes lois. Voulez-vous donc savoir ce que sont les lois, regardez qui les fait. Si elles sont faites par quelques-uns, elles le seront uniquement ou presque uniquement pour leur avantage; si par tous, elles seront faites pour le bien de tous, selon les principes éternels, les sympathies élevées et fécondes, les sacrés intérêts d'où émane l'institution sociale. N'ayez donc point de repos que tous ne

coopèrent à la confection des lois par le choix de ceux qui font les lois.

Alors vous cesserez d'être exclus de la gestion des affaires communes, d'être livrés sans aucune défense à ceux qui maintenant vous exploitent; on ne vous chassera plus des assemblées où l'on traite de vous, où l'on délibère sur les choses d'où dépend votre existence même, comme on chasse d'une réunion d'hommes un vil animal qui s'y est introduit furtivement; vous ne formerez plus une caste politiquement proscrite; alors vous aurez vraiment une patrie.

Et la patrie, au sein de laquelle se fondent les familles diverses, doit être dans votre amour au-dessus de chacune d'elles; sans quoi vous rompez le lien qui les unit toutes, vous subordonnez le corps entier à l'un de ses membres, vous détruisez

autant qu'il est en vous la société en la ramenant sous l'influence de l'égoïsme, qui en ébranle la base.

A la patrie donc tout ce que vous êtes et tout ce que vous avez, votre cœur, vos bras, vos veilles, et vos biens et votre vie. Qui hésite à mourir pour elle, celui-là est infâme à jamais.

Toutefois, souvenez-vous bien qu'à la patrie elle-même vous devez préférer l'humanité; car les peuples ont entre eux les mêmes relations que les familles entre elles, et sont soumis aux mêmes devoirs. Le genre humain est un par essence, et l'ordre parfait n'existera, et les maux qui désolent la terre ne disparoîtront entièrement que lorsque les nations, renversant les funestes barrières qui les séparent, ne formeront plus qu'une grande et unique société.

Le patriotisme exclusif, qui n'est que l'égoïsme des peuples, n'a pas de moins fatales conséquences que l'égoïsme individuel : il isole, il divise les habitants des pays divers, les excite à se nuire au lieu de s'aider; il est le père de ce monstre horrible et sanglant qu'on appelle la guerre.

Quoi de plus opposé à la nature et à ses lois que le nom d'étranger? Ne sommes-nous pas tous frères? et comment le frère seroit-il étranger au frère?

Chaque peuple doit aux autres peuples justice et charité; il doit et respecter leurs droits, et au besoin leur prêter secours, soit pour les défendre si on les attaque, soit pour les reconquérir s'ils en ont été dépouillés. Leurs destinées sont solidaires. Le peuple qui souffre près de soi l'oppression d'un autre peuple

creuse la fosse où s'ensevelira sa propre liberté.

Employez donc tous vos efforts pour unir toujours plus les nations entre elles, pour détruire peu à peu les préjugés qui maintiennent leur séparation. Chacune d'elles, suivant son génie, le lieu, le climat qu'elle habite, a sa fonction particulière, que la Providence lui assigne pour le perfectionnement progressif de l'humanité. Loin de lui créer des entraves, toutes la doivent seconder, car elle travaille pour toutes en travaillant pour soi. Aucune ne saurait se suffire; elles subsistent et se développent par l'assistance qu'elles se prêtent mutuellement. Il n'est pas vrai, comme le répètent ceux qui les trompent pour les asservir, qu'elles aient des intérêts opposés : ils ne le sont qu'accidentellement, par une suite du désordre apporté dans leurs relations naturel-

les. Rétablissez ces relations, le bien de l'une est le bien de l'autre, comme, en une famille ordonnée ainsi qu'elle doit l'être, le bien d'un de ses membres est le bien de tous, sa prospérité leur prospérité.

Lorsque les pluies viennent à tomber dans le pays où le Nil prend sa source, le fleuve grossit et monte, et couvre de proche en proche la vallée qu'il féconde. Pour que ses fertiles eaux arrivent aux terres les plus éloignées, ne faut-il pas qu'il arrose d'abord celles qui touchent ses rives?

L'égoïsme subsistera toujours sous une forme ou une autre forme; le progrès, arrêté dans toutes ses voies, ne pourra pas même être conçu, faute d'un but final, tant qu'au-dessus de tous les intérêts et de personnes et de nations on

n'aura point placé les sacrés intérêts de l'humanité entière. Notre amour, comme notre dévouement, aveugle, caduc, imparfait, s'égare et défaille à chaque instant si le genre humain n'en est le terme. Individus, familles, peuples, qu'est-ce sinon des parties d'un tout, hors duquel elles n'ont aucune raison d'être? Unité dernière et complète, en laquelle se coordonnent tous les rapports, se concentrent tous les droits, s'harmonisent tous les devoirs, il est l'homme même dans la plénitude de son être impérissable.

XIV

L'ensemble des devoirs d'où découle la vie, et des vérités qui sont le fondement éternel de ces devoirs, forme ce qu'on appelle la religion, lien non-seule-

ment des hommes entre eux, mais de toutes les créatures entre elles.

Ainsi, nier la religion c'est nier le devoir; et, puisqu'il existe de vrais devoirs, il existe une vraie religion; et, puisque les devoirs sont par leur essence invariables et universels, la religion aussi est par son essence invariable et universelle.

Pour remplir les devoirs il faut y croire, et par conséquent croire aux vérités sur lesquelles ils reposent. La religion implique donc la foi comme sa base première, comme l'indispensable condition de la vie morale, condition elle-même de l'existence de la société et du genre humain.

Aussi le genre humain croit-il, en vertu de la nature même, primitivement, nécessairement.

Il croit en une Cause suprême, créatrice, infinie; et le nom de Dieu, le nom trois fois saint du Père de l'univers se retrouve en toute langue humaine.

Il croit à une Providence bienfaisante qui dirige toutes choses, selon les lois de l'éternelle sagesse et de l'amour éternel, à une fin digne du Créateur.

Il croit que cette Providence veille spécialement sur l'homme, l'éclaire, l'instruit, et le guide dans la voie qu'il doit suivre pour accomplir ses grandes et sublimes destinées.

Il croit à l'essentielle distinction du bien et du mal, à la liberté dont jouit l'homme de choisir entre l'un et l'autre, et, suivant le choix qu'il aura fait, à la récompense ou au châtiment inévitable de ses œuvres.

Il croit enfin que, par-delà cette courte et laborieuse existence terrestre, une autre existence plus parfaite s'ouvre devant l'homme, et se prolonge à l'infini dans les profondeurs de l'éternelle durée.

Croyez ce que croit le genre humain.

Sans ces croyances, que seroit le devoir? comment le concevroit-on? Le devoir, n'est-ce pas ce qui unit? et qu'est-ce que l'union, si ce n'est la commune tendance vers un centre commun? et ce centre commun de tous les êtres, qu'est-ce sinon l'Être infini rigoureusement un, de qui tout sort, à qui tout revient, qui produit, conserve et vivifie tout? qu'est-ce sinon Dieu?

Malheur donc, malheur à l'athée! Dans sa faim, dans sa soif, il appelle l'aliment, le lait qui nourrit toutes les créatures, et,

au milieu du vide ténébreux où il s'est plongé, il ne saisit et ne presse que la sèche mamelle de la mort.

Tendre vers Dieu, c'est aspirer à s'unir à lui, et en lui à tous les êtres qui tendent également vers lui; c'est aspirer au souverain bien, à la souveraine perfection, et travailler dès-lors à se perfectionner sans cesse.

Tel est aussi le fondement de la doctrine du Christ : « Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait. »

Qu'est-ce à dire? L'homme peut-il donc atteindre à l'infinie perfection de Dieu? Non, mais il doit s'en rapprocher toujours et toujours plus, autant qu'il est en sa puissance. Et ainsi ses efforts ont un but, et il connoît ce but, et sa vie, comme la vie du genre humain, n'est,

selon la loi qui doit en régler l'emploi, en diriger le développement, qu'une perpétuelle ascension vers le principe permanent de toute vie, une croissance perpétuelle en Dieu.

Nulle union possible sans l'amour ; car l'amour est l'énergie même qui accomplit l'union. Vous aimerez donc le Seigneur votre Dieu de tout votre esprit, de toute votre âme et de toutes vos forces. Voilà le premier et le plus grand commandement.

Le second en dérive et lui est semblable : Vous aimerez votre prochain comme vous-même.

Qui n'aime pas Dieu par-dessus toutes choses n'aime que soi, car il n'a plus, ne peut plus avoir d'autre but, d'autre terme que soi.

Qui n'aime pas le prochain comme soi-même n'aime pas Dieu et ne sauroit l'aimer, car en Dieu tout se fond par l'amour dans la parfaite unité de son être.

Or, aimer Dieu c'est le désirer; et la prière est le désir de l'âme, le mouvement qui la porte vers l'objet qu'elle aime, qu'elle aspire à posséder, qu'elle appelle à soi. Ainsi la prière, expression de l'amour, en est inséparable.

Aimer Dieu, c'est encore se donner à lui, se plonger en lui, s'oublier, en un certain sens, se détacher de soi-même, pour n'être plus qu'un avec lui; c'est vouloir ce qu'il veut et uniquement ce qu'il veut, par l'entier sacrifice de sa propre volonté en ce qui ne seroit pas conforme à la sienne; et ce sacrifice de nous-même, cet acte par lequel, reconnoissant et sa sagesse, et sa justice, et sa bonté su-

prême, nous protestons intérieurement que nous ne sommes rien et qu'il est tout, forme l'essence du culte que lui doivent ses créatures intelligentes, l'adoration en esprit et en vérité.

Et l'amour du prochain, n'est-ce pas aussi le dévouement, le sacrifice? sacrifice volontaire plein d'ineffables joies; car on vit par l'amour en celui qu'on aime, et cette transfusion de vie, qui rend toutes les souffrances communes et tous les biens communs, dilate incessamment notre être, et tend ainsi à faire de tous les hommes comme un seul homme, divinisé, en quelque manière, par son union toujours croissante, toujours plus intime avec Dieu.

Et pour que cette union s'accomplisse, Dieu lui-même aide l'homme et se prodigue à lui, par une continuelle effusion

de sa puissance, de sa lumière et de son amour, qui deviennent l'amour, la lumière, la puissance de l'homme; car il ne peut rien sans Dieu.

Ne confondez point la religion, essentiellement une et invariable, avec les diverses formes extérieures qu'elle revêt. Celles-ci, imparfaites, infirmes, vieillissent et passent; œuvre de l'homme, elles meurent comme lui. Le temps use l'enveloppe du principe divin, mais il n'use point le principe divin. Quand le corps dans lequel il s'étoit incarné se dissout et tombe en poussière, il s'en forme lui-même un nouveau plus parfait, dont le précédent contenoit le germe.

Vous êtes nés chrétiens, bénissez-en Dieu. Ou il n'est point de vraie religion, de lien qui unisse les hommes entre eux et avec l'Auteur éternel des choses, ou le

christianisme, religion de l'amour, de la fraternité, de l'égalité, d'où dérive le devoir comme le droit, est la vraie religion. Comparez aux autres nations les nations chrétiennes, et voyez ce que lui doit l'humanité : la progressive abolition de l'esclavage et du servage, le développement du sens moral et l'influence de ce développement sur les mœurs et les lois de plus en plus empreintes d'un esprit de douceur et d'équité inconnu auparavant; les merveilleuses conquêtes de l'homme sur la nature, fruit de la science et des applications de la science; l'accroissement du bien-être public et individuel; en un mot, l'ensemble des biens qui élèvent notre civilisation si fort audessus de la civilisation antique et de celle des peuples que l'Évangile n'a point encore éclairés.

A ces biens innombrables se sont sans

doute mêlés beaucoup de maux; mais les biens viennent du christianisme, ils en découlent directement; et les maux viennent de ceux qui ont faussé la doctrine du Maître ou violé ses préceptes saints; ils viennent de l'inévitable imperfection des formes externes, soumises à l'action des hommes et aux nécessités des temps; de ce que les premiers, rattachant leurs intérêts terrestres à ces formes variables dépendantes d'eux à divers égards, ils les ont peu à peu identifiées au fond même du christianisme, subordonnant au corps, qui change et périt, l'âme immuable et impérissable.

Je vous le dis, ce désordre ne sauroit désormais durer, il touche à sa fin; et le christianisme, enseveli sous l'enveloppe matérielle qui le recouvre comme un suaire, reparoîtra dans la splendeur de sa vie perpétuellement jeune.

Séparé de l'œuvre mortelle avec laquelle on l'a confondu, il est la loi première et dernière de l'humanité; car au-delà de Dieu il n'est rien qu'on puisse proposer pour terme à l'homme; car nulle autre voie pour aller à Dieu, nul autre moyen de s'unir à lui que l'amour; car ce grand commandement de l'amour ne sera jamais épuisé ni sur la terre, où il doit former de tous les individus, de toutes les familles, de tous les peuples une seule unité, celle du genre humain; ni au ciel, où doit s'accomplir par lui l'union de plus en plus parfaite des créatures et du Créateur.

Et ainsi ce que disoit le Christ est vrai encore, le sera toujours : « Venez à moi, « vous tous qui portez avec douleur le « poids du travail, et je vous ranimerai. »

Et un jour tous viendront à lui, et ce jour n'est pas loin; déjà il tressaille dans le sein de l'avenir. Maintenant nous marchons comme à la lueur d'un foible crépuscule : au radieux lever de l'astre, le monde, inondé de sa lumière et sentant renaître en soi, avec l'espérance, et la foi et l'amour, le saluera de ses chants d'allégresse.

XV

Ne l'oubliez jamais, nulle société, nulle vie sans le devoir; et la religion n'est dans ses préceptes que le devoir même, et dans ses doctrines que l'en-

semble des vérités qui forment la base immuable, éternelle du devoir.

Celui qui se déclare sans religion se déclare donc en dehors du devoir, en dehors des sentiments, des croyances unanimes, de l'universel instinct; il nie l'intelligence et la conscience humaine, sa nature et les lois de sa nature; il nie la société, il se nie lui-même; car sans la société comment subsisteroit-il? que seroit-il?

Si chaque homme ne devoit rien aux autres hommes, les autres non plus ne lui devroient rien. Perpétuellement, radicalement en guerre avec eux, comme avec tous les êtres, il offriroit au sein de l'univers l'effrayant assemblage d'une convoitise illimitée et d'une impuissance infinie.

Y a-t-il une misère égale à cette misère?

Le premier fruit du devoir, de l'exactitude à le remplir, est au contraire l'actuelle jouissance d'un bien au-dessus de tous les biens, le calme intérieur et la paix et le doux contentement, et cette joie pure qui console l'âme des traverses de la vie, et la transporte et la dilate comme en un monde meilleur.

La vertu est d'abord sa propre récompense, et le vice engendre la punition qui le suit infailliblement. De combien de soucis, d'inquiétudes, de maux de toutes sortes n'est-il pas la source! Vîtes-vous jamais le méchant heureux? La richesse, le pouvoir peuvent être son partage; mais ni le pouvoir ni la richesse ne sont le bonheur; et si vous saviez quelles plaies hideuses recouvrent d'ordinaire les

vêtements d'or et de soie, si elles vous étoient soudain dévoilées, vous reculeriez d'épouvante.

Gardez-vous de juger sur les dehors. Certaines plantes vénéneuses croissent dans la pourriture; souvent elles brillent des plus vives couleurs : ouvrez-les, qu'y a-t-il au dedans? une poudre infecte et noire.

Dans la société mauvaise et anti-chrétienne où vous vivez, il ne suffit pas toujours de régler ses actions sur la loi morale pour prospérer. L'obéissance à cette divine loi ne laisse pas néanmoins de porter son fruit immédiat. Jetez les yeux près de vous : regardez cette famille dont tous les membres, fidèles au devoir, ne s'en écartent en aucune chose; où le produit du travail commun, consacré à pourvoir aux communs besoins, n'est jamais

dissipé en de honteux plaisirs ; où le père ne donne que de bons exemples ; où la femme, occupée des soins domestiques, dévouée avec tendresse à son mari, à ses enfants, est pour eux l'objet d'une tendresse et d'un dévouement semblables : cette famille, sans doute, n'est point à l'abri de la pauvreté. Qui cependant ne préféreroit son sort à celui d'une famille plus favorisée de la fortune, mais en proie au désordre et à l'inconduite ; où les querelles intestines, la jalousie, la haine naissent chaque jour, à chaque heure, de la violation des devoirs mutuels? On respecte celle-là, on se sent attiré vers elle par un sentiment affectueux et doux ; on méprise celle-ci, et on la fuit comme on fuiroit un reptile immonde.

Oh! qui seroit une seule fois descendu au fond du cœur de l'homme de bien,

de l'homme qu'anime l'amour de Dieu et l'amour de ses frères, il y découvriroit de secrètes joies si vives, si pures qu'il prendroit à dégoût toutes les autres joies.

Ainsi le premier effet du devoir est de diminuer les maux de la vie, d'en adoucir l'amertume, et d'y mêler tout un ordre ineffable de jouissances inconnues à ceux que les passions mauvaises dominent ou que l'égoïsme concentre en eux-mêmes. N'y eût-il que ce prix attaché à son accomplissement, ne seroit-il pas assez grand déjà ?

Mais le devoir, rempli fidèlement, produit encore un autre effet par le merveilleux enchaînement des lois qui constituent l'ordre : il réalise le droit. Peuple, c'est par lui, uniquement par lui que tu parviendras à recouvrer ceux dont l'in-

justice t'a dépouillé. Qui de vous pourroit lutter seul contre la puissance des oppresseurs? Ils le briseroient comme un vase d'argile. Pour les vaincre il est nécessaire que vous soyez unis; et quelle union possible si l'amour n'en est le lien, si, pleinement soumis à la loi du devoir, chacun de vous, respirant et vivant en ses frères, n'est prêt à se dévouer, à mourir pour eux?

Vous avez d'abord à reconquérir votre dignité d'homme, le libre exercice de votre inaliénable souveraineté. Or, pour cela que faut-il? Une volonté commune et un effort commun, c'est-à-dire la conscience du droit d'autrui comme de son droit propre, la fusion parfaite des intérêts en un seul intérêt. Autrement ce ne seroit pas le droit, ce seroit un privilége qu'on réclameroit, et l'on auroit dès-lors contre soi et ceux qui repoussent le pri-

vilége et ceux qui déjà jouissent du privilége.

Si donc vous n'aimez vos frères comme vous-même, nulle espérance d'affranchissement ; résignez-vous à servir toujours : vous n'avez à attendre que cela.

Que si chacun de vous, au contraire, aime son frère comme soi-même, il ne souffrira point qu'on l'opprime, il lui prêtera en toute circonstance aide et secours contre la force inique, et de l'universelle charité sortira une résistance universelle à l'oppression.

Lorsqu'on n'attaque que l'injustice, on triomphe tôt ou tard. Afin de triompher certainement, ne veuillez donc rien que de juste. Respectez le droit de ceux même qui ont foulé le vôtre aux pieds. Que la sûreté, la liberté, la propriété de

tous sans exception vous soient sacrées; car le devoir s'étend à tous également. Si une fois vous violiez le devoir, où s'arrêteroit cette violation ? Ce n'est point avec le désordre qu'on remédie au désordre. De quoi vous accusent vos ennemis? de vouloir uniquement substituer votre domination à leur domination, pour en abuser comme ils en abusent; de nourrir des pensées de vengeance, des projets de tyrannie; et de là, dans les esprits, une crainte vague dont ils profitent avec adresse pour prolonger votre asservissement.

Dissipez ces fantômes sinistres évoqués par de détestables imposteurs afin d'intimider les hommes simples et bons, et les détourner des voies de l'avenir. Proclamez le devoir en même temps que le droit; ne les séparez point en vous-mêmes; qu'ils soient à jamais unis dans

votre conscience et dans vos œuvres. Alors s'évanouira le plus grand obstacle à ce que vous désirez et devez désirer.

Vous avez aussi à vous créer dans l'ordre matériel une existence moins précaire, moins dure; à combattre la faim, à faire en sorte d'assurer à vos femmes et à vos enfants le nécessaire, qui ne manque, parmi toutes les créatures, qu'à l'homme seul. Or, pourquoi vous manque-t-il? Parce que d'autres absorbent le fruit de votre labeur et s'en engraissent. Et d'où vient ce mal? De ce que chacun de vous, privé dans son isolement des moyens d'établir et de soutenir une concurrence réelle entre le capital et le travail, est livré sans défense à l'avidité de ceux qui vous exploitent tous. Comment sortirez-vous de cette funeste dépendance? En vous unissant, en vous

associant. Ce qu'un ne peut pas, dix le peuvent, et mille encore mieux.

Le castor solitaire vit à grande peine dans le premier trou qu'il rencontre sur la rive du fleuve : associé à d'autres castors, il bâtit en travers du courant de vastes et commodes demeures où ils vivent tous dans l'abondance.

Mais aucune association n'est possible, aucune ne sauroit prospérer si elle n'a pour base la confiance mutuelle, la probité, la conduite morale de ses membres, ainsi qu'une sage économie. L'injustice et la mauvaise foi, la paresse et l'intempérance la dissoudroient immédiatement. Au lieu de produire l'unité d'action, elle deviendroit une cause permanente de discordes et d'inimitiés. La pratique rigoureuse du devoir est donc une condition indispensable de l'association. Bien

plus : le devoir en est le principe générateur, elle naît de lui spontanément ; car, en réalité, qu'est-elle sinon la fraternité même organisée pour atteindre plus sûrement et plus pleinement son but ? Celui qui, n'aimant que soi, ne songe non plus qu'à soi, avec qui s'associeroit-il ? Et comment concevoir que ce qui sépare puisse unir jamais ? Les mots mêmes sont contradictoires.

Vous direz : Il est vrai, l'association seroit un puissant remède à nos maux ; mais ceux qui profitent de nos maux en souffriront-ils le remède ? Ils jetteront leurs lois entre chacun de nous et ses frères, et tous nos efforts pour nous rapprocher seront vains, et les violences qu'ils provoqueront infailliblement contre nous aggraveront encore notre misère.

Et moi je vous dis : Veuillez seulement, et les lois iniques disparoîtront soudain, et la violence des oppresseurs se brisera contre votre fermeté inflexible et juste. Rien ne résiste à l'union du droit et du devoir.

Souvenez-vous des castors. Vous êtes dispersés sur les bords du fleuve : assemblez-vous, entendez-vous, et vous aurez bientôt opposé une digue inébranlable à ses eaux rapides et profondes.

XVI

Vous connoissez maintenant les vraies lois de l'humanité, les lois d'où dépend son progrès, et par conséquent l'amélioration présente et future de votre sort, du sort du peuple; car, encore une fois,

le peuple, que ses maîtres, dans leur orgueil, comptent pour si peu, qu'ils regardent avec tant de dédain, qui n'est à leurs yeux qu'un instrument de leurs convoitises insatiables, un champ qu'on exploite, un animal qu'on selle et qu'on bride pour monter dessus, le peuple c'est le genre humain.

Si vous savez défendre vos droits, si vous accomplissez vos devoirs, cet effrayant désordre cessera. Le genre humain, relevé de sa longue déchéance, ne sera plus la propriété de quelques durs dominateurs, ni la terre leur héritage exclusif. Tous auront part aux biens destinés à tous par la Providence. Les sueurs, la fatigue, la faim, les larmes et les souffrances et les angoisses des uns ne nourriront plus l'opulence des autres, et leur luxe effréné, et leurs passions, et leurs jouissances monstrueuses.

Toutefois, ne vous abusez ni sur le temps ni sur les choses. Gardez-vous de rêver l'impossible, ce qui ne peut être, ce qui ne sera jamais. Loin de remédier aux maux qui surabondent en ce monde, vous ne feriez que les rendre et plus nombreux et plus pesants.

L'égalité parfaite, absolue, non des droits (celle-ci constitue l'ordre même), mais des positions et des avantages annexés à chaque position, n'est point dans les lois de la nature, qui a distribué inégalement ses dons entre les hommes, les forces du corps et celles de l'esprit. Sans cela, que seroit la société? Comment subsisteroit-elle, comment se développeroit-elle, si la diversité des génies et des aptitudes ne produisoit comme une série de destinations correspondantes aux fonctions qu'elle implique, depuis les plus humbles jusqu'aux plus élevés? Ceux-ci

labourent les champs, ceux-là cultivent la science, et tous contribuent à leur manière au bien commun.

Le mouvement même de la vie sociale oppose un obstacle invincible à l'égalité des fortunes : établie le matin, le soir elle n'existeroit plus; l'industrie plus ou moins intelligente, plus ou moins active, la bonne ou mauvaise économie l'auroient déjà détruite. Et l'on ne doit pas s'en plaindre; car ce continuel effort de chacun, cet instinctif emploi de ses facultés pour augmenter son propre bien-être est une des conditions du bien-être général.

Ne pensez pas non plus que votre état si misérable puisse complétement changer tout d'un coup. Ce changement total et subit est, quoi que vous fassiez, impossible. Il impliqueroit une violence telle

qu'au lieu de réformer la société, il briseroit les ressorts de la société.

Lorsque vous aurez réussi à donner pour fondement à l'organisation politique l'égalité chrétienne des droits, la régénération voulue de vous, et que Dieu vous commande de vouloir, s'accomplira de soi-même dans ses trois branches inséparables, l'ordre matériel, l'ordre intellectuel et l'ordre moral.

D'où vient le mal dans l'ordre matériel? Est-ce de l'aisance des uns? Non, mais du dénuement des autres; de ce que, en vertu des lois faites par le riche pour l'exclusif intérêt du riche, il profite presque seul du travail du pauvre, de plus en plus stérile pour lui. De quoi donc s'agit-il? D'assurer au travail ce qui lui appartient équitablement dans les produits du travail même; il s'agit, non

de dépouiller celui qui possède déjà, mais de créer une propriété à celui qui maintenant est privé de toute propriété.

Or, comment y parviendra-t-on ? Par deux moyens : l'abolition des lois de privilége et de monopole ; la diffusion des capitaux que le crédit multiplie, ou des instruments de travail rendus accessibles à tous.

L'effet de ces deux moyens, combinés avec la puissance incalculable de l'association, seroit de rétablir peu à peu le cours naturel de la richesse, artificiellement concentrée en quelques mains ; d'en procurer une distribution plus égale, plus juste, et de l'accroître indéfiniment.

Rien de ce qui doit durer ne se fait qu'à l'aide du temps, par la lente mais

sûre influence de l'énergie organisatrice. Lorsqu'une prairie jaunit et se dessèche parce qu'on a détourné le ruisseau qui l'arrosoit, il faut, pour qu'elle reverdisse, y conduire de nouvelles eaux, qui, répandues sur sa surface, pénétreront au pied de chaque brin d'herbe et ranimeront sa vie languissante.

Le travail affranchi, maître de soi, seroit maître du monde; car le travail, c'est l'action même de l'humanité accomplissant l'œuvre dont l'a chargée le Créateur.

Hommes de travail, prenez donc courage; ne vous manquez point à vous-mêmes, et Dieu ne vous manquera point. Chacun de vos efforts produira son fruit, amènera dans votre sort une amélioration d'où successivement en sortiront d'autres plus grandes, et de celles-ci

d'autres encore, jusqu'au jour où la terre, pleinement renouvelée, sera comme un champ dont une même famille recueille et partage en paix la moisson.

A mesure que, votre aisance augmentant, vous serez moins absorbés dans les besoins du corps, des besoins d'une autre nature s'éveilleront en vous, et réclameront à leur tour l'aliment propre à les satisfaire. Vous voudrez savoir, et vous le pourrez parce que ni les secours ni le loisir nécessaires pour cultiver l'esprit, acquérir la science, ne vous manqueront plus. Tous puiseront à la source ouverte à tous, l'instruction, qui rendra leur travail plus fécond, et progressivement les introduira dans une sphère supérieure d'existence.

Les occupations relatives aux pures nécessités physiques rabaissent l'homme

au rang de l'animal, exclusivement concentré en elles. Or, dans votre situation présente, sur sept jours il en est six uniquement consacrés au corps; à peine le septième vous est-il laissé pour vivre de la vie spirituelle, de la véritable vie de l'homme. Peu à peu, au lieu d'un seul jour vous en aurez deux, vous en aurez trois, et toujours davantage; car la tendance directe du progrès est de spiritualiser de plus en plus l'homme et de substituer à sa force, dans tous les labeurs matériels, les forces brutes de la nature, soumise à l'empire de son intelligente volonté.

Alors de secrètes puissances, actuellement endormies en vous, y développeront comme un nouvel être sans cesse agrandi par la connoissance qui se dilatera sans cesse, et avec elle le sentiment de l'art et ses délicates jouissances, et les joies in-

times, inépuisables que produit la contemplation du vrai et du beau.

A ces deux ordres de perfectionnement matériel et intellectuel s'en joindra un troisième, sans lequel les premiers ne s'effectueroient jamais ; car nul perfectionnement qui n'ait sa racine dans le perfectionnement moral ; et tous ils s'enchaînent l'un à l'autre et se secondent mutuellement.

Le devoir, devenu plus facile par la diminution des souffrances qui excitent à l'enfreindre, sera chaque jour plus rarement violé. Presque tous les crimes que la loi punit naissent de la faim : ils disparoîtront lorsque les hommes qu'elle obsède maintenant seront à l'abri de ses suggestions fatales.

Des saintes maximes d'égalité, de li-

berté, de fraternité, immuablement établies, émanera l'organisation sociale. Les intérêts privés peu à peu se fondront en un seul intérêt, celui de tous, parce que, soustraits à l'influence du froid et stérile égoïsme, tous comprendront, tous sentiront qu'il n'y a de vie que dans l'amour, d'apaisement de l'âme que dans le dévouement qu'il inspire. Semblable à la colombe qui repose sur son nid, il pénétrera de sa douce chaleur le germe divin caché au fond de la nature humaine, et l'on verra éclore comme un monde nouveau.

Dans ce monde, illuminé de la splendeur du souverain Être, le lien sacré qui opère l'union des créatures et de leur Auteur apparoîtra aux hommes tel qu'il est; et la Religion, dépouillée des vêtements vieillis qui la recouvrent, du corps infirme usé par les ans où elle gît comme

en un tombeau, se remontrera dans sa pureté et sa sainteté éternelle. L'Évangile du Christ, scellé pour un temps, sera ouvert devant les nations, et toutes elles viendront y lire la Loi, y puiser la vie.

A présent, abaissées vers la terre, perdues dans les ténèbres et le vide de ce qui passe, les âmes aspirent à la lumière, au bien immuable, infini; elles ont soif de Dieu. Sitôt qu'elles auront retrouvé leur voie, elles s'élanceront vers lui d'un impétueux mouvement, ainsi qu'en un désert brûlé par les feux du midi, des voyageurs se hâtent vers la fontaine longtemps désirée qui les abreuvera de ses eaux limpides.

La société, conçue selon sa vraie nature, cessera d'être une lutte organisée entre les intérêts divers. L'inflexible Justice y protégera également tous les droits.

A quel titre le fort dépouilleroit-il le foible des siens, lui en interdiroit-il l'exercice? Qu'est-ce que Dieu a donné à l'un qu'il n'ait aussi donné à l'autre? Le commun Père a-t-il réprouvé quelques-uns de ses enfants? Vous qui réclamez la jouissance exclusive de ses dons, montrez le testament qui déshérite vos frères.

L'œil constamment ouvert sur les maux pour les soulager, la charité modifiera profondément les lois. Elles tendront de plus en plus à compenser, par une sollicitude, une assistance spéciale, les désavantages qui résultent inévitablement pour plusieurs soit des inégalités naturelles, soit de certaines circonstances fortuites de naissance ou de position.

Le Fils de l'homme disoit : « Les re-
« nards ont leur tanière, les oiseaux du
« ciel ont leur nid; mais le Fils de l'homme

» n'a pas une pierre pour y reposer sa » tête. »

On ne punira plus les infortunés qui portent le poids des mêmes destinées que le Fils de l'homme; on ne leur imputera plus le crime de ceux qui les délaissent.

La législation même, instituée pour la répression des vrais délits, changera de caractère. Un esprit de miséricorde et de douce compassion y remplacera l'esprit de vengeance, l'idée fausse et sanglante d'expiation. On verra dans le criminel un frère égaré qu'on doit plaindre, éclairer, ramener; un malade que l'on doit s'efforcer de guérir s'il est guérissable, empêcher de nuire aux autres et à soi-même s'il ne l'est pas. L'amélioration du coupable sera le but de la punition. Comment sa souffrance pourroit-elle être une réparation pour la société?

La vie n'appartient qu'à Dieu, et c'est pourquoi il est écrit : « Vous ne tuerez « point. » Quand la loi tue, elle n'inflige pas un châtiment, elle commet un meurtre.

Appelez-vous justice l'acte qui rend infâme celui qui l'accomplit, l'acte qui ravit à un être humain tous ses droits ensemble, et non-seulement ses droits, mais la faculté même de posséder jamais aucun droit? Lorsque de cet être animé vous avez fait une poignée de cendre, cette cendre, emportée par les vents, sera-t-elle sur la terre où elle tombe une semence de bien, un germe de vertu?

Qu'importe, au reste? L'amour domine la justice même, et le propre de l'amour est de se dévouer à celui qu'on aime, de se sacrifier à lui volontairement. Le frère ne dit point à son frère : Donne-

moi ta vie ; il lui donne la sienne. La peine de mort fut abrogée, il y a dix-huit siècles, sur la croix du Christ.

Le devoir qui unit les individus et les familles unira également les peuples. Les maximes impies qui les divisent, qui fondent leurs relations sur des principes étrangers et souvent contraires à ceux de la morale, les barbares maximes qui les supposent naturellement ennemis les uns des autres, seront rejetées avec horreur.

Déjà ils commencent à comprendre que loin d'être opposés, comme le disent ceux qui les trompent pour les diviser et les divisent pour les maîtriser plus sûrement, leurs intérêts sont identiques ; déjà un vif instinct les porte à se rapprocher, à se reconnoître pour frères. Bientôt ils s'appuieront, s'aideront mutuellement. Ce qui les séparoit chancelle

et croule ; les distances même s'effacent. On entrevoit dans le lointain des âges l'époque heureuse où le monde ne formera qu'une même cité régie par la même loi, la loi de justice et de charité, d'égalité et de fraternité, religion future de la race humaine tout entière, qui saluera dans le Christ son législateur suprême et dernier.

Les maux sans nombre qui dérivent des vices des gouvernements diminueront à mesure qu'au principe de domination, sur lequel ils reposent, la raison publique, surmontant l'opiniâtre résistance des préjugés et des intérêts, substituera celui de l'association libre, immédiate conséquence de la souveraineté du peuple, la seule réelle, la seule qui ait un fondement solide, inébranlable dans le droit.

Ce changement, certain tôt ou tard, suffira pour anéantir les causes générales de guerre. Qu'est-ce qui pourroit troubler profondément la paix lorsqu'il n'y aura plus ni guerres de conquête, ni guerres de succession, ni guerres commerciales?

Or les guerres de conquête, funestes aux vainqueurs comme aux vaincus, ont constamment pour cause l'ambition d'un chef insatiable de pouvoir et de richesses. Que le chef, quel qu'il soit, au lieu de commander obéisse au peuple, dont il n'est et ne peut être légitimement que le simple mandataire : les guerres de conquête, et les désastres et les calamités qu'elles traînent après elles, cessent à l'instant même de désoler l'humanité; car le peuple qui attaqueroit la liberté d'un autre peuple, ses droits, son existence, renonceroit à sa propre liberté, à

ses propres droits, et se condamneroit lui-même à mort.

Les guerres de succession d'où viennent-elles? que sont-elles? Une conséquence du droit monstrueux qui fait d'un pays, d'un peuple la propriété d'une famille, sa possession héréditaire. Ces guerres disparoissent donc avec le droit qui les engendre.

Des entraves apportées aux communications des peuples entre eux, à l'expansion de l'industrie et aux lois naturelles qui tendent à établir partout l'équilibre entre la production et les besoins, non d'une nation, mais de toutes les nations, de ces entraves arbitraires, dont le fisc profite seul aux dépens de la prospérité publique, naissent les guerres commerciales, si fréquentes dans les temps modernes. Elles n'auront plus de cause pos-

sible quand la parfaite liberté de commerce aura couronné les autres libertés.

Délivrées du fléau de la guerre, à laquelle succédera d'abord une concurrence transitoire, les nations comprendront l'intérêt qu'elles ont toutes à coordonner leurs efforts, à organiser leurs travaux, afin de tirer de l'héritage commun, du patrimoine universel tout ce qu'il peut fournir pour satisfaire les besoins des hommes, pour multiplier leurs jouissances; et de cet ensemble de travaux dirigés à la même fin sortira une masse incalculable d'utiles productions, que la science, en se développant, augmentera sans cesse, tandis que le développement moral en déterminera une plus équitable distribution.

Ainsi peu à peu croîtra le bien-être de

chacun, étroitement lié au bien-être de tous; ainsi, de proche en proche, le mal ira s'affoiblissant, par une suite naturelle du progrès général. Sans doute il ne sera jamais ici-bas détruit entièrement; sans doute il y aura toujours des souffrances sur la terre. Et c'est, ne l'oubliez jamais, que tout ne finit pas sur la terre; que la vie présente, pour le genre humain comme pour l'individu, chargés d'accomplir une œuvre laborieuse mais grande et sainte, n'est qu'une préparation nécessaire à une existence plus parfaite.

Peuple, garde-toi d'incarner tes sublimes espérances dans la boue que tu foules aux pieds. Durant ce court passage tu n'es entouré que de fantômes, d'ombres vaines : les réalités te sont invisibles, l'œil de chair ne peut les saisir; mais Dieu, qui en a donné l'invincible dé-

sir à l'homme, en a mis aussi dans son cœur l'infaillible pressentiment.

Lève les yeux : ici est le travail, la tâche à remplir; ailleurs est le repos, la vraie joie, la récompense certaine du devoir accompli jusqu'au bout.

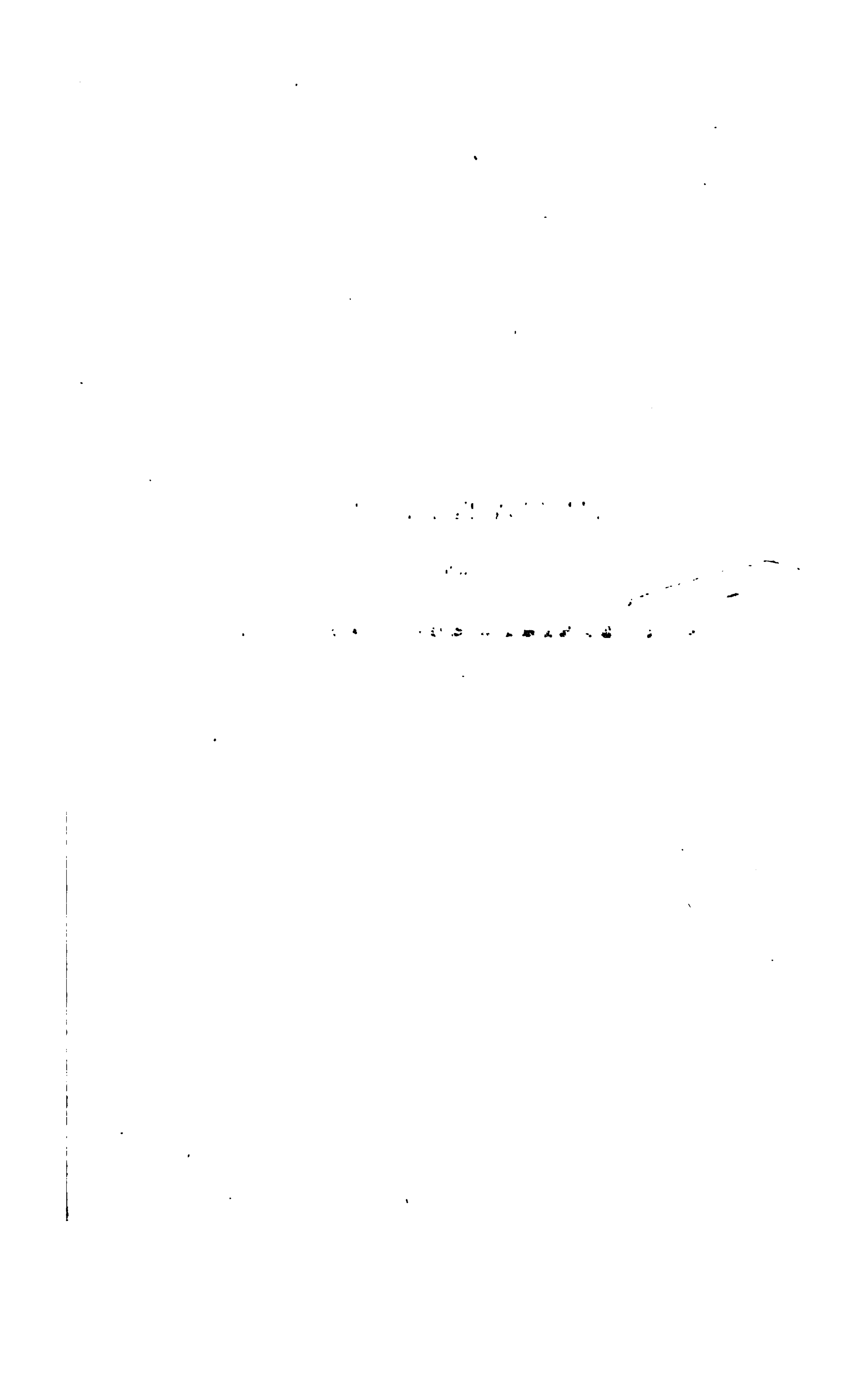
Lorsqu'après les fatigues de la journée le laboureur voit le soir venir, il rentre en paix dans sa chaumière, songeant à la moisson cachée dans les guérêts, que les nuées humecteront de leurs tièdes ondées, que le soleil mûrira; car il sait que la nuit ne sera point éternelle.

FIN.

RELATION HISTORIQUE

DES ÉVÉNEMENTS

DU 30 OCTOBRE 1836.



RELATION HISTORIQUE

DES ÉVÉNEMENTS DU 30 OCTOBRE 1836.

LE PRINCE

NAPOLÉON A STRASBOURG,

par M. Armand Laity,

EX-LIEUTENANT D'ARTILLERIE, ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

Tout parti obligé d'agir dans l'ombre est réduit à des démarches qu'on appelle intrigues lorsqu'elles ne sont pas heureuses.

(THIERS, *Hist. de la Rév.*, tom. II, p. 119, 4e Ed.)

A Waterloo Napoléon calculait pour lui quatre-vingt-dix chances sur cent, mais avec les dix était la fatalité!

(E. ROCH, *Insurrect. de Strasb.*)

PARIS,

IMPRIMERIE DE LB. THOMASSIN ET COMPAGNIE,

RUE SAINT-SAUVEUR, 30.

—

1838.

RELATION HISTORIQUE

DES ÉVÉNEMENTS

du 30 Octobre 1836.

Vingt ans d'exil pesaient sur la famille de l'empereur; depuis le désastre de Waterloo, la France n'avait plus entendu prononcer le nom de Bonaparte que pour apprendre des nouvelles de deuil, lorsque l'entreprise de Strasbourg vint rappeler à la vie un parti qui semblait mort, et réveiller les secrètes sympathies du peuple.

L'entreprise du prince Napoléon (1) a été mal jugée, et dans les motifs qui l'ont amenée,

(1) Le prince Charles-Louis Napoléon, fils de Louis Napoléon, roi de Hollande, et de la reine Hortense, naquit à Paris le 20 avril 1808; il eut pour parrain l'empereur, et pour marraine l'impératrice Marie-Louise. Ce n'est qu'en 1831, en devenant fils unique par la mort de son frère aîné, qui avait été grand-duc de Berg, qu'il prit le nom de Napoléon-Louis, en vertu d'un pacte de famille par lequel l'empereur avait décidé que l'aîné de la famille impériale s'appellerait toujours Napoléon. C'est ainsi que le grand-duc de Berg, dont le nom primitif était Louis-Na-

et dans ses moyens d'exécution, et dans ses résultats.

Le prince devait survivre à ses rêves de gloire, et l'acte violent qui vint le soustraire à la justice le livra sans défense aux attaques des partis toujours prêts à se ruer sur les tentatives hardies que la fortune abandonne. Il a recommencé un nouvel exil, laissant en France ses actes dénaturés, ses intentions calomniées et méconnues. Dans les premiers moments il était difficile de faire connaître tout ce qui avait rapport à l'insurrection du 30 octobre : on manquait de renseignements exacts; l'auteur de l'insurrection était à deux mille lieues de nous, et sa défaite était trop récente pour pouvoir en parler avec calme (1). Maintenant que les passions sont apaisées, il est de notre

poléon, avait pris le nom de Napoléon-Louis, à la mort de son frère aîné, le prince royal de Hollande, mort à l'âge de cinq ans, à La Haye.

(1) Cependant, peu de temps après le 30 octobre, M. de Persigny, aide-de-camp du prince, avait fait paraître à Londres une brochure qui excita un vif intérêt, et à laquelle nous avons emprunté un grand nombre de renseignements.

Les autres brochures publiées sur le même sujet sont: *Insurrection de Strasbourg, présentée dans ses proportions historiques*, par M. E. Roch; Paris, au bureau de l'*Observateur des Tribunaux; Procès de l'insurrection militaire du 30 octobre 1836, jugé par la cour d'assises du*

devoir de faire connaître la vérité; nous montrerons les choses telles qu'elles se sont passées, et l'on verra que ce n'est qu'après de graves investigations sur l'état de la France, que ce n'est qu'après avoir pesé froidement toutes les chances qui étaient en faveur de son entreprise que le prince en arrêta l'exécution.

Depuis la mort de l'empereur et de son fils, la France n'avait plus qu'un souvenir vague des membres de la famille de Napoléon encore existants. Sa gloire avait été si grande, que tous les hommes de son époque avaient dû s'éclipser devant elle. Quant à ses neveux, l'exil les avait arrachés dès leur plus tendre jeunesse à leurs compatriotes, et la génération nouvelle ne les connaissait pas. Le parti napoléonien n'avait donc plus un homme qui rappelât à lui les sympathies de la nation, et qui fût le représentant de la cause populaire, qui s'était élevée avec la gloire et qui disparut avec les revers de la patrie.

Mais une cause trouve toujours un homme pour la représenter, et la destinée avait permis que, dans la famille de l'empereur, il se trou-

Bas-Rhin; Strasbourg, chez Silbermann; *De la Tentative de Napoléon-Louis*, par M. James Fazy; Genève, 1836; *Biographies du colonel Vaudrey et du général Voirol*, par MM. Germain Sarrut et Saint-Edme. (*Biographie des des Hommes du Jour.*)

vât un héritier de ce grand nom, qui eût les épaules assez larges pour soutenir le poids de vingt ans de malheurs et le fardeau, bien plus lourd encore, d'un avenir qu'il lui fallait conquérir, pied à pied, par son mérite et son courage.

Il est curieux de remarquer que le roi de Rome et le prince Napoléon, dont nous parons aujourd'hui, furent les deux seuls princesi lde la famille qui naquirent sous le règerimpérial; aussi furent-ils les deux seuls qui nl urent à leur naissance les honneurs militairese det les hommages du peuple. Des salves d'artelerie annoncèrent la naissance du prine çNapoléon, sur toute la ligne de la granc armée, dans la vaste étendue de l'Empire et dans le royaume de Hollande.

La France était alors à l'apogée de ses grandeurs et de ses prospérités. Le génie de Napoléon réorganisait l'Europe, et la suprématie de la révolution française dominait toutes les puissances. Pour donner à sa force continentale l'idée de la durée et de la fixité, l'empereur saluait avec bonheur la venue des héritiers mâles de sa fortune politique. C'étaient des continuateurs futurs de ses projets, de sa pensée, de son nom et de son pouvoir, qu'il voyait dans les fils de son frère Louis, que le plébiscite de l'an XII appelait à lui succéder

après le roi Joseph qui n'avait pas d'enfants mâles (1).

Le prince Napoléon, élevé par sa mère dans les sentiments les plus français, sentit, dès son jeune âge, les devoirs que lui imposait le grand nom que le sort lui avait donné. Après la révolution de 1830, il n'avait écouté que ses sentiments de citoyen, et il avait demandé au roi Louis-Philippe de servir comme simple soldat dans les rangs de l'armée française. On lui répondit par un nouvel acte de bannissement. Indigné de se voir fermer la patrie, après une révolution qui avait ramené le drapeau tricolore, et ne voulant pas être inutile à la cause des idées libérales, jeune et sans expérience, il courut combattre dans les rangs des patriotes italiens : c'est dans ces événements qu'il perdit son frère, qui, comme lui, s'y était distingué et par son courage et par son activité. Les vicissitudes humaines ont de tristes enseignements ; mais au moins le prince dut au malheur les avantages d'une éducation libé-

(1) La question qui fut proposée à l'acceptation du peuple était ainsi rédigée : « Le peuple veut L'HÉRÉDITÉ DE LA DIGNITÉ IMPÉRIALE dans la descendance directe, naturelle, légitime et adoptive de NAPOLÉON BONAPARTE, et dans la descendance directe, naturelle et légitime de JOSEPH BONAPARTE et de LOUIS BONAPARTE, ainsi qu'il est réglé par le sénatus-consulte du 28 floréal an XII. »

rale. Loin des courtisans, il put apprendre que la véritable grandeur consiste dans le mérite personnel, et que c'est par l'esprit et le cœur que l'on devient aujourd'hui quelque chose. Après les événements d'Italie, il revint en Suisse et se livra à de graves études, qui ont fait de lui un homme distingué dans les différentes branches des sciences pratiques.

C'était en 1832, Napoléon II vivait encore et était le but de bien des espérances. Le prince Napoléon se chargea de le représenter auprès des nombreux partisans que le fils de l'empereur comptait en France. On sait qu'à cette époque une grande partie de l'armée était prête à recevoir Napoléon II, s'il se présentait à la frontière. Un corps d'armée tout entier, colonels et généraux compris, l'attendait, et, vu l'impossibilité où se trouvait le jeune prince d'y arriver, les chefs étaient prêts à accueillir son cousin, s'il était muni d'une simple lettre de Napoléon II. La mort du duc de Reichstadt fit avorter ce grand projet; mais les vœux et les désirs de la plupart des partisans du roi de Rome se tournèrent alors sur le prince Napoléon. Qui mieux que lui, en effet, pouvait remplacer le fils de l'empereur? Elevé par une mère française, il avait déjà donné des preuves de ses sentiments patrio tiques; et son caractère, autant que son

origine, étaient d'heureuses garanties. Il était fils du roi honnête homme, qui, en 1810, aima mieux perdre son trône que d'agir contre sa conscience; fils de la reine Hortense, qui laissait tant de souvenirs en France; neveu du prince Eugène, petit-fils de l'impératrice Joséphine.

Mais le prince, voyant que la mort du duc de Reichstadt avait porté un coup funeste à son parti, sentit, malgré les protestations de quelques individus qui le pressaient d'agir immédiatement, qu'il devait d'abord se faire connaître personnellement, pour rallier à sa personne tous les anciens partisans de son cousin ; aussi s'appliqua-t-il avec assiduité à mettre à profit les fortes études de sa jeunesse, afin de se distinguer par ses écrits, puisque tout autre moyen de se rappeler à la France lui était interdit. C'est alors qu'avec la fermeté d'un jeune homme et toute la persévérance de l'âge mûr, il trouva dans l'étude le moyen de poursuivre son idée de prédilection, la résurrection du parti napoléonien. En 1833, il écrivit une brochure sur la Suisse, dont nous extrayons un passage pour prouver quelles étaient les idées qui l'occupaient depuis longtemps. En parlant de l'acte de médiation qui fut donné à la Suisse en 1804, il s'exprime ainsi : « Cet acte apporta, avec la pacification

« des troubles intérieurs, de grands avantages.
« Il garantit la souveraineté du peuple, il
« abolit toute préséance d'un pays sur un
« autre; il n'y eut plus de sujets en Suisse,
« tous furent citoyens. L'acte de médiation
« fut donc un bien pour la Suisse, parce qu'il
« cicatrisa ses blessures et assura ses libertés.
« Mais ne nous faisons pas illusion : pourquoi
« l'empereur avait-il laissé le pouvoir central
« sans force et sans vigueur?

« C'est qu'il ne voulait pas que la Suisse
« pût entraver ses projets; il désirait qu'elle
« fût heureuse, mais momentanément nulle;
« et d'ailleurs, sa conduite pour ce pays est
« conforme à celle qu'il adopta pour tous les
« autres. Partout il n'installa que des gouver-
« nements de transition entre les idées an-
« ciennes et les idées nouvelles. Partout on
« peut remarquer, dans ce qu'il établit, deux
« éléments distincts : une base provisoire avec
« les dehors de la stabilité; une base provi-
« soire, parce qu'il sentait que l'Europe vou-
« lait être régénérée; avec les dehors de la
« stabilité, afin d'abuser ses ennemis sur ses
« grands projets, et pour qu'on ne l'accusât
« pas de tendre à l'empire du monde. C'est
« dans ce seul but qu'il surmonta d'un diadème
« impérial ses lauriers républicains, c'est dans
« ce seul but qu'il mit ses frères sur des trônes.

« Un grand homme n'a pas les vues « étroites et les faiblesses que lui prête le « vulgaire; si cela était, il cesserait d'être un « grand homme. Ce n'est donc pas pour don- « ner des couronnes à sa famille qu'il nomma « ses frères rois, mais bien pour qu'ils fus- « sent, dans les divers pays, les piliers d'un « nouvel édifice. Il les fit rois pour qu'on crût « à la stabilité et qu'on n'accusât pas son am- « bition. Il y mit ses frères, parce qu'eux « seuls pouvaient concilier l'idée d'un chan- « gement avec l'apparence de l'inamovibilité; « parce qu'eux seuls pouvaient être soumis à « sa volonté, quoique rois; parce qu'eux seuls « pouvaient se consoler de perdre un royaume « en redevenant princes français. Mon père, « en Hollande, fut un exemple frappant de « ce que j'avance. Si l'empereur Napoléon « eût nommé un général français au lieu de « son frère, en 1810, les Hollandais se fus- « sent battus contre la France. Mon père, au « contraire, ne croyant pas pouvoir concilier « les intérêts du peuple qu'il était appelé à « gouverner avec ceux de la France, préféra « perdre son royaume plutôt que d'aller con- « tre sa conscience ou contre son frère. L'his- « toire nous offre rarement un aussi bel exem- « ple de désintéressement et de loyauté !

« Si l'on examine toute la conduite de Napo-

« léon, on trouvera partout les mêmes symptô-
« mes de progrès, les mêmes apparences de sta-
« bilité. C'est là le fond de son histoire. Mais,
« dira-t-on, quand devait être le terme de cet
« état provisoire? A la paix avec la Russie, et
« à l'abaissement du système anglais. S'il eût
« été vainqueur, on aurait vu le duché de Var-
« sovie se changer en nationalité polonaise;
« la Westphalie se changer en nationalité al-
« lemande; la vice-royauté d'Italie se changer
« en nationalité italienne. En France, un ré-
« gime libéral eût remplacé le régime dictato-
« rial; partout stabilité, liberté, indépen-
« dance, au lieu de nationalités incomplètes
« et d'institutions transitoires. »

Il fut fait mention de cette brochure dans une des séances de la diète helvétique comme d'un ouvrage remarquable; quelque temps après on décerna au prince le titre de citoyen de la république, qualification honorifique, marque de considération que les Suisses décernèrent de tout temps comme une preuve d'estime, dont le maréchal Ney et le prince de Metternich avaient été autrefois honorés.

Deux ans plus tard, le prince Napoléon fit paraître un manuel d'artillerie (1), fruit de

(1) On lit dans la *Biographie des Hommes du Jour* que le compte-rendu de ce Manuel dans *le Spectateur militaire* fut généralement attribué au général Pelet, et qu'on

trois années d'un travail assidu et opiniâtre : tous les journaux militaires ont fait l'éloge de cet ouvrage, justifiant ainsi la réputation qu'il a acquise à son auteur auprès des officiers d'artillerie des différentes puissances de l'Europe. Mais terminons ces détails biographiques, qui sont hors de notre sujet, et arrivons aux considérations qui ont inspiré au prince la résolution de sa tentative politique.

Par le dernier exercice de la souveraineté nationale, par le plébiscite de l'an XII, le peuple français avait placé la couronne impériale sur la tête du vainqueur de Marengo (1); par cet acte solennel il avait voulu confier le dépôt de ses intérêts et de ses droits, exposés à périr en passant si souvent de mains en mains, à la garde d'une famille nouvelle, sortie du peuple, et par conséquent intéressée à garder ce dépôt précieux. En 1814 et 1815, la trahison et les baïonnettes étrangères livrèrent la nation à la sainte-alliance; le peuple ne fut plus consulté.

Le prince Napoléon avait la conviction profonde que, tant qu'un vote général n'aurait pas sanctionné un gouvernement quelconque, les

cita cet ouvrage comme le meilleur traité d'artillerie qui existe en Europe.

(1) Napoléon reçut trois fois la sanction populaire :

diverses factions agiteraient constamment la France ; tandis que des institutions passées à la sanction populaire, choisies et créées volontairement par le peuple, pouvaient seules amener la résignation des partis et la paix véritable qu'il souhaitait à sa patrie. Cette opinion, sur laquelle il avait profondément médité, il l'expliquait en ces termes dans ses conversations intimes : « Le temps des préjugés est passé, le prestige du droit divin s'est évanoui en France avec les vieilles institutions féodales. Une ère nouvelle a commencé. Les peuples désormais sont appelés au libre développement de leurs facultés. Mais dans cette

comme consul, comme consul à vie, comme empereur.

Consulat : constitution de l'an VIII, sur.	3,012,569 votants,
	1,562 ont rejeté.
	3,011,007 ont accepté.
Consulat à vie, sur.	3,577,259 votants,
	8,374 ont rejeté,
	3,568,885 ont accepté.
Empire héréditaire, sur. . . .	3,524,254 votants,
	2,579 ont rejeté,
	3,521,675 ont accepté.
Dans la constitution de 93, il n'y avait eu que.	1,801,918 acceptants,
	11,600 refusants.
Pour celle de l'an III.	1,057,390 acceptants,
	49,977 refusants.

impulsion générale, imprimée à la civilisation moderne, qui règle le mouvement, qui préservera le peuple des dangers de sa propre activité? Quel gouvernement sera assez puissant, assez respecté pour assurer à la nation la jouissance de grandes libertés, sans agitations, sans désordres? Il faut à un peuple libre un gouvernement revêtu d'une immense force morale, et que cette force soit proportionnée à la masse des libertés populaires. Sans cette condition, le pouvoir, privé d'un étai moral suffisant, forcé par le besoin de sa conservation, ne recule alors, pour se maintenir, devant aucun expédient, aucune illégalité. L'inertie du plus grand nombre, effrayé d'un danger momentané, protège ces actes de nécessité; et l'on se trouve heureux d'acheter, au prix même de la violation des lois, un peu d'ordre et de tranquillité : extrémité toujours fatale pour une grande nation.

« Comment donc recréer la majesté du pouvoir? Où trouver un principe de force morale devant lequel s'inclinent les partis et s'annullent les résistances individuelles? Où chercher enfin le prestige du droit, qui n'existe plus en France dans la personne d'un roi, d'un seul, si ce n'est dans le droit, dans la volonté de tous? C'est qu'il n'y a de force que là. Les hommes qui, en 1830, ont méconnu ce prin-

cipe, ont trahi nos intérêts les plus sacrés ; ils ont bâti un édifice dont ils ont oublié les fondations. En négligeant de faire servir la souveraineté du peuple à l'établissement de l'ordre, ils ont préparé de grands malheurs pour l'avenir de la France et de l'Europe ; d'autres s'en serviront pour produire le désordre et l'anarchie. »

Le Prince eut sur ce sujet des conversations avec plusieurs hommes influents. Il lui fut démontré que les opinions les plus extrêmes, quoique dans des intérêts contraires, s'entendaient toutes sur le principe fondamental de la souveraineté nationale, que *l'appel au peuple* des républicains, la *réforme électorale* de l'opposition parlementaire, le *vote universel* des royalistes, accusaient une foi commune à tous les partis. Quand on voit les fils des émigrés de Coblentz invoquer à leur tour la doctrine du vote universel, n'est-il pas démontré que les principes de la révolution de 1789 ont enfin pénétré dans toutes les têtes, et qu'il ne manque plus à la génération présente qu'une occasion solennelle d'en faire l'application? Alors seulement cette grande révolution sera terminée. Or qui pouvait, mieux que le prince Napoléon, aider à l'accomplissement de cette œuvre sociale, lui dont le nom est une garantie de *liberté* pour les uns, *d'ordre* pour les

autres, et un souvenir *de gloire* pour tous.

Le prince Napoléon était profondément convaincu de la vérité de ces principes; mais devant l'immense responsabilité qu'il voulait encourir, il avait besoin d'être fortifié par la démonstration pratique des événements; or, rien ne pouvait mieux confirmer son opinion que la succession des faits accomplis depuis cinq ans. Les émeutes de Paris et des provinces, les événements des 5 et 6 juin, des 13 et 14 avril, ceux de Lyon, de Grenoble, etc.; les agitations sans cesse renaissantes sur tous les points de la France, le licenciement des gardes nationales de Lyon, Strasbourg, Grenoble, etc.; tout lui démontrait qu'il ne s'était pas trompé sur l'état précaire d'un pouvoir mal établi; et, quand les partis, lassés de se faire battre isolément, cessèrent de troubler la tranquillité des rues, il ne se méprit pas sur leur prétendue résignation. Le pouvoir se vit chaque jour contraint de chercher sa force dans un nouveau sacrifice de nos libertés; et s'il réussit un moment à désarmer les partis, il n'en rallia aucun. Ainsi ce n'était que pour obtenir une tranquillité factice qu'il avait compromis la dignité de la France en Europe.

Depuis plusieurs années, le Prince s'était lié, par des relations amicales ou scientifiques, avec des hommes distingués de tous les partis;

Ainsi, en 1832, il vit en Suisse M. de Châteaubriand, avec lequel il eut de longues et graves conversations. On verra que ce jeune homme de vingt-quatre ans sut intéresser, par l'exposé de ses opinions et de ses principes, un homme aussi remarquable que M. de Châteaubriand. Voici la lettre qu'il en reçut au sujet d'un écrit qu'il avait publié.

« Prince, j'ai lu avec attention la petite bro-
« chure que vous avez bien voulu me confier ;
« j'ai mis par écrit, comme vous l'avez désiré,
« quelques réflexions, naturellement nées des
« vôtres, et que j'avais déjà soumises à votre
« jugement. »

« Vous savez, Prince, que mon jeune roi
« est en Écosse ; que, tant qu'il vivra, il ne
« peut y avoir pour moi d'autre roi de France
« que lui. Mais si Dieu, dans ses impénétrables
« desseins, avait rejeté la race de S. Louis ;
« si notre patrie devait revenir sur une élection
« qu'elle n'a pas sanctionnée, et si ses mœurs
« ne lui rendaient pas l'état républicain possi-
« ble, alors, Prince, il n'y a pas de nom qui
« aille mieux à la gloire de la France que le
« vôtre.

« Je garderai un profond souvenir de votre
« hospitalité et du gracieux accueil de ma-
« dame la duchesse de Saint-Leu. Je vous prie

« de mettre à ses pieds l'hommage de ma re-
« connaissance et de mon respect.

« Je suis avec une haute considération ;
« Prince, votre très-humble et très-obéissant
« serviteur.

« *Signé* : CHATEAUBRIAND. »

Lucerne, 7 septembre 1832.

En 1833 le général Lafayette fit dire au Prince qu'il désirait beaucoup avoir une entrevue avec lui. On s'étonnera peut-être de voir le neveu de l'empereur se lier avec celui qui, en 1815, éleva le premier la voix pour renverser le héros malheureux ; mais le général Lafayette avait prouvé par son opposition de quinze ans à la Restauration qu'il se repentait de son erreur ; et puis le Prince disait souvent : «Il faut que le parti national oublie les griefs réciproques, qu'il s'unisse pour être compact et fort. On ne dira jamais de moi ce que l'Empereur disait des Bourbons, que, pendant leur long exil, ils n'avaient rien appris et rien oublié. » Le rendez-vous fut donc donné : le général Lafayette reçut le Prince avec la plus grande cordialité. Il lui avoua qu'il se repentait cruellement de ce qu'il avait aidé à faire en juillet ; mais, ajoutait-il, la France n'est pas républicaine, et nous n'avions alors personne à placer à la tête de la nation : on croyait Napoléon II

prisonnier à Vienne! Il engagea fortement Napoléon-Louis à saisir la première occasion favorable de revenir en France; car, disait-il, ce gouvernement-ci ne pourra pas se soutenir, et votre nom est le seul populaire; enfin il lui promit de l'aider de tous ses moyens lorsque le moment serait arrivé.

Beaucoup de personnes étaient venues trouver Napoléon-Louis, depuis la mort de Napoléon II, pour l'engager à ourdir quelque conspiration. Le Prince s'est toujours refusé à de semblables moyens; son seul et unique plan, que lui seul savait, et qu'il nous a maintenant permis de révéler, consistait à avoir dans tous les partis des personnes qui connussent ses vues patriotiques et son esprit de conciliation, et, dans chaque régiment, un, ou plusieurs officiers dont le caractère et les opinions bien connues de lui fussent des garanties suffisantes de leur dévouement à sa cause. Cette organisation, bien étrangère à une conspiration vulgaire, était achevée dès 1835. Il avait alors tout ce qu'il pouvait désirer en éléments de force; il ne lui fallait plus que choisir une circonstance et s'assurer du concours des divers partis.

Il était important de savoir l'attitude que prendrait le parti républicain à la nouvelle d'un mouvement tenté avec l'aigle impériale;

le Prince voulut connaître d'une manière précise quelles pouvaient être les espérances et les intentions de ce parti. Un de ses amis fut envoyé à Carrel : c'était une mission bien délicate et qui demandait les plus grands ménagements. On prit pour prétexte l'envoi du *Manuel d'artillerie* publié par le Prince. Carrel se montra républicain pur et désintéressé, plein de cette noble ambition qui n'a que la patrie pour objet; il parut avoir peu de confiance dans une réalisation prochaine de ses idées.

« Le parti républicain, dit-il, est miné par deux causes qui paralyseront long-temps ses efforts : la première, est la faute commise par une jeunesse imprudente, en exhumant les souvenirs d'une époque dont la moralité politique ne peut être appréciée par la foule; la seconde et la plus grande, c'est le manque d'un chef et l'impossibilité d'en improviser un dans les circonstances présentes. »

Mais, répliqua l'envoyé du Prince, vos travaux, vos talents, votre caractère, ne vous ont-ils pas déjà élevé à cette position?

« La mort de Lafayette, reprit Carrel, avec une modestie pleine des plus nobles sentiments, a fait jeter les yeux sur moi; mais, croyez qu'il faut pour jouer ce rôle, le prestige de travaux plus grands, plus brillants surtout que les miens. Quand je ne puis parvenir à rallier un

parti, comment me serait-il possible de les rallier tous? »

Il fut alors question du Prince.

« Les ouvrages politiques et militaires de Napoléon-Louis Bonaparte, dit l'écrivain républicain, annoncent une forte tête et un noble caractère; le nom qu'il porte est le plus grand des temps modernes; c'est le seul qui puisse exciter fortement les sympathies du peuple français. Si ce jeune homme sait comprendre les nouveaux intérêts de la France; s'il sait oublier ses droits de légitimité impériale pour ne se rappeler que la souveraineté du peuple; il peut être appelé à jouer un grand rôle. »

Quant à la question étrangère, le Prince pensait que la guerre n'aurait pas été imminente. Plusieurs cours se seraient ralliées plus facilement à un Napoléon, à un gouvernement fort parce qu'il eût été populaire, qu'à toute autre combinaison politique. *Le grand avantage*, disait-il souvent, *de la cause impériale, c'est d'être pour l'Europe l'emblème d'un pouvoir légitime, tout en représentant en France un principe démocratique*. Le Prince était donc assuré, autant qu'il pouvait l'être, de la sympathie du peuple pour sa cause, de l'assentiment de l'armée et des dispositions favorables des différents partis, lorsqu'il reçut des lettres qui le portèrent à croire que le moment approchait

où il pourrait profiter des amis qu'il avait depuis long-temps, pour renverser un gouvernement qu'il croyait opposé au bonheur de son pays. Des hommes qui, par leur position sociale, par leurs antécédents, par leur caractère, méritaient toute sa confiance, lui écrivirent, quelque temps après l'attentat d'Alibaud, pour lui dépeindre l'état précaire de la France. « Nous ne jouissons pas du présent, disaient-ils, car l'avenir nous effraie ; le pouvoir, depuis six ans, n'a rien fondé : il a réprimé les nobles passions, énervé les cœurs, sans inspirer ni sécurité, ni confiance ; et comment l'aurait-il pu ? Lui qui n'a ni l'appui des siècles, ni celui que donne la sanction du peuple, ni même le prestige d'une glorieuse origine. Le plus fort n'est jamais assez fort pour être toujours le maître, s'il ne transforme sa force en droit et l'obéissance en devoir... La vie du roi est journellement menacée ; si l'un des ces attentats réussissait, nous serions exposés aux plus graves bouleversements, car il n'y a plus en France, ni un parti qui puisse rallier les autres, ni un homme qui inspire une confiance générale. Dans cette position, Prince, nous avons jeté les yeux sur vous ; le grand nom que vous portez, vos opinions, votre caractère, tout nous engage à voir en vous un point de ralliement pour la cause populaire. Tenez-vous prêt à

agir, et, lorsque le temps sera venu, vos amis ne vous manqueront pas.»

Au mois de juillet 1836 le Prince se rendit à Bade, non pour conspirer, comme on l'a dit, mais pour se rapprocher de la France, et juger encore par lui-même de l'opinion du pays. Il y reçut, pendant son séjour, la visite d'un grand nombre d'habitants et d'officiers des villes d'Alsace et de Lorraine; tous lui exprimaient des sentiments qui devaient puissamment fortifier sa conviction. D'ailleurs, l'intérêt visible qu'excitait partout sa présence lui prouvait assez que la magie du nom de Napoléon ne s'était pas éteinte avec l'empereur et le duc de Reichstadt.

Tout concourait donc à augmenter en lui la foi qu'il avait dans le succès de la cause napoléonienne; cependant, comme nous l'avons dit, rien n'était encore arrêté. Le Prince, ayant des amis dévoués dans toutes les grandes villes, ne pouvait encore savoir si le mouvement qu'il projetait se ferait dans les départements ou dans la capitale elle-même; mais, parmi les officiers qu'il vit à Bade, un surtout réunissait toutes les conditions nécessaires à l'accomplissement de ses projets. C'était le colonel Vaudrey, du 4e régiment, commandant *par interim* toute l'artillerie de Strasbourg. Cet officier lui parut devoir être le pilier du

nouvel édifice qu'il voulait élever, et dès-lors Strasbourg fut fixé, dans son esprit, comme le lieu qui devait le premier saluer l'aigle nationale. Depuis long-temps le Prince était en relation avec le colonel, comme il l'était avec beaucoup d'autres officiers, mais sans qu'il eût été question de complot. Le colonel Vaudrey est un des officiers les plus distingués de l'armée; quoique très-jeune alors, il commandait à Waterloo vingt-huit bouches à feu; il a éminemment le feu sacré. Homme de cœur et de tête, plein d'honneur et de patriotisme, il joint aux connaissances les plus étendues l'esprit le plus brillant et le plus aimable. Grand, bien fait, d'une figure mâle et fière, il est doué de tous les avantages extérieurs. Mais ce qui frappe surtout en lui, c'est la réunion des qualités en apparence les plus opposées : il joint à la souplesse des formes la fermeté du caractère, la franchise d'un soldat aux manières distinguées de l'homme du monde. Animé du patriotisme le plus pur et le plus désintéressé, le colonel Vaudrey a toujours confondu son amour pour la liberté avec son amour pour l'empereur. Sa conduite franche et énergique en 1830 lui avait valu l'estime de la ville et de la garnison de Strasbourg. Un tel caractère excita vivement l'amitié du prince Napoléon, et le colonel, de son côté, en retrouvant dans

le neveu de l'empereur, et la grandeur d'âme et la noblesse des sentiments du héros de la France, ne put se défendre d'une forte sympathie. Le Prince, dans les longues conversations qu'il eut avec lui à Bade, lui expliqua ses idées et ses projets en ces termes : « Une révolution « n'est excusable, elle n'est légitime, que lors« qu'elle se fait dans l'intérêt de la majorité « d'une nation. Or, on est sûr que l'on agit « dans ce sens, lorsqu'on ne se sert que d'une « influence morale pour la faire réussir. Si « le gouvernement a commis assez de fautes « pour rendre une révolution encore désirable « au peuple, si la cause napoléonienne a laissé « d'assez profonds souvenirs dans les cœurs « français, il me suffira de me montrer seul « aux soldats et au peuple, et de leur rappeler « les griefs récents et la gloire passée, pour « qu'on accoure sous mon drapeau. Si je vou« lais au contraire intriguer et tâcher de cor« rompre tous les officiers et tous les soldats « d'un régiment, je ne serais sûr que d'indivi« dus qui ne me donneraient aucune garantie « de réussir auprès d'un autre régiment où les « mêmes moyens de séduction n'auraient « pas été employés. Je n'ai jamais conspiré « dans l'acception habituelle du mot ; car les « hommes sur lesquels je compte ne sont pas « liés à moi par des serments, mais par un

« lien plus solide, une sympathie mutuelle
« pour tout ce qui peut concourir au bonheur
« et à la gloire du peuple français.

« L'homme de l'antiquité que je hais le plus,
« c'est Brutus, non seulement parcequ'il a com-
« mis un lâche assassinat, non seulement parce
« qu'il a tué le seul homme qui eût pu régénérer
« Rome, mais parce qu'il a pris sur lui une
« responsabilité qu'il n'est donné à personne
« de prendre, celle de changer le gouverne-
« ment de son pays par un seul fait indépen-
« dant de la volonté du peuple.

« Si je réussis à entraîner un régiment, si
« des soldats, qui ne me connaissent pas, s'en-
« flamment à la vue de l'aigle impériale, alors
« toutes les chances seront pour moi; ma
« cause sera gagnée moralement, quand même
« des obstacles secondaires viendraient la faire
« échouer.

« Croyez que je connais bien la France, et
« que c'est justement parce que je la connais
« bien, que je désire tenter un mouvement qui
« la retrempe et la détourne du péril où elle
« semble prête à tomber. Le plus grand mal-
« heur de l'époque actuelle est le manque de
« liens entre les gouvernants et les gouvernés;
« confiance, estime, respect, honneur, ne sont
« plus les soutiens de l'autorité.

« La France a vu passer depuis cinquante

« ans la république avec ses grandes idées,
« mais avec ses guerres interminables; la
« restauration avec les bienfaits de la paix,
« mais avec ses violentes passions; l'empire
« avec sa gloire et sa prospérité intérieure,
« mais avec ses tendances rétrogrades et ses
« influences étrangères; le gouvernement
« d'août avec ses promesses, ses grands
« mots, mais avec ses petites mesures, ses
« petites passions, ses mesquins intérêts.
« Au milieu de ce chaos, entre ses an-
« técédents, ses rancunes, ses besoins et ses
« désirs, le peuple cherche!.... Position la
« plus fâcheuse pour une nation qui n'a
« plus pour se guider que la haine des
« partis.

« Ce chaos moral est naturel; car chaque
« règne a laissé dans la nation des traces de
« son passage, et ces traces se révèlent par
« des éléments de prospérité ou des causes de
« mort.

« La France est démocratique, mais elle
« n'est pas républicaine; or j'entends par
« démocratie, le gouvernement d'un seul; par
« la volonté de tous et par république, le gou-
« vernement de plusieurs obéissant à un sys-
« tème. La France veut des institutions natio-
« nales, comme représentant de ses droits; un
« homme ou une famille comme représentant

« de ses intérêts ; c'est-à-dire, qu'elle veut de
« la république ses principes populaires, plus
« la stabilité ; de l'empire, sa dignité natio-
« nale, son ordre et sa prospérité intérieure,
« moins ses conquêtes ; elle pourrait enfin
« envier à la restauration ses alliances exté-
« rieures ; mais du gouvernement actuel que
« peut-elle vouloir ?

« Mon but est de venir avec un drapeau
« populaire, le plus populaire, le plus glorieux
« de tous ; de servir de point de ralliement à
« tout ce qu'il y a de généreux et de national
« dans tous les partis, de rendre à la France
« sa dignité sans guerre universelle, sa liberté
« sans licence, sa stabilité sans despotisme ;
« et, pour arriver à un pareil résultat, que
« faut-il faire ? Puiser entièrement dans les
« masses toute sa force et tous ses droits, car
« les masses appartiennent à la raison et à la
« justice. »

Le colonel Vaudrey approuva des sentiments aussi vrais, et une appréciation aussi juste des besoins et de la position de la France ; il dit au Prince que depuis long-temps il devait savoir à quoi s'en tenir sur ses opinions ; mais que dès aujourd'hui son concours lui était assuré.

Le plan du Prince consistait à se jeter inopinément au milieu d'une grande place de

guerre ; à y rallier le peuple et la garnison par le prestige de son nom, l'ascendant de son audace, et à se porter aussitôt, à marches forcées, sur Paris, avec toutes les forces disponibles, entraînant sur sa route troupes et gardes nationales, peuples des villes et des campagnes, enfin tout ce qui serait électrisé par la magie d'un grand spectacle et le triomphe d'une grande cause. Strasbourg était bien la ville la plus favorable à l'exécution de ce projet. Une population patriote, ennemie d'un gouvernement qui s'est vu contraint de licencier sa garde nationale ; une garnison de huit à dix mille hommes, une artillerie considérable, un arsenal immense, des ressources de toute espèce faisaient de cette place importante une base d'opérations qui, une fois acquise à la cause populaire, pouvait amener les plus grands résultats. La nouvelle d'une révolution faite à Strasbourg par le neveu de l'empereur, au nom de la liberté et de la souveraineté du peuple, eût embrasé toutes les têtes. Si l'on se rendait maître de cette ville, la garde nationale était immédiatement organisée pour faire elle seule le service de la place, et veiller à la garde de ses remparts. La jeunesse de la ville et des écoles, formée en corps de volontaires, se réunissait à la garnison. Le jour même où cette grande révolution s'accomplissait, tout s'organisait de

manière à partir le lendemain pour marcher sur Paris avec plus de douze mille hommes, près de cent pièces de canon, dix à douze millions de numéraire et un convoi d'armes considérable, pour armer les populations sur la route. On savait que l'exemple de Strasbourg aurait entraîné toute l'Alsace et ses garnisons. La ligne à parcourir traversait les Vosges, la Lorraine, la Champagne. Que de grands souvenirs réveillés! que de ressources dans le patriotisme de ces provinces! Metz suivait l'impulsion de Strasbourg; Nancy et les garnisons qui l'entourent se trouvaient occupés dès le quatrième jour, pendant que le gouvernement aurait à peine pris un parti. Ainsi, le prince Napoléon pouvait entrer en Champagne, le sixième ou septième jour, à la tête de plus de cinquante mille hommes. La crise nationale grandissait d'heure en heure; les proclamations, faites pour réveiller toutes les sympathies populaires, pénétraient partout; elles inondaient le nord, l'est, le centre et le midi de la France. Besançon, Lyon, Grenoble recevaient le contre-coup électrique de cette grande révolution.

Cependant, dans ces graves circonstances, que ferait le gouvernement? dégarnirait-il Paris des cinquante mille hommes qui, en temps ordinaire, suffisent à peine pour main-

tenir dans l'obéissance le peuple de cette grande cité? En lui supposant le temps de rallier les garnisons de Lille et d'une partie des frontières du Nord, pourrait-il, tout à la fois, contenir la capitale et arrêter un mouvement aussi énergiquement commencé? A cette armée de citoyens et de soldats enthousiastes de gloire et de liberté il n'aurait à opposer que des régiments ébranlés par l'exemple contagieux de l'insurrection. Et, quand on parviendrait à maintenir une armée sous les drapeaux du coq, en présence de l'aigle d'Austerlitz, la question, réduite aux proportions d'une opération purement stratégique, se déciderait encore en faveur de la cause populaire. Une armée sans ligne de communication à défendre, sans derrières à garder, mais portant tout avec elle, et n'ayant d'autre pensée, d'autre but que d'arriver à Paris, triompherait, sans coup férir, d'une armée placée dans des conditions toutes contraires. Il suffirait, en effet, de dérober une marche à cette dernière, pour couper sa ligne de communication et pour arriver avant elle à Paris; ce qui terminerait la lutte.

Mais tout dépendait du premier moment: il fallait réussir à Strasbourg. Si cette entreprise présentait de grandes difficultés, elle n'était pas cependant au dessus du courage et

des talents du neveu de Napoléon. (*Voir* à la fin de la brochure la lettre du Prince, datée de New-York, où il explique le but de son entreprise.) . . . .

Nous sommes arrivés à une époque de notre récit où l'on pourrait croire que le Prince avait déjà recueilli assez de renseignements sur l'état de la France, et que, comptant sur l'appui d'officiers généraux et supérieurs, il n'avait plus besoin de faire de démarches pour connaître l'opinion de l'armée ; mais il méditait encore, pour fortifier sa conviction, la plus concluante et la plus dangereuse des épreuves ; il prit la résolution hardie d'aller par lui-même sonder l'opinion de l'armée.

Un soir, après une de ces fêtes brillantes qu'offre le séjour de Bade, il monte à cheval, accompagné d'un ami, et franchit, en quelques heures, la distance qui le séparait de la France ; il s'arrête un moment aux bords du Rhin, barrière qu'une loi injuste lui oppose depuis long-temps, et, à la tombée de la nuit, il entre à Strasbourg. Dans une chambre assez vaste, un ami du Prince avait réuni, sous un prétexte quelconque, vingt-cinq officiers de toutes armes, à l'honneur desquels on pouvait se fier, quoiqu'ils ne fussent liés par aucun engagement. Tout à coup on leur annonce que le prince Napoléon est à Strasbourg, et qu'il va

se présenter devant eux ; tous accueillent cette nouvelle avec transport. « Le neveu de l'empereur, s'écrièrent-ils, est le bienvenu parmi nous ; il est sous la protection de l'honneur français : que peut-il craindre? nous le défendriens tous au prix de notre vie. « Un instant après le Prince était au milieu d'eux ; tous les officiers l'entourent avec respect ; il se fait un silence religieux plus éloquent que toutes les protestations de dévoument ; et, quand le Prince est maître de sa première émotion, il s'exprime en ces termes : « Messieurs, c'est avec confiance que le neveu de l'Empereur se livre à votre honneur : il se présente à vous, pour savoir de votre bouche vos sentiments et vos opinions ; si l'armée se souvient de ses grandes destinées, si elle sent les misères de la patrie, alors j'ai un nom qui peut vous servir ; il est plébéïen comme notre gloire passée, il est glorieux comme le peuple. Aujourd'hui le grand homme n'existe plus, il est vrai, mais la cause est la même ; l'aigle, cet emblème sacré, illustré par cent batailles, représente, comme en 1815, les droits du peuple méconnus et la gloire nationale. Messieurs, l'exil a accumulé sur moi bien des chagrins et des soucis ; mais, comme ce n'est pas une ambition personnelle qui me fait agir, dites-moi si je me suis trompé sur les sentiments de l'armée, et,

s'il le faut, je me résignerai à vivre sur la terre étrangère, en attendant un meilleur avenir. »

« Non, vous ne languirez pas dans l'exil, lui répondirent les officiers, c'est nous qui vous rendrons votre patrie : toutes nos sympathies vous étaient acquises depuis long-temps; nous sommes las, comme vous, de l'inaction où on laisse notre jeunesse; nous sommes honteux du rôle que l'on fait jouer à l'armée. »

Le Prince alors leur donna rendez-vous, dès qu'une occasion favorable se présenterait, et il les quitta le cœur plein de confiance et d'espoir.

Ainsi donc, en août 1836, le Prince avait épuisé tous les moyens possibles pour scruter les dispositions du peuple et de l'armée. Ce n'est donc pas sans de mûres réflexions, sans de graves investigations, que l'entreprise de Strasbourg a été conçue. Sûr de l'assentiment des masses, pouvant compter, avec toute assurance, sur des amis dévoués dans l'armée, dans le peuple et dans les classes influentes de la société, il n'attendait plus qu'une occasion favorable pour profiter de tous les éléments de succès que les circonstances avaient mis à sa disposition.

Vers la fin d'août, il partit de Bade, et se rendit en Suisse, au camp d'artillerie de Thoun. Quoique absorbé par des travaux militaires, il

n'en suivait pas moins, de loin, la politique de la France; c'est là qu'il apprit qu'un ministère doctrinaire avait été remis à la tête des destinées du pays, et que le blocus contre la Suisse avait irrité toutes les populations des frontières; il crut alors que le moment était arrivé de profiter de l'influence de son nom, du nombre et de la bravoure de ses amis.

Au mois d'octobre, le prince Napoléon était à Arenemberg, auprès de sa mère bien-aimée, dans ce séjour charmant qu'elle avait créé, et où elle avait réuni tout ce qui peut embellir la vie, si toutefois des jours d'exil pouvaient s'embellir! Pour ceux qui ont vu le Prince dans le cercle heureux de sa famille, entouré d'amis, jouissant des avantages que procurent une fortune indépendante, un intérieur heureux et l'amour des personnes qui vous entourent, pour ceux-là il est facile de comprendre tout ce qu'il a fallu d'énergie pour quitter tant de sujets d'affection et se jeter dans tous les hasards d'une entreprise périlleuse.

Le 25 octobre, le Prince fit ses adieux à sa mère, lui disant qu'il allait chez une de ses cousines, mais qu'en route il avait donné rendez-vous, près de la frontière de France, à des hommes politiques qui voulaient entrer en communication avec lui. Sa mère, tout en ignorant ses projets, se méfiait cependant de

la décision de son caractère. Aussi, en lui donnant des conseils de prudence, elle lui dit adieu avec émotion, et passa à son doigt l'anneau de mariage de l'empereur et de l'impératrice Joséphine, comme un talisman contre les périls auxquels il pouvait s'exposer. Le Prince partit. Hélas! il ne devait plus revoir sa mère qu'au lit de mort!

Près d'Arenemberg est un château appartenant au lieutenant-colonel Parquin, qui avait épousé une ancienne dame de la reine Hortense. Depuis long-temps les rapports les plus intimes liaient la reine et son fils à M. Parquin, ancien capitaine de la vieille garde impériale, dont toute la carrière militaire fut marquée par des actions d'éclat. Onze blessures, un drapeau pris à l'ennemi, la vie sauvée à un maréchal de France (le maréchal Oudinot), voilà quels sont ses états de service. Connu de tous les chefs militaires maintenant en place, il fut *instamment* sollicité, en 1835, de reprendre du service, et fut nommé chef d'escadron dans la garde municipale de Paris. Il était alors en congé en Suisse. Le Prince alla le trouver deux jours avant son départ et lui dit : « Parquin, je vais me faire tuer, ou bien je ramènerai l'aigle sur nos drapeaux ; voulez-vous me suivre? — Prince, comptez sur moi, répondit-il. » Et

vingt-quatre heures après l'ex-capitaine de la vieille garde s'acheminait vers Strasbourg. Le 15 octobre, plusieurs généraux, sur lesquels on comptait, avaient été prévenus que le Prince avait une communication importante à leur faire; un rendez-vous leur avait été assigné : le Prince se rendit au lieu convenu; mais un malentendu, qui parut d'abord inexplicable, empêcha que l'on pût se rencontrer. Il attendit trois jours inutilement : le temps était précieux; l'autorité pouvait être prévenue de son départ et faire observer ses démarches. Dans une entreprise où la première condition de succès est le secret, l'inattendu, un jour, une heure de retard pouvait tout perdre. La présence d'officiers généraux, connus dans l'armée, eût été très-utile sous plus d'un rapport; mais, en définitive, elle n'était pas indispensable. Le Prince, forcé par les circonstances, se décida à se passer de leur concours. Il partit donc, le 28 au matin, de Fribourg, passa par Neuf-Brisach, Colmar, etc., et arriva à dix heures du soir à Strasbourg, dans sa voiture attelée de quatre chevaux. Il passa la nuit dans la chambre d'un officier, rue de la Fontaine, n° 24. Le lendemain, il fit prévenir le colonel Vaudrey et convoqua chez M. de Persigny les personnes qui devaient jouer les principaux rôles. Il leur apprit d'abord qu'il

avait reçu des communications qui prouvaient que, dans les villes frontières, les habitants étaient prêts à suivre le mouvement, dès qu'une force militaire imposante aurait levé l'étendard de la révolte.

Il s'agissait donc, pour première condition de succès, d'enlever un régiment. La garnison de Strasbourg se composait de deux régiments d'artillerie, du bataillon de pontonniers et de trois régiments d'infanterie ; ces régiments occupaient des casernes situées le long des remparts de la ville, et éloignées les unes des autres à d'assez grandes distances. Un des régiments d'infanterie, le 46e de ligne, était caserné à l'extrémité d'une ligne de remparts, le long de laquelle devait se passer tout le drame militaire. C'était sur cette ligne que se trouvaient l'Hôtel-de-Ville, la Préfecture, la division militaire, la subdivision, le bataillon de pontonniers et le 3e d'artillerie. Au centre d'une autre ligne de remparts, perpendiculaire à la ligne précédente, se trouvait le quartier d'Austerlitz, occupé par le 4e d'artillerie ; le 16e de ligne logeait à la citadelle. Quant au 14e léger, placé à une autre extrémité de la ville, il était tout à fait en dehors de cette ligne d'opérations, et ne pouvait avoir qu'un rôle peu actif dans les événements qui se préparaient. Or, devant quel régiment se présenterait le Prince ? La

position du colonel Vaudrey, comme chef du 4e d'artillerie, et l'attachement des soldats à sa personne, faisaient supposer que ce dernier régiment serait plus facilement entraîné; mais le colonel déclara qu'il ne fallait compter, dans les circonstances actuelles, que sur le prestige du nom de Napoléon; que l'influence d'un chef de corps n'était que secondaire en pareil cas; que, pour Henri V, par exemple, un colonel n'aurait pas le pouvoir d'enlever cent hommes de son régiment. Il ajouta que son rôle devait se borner à présenter le Prince à l'un des trois corps d'artillerie sous ses ordres; que l'un n'était pas mieux disposé que les autres, que dans le 4e il avait quatre cents recrues; mais que si un premier régiment suivait le Prince, il était sûr de toute l'artillerie. Il fit observer alors que, par suite de différentes circonstances, le bataillon de pontonniers jouissait d'une grande popularité dans la ville, qu'il entraînerait tout le peuple, mais qu'il avait le grand inconvénient d'être partagé dans deux casernes; que le 4e d'artillerie avait le désavantage d'avoir ses écuries éloignées du quartier, mais que le 3e réunissait toutes les conditions désirables, ayant ses chevaux et son parc d'artillerie sous la main, qu'il était plus nombreux et comptait beaucoup plus de vieux soldats dans ses rangs. Il fut donc question d'abord de

commencer le mouvement au 3e d'artillerie; cependant, par suite du plan général qui fut ensuite adopté, et qui rendait l'emploi du matériel de l'artillerie inutile, on revint à l'idée de se présenter au 4e d'artillerie; d'ailleurs de grands souvenirs se rattachaient à ce régiment.

Mais, une fois ce premier corps enlevé, se porterait-on sur l'artillerie ou bien sur l'infanterie? Rallierait-on de suite toute l'artillerie, ou tenterait-on d'abord de mêler les deux armes? Profiterait-on du premier moment de succès pour arriver à la caserne d'un régiment d'infanterie, avant qu'aucune mesure eût pu être prise pour soustraire ce régiment à l'influence du Prince? Cette question, en apparence toute militaire, se compliquait de considérations bien autrement graves.

Le premier parti consistait donc à rallier d'abord les trois régiments d'artillerie. Dans l'hypothèse d'un premier succès au quartier d'Austerlitz, ce résultat était immanquable. Le Prince se trouvait maître de cent cinquante pièces de canon, sans parler d'un arsenal immense; s'il ne se fût agi que d'une opération militaire, dès ce moment la ville entière était en son pouvoir. Il n'avait qu'à se rendre sur la place d'armes, donner ses ordres, et tout le monde eût obéi. Mais que de consé-

quences funestes pouvait entraîner ce parti! Pendant le temps nécessaire pour enlever toute l'artillerie, et prendre les dispositions énergiques qu'exigeait cette résolution, l'infanterie pouvait être entraînée dans un sens contraire, on pouvait lui faire prendre une attitude hostile, en la trompant sur l'identité ou sur les intentions du Prince, ou tout au moins la faire sortir de la ville. Mais, ce qui était bien plus grave, il était à craindre que la population ne s'effrayât de ce déploiement de force militaire. En voyant les batteries d'artillerie traverser la ville, et se former sur la place d'armes, on eût pu croire que le Prince ne se présentait au peuple qu'escorté seulement des souvenirs militaires de l'empire; et cette prévention pouvait produire une fâcheuse impression. Maître de Strasbourg par la force purement militaire, et sans le concours des habitants, on n'était maître que des murailles d'une ville. Ce n'était qu'un fait isolé, sans conséquences, sans résultats ultérieurs; tandis que cette conquête, accomplie par l'entraînement populaire et l'enthousiasme patriotique du peuple et des soldats réunis, c'était un grande révolution commencée.

Le second parti consistait à se porter du quartier d'Austerlitz au quartier Finckmatt, occupé par le 46e de ligne. On y arrivait avant

que le mouvement pût être prévenu, et qu'aucune disposition hostile ne fût prise; on passait, chemin faisant, devant toutes les autorités, qu'on entraînerait ou qu'on ferait arrêter. Si on enlevait le 46e, les difficultés militaires étaient donc surmontées; car, pendant ce temps, des officiers dévoués du bataillon de pontonniers et du 3e d'artillerie, devaient aller à leurs régiments, les rassembler et les porter à tire-d'aile à la division militaire, comme lieu de rassemblement.

Ainsi donc tout se trouvait fait dans le même temps; les deux armes, artillerie et infanterie, étaient mêlées; les deux autres corps d'artillerie étaient enlevés, les proclamations imprimées et affichées dans les rues et sur les places publiques; et le Prince se trouvait à la tête d'une force supérieure à celle qu'on eût pu lui opposer : rien dès lors ne pouvait plus comprimer ce mouvement tout moral et populaire. Cependant, si on ne réussissait pas à entraîner le 46e, toutes les précautions étaient prises pour assurer la retraite; on se portait à la rencontre des deux autres régiments d'artillerie; on recourait à des moyens plus énergiques; on rentrait enfin dans l'exécution du premier plan. En outre, pendant ces mouvements, les proclamations auraient été connues; et quand le Prince

arriverait sur la place d'armes, la population, déjà initiée au secret de ses intentions, comprendrait la nécessité de ce déploiement de forces, et elle y applaudirait la première. Ainsi, malgré un échec malheureux, on était immanquablement soutenu par le peuple, et la réussite paraissait certaine.

Ce parti était plus conforme à l'esprit du mouvement projeté par le Prince. Il satisfaisait à toutes les conditions politiques et militaires : aussi fut-il adopté. Mais, pour assurer la réussite, ou tout au moins la retraite, dans la tentative à faire au quartier Finckmatt, il existait des difficultés de localités qui méritaient d'être sérieusement examinées.

Le quartier Finckmatt est un long bâtiment, situé parallèlement au rempart, dont il n'est séparé que par une cour très-étroite, fermée dans toute sa longueur par une courtine, et à chaque extrémité par un mur élevé. Cette cour, qui n'est qu'un long boyau, sert aux troupes de lieu de rassemblement. Pour se rendre de la ville à la caserne, il n'y a que deux issues ; l'une, par le chemin du rempart, qui aboutit à l'une des extrémités de la cour, où se trouve une grille en fer ; l'autre, dans une direction opposée, par une ruelle étroite, qui, partant du faubourg de Pierre, arrive perpendiculairement à la grille principale du

quartier, située au centre du bâtiment. Ce faubourg de Pierre est une large rue, percée parallèlement au quartier, mais séparée de celui-ci par un massif de maisons de soixante à quatre-vingts pas de profondeur, et n'ayant d'autres communications avec lui que par la ruelle dont nous venons de parler, ruelle si étroite qu'il ne peut y passer que quatre hommes de front.

Si le Prince arrivait par la ruelle du faubourg de Pierre, il était obligé de laisser une grande partie du régiment en bataille dans cette rue, et d'aller se présenter avec une faible escorte à la caserne, sans pouvoir montrer aux soldats d'infanterie l'exemple entraînant de tout un régiment entraîné dans sa cause.

Si, au contraire, on venait, par l'autre chemin, se placer sur le rempart, en face de la caserne, le Prince apparaissait à l'infanterie escorté de tout un régiment enthousiasmé. Un tel spectacle attirait l'attention de toute l'infanterie; du rempart au bâtiment il n'y a que vingt à vingt-cinq pieds : le Prince pouvait haranguer les soldats réunis, et s'en faire connaître. Plusieurs batteries du 3e d'artillerie avaient leurs chevaux dans la caserne Finckmatt; les soldats de ces batteries étaient connus de ceux du 46e; ils avaient l'habitude

de se voir et de causer ensemble aux heures du pansage ; ils se reconnaîtraient, s'annonceraient la grande nouvelle; personne ne douterait de la présence d'un neveu de l'empereur : l'entraînement devait être contagieux.

Néanmoins, s'il en était autrement, si l'infanterie résistait à cette puissance morale, si même elle voulait entreprendre d'arrêter ce mouvement, rien ne pouvait empêcher le Prince de se retirer par le rempart. Un piquet de soixante chevaux, posté à la grille, suffirait pour maintenir l'infanterie pendant le temps nécessaire à la retraite ; et le Prince, en longeant le rempart, arriverait par la ligne la plus courte aux parcs et aux autres régiments d'artillerie qui l'attendaient.

Toutes ces considérations furent présentées, pesées et analysées par le Prince avec une grande netteté de vues. Hélas ! pourquoi ses idées n'ont-elles pas pu avoir leur complète exécution !

A dix heures du soir, le conseil se sépara ; un rendez-vous fut assigné pour quatre heures du matin aux personnes qui en avaient fait partie, ainsi qu'aux officiers des différents régiments sur lesquels on pouvait compter le plus particulièrement. Le Prince leur envoya un de ses aides-de-camp pour leur porter ses ordres. Dès la veille un appartement avait été

retenu, pour servir de lieu de rassemblement aux officiers qui devaient suivre le Prince, dans une maison particulière, située environ à deux cents pas du quartier d'Austerlitz : à onze heures le Prince s'y rendit ; tous les conjurés y arrivèrent successivement, le prince Napoléon leur fit part de ses moyens d'exécution, de tout ce qu'on aurait à faire dans la journée, et donna à chacun d'eux ses instructions ; enfin il leur lut ses proclamations, qui excitèrent un enthousiasme général (*voir* les proclamations à la fin de la brochure) : on en fit quelques copies, pour servir dans les premiers moments, en attendant qu'elles fussent imprimées.

Cependant l'instant si désiré approchait. Il était six heures ; il se fit un grand silence, et bientôt la trompette retentit au quartier d'Austerlitz ; le colonel Vaudrey faisait sonner l'assemblée. Peu à peu, au calme de la nuit, succédèrent des bruits confus qui couvrirent bientôt les éclats de la trompette. Les soldats se levaient, prenaient leurs armes et descendaient précipitamment de leurs chambres, se questionnant mutuellement sur le but de cette prise d'armes. D'autres passaient dans les rues en courant pour aller chercher leurs chevaux qui étaient hors du quartier, et revenaient au galop se rendre à leur poste. Cependant le tumulte s'apaisa ; le colonel Vaudrey avait réuni tout son

régiment, et l'avait fait mettre en carré dans la grande cour de la caserne; soixante canonniers à cheval stationnaient auprès de la grille sur la grande place d'Austerlitz; tous, prévoyant quelque chose d'extraordinaire, attendaient avec impatience l'explication de ce rassemblement inaccoutumé. C'est alors qu'on vint prévenir le Prince : « Allons, messieurs, s'écria-t-il, le moment est arrivé; nous allons voir si la France se souvient encore de vingt années de gloire. »

Il s'élance dans la rue (1); les officiers se pressent derrière lui; il se retourne pour les contempler : l'un d'eux lui dit : « Allez, Prince, la France vous suit. » Le trajet était court, il fut bientôt franchi. Le colonel était seul au centre du carré; le Prince s'avance avec assurance au milieu des troupes, et marche droit vers lui. Le colonel met le sabre à la main, fait porter les armes, et d'une voix mâle et fière qui vibre dans tous les cœurs, il s'écrie : « Soldats du quatrième d'artillerie, une grande révolution

(1) Le Prince était vêtu d'un uniforme d'artillerie : habit bleu, collet et passepoils rouges. Il portait des épaulettes de colonel, les insignes de la Légion-d'Honneur, un chapeau d'état-major du modèle admis dans l'armée, et pour arme un sabre droit de grosse cavalerie. La malveillance a seule pu voir dans ce costume une imitation de celui de l'empereur.

commence en ce moment sous les auspices du neveu de l'empereur Napoléon. Il est devant vous, et vient se mettre à votre tête; il arrive sur le sol de la patrie pour rendre au peuple ses droits usurpés, à l'armée la gloire que son nom rappelle, à la France les libertés que l'on méconnaît. Il compte sur votre courage, votre dévouement et votre patriotisme pour accomplir cette grande et glorieuse mission. Soldats! votre colonel a répondu de vous; répétez donc avec lui! *Vive Napoléon! Vive l'empereur!* »

Ce cri fut répété par les soldats avec un enthousiasme impossible à rendre.

Le Prince fit alors signe qu'il voulait parler; le silence se rétablit, et d'une voix fortement accentuée: « Soldats, leur dit-il, appelé en France par une députation des villes et des garnisons de l'Est, et résolu à vaincre ou à mourir pour la gloire et la liberté du peuple français, c'est à vous les premiers que j'ai voulu me présenter, parce qu'entre vous et moi il existe de grands souvenirs; c'est dans votre régiment que l'empereur Napoléon, mon oncle, servit comme capitaine; c'est avec vous qu'il s'est illustré au siége de Toulon, et c'est encore votre brave régiment qui lui ouvrit les portes de Grenoble au retour de l'île d'Elbe.

« Soldats, de nouvelles destinées vous sont réservées: à vous la gloire de commencer une

grande entreprise, à vous l'honneur de saluer les premiers l'aigle d'Austerlitz et de Wagram. » — Ici le Prince saisit l'aigle que portait un de ses officiers, et, la présentant à tous les regards : « Soldats, ajouta-t-il, voici le symbole de la gloire française, destiné désormais à devenir aussi l'emblème de la liberté. Pendant quinze ans il a conduit nos pères à la victoire ; il a brillé sur tous les champs de bataille ; il a traversé toutes les capitales de l'Europe. Soldats ! ralliez-vous à ce noble étendard ; je le confie à votre honneur, à votre courage. Marchons ensemble contre les traîtres et les oppresseurs de la patrie aux cris de : *Vive la France ! vive la liberté !* »

A peine a-t-il prononcé ces paroles que tout le régiment est ébranlé par un mouvement électrique. Les sabres s'agitent en l'air ; les schakos, au bout des mousquetons, et les cris mille fois répétés de : *Vive l'Empereur ! vive Napoléon !* expriment la sympathie et l'enthousiasme de ces braves. Le Prince ému par l'unanimité de cette démonstration touchante, et voyant à leur place de bataille les officiers qui n'avaient pas été prévenus, partager aussi l'enthousiasme général, se dirigea vers eux et leur témoigna toute la joie qu'il éprouvait de cet accord si unanime. Il faut avoir été témoin de cette scène entraînante pour comprendre

tout ce que la magie du nom de Napoléon peut réveiller de nobles passions ; il faut avoir entendu les acclamations de tout un régiment reconnaissant le neveu de l'empereur, pour bien juger de l'immense popularité de son nom ; et combien peu le Prince s'était trompé sur les véritables sentiments de l'armée ; nous disons de l'armée, car si un régiment dont une heure auparavant aucun officier, sous-officier ou soldat, ne soupçonnait ce qui allait se passer, montrait un si grand enthousiasme à la seule vue du neveu de l'empereur et de l'aigle impériale, n'était-il pas démontré par là qu'il devait en être de même pour tout autre régiment ?

On se mit alors en marche : les officiers se rendirent à leur poste d'après les ordres qu'ils avaient reçus ; l'un alla avec un peloton à l'imprimerie pour faire publier les proclamations, un autre à la direction du télégraphe, un troisième chez le préfet. Les officiers du 3e d'artillerie et du bataillon de pontonniers coururent à leurs casernes pour rassembler leurs hommes, leur annoncer la nouvelle et les emmener au quartier général de la division. Un officier fut aussi expédié au 46e de ligne, pour annoncer à ce corps le mouvement qui s'opérait. La grande colonne, ayant à sa tête le Prince, les colonels Vaudrey et Parquin et une dizaine

d'officiers, s'achemina directement vers le quartier général.

Pour y parvenir il fallait traverser une grande partie de la ville. Quoiqu'il fût trop matin pour rencontrer beaucoup de monde, cependant les habitants, attirés par le bruit, se réunirent en foule au cortége et mêlèrent leurs acclamations à celles des soldats. *Vive Napoléon*, *vive l'Empereur*, *vive la liberté*, étaient les cris qui se faisaient entendre ; c'est le neveu de l'empereur, disaient les soldats ; c'est le fils du vertueux roi de Hollande, le petit-fils de l'impératrice Joséphine, répétait le peuple ; et ils l'entouraient, se pressaient autour de lui avec tant de véhémence, qu'ils le séparaient de la troupe, et que le colonel Vaudrey, inquiet de démonstrations si énergiques, fut obligé de faire ouvrir la marche par des canonniers à cheval. A chaque pas, des hommes du peuple venaient baiser l'aigle que portait le lieutenant de Querelles ; aussi l'espoir du succès brillait-il dans tous les yeux : la confiance était dans tous les cœurs, et le Prince voyait avec bonheur qu'il ne s'était pas plus trompé sur les sentiments du peuple que sur ceux de l'armée ; tout le monde partageait la même ivresse. En passant devant la gendarmerie, le poste se mit sous les armes et cria : *Vive l'Empereur*. Il en fut de même au quartier général ; la garde présenta

les armes, et les domestiques du général Voirol, ouvrant la porte de l'hôtel à deux battants, criaient plus fort que les autres.

La colonne fit halte dans la cour et dans la rue. Le Prince, suivi de ses officiers, monta chez le général Voirol, qui n'avait pas eu le temps de s'habiller. Plein d'enthousiasme pour la mémoire de l'empereur, ce général avait toujours montré un vif intérêt pour le neveu de son premier souverain. Tout portait à croire que la présence du Prince réveillerait en lui ses anciennes sympathies; mais le Prince, après avoir réclamé de lui son concours, vit avec étonnement qu'il ne fallait pas y compter; il donna alors au colonel Parquin l'ordre de l'arrêter et de le garder à vue dans son hôtel. A en juger par la conduite du général Voirol, après cette malheureuse journée, par les visites qu'il a faites au Prince dans sa prison, par les larmes qu'il a versées sur le sort du neveu de Napoléon, il dut se passer un pénible combat dans son âme... Sans la reconnaissance qu'il devait au roi pour des bienfaits personnels, est-il bien sûr que le sentiment seul de ses engagements politiques eût pu comprimer ses secrètes sympathies?

Cependant on se remit en marche pour la caserne Finckmatt. Quoiqu'on eût échoué auprès du général, ce contre-temps n'avait pas

refroidi l'enthousiasme ; le peuple était rassemblé dans la rue en plus grand nombre et mêlait ses acclamations à celles du régiment d'artillerie. Le poste d'infanterie marchait en tête, et tout présageait encore un heureux succès. On était arrivé dans le faubourg de Pierre ; mais, par une circonstance déplorable, la tête de colonne, au milieu du tumulte, n'avait pas suivi la direction convenue, et, au lieu de se rendre sur le rempart, entrait par la ruelle qui conduisait à la caserne. Pour protéger la retraite, le Prince fut obligé de laisser la moitié du régiment en bataille dans la grande rue, et il entra dans la cour, suivi des officiers et de quatre cents hommes environ. Il espérait déjà trouver le régiment réuni ; mais l'officier, qui avait dû porter la nouvelle, n'avait pu arriver ; les soldats étaient tous dans leurs chambres, occupés à se préparer pour l'inspection du dimanche. Cependant, attirés par le bruit, ils se mettent aux fenêtres ; le Prince les harangue ; en entendant prononcer le nom de Napoléon, ils descendent, entourent le Prince et témoignent le plus vif enthousiasme pour le neveu de l'empereur. Un vieux sergent-major se précipite vers lui, s'empare de sa main qu'il baise en fondant en larmes : il s'écrie qu'il a servi dans la garde impériale, et que ce jour est le plus beau de sa vie. Son exemple émeut tout

le monde ; tous ceux qui arrivent, jeunes ou vieux, montrent les mêmes dispositions, et les cris de : *Vive Napoléon! vive l'Empereur!* retentissent dans le quartier Finckmatt, comme ils avaient retenti dans le quartier d'Austerlitz.

Pendant ce temps que faisaient les autres officiers? Le lieutenant Laity, arrivé au quartier des pontonniers, avait annoncé l'événement à ses soldats; il les avait enlevés aux cris de *vive l'Empereur!* et se dirigeait à leur tête vers le quartier général. Les officiers Dupenhoet et Gros, malgré l'opposition qu'ils trouvèrent de la part d'un adjudant-major, n'en réussirent pas moins à rassembler leurs compagnies. Le lieutenant de Schaller s'était emparé du général de brigade et du colonel du 3e d'artillerie. M. de Persigny avait arrêté le préfet, et l'avait conduit au quartier d'Austerlitz, malgré l'opposition de plusieurs officiers d'état-major, qui voulurent entraver sa marche. L'officier chargé de faire imprimer les proclamations, M. Lombard, en avait déjà fait tirer plusieurs centaines de copies; le lieutenant Petri s'emparait du télegraphe; le brave colonel Parquin était resté chez le général de division, avec une douzaine de canonniers. Le général vint se jeter au milieu d'eux, avec ses aides de camp, en leur criant : « Arrêtez cet

officier, c'est un traître! — A moi, canonniers! *vive l'Empereur!* » lui répond le colonel; et les canonniers se précipitent sur le général, qui n'a que le temps de se retirer dans sa chambre, d'où il s'échappa plus tard par une porte dérobée. Enfin, les officiers Poggi et Couard faisaient prendre les armes au 3e d'artillerie, qui se mettait en marche vers le quartier général, ayant à sa tête un grand nombre d'officiers.

A la caserne Finckmatt, le Prince et ses officiers avaient déjà formé plusieurs compagnies d'infanterie; les deux armes sont mêlées; encore un moment, le bataillon des pontonniers et le 3e d'artillerie vont se joindre au Prince; un court espace les sépare; encore un moment, et il aura cinq mille hommes à lui. Strasbourg! la France! la cause populaire a triomphé!... Mais, tout à coup, à une extrémité de la cour, un orage se forme et se grossit rapidement, sans qu'on puisse s'en apercevoir à l'autre extrémité. Le colonel Taillandier venait d'arriver; quand on lui dit que le neveu de l'empereur est là avec le 4e, il ne peut croire une nouvelle aussi extraordinaire, et sa surprise est si grande qu'il préfère supposer une ambition vulgaire de la part du colonel Vaudrey, que de croire à la résurrection d'une grande cause. « Soldats! s'écrie-t-il, en

vous trompe ! l'homme qui excite votre enthousiasme ne peut être qu'un aventurier, qu'un imposteur. » Un officier d'état-major s'écrie en même temps : « Ce n'est pas le neveu de l'Empereur ; c'est le neveu du colonel Vaudrey ; je le reconnais. » Quelque absurde que soit ce mensonge, il vole de bouche en bouche, et commence à changer les dispositions de ce régiment tout à l'heure si fortement remué. Un grand nombre de soldats, se croyant dupes d'une indigne supercherie, deviennent furieux. Le colonel Taillandier les rassemble ; fait fermer la grille et battre la charge, tandis que, de l'autre côté, les officiers du Prince font battre la générale pour accélérer le rassemblement des soldats qui ont embrassé sa cause. L'espace est tellement rétréci, que les régiments sont, pour ainsi dire, confondus ensemble. La mêlée augmente de moment en moment ; les officiers de la même cause ne se reconnaissent plus, puisqu'ils portent tous le même uniforme. Les canonniers arrêtent des officiers d'infanterie ; l'infanterie, à son tour, s'empare de quelques officiers d'artillerie ; les mousquetons sont chargés ; les baïonnettes, les sabres étincellent ; mais aucun coup n'est porté ; on craint de frapper un ami ; cependant, un mot du Prince ou du colonel, et un véritable massacre va

commencer. Plusieurs officiers, et, entre autres, MM. de Querelles et de Gricourt, viennent offrir au Prince de lui ouvrir un passage à travers l'infanterie ; mais il refuse de faire verser pour lui seul le sang français. Il ne peut croire, d'ailleurs, que le 46e qui, un moment auparavant, lui montrait tant de sympathie, ait si promptement changé de sentiment. Il se jette au milieu de l'infanterie pour tâcher de la ramener ; mais il est entouré d'un triple rang de baïonnettes et obligé de tirer son sabre pour parer les coups qu'on lui porte ; il allait périr par des mains françaises, si des canonniers, voyant son danger, ne l'avaient enlevé et placé dans leurs rangs. Malheureusement, ce mouvement le sépare de ses officiers, et le reporte vers l'extrémité de la cour, au milieu des soldats qui méconnaissent son identité. Le Prince alors s'élance vers le piquet de cavalerie, pour s'emparer d'un cheval et pouvoir dominer la mêlée ; mais les artilleurs sont repoussés, et les chevaux le renversent contre le mur. L'infanterie profite de ce moment pour se jeter sur lui et l'emmener prisonnier ; ses officiers, qui ne peuvent plus rien pour sa défense, subissent successivement le même sort.

Cependant, inquiets d'être si long-temps séparés du Prince et de leur colonel, les artil-

leurs, qu'on avait laissés dans la rue, commençaient à concevoir des craintes, lorsque le bruit se répand qu'ils courent des dangers. A l'instant ils se précipitent vers la grille du quartier, en poussant des cris de fureur contre l'infanterie, qu'ils refoulent aux deux extrémités de la cour. Le peuple, rassemblé en grand nombre sur le rempart, jette des pierres au 46e, et fait retentir les airs des cris de *vive l'Empereur!*

Le colonel Vaudrey seul restait libre, entouré de nombreux artilleurs dont le dévouement à sa personne était sans bornes. La résistance lui était facile; s'il n'eût songé qu'à lui, qu'à sa propre sûreté, il se serait fait jour, le sabre à la main, soutenu par le courage de ses soldats; mais il comprit que, s'il engageait la lutte, les jours du Prince étaient compromis; il offrit donc de se rendre, et, usant, pour la dernière fois, de son autorité sur ses soldats, il leur ordonna de rentrer à leur caserne, et suivit le lieutenant-colonel Taillandier, qui le conduisit dans une chambre d'officier.

Pendant ce temps, le colonel Parquin accourait à la caserne Finckmatt: quand il vit ce qui se passait, décidé à mourir plutôt que d'abandonner le Prince, il n'hésita pas à se jeter au milieu des soldats furieux.

Le lieutenant Laïty, comme nous l'avons

dit, était arrivé au quartier général, avec ses pontonniers; mais la nouvelle de l'échec de la Finckmatt les arrêta tout à coup; alors cet officier les congédia, et se rendit, de sa personne, au quartier d'infanterie, ne songeant qu'à partager le sort du Prince, au lieu de chercher son salut dans la fuite. Le 3e d'artillerie était aussi en marche; mais la fatale nouvelle vint renverser toutes les espérances et abattre tous les courages. Ainsi donc, le Prince avait un corps d'artillerie de trois régiments, entraînés dans sa cause, et le peuple en sa faveur, et une simple fatalité a tout fait échouer.

Lorsque M. de Persigny eut terminé sa mission, il apprit tout à la fois et l'événement du quartier Finckmatt, et la désorganisation des deux autres corps d'artillerie (1); il arri-

(1) Pour ne pas démentir les relations de l'autorité, qui tendaient à faire croire que le 4e d'artillerie avait seul pris part au mouvement, et qu'on avait échoué au 3e, on a préféré fermer les yeux sur les coupables. C'est ainsi que deux officiers du 3e d'artillerie, qui avaient pris la fuite, ont été destitués sans bruit, et n'ont pas été mis en accusation. C'est toujours dans ce système, que des officiers de l'armée ont été mis en non activité et qu'on s'est bien gardé de les faire figurer dans les débats. Le système de l'autorité, qui s'est efforcée de représenter cet événement comme une échauffourée sans consistance, a du reste été servi par une circonstance dont nous nous applaudissons. Sans la malheureuse idée qu'avaient eue

va sur le rempart, où le peuple faisait encore entendre les cris de *vive Napoléon!* mais le Prince était déjà prisonnier avec le colonel et ses officiers. Le peuple, sans armes, désespéré de son impuissance, lançait encore des pierres contre l'infanterie, qui parvint enfin à dissiper la foule, en tirant des coups de fusil. Quel spectacle affligeant présentait en ce moment le quartier! deux régiments français étaient près de s'égorger. Le 4e d'artillerie formait une longue ligne acculée au rempart, les chevaux mêlés çà et là dans les rangs. L'infanterie était en face, les baïonnettes à deux pieds de la poitrine des artilleurs; mais ces derniers avaient chargé leurs mousquetons, et se tenaient prêts à faire feu. Les deux partis se regardaient avec fureur. « *Vive l'Empereur! vive le neveu de Napoléon!* » criait l'artillerie. « Ce n'est pas lui; ce n'est pas vrai, » répondait l'infanterie. Cependant on parvint à apaiser les soldats, et la grille s'ouvrit pour donner passage à l'artillerie.

Alors MM. Persigny et Laity coururent aux

quelques officiers de la garnison de venir auprès du Prince en grande tenue, il n'y en aurait peut-être pas eu un seul de reconnu. Ceux qui étaient en tenue ordinaire n'ont eu qu'à sortir des rangs, quand le Prince a été arrêté, pour éloigner de leur personne toute accusation de complicité.

canonniers et voulurent les entraîner vers leurs pièces, pour revenir délivrer les prisonniers et venger leur défaite : cet espoir ranima tous les courages, et l'on se précipita dans la direction des parcs d'artillerie : mais les munitions étaient à l'arsenal, et le colonel, prisonnier maintenant, avait seul le pouvoir de s'en faire délivrer : il fallut renoncer à cette dernière espérance ; d'ailleurs, les chefs une fois pris, il n'y avait plus d'obéissance possible. Aussi l'autorité royale reprit-elle facilement le pouvoir.

Cependant, si les proclamations eussent été jetées à profusion dans la ville, le peuple aurait connu les nobles intentions du Prince, et, sans doute, il eût pris contre l'autorité une attitude menaçante, qui eût pu amener de grands résultats. Malheureusement, l'officier chargé de les faire imprimer les fit brûler précipitamment, en apprenant le dénoûment de la Finckmatt. Ainsi le peuple ne put recevoir de communications, sur cette tentative qui parut inconcevable, que des mains de l'autorité. Cette dernière fit tout ce qu'il fallait pour dénaturer complètement l'entreprise du Prince. Elle alla même jusqu'à renouveler, dans les premiers moments, le mensonge grossier qui avait trompé les soldats, en le répétant dans son journal, pour abuser aussi le peuple.

La fatalité avait prononcé : le Prince et ses officiers furent conduits à la prison neuve. En ce moment affreux, où de si grandes espérances étaient renversées, le Prince se montra calme et résigné. (*Voir*, dans les pièces à l'appui, sa lettre à sa mère.) Lorsqu'on l'amena avec ses complices devant le juge d'instruction, il dit, en se tournant vers le colonel Vaudrey : « Colonel, me pardonnez-vous de vous avoir entraîné dans une entreprise si malheureuse. » Le colonel ne lui répondit qu'en saisissant sa main, qu'il serra avec effusion. Un instant après, un officier, s'étant approché du Prince, le regardait avec émotion, et s'apitoyait tout haut sur le sort du neveu de l'empereur : « Au moins, lui répondit celui-ci, je ne mourrai pas dans l'exil. »

Les officiers qui étaient parvenus à échapper aux mains de l'autorité, s'occupèrent de prendre les mesures nécessaires pour sauver les jours du Prince, en cas de condamnation. Aussi n'eût-il pas été possible de faire tomber un seul cheveu de la tête de l'héritier du grand nom de Napoléon.

Laissons maintenant les accusés sous le poids de leur défaite et sous les coups de la justice, pour voir ce qui se passait au cabinet des Tuileries.

La première nouvelle de l'insurrection, d'a-

bord apportée par le télégraphe et interrompue par la nuit, avait répandu la consternation dans le conseil des ministres. Le gouvernement, qui n'avait encore employé l'armée que pour réprimer les émeutes, comprenait toutes les difficultés qu'il aurait à vaincre, pour résister à une révolution commencée par cette force matérielle sur laquelle il s'appuyait. Mais la suite de la nouvelle vint bientôt calmer ses premières craintes, sans cependant lui ôter tout sujet d'inquiétude. Le gouvernement n'avait, à l'égard du Prince, que trois partis à prendre : il pouvait le traduire ou devant un conseil de guerre, ou devant la cour des pairs, ou devant une cour d'assises : or, dans ces trois cas, il courait les mêmes dangers. Le plus grand était de garder le Prince pendant quelques mois en France, où sa présence excitait la sympathie générale et devenait une cause continuelle de troubles : un autre danger consistait dans le refus que pourraient faire les tribunaux de condamner le neveu de Napoléon, quand on venait de remettre la statue de l'empereur sur la colonne; enfin on devait craindre qu'une condamnation n'excitât des troubles ayant pour but de délivrer le prisonnier.

Des faits peu connus, mais dont nous certifions l'authenticité, prouveront ce que nous avançons. Lorsqu'on apprit à Paris le dénoû-

ment de l'affaire de Strasbourg, des officiers-généraux et supérieurs, au nombre de quatre-vingts, se réunirent et s'engagèrent à protester contre la mise en accusation du Prince ; ils chargèrent un député influent de présenter leur protestation en leur nom, pensant que le gouvernement regarderait à deux fois à les mécontenter. Le député leur conseilla avec justesse d'attendre que la mise en accusation fût décidée, ajoutant qu'il était inutile de faire, sans motif, une démarche qui pouvait le compromettre aussi gravement. D'un autre côté, plusieurs pairs de France, croyant être appelés à juger les accusés de Strasbourg, écrivirent au roi pour récuser une semblable mission.

Enfin, à Strasbourg, il s'était formé un complot, auquel avait pris part une partie de la garnison, et ayant pour but de soustraire les accusés à la rigueur des lois en cas de condamnation.

On voit donc combien il eût été difficile de garder le Prince, de le faire juger dans cette France sillonnée par la gloire impériale, et palpitante encore du souvenir du grand nom. Maintenant examinons la conduite du ministère, et nous verrons sa crainte se manifester par toutes les petites mesures qu'il adopta.

Le Prince avait été renfermé dans la prison neuve dès le 30 octobre; il était encore au secret le plus absolu, lorsque le 9 novembre, à huit heures du soir, le préfet et le général Voirol vinrent le tirer de sa prison, sans lui dire où on le conduisait, et sans écouter ses réclamations (car il n'a jamais adressé qu'une demande à l'autorité, celle de le faire juger). On le fait monter dans une voiture, et après l'avoir confié à la garde de deux officiers de gendarmerie et de cinq sous-officiers, il est dirigé en poste sur Paris, avec une telle précipitation, qu'on ne lui laisse pas même le temps d'emporter d'autres effets que ceux qu'il a sur lui : aussi est-ce avec sa capote militaire pour tout vêtement qu'il fut transporté jusqu'en Amérique. A Paris, il ne vit que M. Delessert, préfet de police, qui lui annonça que la reine Hortense était venue en France demander sa grâce au roi. (La reine était en effet partie d'Arenemberg, à la première nouvelle de l'arrestation de son fils, décidée, s'il le fallait, pour sauver sa tête, à rallier toutes les sympathies en sa faveur.) Le préfet de police lui apprit aussi qu'il allait être conduit à Lorient, où il s'embarquerait pour les Etats-Unis. Le Prince réclama contre son enlèvement, en disant que son absence priverait les accusés de Strasbourg des dépositions nombreuses qu'il pouvait faire

en leur faveur. M. Delessert lui répondit : « Le gouvernement agit envers vous comme il a agi envers la duchesse de Berri. Il y aurait injustice à vous traiter différemment. Vos amis ne peuvent pas avoir le même sort que vous; quand vous serez à Lorient, vous écrirez les dépositions que vous jugerez convenables de faire. » Mais le commandant de gendarmerie avait la défense expresse de laisser écrire un mot au Prince avant son embarquement. Napoléon-Louis allait partir immédiatement pour sa destination; son sort était donc définitivement fixé! Il n'avait plus qu'un devoir à remplir, celui de tâcher d'être utile à ses amis. Il écrivit à sa mère pour lui recommander les prisonniers de Strasbourg, ainsi que la femme et les enfants du colonel Vaudrey. (*Voir les pièces à l'appui.*) Il écrivit aussi au roi, pour lui exprimer la peine qu'il éprouvait d'être traité d'une manière exceptionnelle. Il faisait, disait-il, peu de cas de la vie qu'on lui laissait; car, en entrant en France, il y avait renoncé : c'était uniquement le sort de ses amis qui l'occupait, et, si le roi leur faisait grâce, alors il pourrait compter sur sa reconnaissance. Le Prince ne resta que deux heures à Paris, et repartit pour Lorient avec la même escorte. On choisit ce port pour lieu d'embarquement, parce qu'il est à l'extrémité de la Bretagne.

La reine Hortense était arrivée près de Paris (à Viry), et de là s'était adressée au gouvernement en faveur de son fils. On lui répondit que la tête de son fils ne courait aucun danger, et on lui fit connaître la décision qui le concernait. Mais le ministère, au lieu d'avoir pour une femme malheureuse tous les égards que sa position réclamait, ne lui fit voir que la crainte qui l'animait. Quoique souffrante et fatiguée par un voyage rapide, on lui ordonna de repartir précipitamment, et, chose difficile à croire, c'était aussi pour l'Amérique que M. Molé voulait la faire partir, sans même lui donner le temps de mettre ordre à ses affaires. On la pria d'engager son fils à rester dix ans en Amérique; mais elle répondit qu'elle ne pouvait prendre aucun engagement pour son fils et qu'il était maître de ses actions. Le gouvernement n'osa tenter aucune démarche de ce genre auprès du Prince. (*Voir* les pièces à l'appui, Lettre à M. V..., datée de Port-Louis.)

Cependant Napoléon-Louis était depuis huit jours dans la citadelle du Port-Louis, et les vents contraires retenaient toujours dans le port la frégate *l'Andromède*, qui devait le transporter à New-York. Le gouvernement, toujours inquiet de la présence du Prince sur le territoire français, envoyait par le télégraphe ordre sur ordre pour accélérer son dé-

part. Enfin, le 21 novembre, les ponts-levis de la citadelle s'abaissèrent. Le Prince, accompagné du sous-préfet de Lorient, du commandant de place, des officiers de gendarmerie, sortit par la *Porte de Secours*, tant on craignait le moindre contact avec la population, qui était accourue en foule pour assister à son départ, et s'embarqua sur un canot qui le conduisit à bord de la frégate, remorquée par un bateau à vapeur. En montant à bord, le Prince dit au sous-préfet qui lui exprimait le désir de le revoir en France comme citoyen : « Je ne pourrai y revenir que lorsque le lion de Waterloo ne sera plus debout sur la frontière. »

A cette occasion, M. E. Roch, qui a publié tous les documents relatifs à l'insurrection de Strasbourg, s'exprime ainsi : « Quoi qu'il en soit, le destin du jeune Napoléon-Louis semble commencer comme celui de son oncle a fini. Sans prétendre chercher des similitudes imaginaires, ce n'est pas néanmoins un rapprochement sans quelque intérêt, en regardant *l'Andromède* partir d'un port de France, de se souvenir du *Northumberland*, lorsqu'il s'éloigna d'une rade d'Angleterre ; les vaisseaux traversant tous deux l'océan Atlantique, pour aller, par des routes opposées, déposer deux hommes du nom de Napoléon aux deux extrémités de la terre, et de remarquer, comme un

de ces jeux du hasard qu'on pourrait, à la rigueur, prendre pour des enseignements, que le neveu de l'empereur avait choisi pour franchir la frontière de France le même mois qui avait vu son oncle poser le pied sur la terre de Sainte-Hélène (le 17 octobre 1815). »

On croirait maintenant que l'action du gouvernement envers l'auteur de l'insurrection est terminée ; mais nous avons encore des mesures pusillanimes à faire connaître, des accusations à repousser. Le vaisseau a quitté le rivage français, et les organes du gouvernement font retentir bien haut la clémence royale. Le gouvernement, disent-ils, n'a pas voulu retenir le Prince en prison, même pendant quelques mois ; il touchera dans quelques jours la terre hospitalière des États-Unis ; mais le commandant de la frégate avait des ordres cachetés, qu'il ne devait ouvrir qu'au 32me degré de latitude, et qui lui enjoignaient de se rendre à Rio-Janeiro, de retenir le Prince prisonnier à bord, tout le temps qu'il resterait en rade, de ne permettre aucune communication avec la terre ferme, et de faire voile pour les États-Unis, après être resté quelque temps au Brésil. La frégate n'ayant aucune mission à remplir à Rio-Janeiro, il est clair que cette disposition du gouvernement a été prise dans le but d'obéir à deux craintes également puissantes : celle de

retenir le Prince en France, même prisonnier, et celle de le laisser libre avant la fin du procès; mais, pour paraître toujours magnanime, il cache même aux parents du Prince la destination véritable du vaisseau, sans s'inquiéter des alarmes qu'il allait causer à tant de familles; car on était persuadé en France que la frégate avait fait voile pour les États-Unis; et les quatre mois qui s'écoulèrent sans en recevoir des nouvelles, et les tempêtes qui avaient assailli ce navire au départ de Lorient avaient donné lieu à de sinistres présages (1).

Ce n'est pas là que s'est arrêté le manque de délicatesse du gouvernement : le Prince a été tenu au secret tout le temps qu'il a passé en France, et, lorsqu'il est emmené dans un autre hémisphère, la calomnie n'en poursuit pas moins ses mensonges. Les journaux ministériels osent avancer qu'il a promis de rester dix ans en Amérique : en France on a tâché de le rendre ridicule ; s'il revient, on s'efforcera de le rendre infâme. Il a été arraché au banc des accusés, mais on l'y accuse comme s'il était présent. Toute calomnie est permise pour atteindre un ennemi absent; et le jeune homme,

(1) Ce qui démontre jusqu'à l'évidence que la peur seule a dicté la conduite du gouvernement à l'égard du Prince, c'est l'obstination qu'il met à vouloir lui faire quitter la Suisse.

au cœur pur, à l'âme élevée, est accusé d'avoir trempé dans le complot de Fieschi. (*Voir* l'acte d'accusation à la fin de la brochure.) Tous les faits sont dénaturés, et son caractère tellement défiguré, que l'honorable Me Parquin, quoique dévoué au gouvernement de Juillet, ne peut retenir son indignation en entendant les calomnies entassées sur le Prince absent, et s'écrie : « Monsieur l'avocat général ne veut pas que le Prince ait séduit, ait égaré, ait entraîné les accusés... quelle raison en donne-t-il? Le Prince est incapable d'exercer le moindre ascendant; c'est un homme vulgaire, que ses relations ne recommandaient pas, digne de peu de faveur et d'intérêt... Avez-vous réfléchi, monsieur l'avocat général? pensez-vous qu'il soit bienséant, bien convenable, de s'étendre, comme vous le faites, sur les faiblesses, sur les défauts, sur le caractère peu méritoire du Prince, quand il est absent? Faut-il que ce soit des accusés que vous preniez, non pas leçon, mais exemple de délicatesse dans les procédés? Et si la presse, l'inexorable presse, qui recueille tout, vous le savez, ne laissait point tomber vos étranges paroles, si elle les portait au-delà de l'Océan, si elle les transmettait à l'oreille du Prince, quelles plaintes celui-ci ne serait-il pas en droit d'exhaler! Votre gouvernement, vous dirait-

il, ne veut pas souffrir que je comparaisse devant ses tribunaux ; il m'en interdit l'accès, et, lorsque cédant à une contrainte, honorable dans son principe, mais à laquelle j'aurais voulu ne pas être soumis, je me suis expatrié, moi, au loin, il permet aux organes de la loi de m'injurier, de me diffamer ! On veut me perdre dans l'esprit de ces Français dont je porte la confiance et l'estime si haut ; une clémence qui se reconnaît à de pareils traits, qu'on la reprenne, je n'en veux pas. La vie avec l'opprobre ! la mort plutôt, mille fois la mort !... »

Après ces paroles sublimes de verve et de vérité, il ne nous reste plus rien à dire. On sait que le prince Napoléon est revenu en Europe, rappelé par des bruits inquiétants sur la santé de la reine Hortense, et qu'il a traversé l'océan et les polices continentales assez à temps pour recevoir la bénédiction de son illustre et malheureuse mère, à son lit de mort ; on sait aussi que le jury alsacien, entraîné, non, comme on l'a dit, par un sentiment de légalité violée, mais par la sympathie de toute la population pour la cause napoléonienne, a prononcé le verdict d'acquittement qui a renversé les doctrinaires et ébranlé le gouvernement.

Nous avons écrit, avec impartialité, les détails d'une entreprise qui nous a fortement émus. Notre seul but a été de faire connaître la

vérité, car la publicité est la seule ressource des opprimés : heureux ceux pour qui la relation exacte des faits est le plus bel éloge ! Il n'entre pas dans nos vues de considérer l'*événement* du 30 octobre dans les rapports qu'il pourrait avoir avec l'avenir, il nous suffit d'avoir montré le prestige qu'avait encore sur les masses le nom de Napoléon ; il nous suffit d'avoir montré que l'héritier de ce grand nom, s'il a de l'ambition, a du moins le courage de cette ambition, et que ce courage n'est pas le résultat d'un esprit exalté, mais la foi dans une cause populaire et la conscience de sa force. Enfin nous avons vu que le gouvernement français, tout en tâchant d'assoupir l'entreprise du Prince, a été obligé de reconnaître en lui la dynastie napoléonienne, puisqu'il a traité un de ses membres comme il avait traité la duchesse de Berri. Il a voulu assoupir un fait, et il a révélé un principe ; il a voulu annuler un homme, et il a fait de cet homme le chef d'un parti et le point de ralliement de l'opposition. Nous avons parlé sans exagération, car nous ne sommes les apologistes de personne ; mais nous avons voulu prouver que le prince Napoléon n'a pas démérité de sa patrie, et qu'il est un des dignes fils de notre belle France et le digne héritier de notre grand Empereur.

FIN.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

PIÈCE N° 1.

PROCLAMATIONS

DU PRINCE NAPOLÉON-LOUIS BONAPARTE

AU PEUPLE FRANÇAIS.

Français,

On vous trahit; vos intérêts politiques, vos intérêts commerciaux, votre honneur, votre gloire sont vendus à l'étranger.

Et par qui? Par les hommes qui ont profité de votre belle révolution, et qui en renient tous les principes. Est-ce donc pour avoir un gouvernement sans parole, sans honneur, sans générosité, des institutions sans force, des lois sans liberté, une paix sans prospérité et sans calme, enfin, un présent sans avenir que nous avons combattu depuis quarante ans?

En 1830, on imposa à la France un gouvernement sans consulter ni le peuple de Paris, ni le peuple des province, ni l'armée française; tout ce qui a été fait sans vous est illégitime.

Un congrès national, élu par tous les citoyens, peut

seul avoir le droit de choisir ce qui convient le mieux à la France.

Fier de mon origine populaire, fort de quatre millions de votes qui me destinaient au trône, je m'avance devant vous comme représentant de la souveraineté du peuple.

Il est temps qu'au milieu du chaos des partis, une voix nationale se fasse entendre ; il est temps qu'aux cris de la liberté trahie vous renversiez le joug honteux qui pèse sur notre belle France ; ne voyez-vous pas que les hommes qui règlent nos destinées sont encore les traîtres de 1814 et de 1815, les bourreaux du maréchal Ney ?

Pouvez-vous avoir confiance en eux ?

Ils font tout pour complaire à la Sainte-Alliance ; pour lui obéir, ils ont abandonné les peuples, nos alliés ; pour se soutenir, ils ont armé le frère contre le frère ; ils ont ensanglanté nos villes, ils ont foulé aux pieds nos sympathies, nos volontés, nos droits.

Les ingrats ! ils ne se souviennent des barricades que pour préparer les forts détachés ; méconnaissant la grande nation, ils rampent devant les forts et insultent les faibles. Notre vieux drapeau tricolore s'indigne d'être plus long-temps entre leurs mains ! Français ! que le souvenir du grand homme qui fit tant pour la gloire et la prospérité de la patrie vous ranime ! Confiant dans la sainteté de ma cause, je me présente à vous, le testament de l'empereur Napoléon d'une main (1), son épée d'Austerlitz

(1) C'est au passage suivant du testament de l'Empereur que le Prince fait allusion.

Je lègue mon domaine privé (200 millions), moitié aux officiers et soldats qui restent des armées françaises qui ont combattu, depuis 1792 jusqu'en 1815, pour la gloire et l'indépendance de la nation (la répartition en sera faite au prorata des appointements d'activité), moitié aux villes et campagnes d'Alsace, de Lorraine, de Franche-Comté, de Bourgogne, de l'Ile de France, de Champagne,

de l'autre. Lorsqu'à Rome le peuple vit les dépouilles ensanglantées de César, il renversa ses hypocrites oppresseurs. Français, Napoléon est plus grand que César ; il est l'emblème de la civilisation du XIX[e] siècle.

Fidèle aux maximes de l'empereur, je ne connais d'intérêt que les vôtres, d'autre gloire que celle d'être utile à la France et à l'humanité. Sans haine, sans rancune, exempt de l'esprit de parti, j'appelle sous l'aigle de l'empire tous ceux qui sentent un cœur français battre dans leur poitrine.

J'ai voué mon existence à l'accomplissement d'une grande mission. Du rocher de Sainte-Hélène, un rayon du soleil mourant a passé dans mon âme. Je saurai garder ce feu sacré, je saurai vaincre ou mourir pour la cause du peuple.

Hommes de 1789, hommes du 20 mars 1815, hommes de 1830, levez-vous ! voyez qui vous gouverne, voyez

Forez, Dauphiné, qui auraient souffert de l'une ou l'autre invasion.

Il sera, de cette somme, prélevé un million pour la ville de Brienne et un million pour la ville de Méry. Viennent ensuite plusieurs dons particuliers.

300,000 francs aux officiers et soldats du bataillon de ma garde de l'île d'Elbe, actuellement vivants, ou à leurs veuves et enfants, au prorata des appointements, et selon l'état qui sera arrêté par mes exécuteurs testamentaires. Les amputés ou blessés grièvement auront le double. L'état en sera arrêté par Larrey et Emmery.

100,000 francs pour être répartis entre les proscrits qui errent en pays étrangers, Français, Italiens, ou Belges, ou Hollandais, ou Espagnols, ou des départements du Rhin, sur ordonnance de mes exécuteurs testamentaires.

200,000 francs pour être répartis entre les amputés ou blessés grièvement de Ligny, Waterloo, encore vivants, sur des états dressés par mes exécuteurs testamentaires, auxquels seront joints Cambronne, Larrey, Percy et Emmery. Il sera donné double à la garde, quadruple à ceux de l'île d'Elbe.

l'aigle, emblème de gloire, symbole de liberté, et choisissez! Vive la France! Vive la liberté!

Signé : NAPOLÉON.

A L'ARMÉE.

Soldats!

Le moment est venu de recouvrer votre ancienne splendeur! Faits pour la gloire, vous pouvez moins que d'autres supporter plus long-temps le rôle honteux qu'on vous fait jouer. Le gouvernement, qui trahit nos intérêts civils, voudrait aussi ternir notre honneur militaire. L'insensé! croit-il que la race des héros d'Arcole, d'Austerlitz, de Wagram, soit éteinte?

Voyez le lion de Waterloo encore debout sur nos frontières; voyez Huningue privé de ses défenses; voyez les grades de 1815 méconnus; voyez la Légion-d'Honneur prodiguée aux intrigants et refusée aux braves; voyez notre drapeau..... il ne flotte nulle part où nos armes ont triomphé! Voyez, enfin, partout trahison, lâcheté, influence étrangère, et écriez-vous avec moi : Chassons les barbares du Capitole! Soldats, reprenez ces aigles que nous avions dans nos grandes journées : les ennemis de la France ne peuvent en soutenir les regards ; ceux qui vous gouvernent ont déjà fui devant elles! Délivrer la patrie des traîtres et des oppresseurs, protéger les droits du peuple, défendre la France et ses alliés contre l'invasion : voilà la route où l'honneur vous appelle ; voilà quelle est votre sublime mission!

Soldats français, quels que soient vos antécédents, venez tous vous ranger sous le drapeau tricolore régénéré ; il est l'emblème de vos intérêts et de votre gloire. La patrie divisée, la liberté trahie, l'humanité souffrante, la gloire en deuil comptent sur vous : Vous serez à la hauteur des destinées qui vous attendent.

Soldats de la république, soldats de l'empire, que mon nom réveille en vous votre ancienne ardeur. Et vous, jeunes soldats, qui êtes nés comme moi au bruit du canon de Wagram, souvenez-vous que vous êtes les enfants des soldats de la grande armée. Le soleil de cent victoires a éclairé notre berceau. Que nos hauts faits ou notre trépas soient dignes de notre naissance! Du haut du ciel, la grande ombre de Napoléon guidera nos bras, et, contents de nos efforts, elle s'écriera : « Ils étaient dignes de leurs pères! »

Vive la France! vive la liberté!

Signé : NAPOLÉON.

AUX HABITANTS DE STRASBOURG.

Alsaciens,

A vous l'honneur d'avoir les premiers renversé une autorité qui, esclave de la Sainte-Alliance, compromettait chaque jour davantage notre avenir de peuple civilisé! Le gouvernement de Louis-Philippe vous détestait particulièrement, braves Strasbourgeois, parce qu'il déteste tout ce qui est grand, généreux, national. Il a blessé votre honneur en cassant vos légions; il a froissé vos intérêts en consacrant les droits d'entrée, et en permettant l'établissement de douanes étrangères qui paralysent votre commerce.

Strasbourgeois vous avez mis la main sur vos blessures, vous m'avez appelé au milieu de vous pour qu'ensemble nous vainquions et mourions pour la cause du peuple. Guidé par vous et par les soldats, je touche enfin, après un long exil, le sol sacré de la patrie. Grâces vous en soient rendues! Alsaciens! mon nom est un drapeau qui doit vous rappeler de grands souvenirs;

et ce drapeau, vous le savez inflexible, devant *les partis et l'étranger*, ne s'incline que devant la majesté du peuple.

Honneur, patrie, liberté, voilà notre mobile et notre but. Paris, en 1830, nous a montré comment on renverse un gouvernement impie ; montrons-lui, à notre tour, comment on consolide les libertés d'un grand peuple.

Strasbourgeois ! demain nous marchons sur Paris pour délivrer la capitale des traîtres et des oppresseurs. Reformez vos bataillons nationaux qui effrayaient un gouvernement impopulaire; gardez pendant notre absence votre ville, ce boulevart de l'indépendance de la France, aujourd'hui le berceau de sa régénération. Que l'ordre et la paix règnent dans vos murs, et que le génie de la France veille avec vous sur vos remparts.

Alsaciens ! avec un grand peuple on fait de grandes choses. J'ai une foi entière dans le peuple français.

Signé : NAPOLÉON.

Ces proclamations ont été répétées dans tous les journaux, et M. E. Roch dit avec raison : « Il y avait, dans ces expressions, cette magie de parole, la plus grande puissance de Napoléon, et capable de ressusciter toute la magie des souvenirs. »

PIÈCE N° 2.

PREMIÈRE LETTRE DU PRINCE A SA MÈRE, DATÉE DE LA PRISON DE STRASBOURG, OU IL LUI ANNONCE SON ENTREPRISE MANQUÉE.

Ma chère mère,

Vous avez dû être bien inquiète de ne pas recevoir de mes nouvelles, vous qui me croyez chez ma cousine;

mais votre inquiétude redoublera, lorsque vous apprendrez que j'ai tenté à Strasbourg un mouvement qui a échoué. Je suis en prison, ainsi que d'autres officiers : c'est pour eux seuls que je suis en peine ; car moi, en commençant une telle entreprise, j'étais préparé à tout. Ne pleurez pas, ma mère ; je suis victime d'une belle cause, d'une cause toute française ; plus tard on me rendra justice, et l'on me plaindra.

Hier dimanche, à six heures, je me suis présenté devant le 4e d'artillerie, qui m'a reçu aux cris de *Vive l'Empereur* : nous avions détaché du monde. Le 46e a résisté ; nous nous sommes trouvés pris dans la cour de la caserne. Heureusement, il n'y a pas eu de sang français répandu ; c'est ma consolation dans mon malheur ! Courage, ma mère ; je saurai soutenir jusqu'au bout l'honneur du nom que je porte.

M. Parquin est aussi arrêté. Faites copier cette lettre pour mon père, et contribuez à calmer son inquiétude. Charles a demandé à partager ma captivité ; on le lui a accordé. Adieu, ma chère mère ; ne vous attendrissez pas inutilement sur mon sort. La vie est peu de chose ; l'honneur et la France sont tout pour moi.

Recevez l'assurance de mon sincère attachement ; je vous embrasse de tout mon cœur.

Votre tendre et respectueux fils,

Signé : Napoléon-Louis Bonaparte.

Strasbourg, le 1er novembre 1836.

PIÈCE N° 3.

LETTRE DU PRINCE A SA MÈRE, ÉCRITE DE PARIS DE LA PRÉFECTURE DE POLICE.

Ma chère mère,

Je reconnais à votre démarche toute votre tendresse pour moi; vous avez pensé au danger que je courais, mais vous n'avez pas pensé à mon honneur, qui m'obligeait à partager le sort de mes compagnons d'infortune. J'éprouve une douleur bien vive en me voyant séparé des hommes que j'ai entraînés à leur perte, lorsque ma présence et mes dépositions auraient pu influencer le jury en leur faveur. J'écris au roi pour qu'il jette sur eux un regard de bonté : c'est la seule grâce qui puisse me toucher.

Je pars pour l'Amérique; mais, ma chère mère, si vous ne voulez pas augmenter ma douleur, je vous en conjure, ne me suivez pas; l'idée de faire partager à ma mère mon exil de l'Europe serait, aux yeux du monde, une tache indélébile pour moi, et pour mon cœur cela serait un chagrin cuisant. Je veux, en Amérique, faire comme Achille Murat, me créer moi-même une existence : il me faut un intérêt nouveau pour pouvoir m'y plaire.

Je vous prie, ma chère mère, de veiller à ce qu'il ne manque rien aux prisonniers de Strasbourg; prenez soin des deux fils du colonel Vaudrey, qui sont à Paris avec leur mère. Je prendrais bien facilement mon parti, si je savais que mes autres compagnons d'infortune auront la vie sauve; mais avoir sur la conscience la mort de braves soldats, c'est une douleur amère qui ne peut jamais s'effacer.

Adieu, ma chère mère, recevez mes remerciements pour toutes les marques de tendresse que vous me donnez; retournez à Arenemberg, mais ne venez pas me rejoindre en Amérique, j'en serais trop malheureux. Adieu. Recevez mes tendres embrassements; je vous aime toujours de tout mon cœur.

Votre tendre et respectueux fils,

Signé : NAPOLÉON-LOUIS BONAPARTE.

PIÈCE N° 4.

EXTRAIT D'UNE LETTRE ÉCRITE DU PORT-LOUIS, À M. O. BARROT, EN DATE DU 15 NOVEMBRE 1836.

...... Devant les lois, mes compagnons d'infortune sont coupables de s'être laissé entraîner, mais jamais, aux yeux du pays, il n'y eut plus de causes atténuantes en leur faveur. Je tins à ces officiers, le 29 au soir, le langage suivant : « Messieurs, vous connaissez tous les griefs de la nation envers le gouvernement du 9 août; mais vous savez aussi qu'aucun parti existant aujourd'hui n'est pas assez fort pour le renverser, aucun assez puissant pour réunir tous les Français, si l'un d'eux parvenait à s'emparer du pouvoir. Cette faiblesse des partis vient de ce que chacun d'eux ne représente les intérêts que d'une seule classe de la société. Les uns s'appuient sur le clergé et la noblesse; les autres sur l'aristocratie bourgeoise, d'autres enfin sur les prolétaires seuls. Dans cet état de choses, il n'y a qu'un seul drapeau qui puisse

rallier tous les partis, parce qu'il est le drapeau de la France et non celui d'une faction; c'est l'aigle de l'empire. Sous cette bannière qui rappelle tant de souvenirs glorieux, il n'y a aucune classe qui puisse être expulsée; elle représente les intérêts et les droits de tous. L'empereur Napoléon tenait son pouvoir du peuple français: quatre fois son autorité reçut la sanction populaire. En 1804, l'hérédité dans la famille de l'empereur, fut reconnue par quatre millions de votes : depuis le peuple n'a plus été consulté. Comme l'aîné des neveux de la famille impériale, je puis donc me considérer comme l'un des représentants de l'élection populaire, je ne dirai pas de l'empire, parce que depuis vingt ans, les idées, les besoins de la France ont dû changer ; mais un principe ne peut pas être annulé par des faits ; il ne peut l'être que par un autre principe. Or, ce ne sont pas les douze cent mille étrangers de 1815, ce n'est pas la Chambre des 219 de 1830 qui peuvent rendre nul le principe de l'élection populaire de 1804. Le système napoléonien consiste à faire marcher la civilisation sans désordre et sans excès, à donner l'élan aux idées tout en développant les intérêts matériels, à raffermir le pouvoir en le rendant respectable, à discipliner les masses d'après les facultés intellectuelles, enfin à réunir autour de l'autel de la patrie les Français de tous les partis, en leur donnant pour mobile l'honneur et la gloire. Remettons, leur dis-je, le peuple dans ses droits, l'aigle sur nos drapeaux et la stabilité dans nos institutions. Eh quoi! m'écriai-je enfin, les princes de droit divin trouvent bien des hommes qui meurent pour eux, dans le but de rétablir les abus et des priviléges; et moi, dont le nom représente la gloire, l'honneur, les droits du peuple français, mourrai-je donc seul dans l'exil! — Non, m'ont répondu mes braves compagnons d'infortune, vous ne mourrez pas seul; nous

mourrons avec vous, ou nous vaincrons ensemble pour la cause du peuple français ! »

Vous voyez donc, Monsieur, que c'est moi qui les ai séduits, entraînés, en leur parlant de tout ce qui pouvait le plus émouvoir des cœurs français. Ils me parlèrent de leurs serments : Je leur rappelai qu'en 1815 ils avaient juré fidélité à Napoléon II et à sa dynastie : « L'invasion seule, leur dis-je, vous a délié de vos serments ? Eh bien ! la force peut rétablir ce que la force seule a détruit.

PIECE N° 5.

Citadelle de Port-Louis, 19 novembre 1836.

Mon cher M.....,

Je ne veux pas quitter l'Europe sans venir vous remercier des généreuses offres de service que vous m'avez faites dans une circonstance bien malheureuse pour moi. J'ai reçu votre lettre à la prison de Strasbourg, je n'ai pu vous répondre avant aujourd'hui. Je pars le cœur déchiré de n'avoir pas pu partager le sort de mes compagnons d'infortune. J'aurais voulu être traité comme eux. Mon entreprise ayant échoué, mes intentions ayant été ignorées, mon sort ayant été, malgré moi, différent de celui des hommes dont j'avais compromis l'existence, je passerai, aux yeux de tout le monde, pour un fou, un ambitieux, un lâche.

Avant de mettre le pied en France, je m'attendais bien, en cas de non réussite, aux deux premières qualifications. Quant à la troisième, elle est par trop cruelle !

J'attends les vents pour partir, sur la frégate *l'Andromède*, pour New-York : Vous pouvez m'y écrire *poste restante*. Je saurai supporter ce nouvel exil avec résignation ; mais ce qui me désespère, c'est de laisser dans les fers des hommes auxquels le dévouement à la cause napoléonienne a été si fatal. J'aurais voulu être la seule victime.

Adieu ; mon cher M.*** ; bien des choses de ma part à madame ***. Je n'oublierai jamais les marques si touchantes que vous m'avez données de votre amitié pour moi.

Je vous embrasse de cœur,

Signé : NAPOLÉON-LOUIS BONAPARTE.

P. S. Il est faux qu'on m'ait demandé le moindre serment de ne plus revenir en Europe.

PIÈCE N° 6.

EXTRAIT DE L'ACTE D'ACCUSATION.

Des divers membres de la famille Bonaparte, bannis à la suite des événements de 1814 et de 1815, les deux fils de l'ancien roi de Hollande semblent avoir été ceux qui ont nourri avec le plus de force l'espoir chimérique de reprendre, en France, la place de l'homme qui a jeté tant de gloire sur leur nom.

Fixés à peu de distance de nos frontières, à proximité de l'Italie, ils semblaient avoir choisi pour demeure le point qui les mettait le plus à portée de suivre et d'ap-

précier les événements qui pourraient leur offrir le plus de chances de réaliser leurs dessins. (1)

Ces espérances, dont le calme dans lequel s'écoulèrent les dernières années de la restauration avait attiédi la chaleur, se réveillèrent avec une intensité nouvelle au moment de la révolution de juillet, et au bruit des commotions qui semblaient devoir ébranler le sol de la vieille Europe.

Les mouvements qui éclatèrent à cette époque en Italie paraissent avoir appelé surtout leur attention. Ce pays avait fait partie de l'ancien empire français; c'était le théâtre duquel leur oncle s'était annoncé pour la première fois au monde; leur origine, leur nom étaient Italiens, puis l'Italie, c'était pour eux le chemin de la France; c'était aussi celui du pouvoir. Aussi les vit-on, dès les premiers symptômes des troubles qui se manifestèrent dans cette contrée, s'y jeter tous deux avec la ferme volonté d'y donner de la consistance. Ce premier essai fut malheureux : L'un mourut à la peine; l'autre, accablé par la maladie, épuisé par la souffrance, dut pour la seconde fois la vie à sa mère. L'expérience et le souvenir du malheur ne lui furent point toutefois d'assez grands maîtres. La générosité dont dès lors, et dans des circonstances difficiles, le gouvernement français fit preuve à son égard, n'eut point davantage de fruits. (2) Une deuxième fois il devait être l'objet d'un acte de clémence appelé à prendre part dans les plus belles pages de l'histoire contemporaine.

(1) La reine Hortense vint en Suisse en 1816; ses deux fils avaient, l'un dix ans, l'autre sept; et ils étaient, suivant M. l'avocat général, déjà conspirateurs!

(2) On sait que la reine Hortense passa par Paris incognito en 1831, et que c'est elle-même qui fit avertir le roi de son passage en France, que le gouvernement ignorait complètement. C'est donc elle qui fit preuve de générosité.

Dès le mois de mai 1832, il cherche de nouveau à s'emparer de la scène ; le jeune soldat, dont l'épée venait d'être brisée en Italie, se saisit de la plume ; aux tentatives du guerrier succèdent celles du législateur. Louis Bonaparte publie ses *Rêveries politiques ;* il les fait suivre d'un projet de constitution.

Les *Rêveries* contiennent la pensée que la France ne saurait être régénérée que par des hommes du sang de Napoléon, et qu'à eux seuls il pouvait appartenir de concilier les exigences des idées républicaines avec celles de l'esprit guerrier. La constitution répond aux promesses du préambule : Elle est démocratique ; plusieurs de ses dispositions semblent écrites sous des inspirations saint-simoniennes ; en même temps elle porte, dans son 1[er] article, que la république aura un empereur, et dans son dernier, comme pour empêcher que l'on ne prît de nouveau le change sur l'acception du mot, que la garde impériale sera rétablie.

Des lames de sabre, saisies à Strasbourg avant l'événement du 30 octobre, et sur lesquelles se trouvent l'aigle et les mots *garde impériale*, prouvent que Louis Bonaparte n'a point cessé de songer sérieusement à l'accomplissement de la disposition finale du pacte qu'il voulait octroyer.

Il est à remarquer qu'à l'époque de cette publication, le jeune duc de Reichstadt vivait encore ; mais on ne saurait oublier en même temps qu'il était atteint d'une maladie mortelle, et qui laissait sans doute à ses héritiers, moins qu'à tout autre, l'espoir d'une guérison. Tout donne lieu de croire que, sous le voile de l'esprit de famille, Louis Bonaparte cherchait à faire valoir un intérêt plus intime encore, qui lui était entièrement personnel. (1)

(1) A-t-on jamais vu sortir une accusation aussi infâme de la

Les faits qui ont suivi viennent entièrement à l'appui de ces assertions. Depuis 1832, tous les efforts de Louis Bonaparte tendent à appeler sur lui l'attention. Il publie de nouvelles brochures ; l'une contient des considérations sur l'état politique et militaire de la Suisse ; l'autre (1) s'adresse à l'artillerie, à l'arme dans laquelle Napoléon avait servi ; de nombreux envois en sont faits en France ; plus tard une main amie trace son histoire dans la *Biographie des Hommes du Jour*. On en tire de nombreux exemplaires. (2)

D'un autre côté, il cherche à nouer des liaisons avec les mécontents, toujours si nombreux dans un pays profondément sillonné par de grandes révolutions, et à la suite du déclassement opéré par elles. Il recrute des adhérents dans toutes les classes de la société.

Les militaires surtout sont l'objet de ses prévenances ; en tous lieux il les recherche, il court au devant d'eux ; il les réunit dans des banquets, il parle avec enthousiasme du temps de l'empire ; il utilise, en un mot, autant qu'il est en son pouvoir, le prestige qui s'attache toujours, quel que soit d'ailleurs le caractère de la personne, à un nom illustre ou à une grandeur déchue.

Du reste, pendant long-temps, ses projets n'ont rien de fixe et de déterminé ; il saisit avec avidité tous les bruits

bouche d'un ministère public! Le prince Napoléon, qui a versé des larmes de sang sur la mort du duc de Reichstadt, se réjouir d'un malheur qui frappait si douloureusement tous les membres de sa famille!...

(1) Ce que M. l'avocat général nomme *l'autre brochure* est un ouvrage de 500 pages, contenant 50 lithographies, ouvrage de science et produit d'un travail de plusieurs années.

(2) Huit mille exemplaires furent vendus *pendant* le procès, et de nombreuses contrefaçons furent faites à l'étranger.

prochains ; il pense qu'au milieu du désordre il pourra se créer la place qu'il ambitionne.

Un horrible crime doit se commettre, de sourdes rumeurs, que l'on entend toujours à l'approche des grandes catastrophes, l'annoncent long-temps d'avance : il attend le moment ; près de lui se trouvent les accusés Persigny et Gricourt, que l'on verra plus tard prendre une part si active à l'attentat du 30 octobre.

Plus tard viennent aussi à se troubler les relations de paix qui existent depuis long-temps entre la France et un pays voisin, exploité par toutes les passions haineuses ; le conflit semble acquérir un caractère sérieux. Louis-Bonaparte veut profiter de la circonstance : c'est la Suisse qui doit être le point de départ du mouvement qu'il cherche à organiser.

Mais la Providence veille sur les jours du roi, la raison reprend sa place dans les conseils d'une nation si souvent renommée par sa sagesse ; il faut tourner d'un autre côté ses espérances, et c'est ce que fait Louis Bonaparte, C'est vers l'armée que se portent ses regards ; c'est à une révolution militaire qu'il songe ; il se rappelle les cohortes prétoriennes ; les souvenirs du 18 brumaire et du 20 mars appartiennent à sa famille ; une révolution militaire vient d'éclater en Espagne, une autre en Portugal. Il espère que celle qu'il veut diriger sera aussi heureuse ; il se nourrit d'ailleurs de l'espoir commun aux conspirateurs de toutes les époques ; il aime à penser que ce que le petit nombre aurait osé tenter serait approuvé par beaucoup et souffert par tous.

Toutefois, un point d'appui lui manque encore ; il lui faut le concours d'un chef de corps. L'homme nécessaire lui apparaît dans la personne d'un colonel d'artillerie, en garnison à Strasbourg, et connu par l'influence qu'il

exerce sur son régiment : tous les moyens de séduction qui sont en son pouvoir, Louis Bonaparte les met en usage; il triomphe bientôt de la molle résistance qui lui est opposée. Il acquiert la confirmation de ce triomphe, le 26 octobre au matin, dans une auberge du Val d'Enfer (1).

Dans la soirée du 28, il arrive à Strasbourg; les divers conjurés, qui n'habitaient point la ville, *y étaient accourus de toutes parts*; c'est le 30 octobre qu'éclatent les attentats sur lesquels il appartient à la justice de prononcer.

PIÈCE N° 7.

EXTRAIT D'UNE LETTRE ÉCRITE DE NEW-YORK A M***.

30 avril 1837.

Maintenant je vous dois une explication des motifs qui m'ont fait agir. J'avais, il est vrai, deux lignes de conduite à suivre; l'une, qui, en quelque sorte, dépendait de moi; l'autre des événements. En choisissant la première, j'étais, comme vous le dites fort bien, un moyen; en attendant la seconde, je n'étais qu'une ressource. D'après mes idées, ma conviction, le premier rôle me semblait bien préférable au second. Le succès de mon entreprise m'offrait les avantages suivants : je faisais, par un coup

(1) Comment le ministère public a-t-il pu être si mal informé? puisque le Prince n'avait vu personne dans cet endroit avant l'affaire de Strasbourg.

de main, en un jour, l'ouvrage de dix années, peut-être; réussissant, j'épargnais à la France les luttes, les troubles, les désordres d'un bouleversement qui arrivera, je crois, tôt ou tard. « L'esprit d'une révolution, dit M. Thiers, se compose de passions pour le but, et de haine pour ceux qui font obstacle; » ayant entraîné le peuple par l'armée, nous aurions eu les nobles passions sans la haine; car la haine ne naît que de la lutte entre la force physique et la force morale. Personnellement, ensuite, ma position était claire, nette, partant facile. Faisant une révolution avec quinze personnes, si j'arrivais à Paris, je ne devais ma réussite qu'au peuple, et non à un parti; arrivant en vainqueur, je déposais, de plein gré, sans y être forcé, mon épée sur l'autel de la patrie; on pouvait alors avoir foi en moi; car ce n'était plus seulement mon nom, c'était ma personne qui devenait une garantie. Dans le cas contraire, je ne pouvais être appelé que par une fraction du peuple, et j'avais pour ennemis, non un gouvernement débile, mais une foule d'autres partis, *eux aussi peut-être nationaux.*

D'ailleurs, empêcher l'anarchie est plus facile que de la réprimer; diriger les masses est plus facile que de suivre leurs passions. Arrivant comme ressource, je n'étais qu'un drapeau de plus jeté dans la mêlée, dont l'influence, immense dans l'agression, eût peut-être été impuissante pour rallier. Enfin, dans le premier cas, j'étais au gouvernail, sur un vaisseau qui n'a qu'une seule résistance à vaincre; dans le second cas, au contraire, j'étais sur un navire battu par tous les vents, et qui, au milieu de l'orage, ne sait quelle route il doit suivre. Il est vrai qu'autant la réussite de ce premier plan m'offrait d'avantages, autant le non succès prêtait au blâme. Mais, en entrant en France, je n'ai pas pensé au rôle que me ferait

une défaite; je comptais, en cas de malheur, sur mes proclamations comme testament, et sur la mort comme un bienfait. Telle était ma manière de voir....

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

ESSAI

SUR

L'ÉDUCATION DES PRINCES,

DANS

UNE MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE.

IMPRIMERIE DE LACHEVARDIERE,
Rue du Colombier, N° 30.

Essai

SUR L'EDUCATION

DES PRINCES,

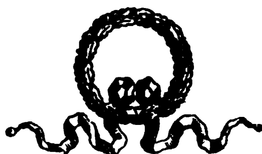
DANS

Une Monarchie constitutionnelle,

PAR

Mlle De Fragstein***

Le rempart le plus sûr d'un État est la justice, la modération, la bonne foi.



Paris,

CHEZ GOUJON, LIBRAIRE,

RUE DU BAC, N° 33.

1832.

A SON ALTESSE ROYALE

MADAME,

DUCHESSE DE BERRI.

MADAME,

En déposant aux pieds de Votre Altesse Royale le fruit de quelques ré-

flexions inspirées par le plus respectueux dévouement, oserois-je me flatter que mon travail ne seroit point entièrement dédaigné par l'auguste Princesse que le ciel a douée à la fois d'un esprit éclairé et de l'âme la plus généreuse? Aspirer à la haute protection de Votre Altesse Royale pour un talent aussi foible que le mien doit sans doute lui paroître une grande présomption de ma part; néanmoins, les sentimens d'amour et de fidélité que tant de cœurs français nourrissent pour la Royale Famille qui fit si long-temps le bonheur de la France, éveillent en moi une sympathie trop profonde pour ne pas

espérer que ce motif me fera trouver grâce aux yeux de Votre Altesse Royale; et si mon ouvrage étoit jugé indigne de l'inappréciable faveur de son puissant suffrage, qu'Elle daigne du moins accueillir avec bonté le tribut de la plus juste admiration, ainsi que l'hommage respectueux du dévouement sans bornes avec lesquels je suis,

MADAME,

De Votre Altesse Royale

La très humble et très obéissante servante,

DE F***.

PREFACE.



Cet ouvrage, conçu au milieu de ce déplorable conflit d'opinions, qui environna de tant de difficultés les dernières années du règne de Charles X, fut terminé en 1829. L'attitude hostile des divers partis, les principes subversifs de tout ordre so-

cial émis chaque jour avec une désolante audace par les ennemis de la légitimité, l'aveuglement et l'apathie de ses partisans, l'ambition effrénée de tous, m'en suggérèrent la pensée. Je crus entrevoir, dès lors, que la France portoit dans son sein une plaie dévorante et mortelle; une vague inquiétude tourmentoit les esprits; le peuple, excité par des intrigans politiques, avoit soif d'une liberté qu'il n'auroit pu définir; il se croyoit opprimé et malheureux, tandis que sa situation étoit libre et prospère; la classe moyenne enivrée de l'importance que lui avoit donnée la révolution de 89, qui avoit vu croître ses richesses et son influence pendant cette longue période de discordes civiles qui renversèrent toutes les sommités sociales; la classe moyenne, dis-je, voua un

culte insensé aux doctrines révolutionnaires, et s'efforça de les répandre, entraînée par une haine aveugle contre le pouvoir monarchique et contre la noblesse. Cependant le premier, limité autant que possible, garantissoit à chacun son indépendance; et la seconde, dépouillée de ses antiques priviléges, même en grande partie de sa fortune, ne devoit plus exciter l'envie. Mais la haine raisonne-t-elle! il faut qu'elle ait été bien violente dans les artisans de la révolution actuelle, puisqu'elle a obscurci leur jugement au point de leur faire envisager comme un bienfait, comme un triomphe, ce qui devoit être la cause de leur ruine et de leur abaissement.

Les princes de la noble famille des Bourbons, en reprenant en 1814 le sceptre

de leurs ancêtres, retrouvèrent en France tous les élémens de dissensions qui avoient provoqué leur bannissement antérieur, et la mort du vertueux Louis XVI. Tous ceux qui l'avoient précipité du trône et traîné sur l'échafaud, tous ceux qui s'étoient élevés sur les débris des grandeurs tombées, se liguèrent de nouveau pour expulser une dynastie ressaisissant les rênes de l'État en vertu de son droit héréditaire, et par là seul un objet permanent de crainte et de reproche pour ces hommes qui ne reconnoissent d'autre droit que celui du plus fort, d'autre loi que l'intérêt matériel. En vain une rare magnanimité paya-t-elle d'un généreux pardon les outrages reçus ; en vain espéra-t-elle, à l'aide d'institutions libres, satisfaire les exigences, concilier les esprits ; en vain

ses trésors versés abondamment dans l'asile de l'indigence, prodigués pour encourager l'industrie, la littérature, les arts, essuyoient-ils les larmes du pauvre et relevoient-ils le génie de l'artiste : ses implacables détracteurs ne lui tenoient compte de rien. Tant d'animosité dans les cœurs, tant de divergence dans les opinions, tant des doctrines subversives proclamées sans relâche dans le but de corrompre les sources de la vie sociale, rendoient tout gouvernement libre impossible. Napoléon avoit comprimé la révolution avec la main de fer d'un despote, les Bourbons crurent la désarmer à force de générosité. Noble erreur des belles âmes! Au milieu de ces conjonctures difficiles qui entravoient tous les actes de leur haute et pénible mission, leurs vertus seules leur appar-

tiennent, leurs fautes sont l'ouvrage des temps. Que des flatteurs rampans encensent le pouvoir debout qui paye leurs adulations, qu'ils jettent le blâme et les mépris sur la grandeur déchue qui n'a plus rien à donner; l'histoire de tous les siècles raconte de semblables traits, qui sont la honte de l'humanité. Quant à moi, fière de me ranger parmi ces êtres qui font gloire de rester fidèles à l'infortune, je dirai avec eux que jamais la majesté royale ne brille d'un plus pur éclat que lorsqu'elle se montre sous les cheveux blancs d'un vieillard, dans les traits pleins de candeur d'un noble enfant. Auguste famille, vos pas retentissent de nouveau sous les voûtes gothiques d'un palais fécond en douloureux souvenirs : c'est là que l'héritière des vertus et du courage

de Louis et de Marie-Antoinette reporte sa pensée sur cette longue chaîne de malheurs dont le premier anneau s'attache à son berceau; pour elle la vie n'eut point d'illusions, la hache révolutionnaire la rendit orpheline à cet âge où les impressions laissent des traces ineffaçables; mais, au milieu de ses peines cuisantes, ses yeux eurent toujours des larmes pour les peines d'autrui, sa bouche des paroles consolantes, et sa main des dons à répandre. Ah! que du moins les vœux des heureux qu'elle a faits arrivent à son oreille, comme les doux chants de la patrie pour abréger les longues heures de l'exil! Deux princes, naguère assis sur un trône, maintenant bannis et calomniés, sont les objets de ses tendres soins; tous deux portent sur leurs fronts la pieuse résignation des

fils de saint Louis. Deux aimables enfans jouent à leurs côtés : l'une, bonne et gracieuse, sait captiver tout ce qui l'approche par les qualités de son cœur, par le charme et la finesse de son esprit; l'autre laisse entrevoir sur son visage, à travers l'abandon de l'innocence, la touchante dignité du malheur. L'étude n'effraie point sa vivacité enfantine, il s'y livre avec zèle, parce qu'on lui dit qu'elle rend l'homme meilleur; sa jeune main est habile à manier des armes, à guider un coursier, et son âme, sans doute, rêve déjà la gloire, car il est fils de Henri IV; mais, comme lui, il n'aimera que cette gloire pure qui ne coûte ni pleurs ni regrets. Une place est vide au foyer; c'est celle d'une jeune et héroïque princesse, jadis l'objet des hommages des Français. En quelque lieu

qu'elle portât ses pas, son active bonté voloit au-devant de tous les besoins : les pauvres secourus, les arts, l'industrie encouragés, bénissent encore son nom ; accessible, bienveillante pour tous, on ne pouvoit la voir sans l'aimer. Depuis qu'elle a quitté le sol de la France, ce sol que tant d'affections et de douleurs, tant de tristesses et de joies, lui rendent cher, elle ne connoît plus le repos ; l'inquiétude de son âme la pousse de contrée en contrée, elle s'arrache aux tendres caresses de ses enfans, aux soins de ses amis ; exilée de sa patrie adoptive, elle croit n'avoir plus d'asile sur la terre ; cependant nul sacrifice ne sauroit lasser son courage, car elle sait que les desseins de Dieu sont impénétrables, et que celui qui tient tous les cœurs dans ses mains peut les diriger à son gré.

Les peuples ont leurs époques de délire; quand l'égoïsme et l'orgueil ne reconnoissent plus de bornes, quand la morale est devenue ridicule, quand l'impiété prêche ouvertement ses maximes empoisonnées, on doit s'attendre à voir tous les fléaux de la colère céleste tomber sur les coupables : Dieu les abandonne à leur démence. Alors la confusion règne parmi eux, ils s'entre-déchirent; comme un malade dans un transport furieux, ils tournent contre leur propre sein un fer meurtrier, et deviennent le scandale du monde; mais bientôt affaissés sous le poids de leurs excès, détrompés des chimères qui les avoient séduits, ils recherchent la cause des désastres publics, et soudain le flambeau de la vérité brille à leurs yeux ; ils comprennent que toutes leurs misères

leur sont venues de ce qu'ils ont abandonné la voie de la justice ; car la conscience de l'homme est infaillible, elle le ramène toujours à la vertu dès que le tumulte des passions cesse d'étouffer sa voix.

Les malheurs actuels ne sont point le résultat d'évènemens fortuits : ils ont de profondes racines dans les erreurs du siècle dernier. Le levain révolutionnaire fermente depuis long-temps ; tantôt comprimé avec peine, et tantôt débordant de toutes parts, la société ne peut que marcher de secousse en secousse, jusqu'à ce qu'une régénération complète vienne lui rendre une garantie d'existence. Des publicistes éclairés discutent chaque jour, avec un talent supérieur, les conditions de cette régénération sociale ; tout ce qu'on

peut dire sur cette matière, de sage, de généreux, de vraiment libéral, a été dit avec la double puissance de l'éloquence et de la logique. Aborder à mon tour une semblable question seroit tout au moins une entreprise inutile, et m'entraîneroit d'ailleurs trop loin de mon but; il s'agit ici de l'éducation des princes, et de l'influence que celle-ci peut exercer sur les destinées des peuples.

La pensée de mon ouvrage, ainsi que je l'ai dit plus haut, se présenta à mon esprit pendant les dernières années du règne de Charles X. Il était facile de comprendre dès cette époque que les véritables destins de la France n'étoient point dans le présent, mais tout entiers dans son avenir; l'unique bien qu'elle pût attendre du temps actuel, c'étoit un repos pré-

caire, qui la conduisît, en dépit des prétentions contradictoires des divers partis politiques, vers une ère nouvelle, où des améliorations radicales pouvoient être réalisées. La Charte de 1814, calquée sur celle d'une nation entièrement opposée de caractère et de mœurs à la nation française, devoit cependant la régir; conçue à la hâte, peut-être avec l'arrière-pensée d'en faire par la suite un instrument de désordre, elle devint dès son début une pomme de discorde; préconisée par ceux qui depuis l'ont anéantie, reçue avec défiance par quelques uns de leurs adversaires, des esprits méditatifs n'y virent qu'une œuvre incomplète. Tantôt interprétée dans le sens le plus large des libertés populaires, tantôt dans celui d'une puissance répressive, elle favorisoit tous

les systèmes, selon l'opinion des hommes qui arrivoient au pouvoir. L'ambition aperçut trop bien qu'elle pouvoit l'exploiter au gré de ses caprices, et l'intrigue et la vénalité régnèrent partout. Il n'est point de gouvernement libre sans vertus publiques; c'est une vérité incontestable. Faut-il donc s'étonner des faits qui se sont accomplis sous nos yeux? Néanmoins on ne pouvoit remonter le fleuve de la civilisation; la puissance absolue ne devoit attendre en France qu'un succès éphémère; la monarchie représentative parut d'ailleurs n'offrir aucun danger sous un roi légitime; elle n'en eût en effet point amené s'il y avoit eu dans les cœurs des citoyens plus de patriotisme et de bonne foi. Pour que personne n'abuse, dans un État, ni de la liberté, ni de la puissance,

il faut aux gouvernés comme aux gouvernans autant de vertus que de lumières. La révolution avoit créé une foule d'intérêts nouveaux, il falloit les protéger; des talens distingués avoient surgi du sein même de ces désordres, il falloit les accueillir pour les faire servir à l'utilité commune; l'autorité royale étoit restreinte, il falloit qu'elle regagnât en force morale ce qu'elle perdoit en force positive; il falloit enfin adopter tout ce que la révolution avoit de bon dans ses résultats, afin d'exercer une action efficace sur ce que ses principes renferment de dangers. Une tâche aussi difficile ne pouvoit être entreprise et accomplie que par un prince qui eût devant lui un assez long avenir pour opérer cette grande régénération sans précipitations et sans vio-

lences; par un prince dont l'éducation eût été dirigée de manière à l'identifier avec l'esprit de son siècle; par un prince, en un mot, qui possédât assez de lumières pour favoriser l'indépendance populaire dans ce qu'elle a de généreux, et assez de force d'âme pour en réprimer constamment les écarts. Il me sembla que rien n'étoit plus propre à le conduire à ce point de perfection morale, qu'un système d'éducation large, libéral, mais religieux ; vaste plan dans lequel les diverses branches d'une instruction complète s'enchaîneroient de façon à développer toutes les ressources de son intelligence, à former son âme pour la pratique de toutes les vertus publiques. Voilà l'unique vœu qui guida ma plume en traçant cet Essai, que je livre à la presse

tel qu'il a été écrit il y a trois ans. Depuis, tout a changé autour de moi; mes pensées sont demeurées les mêmes. Des faits étranges se sont accomplis, on les a nommés glorieux : c'est une gloire d'une espèce toute nouvelle que celle qui compromet l'honneur d'une nation! Je n'ai pas le don de lire dans l'avenir, j'ignore ce qu'il réserve à la France; mais, quoi qu'il arrive, on peut supposer, je crois, que ses institutions ne la feront pas rétrograder dans les âges de la barbarie; et si les Français, éclairés par les sévères leçons de l'expérience, replaçoient leurs destinées sous l'égide d'un principe conservateur, ce changement n'auroit lieu aujourd'hui qu'au profit d'une plus grande extension des libertés populaires. Dans cette hypothèse, mon plan d'éducation est applica-

ble maintenant tout aussi bien qu'il eût pu l'être par le passé; si quelques esprits généreux y découvrent des vues saines, si quelques unes de mes pensées méritent leur approbation, je me trouverai amplement récompensée de mon travail.



ESSAI

SUR

L'EDUCATION DES PRINCES,

DANS

UNE MONARCHIE CONSTITUTIONNELLE.

ESSAI

SUR

L'ÉDUCATION DES PRINCES.



Les plus sages législateurs de l'antiquité, les philosophes les plus éclairés et les plus vertueux des temps anciens et modernes, ont tous reconnu l'importance de l'éducation; tous l'ont considérée comme l'une des premières conditions de la grandeur et de la stabilité des empires. La monarchie des Perses, les républiques de Sparte, d'Athènes, et de Rome, ne se sont

élevées au plus haut degré de puissance et de splendeur, que parce qu'elles donnoient tous leurs soins à l'éducation de la jeunesse. Ce fut dans leurs écoles que se formèrent ces grands hommes, dont l'histoire nous transmet les noms environnés de tout l'éclat de la gloire, de tout le respect dû à leurs vertus. Les Lycurgue, les Socrate, les Platon employèrent leur science et leurs lumières à instruire, à guider la jeunesse, et nous confondons dans notre juste admiration le souvenir de ces bienfaiteurs du genre humain, avec celui des Cyrus, des Léonidas, des Aristide, des Périclès, des Scipion.

Si des législateurs et des philosophes païens attachoient un tel prix à l'éducation, lors même qu'elle ne pouvoit avoir pour but qu'une gloire périssable et des avantages passagers, de quelle importance n'est-elle pas aux yeux d'un philosophe chrétien, dont les efforts ne tendent pas seulement à procurer le bien-être de la société, mais encore à former des hommes destinés à jouir d'une gloire et d'une félicité immortelles! Quel intérêt plus grand que celui qu'inspire cette génération naissante, appelée par la Providence à remplir les devoirs sacrés de citoyen, de fils,

de père, de magistrat? ses vertus ou ses vices auront ou une influence salutaire, ou des conséquences terribles. Cette vérité a été reconnue de tous les temps, et par tous les hommes; elle l'est de nos jours, car jamais peut-être on n'a donné autant de soin et d'attention à l'éducation de la jeunesse. Les écoles publiques sont en grand nombre : des maîtres habiles les dirigent, toutes les sciences y sont enseignées avec un zèle et une émulation bien louables. D'où vient donc que nous ne voyons plus ces exemples sublimes d'héroïsme et de dévouement, cet oubli de soi-même pour ne travailler qu'au bien général, dont nous trouvons de si nobles modèles dans l'histoire ? D'où vient qu'une ambition rétrécie tourmente tous les esprits, d'où vient qu'un égoïsme contagieux et mortel dessèche les âmes ? Cette maladie si commune aujourd'hui, et qui semble menacer la société d'une entière destruction, ne prendroit-elle pas sa principale source dans un vice d'éducation, dans le défaut d'harmonie entre l'étendue des connaisances et l'élévation des sentimens? Tout ce qui a la moindre apparence d'exaltation est frappé de ridicule ; le calcul froid et positif de

tous les intérêts matériels de la vie, est seul ce qui paroît raisonnable et digne d'éloges. L'enthousiasme pour la religion, pour les princes qui nous gouvernent, pour le bien public, n'est plus qu'une petitesse qu'on renvoie aux siècles d'ignorance de nos pères. Si l'homme étoit naturellement porté au bien, il suffiroit de lui tracer la ligne de ses devoirs, pour qu'il la parcourût sans s'en écarter jamais, et il ne lui en coûteroit aucun effort pour pratiquer la vertu ; mais nos passions, qui croissent à mesure que notre esprit est plus cultivé, ne nous imposent-elles pas la nécessité de combattre sans cesse ? Pouvons-nous vaincre des obstacles si grands, si multipliés, sans nous élever continuellement au-dessus de nous-mêmes, et ce combat perpétuel n'exige-t-il pas un certain degré d'exaltation ? Par ce mot, je n'entends point cet enthousiasme bouillant et aveugle qui dégénère en fanatisme, et qui n'est propre qu'à enfanter l'injustice et la cruauté; mais j'entends cet élan spontané du cœur vers tout ce qui est grand et généreux, ce désir du bien, réglé par la raison lorsqu'il s'agit d'en faire l'application aux différentes actions de la vie.

Il me semble donc que l'éducation doit tendre à élever, à échauffer l'âme, à mesure qu'elle développe et étend les facultés de l'esprit. Ce système pourroit avoir, à la vérité, des dangers entre les mains d'un maître qui manqueroit de lumières ou de prudence; mais mis en usage par des hommes doués d'un jugement droit, animés de l'amour de la vertu, il offriroit, je crois, les résultats les plus heureux. On n'est grand que par le cœur, a dit Massillon; or, qu'y a-t-il de plus propre à nous procurer cette grandeur que l'amour de la justice et l'abnégation de soi-même? Il faut donc inculquer de bonne heure aux jeunes gens ces deux maximes; ils rechercheront avec moins d'avidité les places, les honneurs, les richesses, quand ils seront fortement pénétrés des devoirs que ces richesses, ces honneurs, ces places leur imposent; et la société recueillera le double avantage de ne plus être troublée par une foule de concurrens ambitieux, et d'être gouvernée par des hommes qui n'auront en vue que l'utilité publique.

Plus les institutions d'un pays sont libérales, plus il faut dans les peuples de modération, de justice, de patriotisme; un grand nombre de

citoyens étant appelés à prendre part au gouvernement, et leur action s'exerçant dans un cercle plus étendu, et sur des matières d'une plus haute importance, il est essentiel qu'ils ne soient mus que par des motifs purs et dépouillés de toute ambition personnelle. Car si les peuples trouvent dans une sage liberté des garanties contre le despotisme des princes, il est juste aussi que les princes et l'état trouvent dans les vertus des citoyens des garanties contre l'anarchie. On convient généralement qu'une république ne sauroit subsister ni fleurir sans un désintéressement absolu, un dévouement sans bornes de la part des particuliers; comment donc une monarchie qui se rapproche par ses institutions des formes républicaines subsisteroit-elle sans ces deux conditions indispensables?

Or, rien n'est plus propre assurément à inspirer des sentimens élevés qu'une éducation conduite de manière à donner aux esprits cette impulsion noble, ces ressorts généreux, sans lesquels on ne sauroit rien produire de grand. Les leçons et les exemples des maîtres doivent tendre surtout à prémunir les jeunes gens contre

toute espèce d'égoïsme, car on ne peut se dissimuler que c'est là le vice dominant, la grande plaie du siècle ; et si l'instruction qu'on leur donne a pour but de les rendre aptes à servir l'État, il faut leur faire sentir en même temps qu'il est beau d'allier la modération à la conviction intime de ses forces, et qu'on ne doit pas, quelque talent que l'on ait, rechercher les emplois en usant d'intrigues, et seulement pour faire parler de soi, ou pour acquérir des richesses. En un mot, il faut leur faire comprendre qu'il n'est point de patriotisme, sans ce dévouement entier et sublime, qui exclut tout calcul de personnalité. Le désir de consacrer à son pays les connoissances acquises par l'éducation, est sans nul doute naturel et légitime; mais c'est plus encore avec les vertus de l'homme de bien, qu'avec les talens de l'homme d'esprit, qu'on sert la patrie ; c'est avec la sagesse qui édifie ou conserve, et non avec l'ambition qui trouble et bouleverse. Un des grands avantages des gouvernemens constitutionnels est que, toutes les carrières étant ouvertes à tous les genres de mérite, tous les citoyens sont également admissibles aux différentes fonctions ci-

viles et militaires. Néanmoins, ce puissant moyen de prospérité publique peut facilement devenir une source de discorde, par cela même qu'en assignant pour ainsi dire un but à chaque prétention, un aliment à chaque intérêt, il transforme la société en une vaste arène, dans laquelle les passions égoïstes prédomineront toujours, à moins qu'un système d'enseignement propre à exalter les sentimens généreux n'élève une digue contre ce torrent dévastateur.

Je n'ai point la présomption de vouloir tracer ici un plan de conduite aux instituteurs dont l'expérience et les lumières sont fort supérieures aux miennes ; mon désir se borne à leur soumettre de simples observations que les circonstances m'ont mise à même de faire bien souvent, quoique le cercle de mes relations sociales soit extrêmement restreint. D'ailleurs cette matière n'étant point celle que je me suis proposé de traiter, je passerai à ce qui est essentiellement le sujet de cet Essai.



De l'Éducation des Princes

DANS UN GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF.



L'éducation d'un prince destiné à régner constitutionnellement est, sans contredit, une chose de la plus haute importance pour lui-même comme pour les peuples qu'il doit gouverner : placé au premier rang, non point pour recevoir un tribut de louanges et de respects, mais pour être l'objet d'un examen scrupuleux, trop souvent, hélas ! fait par la malveillance, que de modération, de fermeté d'âme, de talens de tous genres ne

lui faut-il pas pour tenir d'une main sûre la balance de la justice, pour savoir discerner au milieu de circonstances difficiles et d'évènemens compliqués, ce qu'il doit à la dignité de sa couronne, ce qu'il doit au bonheur de ses peuples? D'une part, il est contraint à réprimer les prétentions devenues plus excessives, à mesure qu'il leur a fait plus de concessions; d'autre part, il est contraint à veiller continuellement sur lui-même, pour ne pas outrepasser les bornes de son pouvoir. Condamné à naviguer entre ces deux écueils également dangereux, il faut qu'en pilote habile il sache éviter l'un et l'autre, et conduire au port le vaisseau de l'état que les orages menacent de briser et d'engloutir. Cette tâche est bien difficile! des obstacles innombrables la rendent infiniment pénible, et pour l'accomplir il faut un caractère qui réunisse des qualités opposées, et qui semblent pour ainsi dire s'exclure réciproquement. Il faut un heureux mélange de courage et de modération, de fermeté et de douceur, d'adresse et de franchise, d'exaltation et de sagesse. En un mot, il faut une réunion de vertus fortes et actives, et de vertus paisibles.

Dans un gouvernement absolu, il suffit, pour le bonheur des peuples, que le monarque soit juste et humain ; qu'il ait assez de fermeté pour faire respecter les lois, et assez d'esprit d'ordre pour maintenir ce qui existe. L'obéissance y est d'autant plus facile, que le temps en a fait une plus longue habitude ; on n'examine point pourquoi l'on obéit, et lorsque le joug n'est pas trop pesant on le supporte sans murmurer. L'attachement au prince est en quelque sorte une ancienne tradition qui se transmet de génération en génération, et l'enthousiasme public se mesure sur le degré de puissance de celui qui gouverne ; mais ce prestige s'évanouit dès que le pouvoir du souverain est limité. Le vulgaire ne voyant plus en lui l'arbitre de sa destinée, croit lui devoir moins de respect, et porte souvent l'audace jusqu'à lui contester des droits qui sont les attributs de son rang. Ses actions politiques et privées, les travers de son esprit, les défauts de son caractère, deviennent l'objet d'une attention maligne ; la censure publique attaque sans ménagement celui qu'on envie encore, mais qu'on craint moins ; et cette dangereuse habitude de critiquer ce qui mérite

nos respects, finit par porter une funeste atteinte à l'amour que les peuples doivent à la personne du souverain.

C'est dans de semblables conjonctures que la force morale de l'homme doit remplacer la puissance matérielle; c'est alors que les talens, les vertus, la grandeur d'âme du prince doivent obtenir de la volonté libre des peuples ce qu'il ne peut plus exiger par un commandement absolu, et reconquérir ainsi par l'ascendant d'un esprit et d'un caractère supérieurs, cette obéissance sans laquelle ses efforts pour le bien général sont paralysés. Cette domination est sans contredit la plus noble de toutes pour les gouvernans, comme pour les gouvernés : fondée sur des sentimens de confiance et d'estime réciproques, elle est propre à atteindre les plus grands résultats; mais pour recueillir de cette forme de gouvernement tous les fruits qu'elle semble promettre, il est indispensable que l'éducation du prince, ainsi que celle des citoyens, soit conduite de manière à faire concourir les talens et les vertus de tous à l'utilité commune. C'est cette tendance de tous les esprits vers un même but qui seule fait la force des états, en main-

tenant l'union de la société, sans laquelle il n'y a ni paix ni sécurité pour les peuples.

Jetons un coup d'œil sur la situation actuelle de l'Europe, et examinons quelles sont les dispositions des souverains et celles de leurs sujets. On ne peut nier que tous les trônes ne soient aujourd'hui occupés par des princes justes, modérés, bienfaisans; on chercheroit en vain un despote, un tyran parmi eux. Plusieurs même se sont volontairement dépouillés d'une partie de leur puissance pour améliorer la position sociale de leurs peuples. Ont-ils obtenu, pour prix de cet effort magnanime, l'amour de leurs sujets, la reconnoissance publique? non; presque partout l'audace et l'insubordination paient de si nobles sacrifices, et en cela les peuples ressemblent aux anges rebelles, dont l'ingratitude est d'autant plus révoltante, qu'ils avoient été traités avec plus de libéralité par le Créateur de l'univers. Quelle est donc la cause de ce caractère d'hostilité permanente qui distingue notre siècle? Peut-on la chercher ailleurs que dans les principes erronés de cette philosophie moderne qui a brisé tous les liens en détruisant toutes les vertus; de cette philosophie

qui a instruit les peuples de leurs droits, mais qui les a laissés dans l'oubli complet de leurs devoirs, comme s'il étoit possible qu'il existât sur cette terre une situation quelconque, où les obligations ne fussent pas en proportion des avantages? Sa doctrine pernicieuse a flétri les âmes en mettant l'intérêt personnel à la place de tous les sentimens nobles et généreux; elle a rendu l'homme faible en le réduisant à lui seul; sa mortelle influence s'est étendue sur toutes les classes de la société, son venin a infecté tous les cœurs, l'ignorance même n'a point été à l'abri de ses atteintes, et, semblable à ces vents brûlans de l'Afrique, son souffle destructeur a desséché tout ce qu'il y avoit de sève et de vie dans le corps social.

L'éducation seule peut réparer tant de maux, en donnant aux esprits une impulsion contraire. Sa tâche est bien glorieuse, puisque ses efforts, sagement dirigés, peuvent rendre encore les hommes capables de grandes actions, en leur inspirant cette élévation d'âme qui doit être le caractère distinctif de l'espèce humaine. L'éducation des princes destinés à régner doit surtout être empreinte de cette grandeur qu'on aime à

trouver dans ceux investis de la mission auguste de commander aux autres. « Mon fils, disoit » Cambyse à Cyrus, le moyen le plus sûr pour » se faire obéir volontairement, c'est de bien » convaincre ceux à qui l'on commande, qu'on » sait mieux ce qui leur est utile qu'eux-mêmes, » et qu'on est plus prudent et plus habile » qu'eux. — Mais que faut-il faire, demanda » Cyrus à son père, pour paroître plus prudent » et plus habile que les autres? — Il faut, reprit » Cambyse, l'être effectivement. » On ne sauroit trop louer la sagesse de cette leçon qui renferme en peu de mots toute la science du gouvernement. Tout le monde sait que Cyrus fut un des princes les plus accomplis dont l'histoire nous ait transmis le souvenir. Sagesse, modération, courage, grandeur d'âme, élévation de sentimens, merveilleuse dextérité pour manier les esprits et gagner les cœurs, profonde connoissance de l'art militaire, génie vaste, prudente fermeté, application infatigable à veiller sur les intérêts de ses peuples, aucune vertu ne lui manquoit. Tel est l'admirable portrait d'un prince qui donna au monde l'exemple à jamais fameux d'un conquérant chéri de ses peuples,

chéri des nations qu'il avoit soumises. Une éducation forte et généreuse développa dans Cyrus des vertus et des talens qui firent de ce prince un héros, dont la célébrité ne fut fondée que sur la justice, et qui le rendirent digne de servir de modèle à tous les siècles. Je ne prétends pas, cependant vouloir prouver que le système d'éducation alors en vigueur chez les Perses, puisse être de nos jours suivi dans tous ses points. Il serait absurde d'essayer d'introduire la discipline sévère d'un peuple à demi barbare dans les colléges d'une nation parvenue au dernier degré de la civilisation; mais il me semble néanmoins qu'on peut adopter et appliquer ce qu'il offre d'essentiellement bon dans sa partie morale, en ayant soin de le revêtir de formes analogues aux habitudes actuelles et aux opinions dominantes. Chacun a ses rêveries; voici les miennes sur la manière de former un jeune prince, pour le rendre capable de régner avec éclat dans une des situations les plus épineuses que je connoisse, celle d'un souverain constitutionnel.



Mode d'éducation.



L'éducation publique, si favorable au développement des facultés de l'esprit, est sans contredit la plus propre à former des citoyens habiles; mais elle ne me paroît pas offrir les mêmes avantages lorsqu'il s'agit d'élever un prince destiné à régner. L'instruction d'un roi et celle d'un particulier ne sauroient être fondées sur le même genre de connoissances; les devoirs

de l'un et de l'autre étant très différens, il est nécessaire que leurs talens le soient aussi. Les règles établies dans les colléges sont communes à tous les élèves ; elles ralentissent les progrès dans les études, et ce qui est un bien pour ceux-ci deviendroit un inconvénient grave pour un prince. Les premiers, en sortant des écoles publiques, rentrent dans leurs familles ; ils y retrouvent du loisir et des facilités pour acquérir ce qui manque à leur instruction ; pour peu qu'ils soient studieux, ils peuvent la compléter par un travail qui n'est entravé par aucun devoir. Un prince ne s'appartient pas, il peut être appelé au trône au sortir du collége ; il connoîtra alors les langues d'Athènes et de Rome, les mœurs et l'histoire de ces républiques, mais il ignorera la langue de son pays, l'histoire et les mœurs des peuples qu'il doit gouverner. Transporté en quelque sorte dans un monde nouveau, tout l'étonnera, et ses actions seront empreintes de timidité et d'irrésolution ; des courtisans perfides s'empareront de son esprit, et brigueront le dangereux et fatal honneur de dicter tous les actes de son gouvernement. La volonté du souverain ainsi enchaînée dans sa

jeunesse reprendra bien difficilement son énergie, et tout son règne se ressentira peut-être de la foiblesse qu'il aura montrée à son début, et de la funeste impression qu'elle aura faite sur ses peuples. Il me semble donc qu'il est infiniment utile, pour le bonheur d'une nation, que le prince entre les mains duquel reposent ses destinées, soit capable de régner par lui-même le plus tôt possible ; et, pour atteindre ce but, l'éducation privée me paroît préférable à l'éducation publique.



Soins

QUE DEMANDE LA PREMIÈRE ENFANCE.



NOTIONS DE RELIGION ET DE MORALE.

*

Je suppose un enfant dans cet âge tendre où les premières lueurs de l'intelligence se manifestent. Les idées, encore vagues et confuses, rendent inutiles tous les efforts qui ont pour but la culture de l'esprit; mais le cœur est déjà susceptible de recevoir quelques semences de religion et de morale. Il faut alors parler à l'enfant de la grandeur, de la bonté infinie de

Dieu, lui apprendre à l'aimer, à lui adresser de petites prières simples et à la portée de son âge. Dans tous les objets qui attirent son attention, et qui excitent les transports de sa joie enfantine, comme les fleurs, les fruits, les animaux, on lui fait admirer la suprême puissance d'un Dieu qui a créé tant de merveilles; on accoutume peu à peu son âme à une tendre reconnoissance envers l'être souverainement bon, qui est la source unique de toutes les jouissances de l'homme. On lui apprend à craindre un Dieu juste, qui hait la méchanceté, la désobéissance et le mensonge, qui punit sévèrement les méchans, mais qui récompense et bénit ceux qui l'aiment. On s'attache surtout à lui inculquer, dès que son intelligence est capable de la saisir, cette grande et utile vérité de la présence de Dieu, qui voit non seulement nos actions les plus cachées, mais qui connoît jusqu'à nos pensées et nos désirs. On cherche à lui inspirer une tendre pitié pour le malheur, la souffrance, la pauvreté; on ouvre son cœur à la bienfaisance, en lui faisant goûter la douceur de soulager l'infortune d'autrui; on l'habitue à faire de bonne grâce quelques petits sacrifices pour

être utile ou pour faire plaisir aux autres. Je dois ajouter ici qu'à cet âge, de même que dans tout le cours de l'éducation, il est important d'éloigner des enfans les personnes qui pourroient par leurs paroles, ou par leurs actions, démentir ces principes. Il faut aussi bannir avec soin des jeux de l'enfant tout ce qui pourroit nourrir et fortifier un instinct de cruauté, qui semble inhérent à la nature de l'homme, et le faire rougir de chercher son plaisir dans les tourmens ou la mort d'une créature vivante. Si l'on a à former un caractère docile, la tâche du maître sera bien plus aisée, et les caresses, la douceur et la persuasion obtiendront davantage que la sévérité; mais si l'enfant est opiniâtre, la volonté du maître ne doit jamais fléchir; ce qu'il exige de son élève doit toujours être dicté par la justice et la raison, énoncé avec un ton calme et précis. Lorsqu'il aura exprimé ses intentions de cette manière, et qu'une prompte et entière obéissance n'en sera pas la suite immédiate, il réitèrera ses avertissemens; si l'obstination continue, il amènera l'enfant à faire quelques petites expériences, dont les conséquences ne soient pas trop

graves, mais cependant capables de produire de l'impression, et il saisira le premier moment de la honte et du regret, pour employer le raisonnement, en faisant sentir à son élève combien on est coupable et insensé de repousser, dans un âge où l'on ne sauroit juger rien par soi-même, les conseils d'un guide que les lumières de l'expérience mettent fort au-dessus de lui. Par ce moyen, on l'accoutumera peu à peu à avoir de la déférence pour les avis de son maître. Si l'enfant est enclin à des accès de colère, on le laissera crier et se débattre sans avoir l'air de faire attention à lui; et quand la lassitude aura ramené le calme, alors on lui peindra avec des couleurs vives tout ce qu'il y a d'odieux dans un défaut qui peut avoir des résultats aussi funestes; dans un défaut qui nous aliène tous les cœurs, et nous rend méprisables aux yeux des hommes, autant que nous sommes coupables devant Dieu. On doit s'attacher surtout à faire agir fortement sur son esprit cette dernière crainte, qui sera le mobile le plus puissant et le plus sûr qui puisse le porter à s'imposer de la contrainte, ou du moins à former de bonnes résolutions. Il faut

toujours éviter de donner des leçons dans le moment où les passions sont dans une grande effervescence, parce qu'alors on en compromet l'utilité. On usera également du moyen que je viens d'indiquer, pour combattre le mensonge, la dissimulation, la délation, tous les vices bas. En général, on ne sauroit mettre une attention trop soutenue ni trop prématurée à former le cœur de l'homme, surtout celui d'un jeune prince; ne seront-ce pas les qualités de son cœur qui le feront chérir de ses peuples, qui lui inspireront le noble désir de se consacrer tout entier à procurer leur bonheur? D'ailleurs son moral ainsi préparé rendra la culture de l'esprit infiniment plus facile et plus efficace. Accoutumé de bonne heure à la douceur, à l'obéissance, il recevra avec plus de docilité les leçons de ses maîtres; elles se graveront mieux dans sa mémoire, et lorsque le moment de commencer des études plus sérieuses sera arrivé, il fera de plus grands efforts et des progrès plus rapides.

Dès que l'enfant sera susceptible de fixer son attention, on lui apprendra à lire et à écrire; il me semble qu'on pourroit facilement faire marcher de front l'enseignement de ces deux cho-

ses. Je crois même que leur réunion en rendroit la conception plus prompte, simplifieroit le travail de l'enfant au lieu de le compliquer, et offriroit, de plus, l'avantage de gagner un temps précieux. Quand l'enfant saura lire, on exercera sa mémoire en lui faisant apprendre, non pas des fables, dont la morale est toujours perdue pour lui, parce qu'elle ne s'y montre ordinairement que revêtue d'une certaine finesse, qui la met au-dessus de la portée de son âge, mais quelques traits d'histoire choisis avec soin parmi ceux qui offrent des modèles de piété envers Dieu, de piété filiale, de patriotisme, de dévouement à l'amitié, de courage, d'élévation de sentimens. Ces traits d'histoire seront écrits dans un style simple, afin que l'enfant puisse de lui-même en saisir les beautés. On lui en fera faire de petits extraits, qui seront sans doute bien informes dans les commencemens, mais qui auront l'avantage de le rendre plus attentif à ses lectures, et de l'accoutumer à exprimer ses pensées avec clarté et noblesse.

Les soins physiques sont aussi une partie essentielle de l'éducation de la première enfance; ils doivent être actifs, vigilans et éclai-

rés, c'est-à-dire exempts de cette recherche de délicatesse qui multiplie les besoins du luxe et de la mollesse. Une nourriture simple, des repas réglés avec exactitude, une grande propreté, beaucoup d'exercice, surtout en plein air et par tous les temps; des bains de rivière, des jeux qui auront pour but de fortifier le corps en donnant de la grâce et de la souplesse à tous ses mouvemens. La natation, l'équitation, l'escrime, seront enseignées le plus tôt possible: ces leçons rempliront les momens qui ne seront point occupés par l'étude; elles entretiendront dans l'enfant une certaine habitude d'activité, et cet équilibre parfait entre la vigueur du corps et la vigueur de l'esprit, si nécessaire au développement des facultés de l'un et de l'autre. Ces exercices seront aussi très utiles pour affermir de bonne heure l'âme contre tout ce qui offre quelque apparence de danger, et pour lui imprimer ce caractère d'intrépidité qui, lorsqu'il est uni à l'adresse, agit si puissamment sur l'imagination d'une nation guerrière. On accoutumera un jeune prince à se passer de tous ces petits services, de ces soins minutieux que l'étiquette de quelques

cours a multipliés à l'excès; destiné à être pendant toute sa vie l'esclave de sa grandeur, il faut du moins qu'il ne porte que les nobles chaînes des devoirs de son rang, et qu'il puisse s'affranchir de celles dont des usages puérils ont entouré les trônes. Ainsi, dès que l'âge lui permettra de renoncer au secours d'autrui, il s'habillera seul; on le surveillera néanmoins, afin que toute sa personne présente cet air de propreté et d'ordre si agréable à l'œil. On veillera aussi avec exactitude à ce qu'il emploie toujours un langage doux et affable lorsqu'il commandera à ceux qui l'entourent et le servent; car il est important qu'il comprenne, dès sa plus tendre enfance, que son rang ne lui donne pas le droit d'humilier ceux que la Providence a placés dans une condition inférieure ou même obscure, et qu'une obéissance fondée sur l'amour et l'estime est infiniment plus sûre que celle qui est le résultat d'ordres impérieux ou injustes. En un mot, rien ne doit être perdu dans une éducation bien dirigée; les moindres leçons doivent avoir un but moral, et tendre au perfectionnement du cœur et de l'esprit. Ces petits moyens conduiront l'élève

jusqu'à l'âge de sept ans, époque où commence une instruction renfermée dans des bornes moins étroites, et où l'on donne à un jeune prince un gouverneur chargé de la garde de ce dépôt précieux. Je ne puis m'empêcher de remarquer ici la sagesse et la tendre sollicitude d'un monarque modèle de bonté, qui a fait choix pour être le guide d'un enfant auguste et cher à tant de titres, de celui qui couvre du voile de la plus touchante modestie, des connoissances vastes autant que solides, unies à une piété sincère, à une loyauté chevaleresque.



Choix d'un Gouverneur.



Le choix d'un gouverneur est un objet de si haute importance, qu'on ne sauroit y apporter trop d'attention. Placé auprès du prince pour devenir le guide et le modèle de sa jeunesse, il faut qu'il possède les qualités et les vertus qu'il veut faire aimer à son élève. Les conseils sont beaucoup sans doute, mais leur empire s'affoiblit s'ils ne sont appuyés par l'exemple.

Les enfans ont, en général, une pénétration extraordinaire pour découvrir les défauts des grandes personnes, surtout ceux de leurs maîtres; il est donc essentiel qu'ils voient toujours dans ceux-ci un accord parfait entre les paroles et les actions. Ainsi un gouverneur qui veut inspirer à son élève la crainte de Dieu, le respect pour la religion, doit être lui-même pénétré de cette piété tendre, de cette piété éclairée, dont la pratique se concilie avec les devoirs de chaque état, telle enfin que Massillon nous la dépeint avec tant d'éloquence. Un gouverneur qui veut inspirer à son élève l'amour de la justice, doit donner l'exemple de cette vertu dans tous les actes de l'autorité qu'il exerce; et pour rendre la leçon plus frappante, il faut qu'il raisonne avec l'enfant, afin de lui faire comprendre dans quel but il lui adresse des réprimandes, ou lui inflige des punitions, et l'amener à se convaincre que ce n'est ni le caprice, ni une sévérité outrée qui font agir son maître. Il faut donc qu'il soit calme, patient, qu'il ait un empire entier sur ses passions pour que son élève apprenne de lui à réprimer, à dompter les siennes; il faut encore que son ca-

ractère soit aimable et communicatif, doué de cette bonté simple et indulgente, qui se met sans effort à la portée de la foiblesse de l'enfance, et qui sait partager ses innocentes joies sans rien perdre de sa dignité. Par ces moyens, il gagnera la confiance et l'affection de son élève; et ces sentimens, joints au respect dû à ses vertus, lui donneront un ascendant infaillible. Il en est de même pour ce qui concerne l'instruction; si un gouverneur veut en faire sentir l'utilité, il faut qu'il ait le goût de l'étude, que son esprit soit assez cultivé pour rendre instructives les conversations qu'il aura avec son élève, et pour pouvoir diriger avec discernement l'enseignement des différentes sciences qui doivent orner son intelligence et former son cœur. Il est essentiel encore que le gouverneur ait une façon de penser noble et élevée, afin de communiquer à son élève cette chaleur d'âme, cet enthousiasme généreux pour tout ce qui est grand et beau. Un homme qui offriroit l'ensemble de toutes ces qualités précieuses, mériteroit assurément d'avoir une autorité entière et immédiate sur tout ce qui fait partie de l'éducation d'un prince; dans ma manière de voir, il

seroit seul chargé de cette tâche auguste, et je supprimerois les précepteurs et les sous-précepteurs, dont les rivalités sont souvent dangereuses, en ce qu'elles deviennent la source de mauvais exemples, ou qu'elles ont du moins l'inconvénient de retarder les progrès de l'instruction. Ces personnes seroient remplacées par des professeurs de différentes sciences, qui viendroient donner les leçons à des heures fixes, et qui ne seroient point attachées particulièrement à l'éducation du prince. Mais il faudroit néanmoins s'appliquer avec une scrupuleuse exactitude à ne choisir pour ces emplois que des hommes recommandables par leurs principes religieux et politiques, ainsi que par une grande régularité de mœurs.

Voyons maintenant quelle seroit la marche à suivre pour hâter les progrès d'un jeune prince dans les connoissances qu'il va chercher à acquérir, et surtout pour que ces mêmes connoissances lui donnent cette rectitude de jugement, et cette droiture de cœur, qualités absolument nécessaires à ceux qui gouvernent.

Les deux grands moyens de perfectionnement qu'offre l'éducation publique, sont : l'émulation

qui stimule les esprits et favorise le développement des facultés intellectuelles, et ensuite cette communication intime d'un grand nombre de caractères différens, qui nous apprend à plier nos goûts à ceux de nos semblables, et à faire quelques sacrifices d'amour-propre ou d'intérêt personnel, pour mériter leur estime et leur affection. Pour retrouver autant que possible ces deux avantages dans l'éducation particulière d'un prince, je voudrois qu'on choisît pour être élevés avec lui, quelques enfans de son âge pris dans les familles les plus considérées de l'état, c'est-à-dire dans celles qui, ayant donné des preuves d'attachement à la religion et de fidélité au souverain, offriroient la garantie que leurs enfans ont eu dès le berceau de bons exemples et de sages leçons. Cette faveur, qui deviendroit une distinction flatteuse, une récompense accordée à la vertu, seroit en même temps un bienfait pour les familles qui en jouiroient, et d'une grande utilité pour le prince, qui se verroit ainsi entouré d'objets capables d'exciter son émulation, et de lui faire goûter les charmes de l'amitié. Peut-être ce moyen deviendroit-il une source de consolations pour toute sa vie; car

ces liens formés dans l'âge le plus tendre, sous les yeux d'un guide vigilant et éclairé, cimentés par le temps et par une estime réciproque, lui assureroient la possession du trésor le plus précieux pour un roi, quelques amis qui osent lui faire entendre le langage de la vérité.

Pour atteindre ce but, il est indispensable de faire régner dans cette petite école une justice exacte, ainsi qu'une parfaite égalité; il faut que le rang soit entièrement oublié dès qu'il s'agit de récompenser l'application, l'obéissance, la douceur du caractère; toutes les leçons seront prises en commun sous la surveillance du gouverneur, qui sera attentif à ce que les professeurs chargés de l'enseignement des différentes sciences n'écoutent jamais les inspirations de la flatterie, mais au contraire celles de la plus sévère équité, dans la distribution des éloges ou des reproches qu'ils auront à adresser aux élèves. Les heures seront fixées pour l'étude, à peu près comme dans les classes d'un collége, afin d'observer l'ordre nécessaire pour mettre le temps à profit. La journée sera divisée de manière à ce qu'il en reste une partie pour les exercices du corps, qui tiendront lieu d'autre récréation.

Les études qui occuperont les enfans depuis l'âge de sept ans jusqu'à celui de douze seront : la religion, l'histoire, la géographie, la langue du pays et les langues étrangères modernes. Je traiterai séparément chacun de ces articles, afin de m'exprimer avec plus d'ordre et de clarté, et j'expliquerai le plus brièvement qu'il me sera possible les avantages que j'entrevois dans cette méthode d'enseignement, et le résultat qu'elle me semble offrir sous le rapport de la morale.



Religion.



La nécessité d'asseoir tout plan d'éducation bien conçu sur la base inébranlable de la religion, peut être considérée sous trois faces dans l'éducation des princes destinés au trône. Nécessité absolue par rapport au salut éternel, nécessité absolue par rapport au bonheur temporel des rois et des peuples, nécessité absolue par rapport à la gloire temporelle des rois. Il

faudroit l'éloquence forte et majestueuse de Bossuet, ou l'éloquence tendre, entraînante et persuasive de Fénelon et de Massillon, pour traiter dignement un sujet aussi élevé; je n'essaierai donc point de développer les grandes et sublimes vérités de la religion, les preuves qui établissent la divinité de son origine : une semblable entreprise suppose un talent supérieur, et des études fort au-dessus de la portée d'une femme. Je me bornerai seulement à démontrer le secours et l'appui que nous trouvons dans la religion, pour remplir dans toute leur étendue nos devoirs envers Dieu et envers les hommes. Heureuse si je ne reste pas trop au-dessous de la tâche que je me suis imposée, et si Dieu qui accueille avec une égale complaisance, et le sacrifice du riche, et l'humble offrande du pauvre, daigne prêter à ma foible voix des accens capables de persuader.

Le premier, l'unique but de l'homme sur la terre, est de connoître son créateur, de l'aimer, de le servir. La religion nous enseigne qu'il est un Dieu, l'univers entier nous révèle son existence. Sa bonté, sa sagesse suprême, éclatent dans toutes ses œuvres, qui sont un témoignage

grand de tous ses devoirs, celui d'aimer Dieu et d'aimer son prochain.

Ce précepte, simple en lui-même, acquiert néanmoins une grande extension pour l'homme civilisé, et lui impose une multitude de sacrifices, qui sont autant de conditions essentielles de son salut. Là où les intérêts individuels sont continuellement en contact, où toutes les passions se rencontrent et se heurtent à chaque pas, il faut beaucoup d'amour de Dieu, beaucoup d'abnégation de soi-même, pour se maintenir dans la voie de la justice.

L'homme civilisé ne sauroit donc accomplir sa mission sur la terre sans le secours de Dieu, sans une connoissance parfaite de la religion. Or, si celui qui vit dans une condition privée ne peut se passer de ses lumières, comment un roi, qui tient dans ses mains la destinée de plusieurs millions d'hommes, gouverneroit-il sans elles? Les illusions de la puissance éblouissent ses yeux, de brillans mensonges environnent son trône, toutes les passions conspirent contre sa gloire, et il n'y a que le flambeau de la foi qui puisse assurer sa marche à travers ce labyrinthe de ténèbres. On m'objectera que la

philosophie prescrit aussi des vertus. Je le veux bien ; plusieurs philosophes, je le sais, ont prêché l'amour de l'humanité, la protection pour les foibles, le mépris des richesses. Mais l'Évangile nous dit-il le contraire? n'y voyons-nous pas à chaque ligne ces maximes fondamentales, épurées, perfectionnées encore par tout ce que l'humilité chrétienne a de plus touchant? Il y a donc de la folie à repousser avec dédain une morale émanée de la sagesse éternelle, pour régler ses actions d'après des lois dictées par la fausse sagesse humaine. D'ailleurs, les systèmes des philosophes ne sont-ils pas aussi variés, aussi multipliés que les caprices de notre imagination? les uns appellent vertu ce que d'autres appellent vice; comment fixer son esprit au milieu de tant de contradictions, de tant d'incertitudes? La loi de Dieu est immuable comme son auteur; des siècles se sont écoulés, des empires ont disparu, des peuples sans nombre se sont succédé, tout a subi l'inflexible arrêt du temps; elle seule est restée debout sur les ruines des nations! Elle est donc la seule vérité, c'est donc là seulement que

nous devons chercher notre appui, notre force et notre salut.

Nécessité absolue par rapport au bonheur temporel des rois et des peuples. — L'esprit humain s'est fatigué à la poursuite du bonheur; tous les philosophes l'ont défini, chacun selon ses idées et ses penchans, mais personne ne l'a connu : fantôme brillant et vain, il fuit à notre approche, ou s'évanouit dès que nous croyons le saisir. Les trompeuses illusions de la gloire, le néant des grandeurs du monde, les cruelles déceptions des plus tendres sentimens de notre cœur, tout concourt à nous convaincre que le bonheur n'existe point sur la terre, et qu'il faut le chercher dans l'espérance d'une autre vie. Prenons l'homme dans toutes les conditions de la société, examinons ses efforts, son agitation, pour se procurer ce qui flatte le plus ses passions et ses goûts; s'il poursuit les richesses, les honneurs, la renommée, les plaisirs, ces biens ne remplissent plus son âme dès qu'il les possède : les richesses augmentent ses inquiétudes et ses soucis, les honneurs le fatiguent, la renommée déchaîne contre

lui toutes les fureurs de l'envie, et, au milieu des plaisirs qui l'environnent, il porte sur son front l'empreinte de l'ennui et de la satiété. Le pauvre qui borne son ambition à un travail journalier, et qui, entouré de sa famille dans une chétive cabane, offre à Dieu, soir et matin, ses peines et ses privations, est mille fois plus heureux; cependant son repos est troublé par la crainte, la misère, et par toutes les infirmités qui en sont la suite. Mais peut-être faut-il chercher le bonheur sur le trône! c'est de ce côté que se tournent tous les regards, et, en effet, l'élévation d'un rang qui n'a plus rien au-dessus de lui semble aussi ne devoir rien laisser à désirer. Ah! c'est là qu'il habite le moins. Quels devoirs pénibles et multipliés! quelle agitation de tous les instans! quelle responsabilité effrayante ne pèse point sur un roi! combien de piéges menacent ses pas! piéges d'autant plus à craindre que les séductions de la puissance les couvrent de tout ce qu'il y a de plus propre à en dérober le danger. Si le prestige d'une fausse gloire fascine ses yeux, si la soif des conquêtes l'entraîne à entreprendre des guerres injustes, il trouvera autour de lui

une foule d'admirateurs perfides, qui s'empresseront à l'envi de préconiser son héroïsme et ses exploits; il s'enivrera de ses succès jusqu'à ce que les larmes et les gémissemens des peuples lui fassent avouer, dans l'amertume de son cœur, que le bonheur est incompatible avec l'iniquité. Si, indolent, ou adonné aux plaisirs et aux amusemens frivoles, il abandonne le soin des affaires publiques à des mains étrangères pour se confiner dans l'intérieur de son palais, le mépris qui s'attache à l'oisiveté le poursuit sans relâche, et il n'est point heureux. Si même, animé des intentions les plus pures, il se consacre tout entier à remplir ses devoirs, s'il veille avec une infatigable activité au bien-être, à la sécurité de tous, il ne trouvera le bonheur qu'autant qu'il mettra en Dieu sa force et sa confiance; car l'expérience ne prouve que trop que les princes les plus vertueux ont presque toujours eu à gémir de l'injustice de leurs contemporains : l'ingratitude des peuples paie souvent les sacrifices les plus magnanimes, et il faut leur faire du bien malgré eux, en voyant dans leur opposition plutôt l'effet de l'ignorance que celui de la méchanceté. Cette réflexion, quel-

que vraie qu'elle soit, n'est cependant point suffisante pour consoler un roi qui voit sa sollicitude paternelle méconnue ; une fermeté stoïque peut bien donner à son extérieur l'apparence du calme, mais la plaie de son cœur est trop douloureuse pour qu'une autre main que celle de Dieu puisse en adoucir la souffrance déchirante. Ce n'est donc que dans le sein de la religion qu'il peut trouver le bonheur.

La piété des rois est non seulement la plus puissante consolation de leurs travaux et de leurs sacrifices, mais elle est aussi la plus sûre garantie du bonheur des peuples. Les liens de cette charité tendre et active, qui doivent unir le protecteur aux protégés, ne peuvent être plus fortement cimentés qu'ils le sont par l'observation des maximes de l'Évangile ; c'est là que les rois apprennent à aimer, à pratiquer la justice ; c'est là qu'ils apprennent par des leçons sublimes, et par un modèle plus sublime encore, qu'ils doivent être doux, humains, accessibles. Un exemple frappant leur montre l'instabilité des grandeurs humaines, et renouvelle chaque jour pour eux cet avertissement salutaire, que des conseillers salariés ne don-

noient aux empereurs romains que le jour de leur triomphe : *Rappelez-vous que vous êtes mortel.* Institués par le maître de l'univers pour être la providence visible des peuples, ce n'est que dans la morale sainte de l'Évangile qu'ils puisent ce courage de tous les instans, ce dévouement entier à tous leurs devoirs. Tout devient facile à ceux qui marchent sur les traces d'un Dieu! leurs âmes s'épurent, leurs esprits s'éclairent, leurs cœurs se dépouillent de tout égoïsme, et le bonheur des peuples est assuré. C'est donc faire un outrage à la religion que de la considérer comme étrangère aux plus grands intérêts de la société, comme incompatible avec les soins d'un bon gouvernement. Comment la sagesse éternelle, qui maintient depuis le commencement du monde toutes les merveilles de la création dans une harmonie parfaite, seroit-elle insuffisante pour régler les destinées des royaumes de la terre! Il faut à l'homme un frein plus puissant que celui des lois humaines; il lui faut une force intérieure qui le défende contre les passions de son propre cœur, et qui le console des misères sans nombre auxquelles la nature l'assujettit. La religion seule peut atteindre

ce double but, parce que ses préceptes sublimes sont également applicables dans tous les temps, dans tous les lieux, dans toutes les conditions; et si quelques systèmes d'une philosophie perfectionnée peuvent devenir la source d'un bien-être partiel, le christianisme seul est le palladium de la société, car seul il renferme dans l'unité et la sainteté de sa doctrine tous les élémens de notre bonheur, en le fondant sur les liens de cette charité universelle principe conservateur de toute institution sociale.

Nécessité absolue, par rapport à la gloire temporelle des rois. C'est une étrange erreur de croire que la piété est un obstacle à la gloire : des esprits bornés ou prévenus peuvent seuls l'envisager sous ce point de vue. Dieu, qui est la source de toute grandeur véritable, ne sauroit condamner ce qui est grand dans l'homme, et la gloire fondée sur la justice est l'hommage le plus digne d'être offert à la bonté, à la sagesse éternelles; et c'est celle-là seulement qu'un prince vertueux doit ambitionner. C'est aussi celle-là qui est le fruit de la piété. Si l'on entend par ce mot l'observance scrupuleuse d'une foule de petites pratiques de dévotion, qui en-

traînent l'oubli des devoirs plus essentiels, sans doute cette piété mal entendue seroit incompatible avec la gloire ; elle le seroit même avec le salut éternel, car ce n'est pas ainsi que Dieu veut être servi. N'ayant point créé l'homme pour qu'il soit inutile sur la terre, il a assigné à chacun sa tâche, et ce n'est qu'après qu'elle est remplie qu'il peut avoir droit à la récompense promise. Or, la piété doit être considérée comme le moyen le plus propre à nous animer au travail, par lequel nous devons sanctifier notre vie. Envisagée de cette manière, loin d'être un obstacle à la gloire d'un roi, elle devient au contraire la route la plus sûre qui puisse l'y conduire. Ouvrons l'histoire, et nous verrons que les princes les plus pieux, ceux qui ont gouverné avec le plus d'équité et de modération, ceux qui ont mérité le glorieux surnom de Père du peuple, sont aussi ceux auxquels la postérité a décerné un plus ample tribut de respect et d'amour. Les règnes du grand Théodose, de Louis IX, de Charles V, et de Henri IV, ne sont-ils pas une preuve manifeste que la justice, la clémence, la piété, sont les bases les plus certaines de toute gloire véri-

table? Consultons même l'histoire ancienne, et voyons parmi les grands hommes de l'antiquité quels sont ceux qui ont déployé un caractère plus héroïque; et nous conviendrons encore que ce sont tous ceux qui, professant une philosophie plus épurée, ont acquis cet empire absolu sur leurs passions qui les rapprochoit davantage des vertus que prescrit l'Évangile. D'où vient donc cette opinion coupable et erronée d'une foule de personnes qui semblent ne voir dans la piété que le partage des esprits foibles, et qui n'admettent son utilité que pour refréner les penchans vicieux et féroces des dernières classes du peuple? Une pareille opinion est peu philantropiqne; car assurément plus le rang que nous occupons dans la société est élevé, plus l'action que nous y exerçons est étendue et directe, et plus aussi les conséquences en sont terribles si nous nous écartons du principe de la justice. Ainsi, en ne considérant même la religion que sous le rapport d'un intérêt purement humain, il faudroit encore en faire la base de toute éducation solide, parce qu'elle est éminemment propre à perfectionner le moral de l'homme, et par cela même

à le rendre à la fois plus grand et plus heureux. La science de la religion doit donc servir de fondement à toutes celles qu'on veut enseigner à un jeune prince, et cette science doit reposer non seulement sur la connoissance des vérités et des mystères de la croyance qu'il professe, mais aussi sur une étude approfondie de l'Écriture-Sainte, qui contribue à affermir la foi, et qui donne plus d'étendue et d'éclat aux lumières du christianisme.



Histoire.



L'histoire est l'école des rois : cette étude est par conséquent une des parties les plus essentielles de leur instruction, et demande une attention suivie et toute particulière de la part de ceux qui l'enseignent. Si la religion inspire les grandes et généreuses résolutions, une solide connoissance de l'histoire rend ces résolutions utiles, en apprenant l'art d'employer à

propos les moyens capables d'opérer le bien. Par elle on acquiert cette rectitude de jugement qui supplée en quelque sorte à l'expérience qu'amène le long usage du maniement des affaires publiques. Cette étude étend les facultés de l'esprit en les exerçant continuellement sur des objets d'un haut intérêt; elle forme l'homme d'état en donnant cette sagacité qui embrasse d'un coup d'œil sûr les différentes causes de la décadence et de la chute des empires, les symptômes par lesquels ces grandes catastrophes se sont annoncées, et développe cette pénétration nécessaire pour reconnaître ces mêmes symptômes lorsqu'ils se reproduisent dans les sociétés actuelles, ainsi que ce tact parfait qui sait appliquer avec discernement les remèdes les plus propres à en prévenir la dissolution. Cette étude est encore éminemment morale, parce qu'elle nous montre, par des exemples frappans, que partout, et chez tous les peuples, la justice, la modération, la grandeur d'âme, ont été des sources de gloire et de prospérité, tandis que la violation de ces maximes conservatrices a toujours eu tôt ou tard les résultats les plus déplorables.

La science de l'histoire comprend donc deux parties bien distinctes : l'une, purement matérielle, se borne à la connoissance des faits, et à l'exactitude des dates ; l'autre, entièrement morale, découvre les vastes combinaisons politiques et les différens ressorts des grandes entreprises. La première sert à classer dans la mémoire les principaux évènemens selon leur ordre chronologique ; la seconde, en donnant de sages leçons et de salutaires avertissemens, produit cette fermeté de caractère et cette fixité de vues qui triomphent des obtacles, maîtrisent les circonstances, et qui parviennent même à les faire concourir à l'accomplissement de desseins fortement conçus. Nul ouvrage n'est plus propre à procurer une connoissance précise de la partie matérielle de l'histoire, que l'excellent Atlas de Lesage. Ce savant ouvrage, également remarquable par l'immensité du travail, l'étendue des connoissances qu'il suppose, l'éloquence des notes et l'élévation des sentimens, est une mine inépuisable de richesses pour tous ceux qui se consacrent à l'étude de l'histoire, et l'on ne sauroit trop en recommander l'usage aux personnes chargées d'instruire un jeune prince ;

car ce n'est point seulement une nomenclature aride de faits et de dates comme le sont généralement les tables chronologiques, c'est un vaste et magnifique tableau qui renferme à la fois les évènemens matériels classés dans un ordre admirable, et les nobles pensées qui fortifient l'instruction morale.

Quant à la manière d'enseigner la partie morale de l'histoire avec tout le développement dont elle est susceptible, ce n'est qu'avec la plus extrême circonspection que j'ose me permettre quelques réflexions à ce sujet. Des professeurs, aussi célèbres par leur savoir que par leur éloquence, ont établi, dans presque toutes les capitales de l'Europe, des cours publics d'histoire, et les succès qu'ils obtiennent prouvent en faveur de l'excellence de la méthode qu'ils ont adoptée. Je n'aurai donc point la ridicule présomption de donner des avis à des hommes dont je tiendrois à honneur de recevoir les leçons, et je hasarderai seulement quelques observations générales sur cette matière. Je remarquerai premièrement que dans ces cours publics les instructions s'adressent à des jeunes gens dont l'éducation est en quelque sorte

achevée, dont le jugement est assez développé pour qu'ils puissent, avec le secours de leurs propres méditations, saisir les effets des tableaux qu'on leur met sous les yeux; je remarquerai encore que ces jeunes gens, relativement aux différentes carrières auxquelles ils se destinent, n'ont pas un besoin aussi absolu d'une connoissance approfondie de la partie morale de l'histoire. Dans l'éducation d'un prince, il me semble, au contraire, que le plus ou moins de fruit que celui-ci en recueille, dépend entièrement de la manière d'enseigner du professeur, et de la réunion de certaines qualités de l'âme, propres à lui suggérer ces nobles leçons, qui doivent éclairer son élève, et le disposer à remplir dignement tous les devoirs de la royauté. Pour atteindre ce but, il faut d'abord lui faire aimer le travail. Un enfant de sept ans a peu d'ardeur pour l'étude, il faut donc stimuler son esprit par l'attrait d'une vive curiosité; son imagination est mobile, il faut la captiver par le charme d'un récit animé, par des images frappantes; son jugement n'est point susceptible de combinaisons, il faut donc l'aider à raisonner, lui apprendre à saisir l'ensemble des évène-

tive. Il n'appartenoit qu'à la plume éloquente de M. Charles Lacretelle de répandre sur cette étude autant de charme qu'elle renferme de solidité. Tout est plein de vie dans ses récits ; une foule de tableaux tracés avec autant de force que d'élégance séduisent et captivent l'imagination du lecteur; des réflexions aussi remarquables par leur justesse que par l'élévation des sentimens tiennent l'âme dans une continuelle activité, en lui faisant partager tour à tour la généreuse indignation ou le tendre intérêt qui ont animé celle de cet admirable écrivain. C'est lorsque l'histoire est écrite ainsi qu'elle est sûre de plaire, d'attacher et d'instruire. Mais il serait néanmoins impossible de lui donner ce développement, lorsqu'il s'agit de l'enseigner à un prince encore enfant; car le cours d'histoire devant, pour être complet, comprendre celle de tous les peuples anciens et modernes, ce travail si étendu dans son ensemble demande par conséquent qu'on abrège chaque partie, afin d'avoir le temps de les faire connoître toutes.

Il existe un grand nombre de ces abrégés qui contiennent en substance les faits principaux ;

et quoique la plupart soient très bons, ils me paroissent pourtant insuffisans pour procurer une instruction solide par eux-mêmes, parce qu'ils ne renferment que la partie matérielle de l'histoire. Dans toutes les maisons d'éducation où les élèves sont nombreux, et où le même professeur est souvent obligé d'enseigner différentes sciences, il faut sans doute que les enfans apprennent par cœur, car les forces physiques d'un seul homme ne pourroient suffire à parler constamment sur plusieurs matières; en outre, les maîtres étant surchargés de fatigue par la surveillance continuelle et les avertissemens multipliés que demandent ces sortes d'établissemens, se trouvent dans l'impossibilité d'ajouter un travail de plus à la tâche pénible qu'ils remplissent déjà, et qui absorbe tous leurs momens. Dans ce cas, ces abrégés sont d'une grande ressource, en ce qu'ils offrent l'avantage de soulager les maîtres, d'exercer la mémoire des enfans, et de leur donner du moins une connoissance superficielle de l'histoire. Mais le grand inconvénient que présente selon, moi, cette méthode, est de rendre l'esprit paresseux; car les efforts de l'enfant se bornent à

saisir et à retenir les mots de la leçon qu'on lui donne, pour les répéter ensuite, sans chercher à comprendre ce qu'il dit. Or, il me semble que le moyen le plus sûr pour perfectionner le moral de l'homme, c'est de lui apprendre à penser; et comme dans l'éducation d'un prince toutes les instructions doivent tendre vers un but positif, je crois qu'il est important de réunir et d'employer tout ce qui est propre à captiver l'esprit, à le fixer, à l'accoutumer à faire usage de ses facultés, en s'attachant en même temps à élever l'âme par les grands exemples que l'histoire fournit.

Je voudrois donc que ces cours d'histoire fussent faits par forme de conversation, en prenant pour chaque leçon un ou plusieurs règnes, selon qu'ils présentent plus ou moins d'intérêt; et pour s'assurer de l'attention des enfans, il faudroit les astreindre à faire chaque jour le résumé de la leçon qu'ils auroient reçue, en les obligeant à y ajouter leurs propres réflexions; le professeur corrigeroit ensuite ce petit travail, en faisant observer aux élèves en quoi ils ont manqué, soit dans la diction, soit dans les conclusions. Je crois que, de cette manière, tous

les évènemens que l'histoire retrace se graveroient au moins aussi bien dans la mémoire que s'ils avoient été appris par cœur, et les enfans étant habitués de bonne heure à exercer leur jugement, recueilleroient infiniment plus de fruit de cette étude. Des éloges ou des reproches distribués à propos et avec une rigoureuse justice exciteroient et entretiendroient l'émulation dans cette petite école.

Quelques hommes très recommandables ont pensé qu'il falloit retrancher des livres destinés à l'enseignement de la jeunesse tout ce qu'ils ont jugé capable d'altérer ses sentimens religieux, comme, par exemple, les persécutions sanglantes que des fanatiques barbares et aveugles ont exercées contre des sectaires condamnés par l'Église, ou bien les abus d'autorité de quelques papes, qui ont souillé la majesté de la tiare par une ambition toute mondaine. J'avoue que je ne comprends pas comment des excès commis au nom de la religion, par des hypocrites qui abusoient de son nom pour s'abandonner plus librement à leurs passions sanguinaires, peuvent porter la moindre atteinte au respect que la religion inspire. Ces

excès ne prouvent rien contre la sainteté de sa doctrine, contre la pureté de sa morale ; ils prouvent seulement que l'homme dénature tout dès qu'il s'écarte du sentier de la justice, pour suivre aveuglément ses penchans déréglés. Il me semble qu'en montrant à un chrétien, surtout à un prince destiné au trône, des exemples de cette vérité dans les évènemens de l'histoire qui la mettent en évidence avec les couleurs les plus propres à produire une impression profonde, on ne sauroit affaiblir la foi qui découle d'une source trop élevée, qui doit reposer sur une conviction trop intime, pour ne pas être en tous points indépendante des faiblesses et des vices, qui sont le triste partage de la nature humaine, en enseignant aux enfans que l'esprit du catholicisme est un esprit de persuasion, de charité et de concorde, en éveillant dans leurs cœurs une salutaire indignation pour ceux qui ont outragé son caractère auguste ; leur mépris ne peut porter que sur des individus coupables, et non sur une religion pure, ennemie de toute violence. Le principal but de l'éducation est d'éclairer l'homme sur ses devoirs moraux ; toutes les leçons qu'on

lui donne ne doivent donc reposer que sur la vérité, et il y a bien moins d'inconvéniens à la lui montrer dès l'enfance, accompagnée des conseils de la sagesse, que de l'exposer à la découvrir lorsqu'il sera livré à lui-même. Comment prémunira-t-on un jeune prince contre les excès du fanatisme, si on lui laisse ignorer les crimes que cette passion monstrueuse a produits? comment le défendra-t-on contre les séductions de l'incrédulité, si on ne lui apprend dès sa plus tendre jeunesse à aimer la loi de Dieu pour les vertus qu'elle prescrit, à ne point la condamner pour les maux auxquels, dans certaines occasions, elle a servi de prétexte? C'est encore d'après ce principe qu'il me paroît important de ne point lui dissimuler les erreurs de quelques papes. Je crois qu'en fixant son attention sur le grand nombre de saints et de personnages vénérables qui ont fait briller les vertus et les lumières sur le trône du prince des apôtres, on peut sans danger lui faire connoître que quelques pontifes ambitieux ou emportés par un zèle fougueux ont abusé de leur autorité, et de l'ascendant qu'ils exerçoient sur l'esprit des peuples dans des temps d'ignorance,

pour précipiter des royaumes entiers dans le désordre et la désolation; et, en inspirant à un jeune prince un profond respect pour le pape, comme successeur de Jésus-Christ, comme père de tous les fidèles, on le dispose à se soumettre avec la plus entière obéissance à ses décisions, dans tout ce qui touche aux dogmes et à la discipline de l'Église, mais aussi à savoir, dans l'occasion, opposer une courageuse résistance à tout acte qui tendroit à usurper la puissance temporelle. Et quoique de semblables malheurs ne soient guère à redouter dans l'état actuel des choses, il est néanmoins très utile qu'un prince connoisse l'étendue de ses droits, et le cercle dans lequel il peut en faire usage sans compromettre sa conscience. Plusieurs princes très vertueux ont lutté contre les prétentions injustes de quelques papes; parmi les rois de France, il n'en est point qui ait combattu avec plus de force et de constance que saint Louis, et assurément personne jusqu'ici n'a eu l'idée de suspecter sa piété.

Ce cours d'histoire, tel que je le conçois, doit donc avoir éminemment pour but d'éclairer les rois sur leurs véritables intérêts, en

leur apprenant en même temps à n'employer, pour les atteindre, d'autres moyens que ceux qui reposent sur les principes sacrés de la justice et de la charité chrétienne ; et ces leçons, qui doivent prendre une élévation progressive à mesure que les facultés et le jugement des élèves se développent, doivent se terminer par des leçons d'administration et de politique : non point de cette politique mesquine et tortueuse qui tire ses ressources des subtilités du mensonge et de la mauvaise foi, mais de cette politique grande, noble et franche, qui fonde la véritable puissance morale des souverains. Cependant, je ne prétends pas vouloir prouver, par cette assertion, qu'il soit possible de bannir des négociations politiques toute espèce de réserve et d'adresse ; une semblable manière de voir ne seroit plus que de la niaiserie, qui exposeroit à tomber dans tous les piéges ; je prétends seulement que la finesse doit toujours s'arrêter là où la fraude commence, et que c'est ainsi qu'une nation acquiert cette force morale qu'aucune force matérielle n'est capable de balancer.

Nous avons une preuve incontestable de la

solidité de ce principe, dans les différens évènemens de l'histoire contemporaine, vaste sujet de méditations, qui, par les faits et les catastrophes qui y sont pressés et accumulés dans un laps de temps fort court, comparativement à l'importance des choses, est évidemment une grande et sévère leçon donnée par la Providence, pour éclairer les rois et les peuples sur leurs véritables intérêts, et pour les ramener dans la voie de la justice.

Cette histoire nous montre un guerrier fameux, à la fois conquérant et législateur, dictant des lois à l'Europe, et marchant de succès en succès, tant qu'une ombre d'équité sembloit présider à ses actions; elle nous le montre aussi brisé comme un faible roseau dès qu'il viola trop ouvertement tous les principes de la justice. Toutes les nations de la fière et noble Germanie avoient fléchi sous le joug, et s'étoient vues forcées de s'attacher à sa fortune; il envahit contre la foi des traités l'antique Espagne, et trouva sur cette terre héroïque et fidèle le tombeau de sa gloire. D'où vient qu'une conquête qui paroissoit si facile lui devint si funeste? C'est que ses adversaires s'appuyoient sur une

cause juste et sacrée, et que dès lors ils devoient être invincibles. Plus tard une agression tout aussi odieuse lui fait entreprendre une expédition insensée, et de nouveaux malheurs portent le dernier coup à sa puissance chancelante. Tous ces peuples que la force seule avoit contraints à être ses alliés, deviennent en un instant ses ennemis, parce qu'ils sentent que ce n'est qu'en renversant ce colosse d'iniquité, qu'ils peuvent reconquérir l'honneur national. Le cri du patriotisme retentit du pied du Caucase jusques aux bords du Rhin, et depuis Cadix jusques aux Pyrénées; tout ce qui porte un cœur généreux s'arme aussitôt pour fondre sur la France. Cependant d'où vient que cette nation si belliqueuse, si jalouse de son indépendance, n'oppose que de faibles efforts? C'est qu'en dépit d'elle-même, elle a la conviction intime qu'elle combat pour une cause injuste. Mais dès qu'elle a obéi à la voix de sa conscience, les orages s'apaisent, et l'Europe se repose de sa longue agitation, sous le sceptre paternel des monarques qui la gouvernent. Animés, unis, par l'esprit de justice, tous ces princes magnanimes font entre eux un pacte solennel, de ne s'armer

désormais que pour défendre les droits de l'équité, que pour réprimer la rébellion. Alexandre est à leur tête; ce moderne Titus qui borne son ambition *à être honnête homme* *, donne le premier l'exemple d'une politique noble et franche comme son grand cœur. Ce prince n'est plus ! une mort prématurée a interrompu sa brillante carrière et plongé l'Europe dans le deuil; mais son génie bienfaisant protége encore son vaste empire, car il a laissé dans les princes ses frères, dans son auguste famille, où la beauté physique semble être le doux reflet de la beauté de l'âme, de dignes successeurs, qui promettent d'achever avec éclat ce qu'il a si glorieusement commencé.

Cependant le monstre de la révolution s'agite de nouveau dans les contrées méridionales que ses fureurs désolent; en un instant le drapeau de Marie-Thérèse flotte sur les tours de Naples, et les guerriers autrichiens apportent la paix à ce malheureux royaume. La fidèle Espagne s'écarte de cette conduite héroïque qui

* Ce mot sublime a été dit par l'empereur Alexandre au congrès d'Aix-la-Chapelle.

lui avoit valu l'admiration du monde entier, aussitôt l'étendard des lys se déploie sur les tours de Cadix, et cette terre qui avoit dévoré des millions de Français, lorsqu'ils étoient conduits par un chef usurpateur, devient le théâtre de la marche triomphale du fils de saint Louis.

Il est encore un dernier trait de cette politique noble et franche qui repose sur la justice, et ce trait appartient à la magnanimité de la nation anglaise, à la tolérance religieuse dont elle vient de donner une preuve éclatante, en rétablissant dans tous leurs droits les catholiques d'Irlande, si sévèrement exclus jusqu'à ce jour de tous les avantages inhérens au caractère de citoyens d'un pays éclairé ! Honneur au peuple libéral qui a su immoler ses préventions au sentiment de l'équité ! Honneur au grand capitaine qui dans les combats unit la modération d'un sage à la bravoure d'un soldat ! Honneur à l'homme d'état qui attacha son nom illustré déjà par tant de brillans faits d'armes, à un acte glorieux et cher à l'humanité !

Je n'ai pu m'empêcher de rappeler ici ces divers évènemens, afin de montrer par des exemples récens combien la justice est propre à assurer la gloire des rois.



Géographie.



Cette science demande beaucoup plus l'exercice de la mémoire que celui de la pensée; il me semble donc indispensable de faire apprendre par cœur les leçons qu'on donne aux élèves, et je crois que la méthode de faire indiquer sur une carte les différens lieux à mesure qu'on les nomme, est assez généralement suivie. Ce moyen donne d'abord une idée exacte de la po-

sition géographique des pays, des villes qu'ils renferment, des fleuves qui les arrosent, des montagnes qui les coupent. Mais comme cette science est fort aride par elle-même, il me paroît important de la rendre propre à exciter l'intérêt des enfans, en l'entremêlant de quelques leçons, sur les diverses productions des contrées qu'on leur fait parcourir; les mœurs, le caractère national de leurs habitans, leurs ressources commerciales, les curiosités qu'elles renferment, soit comme monumens des arts, soit comme phénomènes naturels; les plantes, les animaux, les minéraux qui leur sont particuliers. Cette manière fourniroit tout simplement un petit cours d'histoire naturelle et de botanique, et enrichiroit l'esprit des jeunes gens d'une foule de connoissances aussi agréables qu'utiles. Lorsque toutes ces différentes notions commenceroient à se classer dans leurs têtes, il me semble qu'un bon moyen pour leur donner quelque attrait pour ce genre d'étude, ce seroit de leur faire écrire de petits voyages. On leur désigneroit, par exemple, telle ou telle contrée, qu'ils supposeroient avoir parcourue; ils rendroient compte de sa position

géographique, de son climat, des mœurs de ses habitans; citeroient quelque trait d'histoire qui y auroit rapport, ou bien quelque bataille mémorable dont cette partie du monde auroit été le théâtre; ils raconteroient les curiosités qu'elle renferme, et feroient enfin toutes les observations présumées susceptibles de se présenter à l'esprit d'un voyageur qui visite un pays inconnu. Ce petit travail les obligeroit à faire des recherches, et seroit, je crois, très capable de stimuler la curiosité des enfans, ainsi que de flatter leur amour-prore; et comme tout s'enchaîne dans un cours d'éducation, il leur fourniroit en même temps l'occasion de déployer les connoissances qu'ils auroient acquises sur l'histoire, et d'appliquer les différentes règles de syntaxe et d'ortographe particulières à leur langue, dont on leur donneroit chaque jour des explications.

A mesure que le cours général des études prendroit plus de développement, chaque leçon acquerroit un degré de force proportionné aux progrès de l'intelligence des enfans; et dans ce qui concerne la géographie, après leur avoir fait écrire des voyages, on leur feroit fonder des colonies, en les obligeant à détailler les

obstacles et les ressources que présenteroient les contrées où ils devroient les établir; les moyens qu'ils prendroient pour vaincre les uns, et pour mettre à profit les autres; enfin l'organisation qu'ils donneroient à ces sortes de fondations pour en garantir la durée, et pour les amener à un point de prospérité convenable. Ce travail les mettroit à même de faire l'application des idées d'administration qu'on leur auroit données, et leur inculqueroit des principes d'ordre et d'économie politique. On leur feroit aussi tracer des plans de campagne, dans lesquels il faudroit qu'ils détaillassent tout ce qu'il est nécessaire de connoître pour assurer le succès d'une expédition; comme les obstacles ou les facilités qu'offre un pays pour la marche d'une armée, pour le transport de son artillerie, de ses munitions, pour les approvisionnemens nécessaires à sa subsistance, lorsque le pays ennemi ne présente pas les ressources suffisantes à ses besoins. On finiroit enfin par leur enseigner tout ce qui constitue l'art de la guerre.

Langue du Pays

ET LANGUES ÉTRANGÈRES MODERNES.



L'étude approfondie de la langue du pays est une des parties essentielles de toute éducation soignée ; elle est indispensable dans celle d'un prince, surtout aujourd'hui que cette connoissance est répandue dans toutes les classes de la société. Il n'est donc plus permis d'ignorer ce que chacun sait, et assurément un prince qui ne posséderoit point l'art de s'exprimer conve-

nablement dans sa langue naturelle, ni celui de l'écrire correctement, passeroit pour être mal élevé. Dans notre siècle de civilisation tout ce qui ressemble à l'ignorance est frappé d'une défaveur universelle; il est donc, je crois, très important pour celui qui est destiné à gouverner une nation éclairée, qu'il ne soit sur aucun point en arrière des lumières de son temps; il faudroit même qu'il pût les devancer, afin de commander le respect, autant par l'étendue du savoir que par les qualités du cœur. Sans doute un prince doit avant tout s'attacher à mériter par ses vertus l'amour et l'estime de ses peuples, mais il ne doit pas négliger non plus ce qui peut flatter leur amour-propre; car leur obéissance sera infiniment plus facile et plus sûre, lorsqu'elle sera fondée sur la confiance qu'inspire la supériorité de talens dans celui qui gouverne.

L'étude des langues est fort abstraite, et demande toute la force d'une intelligence entièrement développée, quand on veut par soi-même saisir et comprendre les différentes règles de chacune d'elles; mais il me semble néanmoins que ces règles, quelque compliquées

qu'elles soient, sont susceptibles d'être comprises par les enfans lorsqu'elles sont expliquées par un professeur habile, qui s'attache surtout à simplifier et à rendre clair ce qui présente le plus de difficulté. C'est en cela que consiste principalement le talent du maître; car les enfans ne manquent point de pénétration, et il ne s'agit que de mettre à leur portée les objets qu'on veut leur faire comprendre. Je crois donc tout-à-fait inutile de mettre des grammaires entre leurs mains, avant qu'ils n'aient acquis assez de connoissances sur cette matière pour ne plus être effrayés et rebutés de la complication des difficultés qu'ils y rencontrent à chaque ligne.

Une seule langue apprise par principe facilite l'étude de toutes les autres, et plusieurs ont entre elles beaucoup d'analogie; telles sont les langues du Nord et les langues du Midi, qui ont les unes et les autres une origine distincte, qui détermine le caractère particulier de tous les dialectes qui en dérivent. Parmi les langues vivantes, le nombre de celles qui offrent les réssources d'une littérature intéressante se réduit à cinq, savoir : le français, l'espagnol, l'ita-

lien, l'allemand et l'anglais; ce sont aussi celles qui sont le plus généralement répandues en Europe. Il me semble donc que la connoissance de ces cinq langues doit faire partie de l'éducation d'un prince; et qu'après lui avoir enseigné les principes de sa langue naturelle, on pourroit lui faire poursuivre ce genre d'étude, en lui apprenant d'abord, entre les langues étrangères, celles dont les règles de construction et de prononciation auroient le plus de rapport avec la langue de son pays. On passeroit ensuite aux autres langues, qui, ayant une origine différente, ont aussi des règles de construction et de prononciation qui leur sont propres. Par ce moyen on éviteroit ces transitions brusques qui déroutent les enfans, et qui les découragent, en leur faisant trop apercevoir la difficulté du travail.

L'utilité de ce genre d'instruction peut être considérée sous divers points de vue : premièrement, elle orne l'esprit d'une foule de connoissances intéressantes sur les usages, les mœurs, le goût des différentes nations dont on étudie les auteurs; elle enrichit la langue naturelle d'un grand nombre de tours heureux particu-

liers à chacune d'elles, et qu'on peut quelquefois adapter à la sienne, sans altérer en rien le génie qui lui est propre; car elle est en quelque sorte un vaste réservoir dans lequel l'imagination puise sans cesse de la vie et de la fraîcheur. Enfin cette instruction peut avoir encore une grande influence morale, en ce que, détruisant la vanité nationale et toutes les petites préventions qui en résultent, elle dispose à ce sentiment de bienveillance universelle qui est un des plus nobles traits du caractère d'un souverain. L'esprit et l'âme s'agrandissent également dans ces rapports intellectuels avec le monde civilisé; la pensée franchit les distances, cherche un nouvel aliment sur un autre sol, s'identifie avec les lieux, avec les individus, et forme ces liens d'affections qui unissent des hommes séparés par les climats et les institutions sociales. Outre ce motif très capable assurément de stimuler un jeune prince, il en est encore un autre qui ne doit pas avoir moins d'empire sur son esprit; c'est le désir de donner aux nations étrangères une idée favorable de l'éducation qu'il a reçue; et en étant à même de converser dans différentes langues avec les

étrangers célèbres qui visiteroient ses états et paroîtroient à sa cour, il leur inspireroit de l'estime pour sa personne : ce sentiment seroit bientôt partagé par toute l'Europe, et répandroit infailliblement une influence salutaire sur ses relations politiques.

Cet intervalle depuis l'âge de sept ans jusqu'à celui de douze se trouvera donc rempli par les divers cours dont je viens de parler ; cependant, hors les cours de langue, pour lesquels cinq années d'étude doivent suffire, aucun d'eux ne sauroit être terminé à cette époque, puisque le complément de l'instruction dans les sciences de la religion, de l'histoire et de la géographie, ne peut être atteint qu'avec le secours d'une intelligence plus développée, et les ressources d'un esprit, pour ainsi dire, aiguisé par l'habitude du travail et de la réflexion. Il faut donc ne considérer ces premières études que comme une culture préparatoire, capable de conduire le cœur et l'esprit vers le degré de perfectionnement qu'on doit se proposer comme but de ses travaux. Mais il me semble qu'il y a un avantage immense à exercer ainsi les facultés intellectuelles des enfans sur différentes matières,

afin de les accoutumer, dès la plus tendre jeunesse, à embrasser à la fois plusieurs choses sans les confondre, et sans que l'attention donnée aux unes ne nuise en rien à celle que réclament les autres. Ce moyen me paroît aussi très propre à encourager au travail, en y entretenant cette variété qui plaît à l'imagination, et qui la dispose à envisager dans un âge plus mûr, sans étonnement comme sans effroi, la multiplicité de soins et de connoissances qu'exige le maniement des affaires publiques. La fermeté d'esprit et de caractère, qui sait diriger sans embarras et sans désordre un grand nombre d'affaires et d'intérêts divers, est sans contredit une des qualités les plus utiles à un souverain qui veut gouverner par lui-même ; et quoique cette capacité étendue soit le cachet d'un génie supérieur, et par conséquent un don de la nature, je crois néanmoins que l'éducation habilement conduite peut étendre la portée de l'intelligence, rectifier même la confusion des idées, lorsqu'elle n'est point le résultat d'une organisation vicieuse ; et hors de cette exception, tout homme, selon moi, est susceptible d'acquérir

les talens nécessaires pour remplir les devoirs que la Providence lui a imposés.

Depuis l'âge de douze ans jusqu'à celui de quatorze, continuation des cours de religion, d'histoire, de géographie, cours de littérature moderne, cours des langues grecque et latine.



Littératures modernes.



Je ne reviendrai plus sur les cours de religion, d'histoire et de géographie; en traitant ces divers sujets, j'ai essayé de tracer le plan à suivre dans l'enseignement de ces sciences, l'étendue qu'il doit embrasser, et le degré de force qu'il doit atteindre. Il est difficile de fixer d'une manière précise l'époque à laquelle ces cours peuvent être terminés, puisque le plus

ou le moins de progrès dans l'instruction dépend de la capacité des élèves, de leur application, et quelquefois de plusieurs causes physiques, qui hâtent ou retardent le développement de l'intelligence. Il est donc nécessaire que les maîtres proportionnent toujours leurs leçons aux moyens des enfans, et quels que fussent les talens et le zèle des professeurs, il leur seroit souvent impossible d'arriver à un résultat aussi prompt ni aussi complet qu'ils pourroient le désirer. Mais dans l'étude comme dans toute autre chose, l'essentiel n'est point de marcher vite, il faut surtout marcher sûrement; et lorsque les facultés des enfans ne suffisent point à une course rapide, il est indispensable que le maître ralentisse la sienne, pour attendre le moment où la nature secondera davantage ses efforts. Le point important dans l'éducation, est qu'elle repose sur des fondemens solides; et pour atteindre ce but, il faut que chaque leçon soit comprise, qu'elle le soit de manière à provoquer des réflexions utiles, à pénétrer le cœur des principes qu'on veut y graver, et qui doivent devenir la règle de conduite pour toute la vie.

Il seroit à souhaiter néanmoins que les cours de religion, d'histoire et de géographie fussent assez avancés à l'âge de quatorze ans pour qu'on pût alors remplacer les leçons verbales par des lectures choisies, qui seroient propres à compléter l'instruction dans ces parties, en s'attachant toujours à maintenir les jeunes gens dans la bonne habitude de se rendre compte de ce qu'ils lisent, d'en raisonner avec leurs maîtres, et de demander l'explication des choses que leur esprit ne peut saisir parfaitement.

Quant à l'étude des langues modernes, cinq années de travail sont plus que suffisantes pour acquérir la connoissance de la langue du pays, et pour pouvoir comprendre et parler les langues étrangères. Je place donc le cours de littérature de celle-ci à l'âge de douze ans, parce que cette époque m'a paru la plus favorable, comme étant celle qui offre le plus de loisir pour se livrer à cette occupation intéressante, sans nuire à d'autres instructions plus essentielles, qui, plus tard, en remplissant tous les momens, n'en laisseroient plus pour les objets qui ne sont que de pur agrément, ou seulement d'une utilité secondaire. Je crois superflu de

faire observer que, parmi les ouvrages qui composeront ces cours de littératures, il ne doit s'en trouver aucun de ceux qui pourroient avoir une influence dangereuse sur les mœurs, ou dont les maximes seroient en opposition directe avec les principes religieux et moraux qu'on veut inculquer aux jeunes gens; car il vaut mieux resserrer le cercle des connoissances dans ce genre, que de l'étendre aux dépens de l'innocence du cœur. Ainsi, en faisant un choix bien entendu parmi les historiens et les poètes de toutes les nations modernes, on évitera tout inconvénient, et l'on aura encore un nombre assez considérable d'auteurs pour pouvoir varier les lectures des élèves, selon leurs progrès, alimenter leur imagination, et pour leur faire même découvrir des leçons salutaires sous le voile brillant des fictions poétiques.

Pour peu qu'ils soient doués de quelque activité d'esprit, cette étude leur offrira infiniment d'attraits ; en exploitant ainsi les trésors de toutes les nations, ils s'identifieront avec le goût et le génie de chacune d'elles, et se formeront un fonds de pensées et de souvenirs, qui, devenant en quelque sorte leur propriété, sera

pour eux une mine de richesses, dans laquelle ils puiseront alternativement des ressources utiles et de nobles jouissances.

L'imagination est un des dons précieux que nous tenons de la libéralité du créateur; sans elle on ne produit rien de beau, parce qu'on ne saurait s'élever à une certaine hauteur de conception. Pourquoi donc ne cultiveroit-on pas cette heureuse faculté de notre être, comme on cultive le jugement et la mémoire? pourquoi ne chercheroit-on pas à lui donner l'essor dont elle est susceptible? Ses élans ne peuvent être dangereux qu'autant qu'on l'abandonne à toute sa fougue, et qu'elle ne trouve point dans la pureté de l'âme le contrepoids de ses écarts. Réglée, enchaînée par la raison et le goût, elle devient un agrément inappréciable, qui prête de l'élégance, du mouvement, de la majesté au langage, donne à l'esprit cette grâce et cette variété qui ont tant de charme, et qui tempèrent la roideur que les connoissances positives y impriment ordinairement. Son secours est non seulement tout-puissant dans ce qui concerne les opérations de l'intelligence, mais encore dans une multitude de circonstances habituelles

de la vie, où elle suggère ces ressources spontanées, ces résolutions subites qui triomphent des obstacles produits par des causes imprévues.

Un cours de littérature étrangère me paroît très propre à stimuler l'imagination ; des expressions qui ne sont point celles que nous entendons tous les jours, et que nous comprenons pourtant ; un tour original, particulier à une langue qui n'est point la nôtre ; des images fortes ou gracieuses rendues dans un idiome qui nous plaît, tout cela ouvre un vaste champ à la pensée, et nous présente un attrait indéfinissable. A mesure que l'on avance dans cette étude le plaisir devient plus vif, et l'on se trouve avoir fait un chemin immense, sans s'être pour ainsi dire aperçu de la longueur et de la difficulté du trajet.

Les langues méridionales ont surtout un charme irrésistible : la richesse, l'harmonie qui les caractérisent allègent le travail de la mémoire ; la douceur, la variété de leur prosodie, leur donne une grâce inexprimable, qui produit sur l'oreille et sur l'imagination l'effet d'une mélodie délicieuse. Le génie des écrivains mé-

ridionaux se ressent à la fois de la souplesse, de la facilité du langage et de l'influence d'un beau ciel. Quelle chaleur, quelle vie, dans les ouvrages des poètes italiens! quelles peintures gracieuses et variées, quel style enchanteur, quelle délicatesse d'expression dans les compositions du Tasse! La Jérusalem délivrée, ce poème si justement vanté, nous attache par le mouvement qui y règne, par une peinture charmante des temps de la chevalerie, dont les mœurs et les habitudes sont si éminemment poétiques, par plusieurs épisodes intéressans et écrits avec une grâce inimitable, et enfin, par le talent avec lequel l'auteur a dessiné le caractère sublime du héros qui conduisit cette expédition mémorable. Rien ne languit dans ce poème, et quoique le Tasse ait mis en scène une foule de personnages brillans, qui captivent momentanément l'intérêt et l'admiration du lecteur, ils ne nuisent point cependant à l'effet général du tableau, ni à la rapidité de l'action. Le Dante, poète sombre et terrible, renferme des beautés du premier ordre. L'Arioste, plein d'imagination et de gaieté, mais dont il ne faudroit mettre que quelques frag-

mens entre les mains de la jeunesse. Tassoni, auteur d'un joli petit poème badin (*la Secchia rapita*), considéré comme un modèle dans ce genre. C'est particulièrement dans ces sortes d'ouvrages, dans les poésies fugitives et dans les pastorales, que brille le génie des Italiens; la nature a donné à leur esprit une teinte gracieuse et poétique. Des gens de la classe la plus grossière du peuple s'expriment souvent avec une élégance remarquable. Ils sont passionnés pour tous les arts d'imagination, et doués d'un tact exquis pour en juger et apprécier les productions. Les chants populaires de la belle Italie sont des stances du Tasse, de Métastase, de Guarini : le paisible gondolier, en balançant mollement sur les eaux sa légère gondole, chante ces vers harmonieux, embellis encore par le charme d'une mélodie douce et pure; et le voyageur étonné écoute avec ravissement ces accens magiques.

L'Italie possède aussi un grand nombre de pièces de théâtre qui offrent de l'intérêt. Métastase, Maffei, Goldoni, sont dignes de fixer l'attention et la curiosité des étrangers; mais leur langue, qui, par sa mollesse et sa grâce un

peu enfantine, se prête merveilleusement à la peinture de tous les sentimens doux et tendres, manque d'énergie pour exprimer les passions violentes, pour retracer les situations fortement dramatiques, qui sont du ressort de la tragédie, et c'est peut-être à cette cause qu'il faut attribuer l'immense distance qui existe entre les tragiques italiens et les ouvrages de Racine et de Voltaire.

On trouve dans Goldoni un style agréable et facile et des situations comiques; et quoique ses comédies offrent peu de ces grands traits de génie qui brillent dans les chefs-d'œuvre de Molière, elles ont cependant beaucoup de mérite, et sont très capables de nous payer de la peine que nous aurons prise d'apprendre la langue dans laquelle elles sont écrites. En général il me semble que le moyen de multiplier nos jouissances, c'est de ne pas être trop exclusifs; et pourquoi ne nous plairions-nous pas dans la société de ceux qui ne nous ressemblent point, si nous trouvons en eux de l'agrément et des qualités estimables? Souvent nous condamnons les productions des étrangers, parce que nous les jugeons avec toutes nos préventions natio-

nales, ou parce que, ne sachant pas les différentes langues dans lesquelles elles ont été composées, nous ne pouvons les connoître que par des traductions informes; et alors l'idée que nous en concevons étant ou très imparfaite, ou entièrement fausse, nous rend dédaigneux et injustes pour tous les peuples qui n'ont pas adopté dans leurs littératures les mêmes règles et la même marche que nous. Mais prenons la peine d'étudier les auteurs étrangers dans les langues dans lesquelles ils ont écrit, transportons-nous au milieu de leurs compatriotes et de leurs contemporains, cherchons à nous identifier avec leurs mœurs, leurs habitudes, même avec leur existence politique; alors les impressions défavorables que nous aurons reçues d'abord s'effaceront peu à peu de notre esprit, et nous finirons par convenir que les choses qui nous ont choqués comme des fautes de goût, ne sont que les conséquences naturelles de l'empire qu'exercent sur nos pensées les objets qui nous environnent, l'éducation qu'on nous a donnée, les opinions et les habitudes nationales. En nous dépouillant ainsi de tout amour-propre, pour juger les productions des

étrangers avec des dispositions plus généreuses, nous serons, non seulement plus équitables envers eux, mais nous augmenterons ainsi nos plaisirs et nos richesses, puisque nous saurons jouir et profiter de ce qu'il y a de beau et d'utile chez tous les peuples, sans être pour cela obligés d'adopter ce qui nous paroît défectueux, ou trop incompatible avec les mœurs de notre pays.

La langue espagnole a toute la douceur et la flexibilité de l'italien, avec infiniment plus de noblesse et de force. Étant un composé de l'arabe et du latin, elle unit la grâce orientale à l'énergique précision de la langue latine. Ses terminaisons sonores, ses expressions harmonieuses, son accentuation cadencée, le nombre infini de ses diminutifs et de ses superlatifs, en font la langue la plus agréable et la plus belle de l'Europe. Un étranger l'apprend sans difficulté, parce qu'elle a une grande ressemblance avec des langues généralement connues, comme l'italien, le français, et surtout le latin, souche de tous les dialectes méridionaux, et qu'elle a de plus un caractère de douceur et d'harmonie qui lui est particulier, qui lui donne un charme

qui frappe l'oreille autant que l'esprit, et dont l'impression est aussi vive que profonde. Tout encourage et stimule dans cette étude, et l'on est bien amplement récompensé de son travail, par le plaisir qu'on trouve à parler cette langue élégante, et par celui, plus grand encore, que nous procure la littérature espagnole, dont le cachet original et piquant nous offre des ressources si variées.

Les auteurs de cette nation sont pleins de verve; leur imagination féconde et brillante crée sans efforts, et prête à tous les objets ce coloris vif et animé, cet éclat séduisant, semblable à celui qu'un ciel pur répand sur les beautés de la nature dans ces heureux climats. L'esprit y puise une activité plus expansive, une surabondance de chaleur et de vie, qui se manifeste tour à tour par les saillies d'une gaieté fine et spirituelle, par des pensées nobles et élevées, qui décèlent les profondes émotions de l'âme, ou par les leçons d'une saine philosophie, présentées sous une multitude de formes et de traits ingénieux. Les admirables ouvrages de Cervantes et de Quevedo réunissent au suprême degré ces différens genres de mérite;

et le génie de ces deux auteurs célèbres suffiroit seul pour fonder la gloire nationale, lors même qu'un grand nombre d'autres noms fameux ne réclameroient pas le juste tribut de louanges dû à leurs talens. Ercilla, Lopez de Vega, Calderon, sont empreints de cet esprit chevaleresque, source de tant de nobles actions, de cette énergie de l'âme, si nécessaire dans toutes les positions de la vie, au milieu des vicissitudes privées, comme au milieu des vicissitudes publiques.

Les Espagnols savent allier d'une façon merveilleuse, la dignité du caractère à la légèreté de l'esprit, et cet heureux assemblage, de profondeur de sentimens et de mobilité d'imagination se montre dans leur littérature, et lui prête ce charme puissant qui naît de l'union de la grâce avec la solidité.

Les partisans de la philosophie moderne dédaignent l'Espagne actuelle; ils ne la trouvent point à la hauteur des idées qui dominent aujourd'hui en Europe. Ses opinions leur paroissent surannées, et ils attribuent à l'indolence de la nation, ainsi qu'à son défaut d'émulation pour tout ce qui tient à la culture de l'esprit,

son attachement à ses antiques institutions. En effet les doctrines nouvelles ont moins germé dans ce pays que partout ailleurs ; elles ne se sont point naturalisées sur son sol, et leur règne n'ayant été qu'éphémère, n'a pas exercé assez d'influence sur la littérature pour en effacer la couleur primitive. Est-ce un bien, est-ce un mal ? car, si d'un côté, les intérêts matériels de la vie gagnent à un ordre de choses qui assure plus de liberté à tous, il me semble que la littérature et les arts doivent nécessairement perdre beaucoup, là où les esprits s'agitant constamment dans la sphère étroite des calculs positifs, se font en quelque sorte un principe et une habitude de l'égoïsme, qui étouffe le génie en tarissant la source de ses plus sublimes inspirations, celles qu'il puise dans les sentimens qui ont le dévouement pour base.

Les Espagnols ont besoin d'enthousiasme et de sacrifices; leur physionomie nationale n'a point été altérée par le temps, et l'inébranlable constance de leur caractère se montre encore aujourd'hui telle que l'ont admirée les siècles antérieurs. Ce patriotisme exalté, cette foi vive, cet esprit chevaleresque, se manifestent avec la

même énergie et dans leurs longues guerres contre les Maures, et dans l'héroïque défense de Saragosse. Leurs penchans et leurs souvenirs semblent devoir nourrir ces nobles sentimens, comme le feu sacré de l'honneur et de la gloire. Il faut en tout qu'un peuple soit lui-même pour être quelque chose, et s'il est beau de faire servir les progrès de la civilisation moderne à former des liens de fraternité entre les nations, il ne faut pas cependant qu'elle tende à les travestir toutes en une seule. Car de même que l'originalité individuelle ajoute à l'agrément d'une société particulière, l'originalité nationale est indispensable pour l'harmonie universelle de la société européenne.

Après cet aperçu si incomplet sur les langues méridionales, sur les littératures italienne et espagnole, et sur leurs rapports avec le caractère national, il convient de parler de la langue française, et d'une littérature si riche en chefs-d'œuvre de tous les genres.

La langue française est douce et agréable, sans être cependant aussi musicale que les langues du Midi. L'*e* muet qui termine une quantité de mots, et la nuance trop peu sentie entre

ses syllabes longues et brèves, donnent à sa prosodie quelque chose de sourd et d'uniforme. Néanmoins elle a beaucoup de grâce, de rapidité, d'énergie même, lorsqu'elle est maniée avec adresse. La langue française se plie mieux qu'aucune autre à ce qu'on appelle en France esprit de conversation: à cet art amusant qui consiste à se jouer avec élégance des mots et des choses; à saisir avec finesse les ridicules de la société, et à répandre enfin de l'intérêt et du mouvement sur les sujets les plus frivoles. Mais si elle se prête facilement à un badinage léger, aux saillies d'une gaieté presque toujours un peu satirique, elle n'est pas moins propre à exprimer avec force et noblesse des pensées élevées, quand elle est l'organe d'un talent supérieur; et les grands hommes dont la France s'honore, les poètes, les orateurs, les moralistes, les philosophes célèbres de cette nation, sont une preuve de plus que le véritable génie triomphe de tous les obstacles.

L'étude de la langue française est difficile pour un étranger; la différence qui existe entre le son de la plupart des mots et leur orthographe, les règles si compliquées de celles-ci, en font

un vrai chaos, qu'on ne peut débrouiller qu'à force de persévérance et de raisonnement. Toutefois le secours d'un maître habile peut alléger beaucoup ce travail pénible, qui est bientôt oublié, lorsqu'on est arrivé au point d'instruction nécessaire pour sentir les beautés de la littérature française, si intéressante à tous égards.

La poésie a été dans tous les temps l'interprète des sentimens qui ébranlent fortement l'âme, et le langage naturel dans lequel les hommes ont célébré les dieux, l'amour et la gloire; aussi a-t-elle devancé chez tous les peuples la culture des lettres. L'antiquité eut des poètes bien avant d'avoir des savans et des philosophes; la France, dans le moyen âge, eut ses ménestrels et ses troubabours, qui chantoient, comme Homère, les exploits des héros de la patrie. Pendant long-temps l'Europe n'eut d'autre littérature que les lais et les ballades, qui tour à tour enflammoient les guerriers dans les combats, ou charmoient les belles dans les fêtes. Quand les institutions du moyen âge tombèrent en décadence, le goût prit une autre direction, et ce fut vers l'étude de l'antiquité que se tournèrent tous les regards; on

cultiva avec ardeur les langues anciennes, on imita les auteurs grecs et latins, mais il resta et il reste encore aujourd'hui dans toutes les littératures de l'Europe une teinte plus ou moins marquée des mœurs et des souvenirs de la chevalerie, et la littérature française est la seule maintenant qui n'en conserve plus aucune trace.

La France entra dans la carrière littéraire plus tard que les peuples du Midi; ce fut de ceux-ci qu'elle reçut l'impulsion, et les muses formèrent le brillant cortége de la princesse italienne qui devoit s'asseoir sur le trône des Valois. François I[er], prince aimable autant que valeureux, comprit tout ce que la culture des arts et des lettres pouvoit ajouter à la gloire d'une nation; il fonda des universités, attira à sa cour des savans et des artistes étrangers, et mérita d'attacher son nom au siècle qui vit renaître la noble émulation de l'étude, que l'ignorance et des occupations toutes guerrières avoient étouffée jusque là. Néanmoins les évènemens politiques arrêtèrent long-temps encore l'essor du génie français; les troubles religieux, les fureurs de la ligue, replongèrent les esprits dans la barbarie, et ce ne

fut que sous le règne de Louis XIV que là langue française acquit de la fixité, que la littérature prit un caractère précis, et qu'elle atteignit ce degré de perfection qui lui assigne un rang distingué parmi les richesses littéraires de l'Europe.

Cette époque développa en France ce goût classique qui s'y est presque toujours montré depuis, et que l'on considéra dès lors comme la source unique des belles conceptions. Le règne précédent avoit admiré le génie du grand Corneille, fondateur de la poésie dramatique en France, et qui avoit pris pour modèle le théâtre espagnol; mais Racine ainsi que les autres poètes de son temps imitèrent exclusivemet les anciens, et l'on ne peut nier qu'ils puisèrent à cette école des beautés du premier ordre. Racine plaît par l'élégance, la noblesse, la pureté de sa versification, par la dignité des situations et des caractères; il pénètre le cœur par une sensibilité douce et profonde; il possède enfin une réunion de qualités qui le feront admirer dans tous les temps, et chez tous les peuples. Le sévère et satirique Boileau, considéré comme l'un des premiers poètes de

son temps; Quinault, poète lyrique, plein de sentiment et de grâce; La Fontaine, poète charmant, rempli d'abandon et de naturel, qui unit avec un art merveilleux la finesse d'esprit à la naïveté de l'expression; Jean-Baptiste Rousseau, connu par des odes et des poésies de divers genres, qui renferment de grandes beautés; enfin, Molière, l'inimitable Molière, qui sut peindre avec un talent également supérieur, et les ridicules de la société, et les vices des hommes; traçant avec une verve de gaieté intarissable les sottes prétentions de la vanité, et pénétrant jusque dans les replis les plus secrets du cœur humain, pour nous montrer avec une effrayante vérité ses misères les plus honteuses. La Rochefoucauld, moraliste célèbre; le sublime Bossuet, le tendre et généreux Fénelon; Fléchier, connu autant par sa rare éloquence que par son ardente charité; Bourdaloue, Mascaron, prédicateurs fameux; La Bruyère, Malebranche, philosophes; et tous ces admirables solitaires de Port-Royal, dans lesquels le génie le plus élevé s'unit à la piété la plus vive, et parmi lesquels les noms de Pascal et de Nicole rappellent tant d'ouvrages dignes d'admiration et de

respect. Tous ces grands hommes illustrèrent le règne de Louis XIV, et répandirent sur cette belle époque de l'histoire de France, le doux éclat de la gloire littéraire, comme la brillante valeur du roi et les nobles travaux de Condé et de Turenne y répandirent l'éclat éblouissant de la gloire des armes; et quand celle-ci eut été obscurcie par tous les revers de l'inconstante fortune, quand le grand monarque ressentit à la fois tous les traits du malheur, l'autre, semblable à la fidèle amitié, fit luire encore un rayon consolant sur sa tête auguste.

Quelles terribles leçons ce règne ne renferme-t-il pas! quels contrastes frappans! Tant de prospérités, payées par tant d'infortunes! des triomphes si éclatans, suivis de défaites si désastreuses! de si brillantes espérances, brisées par la douleur et la mort! La triste vieillesse de Louis XIV, l'isolement affreux dans lequel s'écoulèrent ses dernières années, inspire une sombre terreur, et semble être le funeste présage de toutes les vicissitudes que la France éprouva depuis, et qui furent le prélude de la plus sanglante catastrophe. Cependant le mou-

vement que ce caractère énergique avoit imprimé à la nation avoit été si puissant, que le seul prestige de son nom agissoit encore sur les esprits, et entretenoit dans les cœurs l'amour de l'ordre et le respect pour la royauté. Mais dès que ce monarque fut descendu dans la tombe, on vit tous les élémens de la grandeur nationale se séparer. Un scepticisme révoltant remplaça l'enthousiasme pour les vérités éternelles; un goût effréné pour l'indépendance, le noble attachement au trône; la mauvaise foi, l'antique probité; le mépris des convenances, les plaisirs les plus ignobles prirent la place de la galanterie chevaleresque; une philosophie audacieuse et anti-sociale, prêchant ouvertement ses doctrines perverses, altéra peu à peu toutes les sources de la prospérité publique, et tant de germes destructeurs amenèrent enfin la dissolution de la monarchie.

Avant d'aborder cette période affligeante, jetons un dernier regard sur des travaux littéraires qui rappellent les chefs-d'œuvre enfantés sous le règne de Louis XIV, qui les surpassent peut-être sous certains rapports, et

hâtons-nous d'admirer un jeune poète tandis que son talent noble et pur est encore digne de nos éloges.

Voltaire débuta dans la carrière dramatique par les succès les plus brillans. Heureux s'il eût toujours puisé ses inspirations dans les sentimens religieux, dans les beaux mouvemens dont son cœur était capable ! Sa gloire eût été plus solide, et sa destinée plus paisible. Ses tragédies, si belles, si nobles, si pathétiques, excitèrent des transports universels ; aucun poète n'obtint jamais de triomphe plus éclatant, ni plus soutenu ; aucun aussi ne possède à un plus haut degré la force de génie, la richesse d'imagination, l'étendue de l'esprit, et cette sensibilité pénétrante qui éveille dans l'âme des émotions si délicieuses et si profondes. Son talent est sublime quand il s'appuie sur les vertus du christianisme, sur les sentimens généreux qui en découlent ; il devient faible et abject quand il sert à outrager ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes ; et Voltaire, poète tragique, opposé à Voltaire, écrivain philosophe, ou pour mieux dire, chef d'une secte impie, est peut-être un des exemples les plus frappans de ce

qu'est la créature humaine, quand elle étouffe dans son sein cette flamme céleste qui l'élève au-dessus des intérêts de la terre, et sans laquelle le génie le plus vaste, les dons les plus précieux de la nature ne sont que misère et aridité.

Parmi les orateurs de la chaire, Massillon captive notre admiration; son éloquence pleine d'élégance et d'onction, sa douceur évangélique portent l'empreinte de toutes les vertus chrétiennes, dont sa vie entière offrit le tableau touchant. Quelques poètes dramatiques du second ordre, Crébillon, Lamothe, du Belloy, occupèrent aussi la renommée à cette époque. Néanmoins un talent plus parfait, joint à un esprit plein de finesse et de grâce, obtint des succès plus unanimes, et les poèmes badins de Gresset, ainsi que sa comédie du *Méchant*, sont des modèles de bon goût, qui rappellent le siècle de Louis XIV. Mais en général la poésie tomboit alors en décadence; les esprit tendoient vers l'étude des sciences positives, et vers l'examen des questions métaphysiques, asservies aux système, d'une philosophie matérialiste. Le caractère national, déjà altéré, dédaignoit l'en-

thousiasme comme une niaiserie incompatible avec les lumières du temps, et l'on préféroit à ses élans sublimes les subtilités de la dialectique, plus utiles à la cause des passions. Alors on vit paroître tous ces grands prosateurs, qu'on admire à juste titre sous le rapport de la beauté du style, mais dont la plupart des écrits sont remplis de sophismes, et infectés de doctrines pernicieuses. Montesquieu et Buffon sont ceux qui sacrifièrent le moins à l'idole du jour. J.-J. Rousseau, Voltaire, d'Alembert, Diderot, Condillac, Helvétius, et quelques autres, furent les ennemis les plus ardens de la religion et des rois. La justice commande cependant d'excepter Montesquieu de la condamnation générale; car si le premier de ses ouvrages insultoit ouvertement à toute espèce d'autorité sur la terre, il en effaça depuis le scandale par des productions qui montrent le génie le plus élevé, les vues les plus étendues, le caractère le plus modéré, et le patriotisme le plus sincère.

Quant à tous ces apôtres de l'erreur, leur hypocrite amour de l'humanité ne masque que bien foiblement les perfides intentions qui les animent, et l'on ne connoît que trop le résultat

de leurs doctrines insensées. Une révolution opérée par les idées doit infailliblement être plus terrible et plus longue que celle qui est la conséquence de passions soudaines : celles-ci peuvent, il est vrai, entraîner des malheurs dont la seule pensée fait frémir ; mais les autres attaquent tout l'ensemble de l'édifice social, et sacrifient froidement l'innocence et la vertu. Les unes se taisent dès qu'elles sont assouvies ou réprimées ; les autres étendent leur influence bien au-delà du moment actuel ; et un empire qui a été ébranlé par une secousse de ce genre, présente la triste image d'un homme qui, ayant pris un poison qui ne lui a point donné la mort, reste en proie à des convulsions fréquentes.

Dans une semblable conjoncture, il n'y a que deux moyens de salut : une fermeté judicieuse dans les gouvernans pour conjurer les dangers prochains, et la régénération de la société par l'éducation pour assurer la tranquillité future.

L'influence du souverain sur les lettres est immense, même sous un gouvernement libre ; il peut par l'ascendant de son caractère et de son esprit les diriger à son gré, sans avoir re-

cours à des voies arbitraires ; l'approbation ou le blâme, la faveur ou la punition, lui laissent la faculté de réprimer ou d'encourager, selon que les circonstances le commandent. Mais pour qu'un prince destiné à régner puisse exercer un jour ces droits avec une parfaite justice, il faut qu'il soit à même, par l'étendue de ses connoissances, de se placer à une hauteur convenable pour juger les opinions sans aucune impulsion étrangère ; il faut que son regard embrasse à la fois le passé, le présent et l'avenir ; qu'il sache tolérer la liberté de penser conciliable avec l'ordre, et condamner au silence la fougue indiscrète qui tend à l'anéantir. Il est donc nécessaire qu'il possède ce tact parfait qui tient à l'universalité de l'esprit, et que rien ne me paroît plus propre à donner qu'un cours de littérature, qui renferme les ouvrages les plus remarquables dans plusieurs langues ; ce sont les pensées des grands hommes de tous les pays, ce sont les lumières de toutes les nations rassemblées dans un même foyer. Néanmoins, en réunissant dans cette esquisse imparfaite de la littérature française une partie de ses productions célèbres, je n'ai point eu l'intention

de comprendre dans un cours de littérature, fait par un jeune prince de douze à quatorze ans, des ouvrages philosophiques, de quelque genre qu'ils soient. Cette étude, dans un âge où le jugement est peu développé, pourrait être dangereuse, ou au moins inutile; elle entrera plus tard dans ce plan d'éducation, et servira à en consolider la base. Les poètes, les historiens, les orateurs de la chaire et quelques moralistes, suffiront maintenant pour enrichir l'imagination, l'esprit et le cœur, de tous les dons précieux qui peuvent ennoblir la nature humaine.

Nous allons entrer dans une région bien différente de celles que nous venons de parcourir; les images variées et gracieuses, les brillantes saillies d'une gaieté originale et piquante, tout ce luxe de l'imagination qui distingue les littératures du Midi, ne se montrera plus que par intervalles, et comme enveloppé de la teinte rêveuse et mélancolique d'une nature plus sévère. Les traits décidés de la littérature françoise, sa physionomie régulière, vont disparoître aussi pour faire place à des beautés d'un genre opposé, mais non moins intéressantes.

Les pensées fortes et profondes, les souvenirs du moyen âge, les traces de la mythologie scandinave, vont remplacer des inspirations puisées à d'autres sources, et les littératures du Nord ouvriront une carrière nouvelle à notre curiosité. L'Angleterre plus anciennement célèbre sous ce rapport, nous occupera d'abord; ses travaux littéraires servirent de guide aux peuples de la Germanie, et leur inspirèrent la noble audace qui réveilla en eux le génie national.

La langue anglaise est un mélange assez bizarre d'allemand et de français; il ne faut point y chercher la mollesse et la grâce des dialectes méridionaux, ni cette harmonie délicieuse qui séduit l'oreille. Les sons des langues du Nord sont en général forts et rudes, ce qui en rend la prononciation difficile aux étrangers; mais cet obstacle de peu d'importance est racheté, quant à la langue anglaise, par la simplicité de ses règles grammaticales pour la connoissance desquelles une étude très légère suffit. D'ailleurs, elle a été en quelque sorte assouplie par un exercice long et constant, et les talens si variés des auteurs anglais, ainsi que les discus-

sions publiques, l'ont enrichie de toutes les ressources dont elle est susceptible.

La poésie anglaise porte la double empreinte de la civilisation moderne et des traditions antiques ; en admettant tout ce qui tient au perfectionnement de l'esprit humain, elle n'a point rejeté les souvenirs qui se rattachent aux temps les plus reculés de son histoire. Les pensées philosophiques, développées par des évènemens récens, se montrent à côté des images fantastiques qui semblent avoir traversé les siècles ; elle s'appuie à la fois sur les traits positifs de son existence actuelle, et évoque les ombres du passé comme des témoins de son ancienne origine. La harpe d'Ossian résonne encore à travers les âges, et ses accords solennels se mêlent aux chants des poètes de nos jours. Les bardes, comme Shakspeare et Walter Scott, ont puisé leurs inspirations sur le sol de la patrie ; ils ont tous cette teinte vaporeuse qui revêt les objets d'une forme aérienne, et leurs pinceaux magiques marient avec art la couleur du présent au prestige des souvenirs de la vieille Angleterre. Puissans ressorts, propres à la fois

à émouvoir les esprits formés par l'éducation et ceux de la multitude !

Il y a dans la poésie anglaise de l'imagination et beaucoup de sensibilité; la contemplation de la nature, la douceur et la délicatesse des affections domestiques, les sentimens religieux, enfin tout ce qu'il y a de plus vrai et de plus noble dans le cœur de l'homme s'y peint avec un naturel plein de grâce. Dryden, Pope, Milton, Shakspeare, sont appréciés par tous ceux qui connoissent la littérature anglaise. Mais ses titres de gloire ne se fondent pas seulement sur les talens et les charmes de ses poètes; des philosophes, des historiens, dignes de figurer parmi les noms les plus fameux de l'antiquité, des romanciers même d'un mérite supérieur, forment une réunion de succès brillans dans les différentes carrières littéraires.

Newton et Clarke, ces génies créateurs, qui rendirent d'immenses services aux sciences, s'occupèrent des études les plus hautes, sans rien perdre de cette modestie et de cette candeur, attributs touchans des hommes de bien, et surent concilier les découvertes modernes avec le respect pour les livres sacrés; Ferguson,

Blair, et plusieurs autres savans, furent aussi recommandables par l'étendue de leur instruction que par leurs principes religieux. Cependant la philosophie anglaise ne fut pas toujours exempte d'erreurs; Hobbes, Shaftesbury, Bolingbroke, se montrèrent ennemis de la révélation; Locke même, dans sa Métaphysique, avança quelques propositions dangereuses, qui, développées et appliquées par les philosophes français du dix-huitième siècle, eurent une si triste influence sur les évènemens de cette époque. En Angleterre cette influence fut moins marquée; le caractère sérieux de la nation, son patriotisme sincère, sa pente naturelle vers tous les sentimens élevés, lui rendirent suspecte une philosophie qui tendoit au matérialisme. En France, au contraire, la mobilité inquiète du caractère national admit, avec un empressement irréfléchi, des systèmes qui mêloient à l'attrait de la nouveauté celui non moins piquant pour des esprits frondeurs, de fournir des armes à l'aide desquelles ont pût attaquer des opinions et des autorités consacrées par les siècles.

L'Angleterre s'enorgueillit avec raison de ses historiens : Goldsmith, Hume et Robertson,

réunissent la perfection du style à un esprit vaste et judicieux ; leur plume éloquente sait tracer les évènemens avec le calme et la noble impartialité qui appartient à l'histoire. Des romanciers illustres, tels que Richardson et sir Walter Scott, réclament le tribut d'admiration dû à leurs talens : de semblables productions sortent tout-à-fait de la classe de ces ouvrages frivoles et dangereux qu'on désigne sous le nom de romans, et dont le nombre s'est multiplié de nos jours d'une manière si effrayante. La jeunesse montre ordinairement un goût très vif pour ces sortes de lectures, et Walter Scott, en donnant les moyens de diriger ce goût dans une voie sage, a rendu un service éminent à la société ; car il me semble que rien n'est plus propre que son rare talent à dégoûter à tout jamais de ces peintures fades ou exagérées, de tout ce fatras d'inconséquences sur lesquels est fondé l'intérêt de la plupart des romans, et qui les rendent si souvent pernicieux pour le cœur, et toujours pour l'esprit.

Enfin des maîtres prudens et éclairés sauront combiner ce cours de littérature de manière à ce que les élèves y trouvent tout ce qui

peut plaire à l'imagination, étendre les idées, et donner à l'âme une impulsion généreuse; ils sauront aussi, en développant dans les jeunes gens le goût de la saine littérature, les prémunir contre la séduction des ouvrages frivoles ou dangereux

Nous voici arrivés à une étude dans laquelle nous serons réduits à marcher pour ainsi dire sans guide. Nul rapport, nulle analogie entre ce que nous avons appris, et ce que nous allons apprendre, ne pourra nous servir de point d'appui pour pénétrer ce que nous ne savons pas encore. La langue allemande est une langue mère: elle a subi les modifications que la civilisation amène toujours dans le langage des hommes, mais rien d'étranger ne s'y est introduit dans aucun temps; et, tandis que tous les autres dialectes européens ont entre eux plus ou moins de ressemblance, elle seule possède un caractère original et primitif, qui a été perfectionné et non altéré. D'abord cette qualité qui lui est propre rend plus difficile le travail de celui qui l'étudie, en trouvant des sons et des règles de construction, avec lesquels rien jusqu'ici n'a pu le familiariser; il se croit engagé

dans une route qui ne présente que des obstacles insurmontables. Toutefois ces mêmes obstacles, qui dans les premiers momens lui paraissent si rebutans, serviront plus tard à hâter ses progrès ; car dès que l'on commence à pénétrer le génie de la langue, l'esprit est frappé de sa beauté, de son énergie, de sa richesse poétique. Elle ne séduit pas, comme l'italien et l'espagnol, par la douce mélodie de sa prononciation ; au contraire, ses mots surchargés de consonnes sont forts et retentissans : ce qui lui donne un charme réel, c'est le merveilleux accord de toutes ses parties. Elle est simple, naïve et précise, dans les relations habituelles de la vie, et susceptible de s'élever au plus haut degré d'enthousiasme, dans tout ce qui est du domaine de l'imagination. Les images lui sont si naturelles, qu'on en retrouve de frappantes dans les tournures de phrases les plus ordinaires ; la variété de ses épithètes, l'admirable ressource de ses mots composés, même ses longues et savantes périodes qui captivent l'attention, tout en elle offre de l'attrait, lorsqu'on est parvenu à connoître les nombreux ressorts à l'aide desquels on peut la mouvoir à son gré.

Cet avantage est immense sous le rapport littéraire, en ce que chaque sujet peut être traité avec la manière qui lui convient, sans que l'auteur éprouve cette contrainte qui le force souvent à affoiblir ou à dénaturer ses pensées, faute d'expressions capables de les présenter dans tout leur éclat ou dans toute leur simplicité. Le génie se sent libre des entraves du langage, et cette liberté doit nécessairement tourner au profit de l'art.

Dans le genre lyrique, qui est la partie la plus remarquable de la poésie allemande, l'imagination s'élance avec une noble audace, plane au-dessus de tout ce qui est terrestre, et, semblable à l'aigle, elle parcourt d'un vol rapide les régions de l'infini, sans que la pauvreté de la langue la ramène à des pensées et à des sentimens vulgaires. Dans les ouvrages qui ont pour but de peindre les mœurs et les caractères des classes obscures de la société, les détails de la vie domestique ont un charme de vérité qui tient autant aux ressources du langage qu'aux talens des écrivains.

La muse allemande et la muse anglaise sont sœurs. Klopstock a montré d'une façon très in-

génieuse, dans une de ses odes, cette identité d'origine. Dans les temps du paganisme, les bardes étoient les poètes nationaux. Le moyen âge eut ses troubadours qui chantoient l'amour et les combats. A la renaissance des lettres en Allemagne, les esprits, séduits par l'éclat de la littérature française, sous le règne de Louis XIV, se dirigèrent vers l'imitation des chefs-d'œuvre de cette époque; mais ce genre transplanté, qui ne se trouvoit en harmonie, ni avec les mœurs, ni avec les souvenirs, ni avec le caractère de la nation, ne produisit que peu d'ouvrages remarquables. Hagedorn, Gellert, Weiss, Wieland et quelques autres, formèrent ce qu'on appelle l'école française. Parmi ces auteurs, Wieland est le seul qui porte un cachet d'originalité: son génie, plus indépendant, ne s'astreignit point à copier servilement ses modèles, et son esprit plus universel est à la fois italien, français et allemand. Son imagination est féconde et gracieuse comme celle des habitans du Midi dans ses poésies; sa prose a quelquefois la brillante facilité des écrivains français du dix-huitième siècle, et il aime les souvenirs de la chevalerie comme les Allemands. C'est principalement comme

poète que son talent est distingué, et parmi ses poèmes les meilleurs sont ceux dont les sujets sont pris dans des contes de chevalerie. Gandalin, Gérion le Courtois, Oberon, sont remarquables par la grâce qui y règne : dans ce dernier surtout, le poète, tour à tour enjoué et mélancolique, manie avec autant d'art la plaisanterie que le merveilleux et le sentiment, et place toujours ses personnages dans une situation propre à amuser ou à intéresser le lecteur. Wieland, par les ressorts si multipliés de son imagination, par le charme de son talent, peut être considéré comme occupant le premier rang entre les écrivains de l'école française ; mais ses productions, quoique fort goûtées par ses compatriotes, n'eurent point d'imitateurs, parce qu'après lui la littérature allemande prit une direction entièrement nationale. Haller, Gessner, Gleim, Ramler et Klopstock, donnèrent l'impulsion, en faisant sentir l'analogie qui existe entre le génie anglais et le génie allemand. Klopstock fut un de ceux qui contribuèrent le plus à affranchir le génie national de toute servitude étrangère, en montrant les ressources immenses qu'offroient la religion

et les souvenirs de la patrie. La *Messiade*, cette admirable composition dans laquelle l'enthousiasme du poète est toujours à la hauteur de la majesté du sujet, porte l'empreinte d'un talent et d'une âme sublimes. Ses odes patriotiques, ses poésies de divers genres, se distinguent par la grâce, la dignité et l'élévation des sentimens. Voss, traducteur d'Homère, composa un petit poème charmant (*Louise*), où la beauté des vers, et l'éloquente simplicité avec laquelle il peint des mœurs pures et naïves se font également remarquer. Toutefois, des hommes dont l'influence fut plus universelle encore fixèrent définitivement le goût allemand dans la littérature et les arts. Lessing, célèbre critique, exerça un grand empire sur les esprits, par la force de ses argumens et l'amour du beau dont son âme étoit enflammée : il analysa le théâtre français avec une sagacité étonnante, et composa des drames et des ouvrages philosophiques. Winckelmann, qui brille d'un éclat si vif parmi les écrivains allemands, et dont le style, beau encore dans la traduction, est un vrai modèle dans l'original : malgré sa prodigieuse érudition, il n'a point cette sécheresse trop souvent triste compagne

de la science, et son imagination vivifiée par le soleil de l'Italie, et par les souvenirs de la terre classique du génie, décrit les chefs-d'œuvre de l'antiquité avec cette chaleur créatrice qui appartient à l'artiste. Goëthe unit le génie poétique à la supériorité de l'esprit; son talent, si mobile, si fécond, s'est exercé avec succès dans tous les genres. Il possède au suprême degré l'art de se transporter dans les temps et les lieux, pour donner à ses tableaux une vérité de coloris qui leur prête un charme ravissant. Néanmoins dans le grand nombre de ses ouvrages il est essentiel de faire un choix, car la fougue de son imagination l'entraîne dans de fréquens écarts. Schiller, comme poète dramatique, est admiré pour la beauté de sa versification, sa profonde sensibilité, et les situations pathétiques qu'il crée et développe avec tous les avantages que donne l'élévation de l'âme, unie à la parfaite connoissance du cœur humain; et si les premiers essais de sa jeunesse sont quelquefois répréhensibles, sous le rapport de l'art comme sous celui de la morale, il montra toujours depuis un goût pur et sévère. Bürger, poète très estimé, doué d'un talent original, qui se fonde

en partie sur le ressort de la terreur, sur les apparitions de spectres et de revenans, dont il a su tirer des ressources merveilleuses; sa muse est très populaire, et ses poëmes sont connus dans toutes les classes de la société. Tiegde. poète moral et pur, dont les écrits émeuvent doucement l'âme par la puissance des sentimens religieux. Jacobi, Matthison, Salis, recommandables par leurs diverses productions. Enfin, une foule d'autres poètes dignes d'éloges devroient être cités, s'il étoit possible de comprendre dans ce coup d'œil rapide sur la littérature allemande tous ceux qui ont part à sa gloire. Je ne puis m'empêcher néanmoins de faire mention ici des deux Schlegel, dont les opinions ont eu tant d'influence dans leur patrie, tant par la supériorité de leurs critiques que par leurs talens en poésie, leurs ouvrages philosophiques, et surtout par le mouvement puissant et généreux que leurs écrits ont imprimé aux âmes. Ces deux hommes célèbres, ardens admirateurs du moyen âge, ont célébré avec enthousiasme les mœurs de cette époque; cette foi vive, ce dévouement sans bornes, qui caractérisent les beaux temps de la chevalerie.

A. W. Schlegel est avantageusement connu par des poésies pleines de goût et de délicatesse; son style est pur et soutenu, et sa manière de traiter la littérature en général se rapproche de la touche noble et entraînante de Winckelmann. F. Schlegel s'étant voué plus exclusivement à la philosophie, n'a pas cultivé autant que son frère la littérature; mais son esprit est original, et ses connoissances sont très étendues. Cependant il faut convenir que si les poètes allemands brillent par les plus précieuses facultés de l'imagination, leur défaut ordinaire est de mêler trop de métaphysique à la poésie, et ce défaut, qui tient à la nature même de leur génie, les rend quelquefois vagues et obscurs.

L'Allemagne possède un grand nombre d'historiens savans; mais l'art de resserrer les faits dans un cadre, pour les considérer sous un point de vue philosophique, appartient à l'école moderne, et, parmi les écrivains distingués qui la composent, Schiller et Herder occupent le premier rang. La Révolution des Pays-Bas de Schiller est un ouvrage plein d'intérêt et d'éloquence. Dans son Histoire de la guerre de trente ans, on retrouve partout le sentiment

du patriotisme le plus vrai ; et le talent supérieur avec lequel il caractérise les principaux personnages, montre à la fois le poète dramatique et l'observateur philosophe. Herder a écrit sur l'histoire, la littérature et la théologie ; ses connoissances sont immenses, et appuyées sur des recherches curieuses sur l'origine des peuples de l'antiquité. Les matières les plus arides s'embellissent sous sa plume magique, et sa Philosophie de l'histoire montre comment le génie revêt le sujet le plus sérieux des formes les plus gracieuses et les plus séduisantes. Il a, comme Goëthe, l'art de donner à ses tableaux les couleurs qui leur sont propres, et son imagination brillante et poétique, en se pénétrant de tous les grands souvenirs, fait retrouver le mouvement et la vie jusqu'au milieu des ruines. J. de Müller est encore un historien remarquable par son étonnante érudition, par son style plein de chaleur ; ses Annales de la Suisse sont un ouvrage éloquent ; les principaux événemens de l'indépendance helvétique y sont retracés avec autant d'énergie que de talent, et Müller décrit en peintre les contrées pitto-

resques témoins de ces faits mémorables; néanmoins on peut lui reprocher de s'arrêter trop aux détails. Je ne finirois pas si je voulois citer tous les auteurs célèbres dans les diverses branches de la littérature allemande; d'ailleurs, mon but n'est point d'analyser, ni même de désigner, toutes les productions importantes qui appartiennent à chaque pays, mais seulement d'examiner d'une manière générale quelle a été la direction des esprits chez toutes les nations civilisées dans les dernières époques de notre histoire, et d'indiquer, s'il est possible, l'influence que les différens systèmes littéraires ont eue sur les destinées des peuples.

L'Italie asservie depuis si long-temps, depuis si long-temps habituée à changer de maîtres, s'est vouée exclusivement à la poésie; elle jouit avec délice de son beau ciel, de l'aspect d'une nature riante et féconde; elle se nourrit de ses grands souvenirs. Les productions de son génie se distinguent par la mollesse et la grâce, toutes les richesses de l'imagination y sont prodiguées; mais on n'y sent point l'énergie du patriotisme, et cela est tout naturel; cependant on admire

cette belle et poétique Italie, d'avoir su se consoler noblement de sa nullité politique par sa suprématie dans les beaux-arts.

La littérature espagnole est chevaleresque; ses productions les plus célèbres se rattachent aux époques les plus glorieuses de l'histoire nationale; le souvenir de ses grands hommes, à la fois poètes et guerriers, vit encore dans tous les cœurs, et je crois qu'il a puissamment contribué à entretenir ces sentimens héroïques que l'Espagne a déployés en combattant contre la tyrannie étrangère.

En France la littérature avoit un caractère de grandeur et de sagesse, tant qu'elle sut se renfermer dans les bornes qu'elle s'étoit posées elle-même; et quoique son empire ne fût pas fondé sur les souvenirs de la patrie, en faisant alliance avec la religion elle s'étoit suffisamment nationalisée pour pouvoir exercer une puissance salutaire sur les esprits. Tout étoit grand et fort dans la nation quand l'enthousiasme, le dévouement et tous les sentimens généreux étoient honorés. Peut-on lire sans attendrissement ces preuves d'amour et de fidélité données à Louis XIV dans le temps de ses

plus grands malheurs? et quoique ses sujets eussent avec quelque fondement pu accuser son ambition de les avoir attirés sur la France, ils trouvèrent plus beau de le secourir et de le consoler par un élan magnanime, qui conservât à la nation une attitude imposante au milieu de ses revers. Mais aussi de quelle tristesse l'âme n'est-elle pas saisie, en voyant l'abandon, l'injustice, l'ingratitude qui ont environné le vertueux Louis XVI! et ne retrouve-t-on pas, dans tous les évènemens de cette époque honteuse, les traces d'une philosophie aride, qui a tari la source de tous les nobles efforts, en affranchissant les hommes des devoirs les plus sacrés?

L'Angleterre eut aussi ses erreurs et ses crimes politiques; néanmoins, dans aucun temps, elle ne s'est fait un système de l'égoïsme et de l'irréligion; et là encore on retrouve l'influence d'une littérature qui tend à fonder l'indépendance des peuples sur les principes de la morale.

L'Allemagne, enfin, fournit un dernier exemple à l'appui de cette opinion: déchirée par des guerres longues et désastreuses, courbée sous un joug étranger, réduite à prodiguer son sang et ses richesses pour servir l'ambition d'autrui,

elle s'est noblement relevée de cet état d'humiliation; un élan spontané et général a signalé son réveil, et ce concours unanime de tant de volontés, que les intérêts d'une politique timide sembloient devoir diviser, doit être attribué encore en grande partie à la littérature, qui, en donnant aux esprits une direction toute nationale, a ranimé cet enthousiasme généreux qui vivifie toutes les grandes résolutions. Car la littérature allemande a cela de particulièrement remarquable, qu'elle a su se garantir de cette philosophie desséchante, qui fait de l'intérêt personnel le mobile de toutes les actions; elle l'a exclue non seulement comme une cause de mort pour le génie, dans tout ce qui appartient aux beaux-arts, mais encore comme incompatible avec la dignité humaine dans les diverses positions de la vie; et quoique la tolérance religieuse et la pluralité des sectes aient amené en Allemagne une grande liberté de penser, quoique quelques savans aient avancé des hypothèses hardies, le matérialisme dans toute sa laideur, et avec toutes ses conséquences, n'a jamais été admis comme base de la philosophie allemande.

Il doit donc résulter, selon moi, de ce cours de littérature ainsi conçu, une réunion d'avantages précieux. Sous le rapport de l'agrément, il présente une source féconde de connoissances variées; il nourrit et fortifie l'intelligence par un genre d'étude qui développe toutes ses facultés; en élevant l'âme, il fait naître le goût des occupations nobles et utiles; enfin, il me semble propre encore à donner cette élégance de manières et de langage, cette aménité de mœurs, qu'on remarque presque toujours dans ceux dont l'esprit a été cultivé avec soin. Sous le rapport des avantages moraux, il me paroît très capable d'inspirer des sentimens généreux, de former le jugement et le caractère, de disposer enfin un jeune prince à cette tolérance religieuse et politique qui exerce un ascendant d'autant plus assuré, qu'elle ne considère point la violence et l'injustice comme des moyens de répression efficaces, et qu'elle n'agit sur les opinions qu'avec cette fermeté calme et constante que donne l'étendue des lumières, unies à des principes invariables en religion comme en politique.

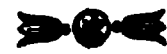
Je n'ai point parlé ici de l'enseignement de la

mythologie, mais tout le monde sentira qu'il est indispensable que ce cours de littérature soit précédé ou accompagné d'une étude, sans laquelle un grand nombre de poètes, et la plupart des monumens des arts, deviendroient inintelligibles pour nous.



Cours

DES LANGUES GRECQUE ET LATINE.



• En renversant, comme je le fais, un système d'enseignement qui a été pratiqué jusqu'ici par tous les hommes recommandables qui se sont voués à l'instruction de la jeunesse, je sens que ma présomption doit paroître sans excuse; je me hâte donc de justifier autant que possible mon audace, en expliquant les motifs qui m'ont déterminée à suivre une marche si peu conforme

aux règles adoptées par tant de personnes éclairées, et qui, par cela seul qu'elle se trouve en opposition avec leur manière de voir, semble mériter le blâme. On considère généralement les langues mortes, et l'étude des auteurs anciens, comme le fondement de l'éducation; en effet, il paroît très naturel de prendre pour guides ceux qui ont été les fondateurs de toutes les sciences, qui nous ont laissé les modèles les plus parfaits, et de partir de ce point pour parcourir progressivement le cercle des connoissances humaines. Cependant je me hasarderai à avancer, à l'appui d'une opinion contraire à ce principe, les raisons suivantes: premièrement, je ferai observer que le motif qui existoit autrefois pour puiser les lumières à leur berceau ne subsiste plus maintenant. Lorsque l'Europe étoit ensevelie dans l'ignorance, que les lettres n'y étoient cultivées que par quelques individus vivant dans la retraite, que les littératures nationales n'étoient point encore sorties du chaos, il falloit sans doute chercher des modèles de goût et des élémens d'instruction dans les chefs-d'œuvre de la civilisation antique. Mais aujourd'hui que les élémens de la culture

de l'esprit humain sont plus rapprochés de nous, que nous vivons au sein des lumières que la civilisation moderne a introduites, pourquoi n'userions-nous pas d'abord des moyens qui sont à notre portée, qui sont en harmonie avec nos mœurs; avec les premiers objets qui frappent nos regards, avec les premiers sentimens qui s'éveillent dans notre âme? Il me semble que cette méthode plus simple réuniroit deux avantages précieux : l'un, que les progrès de l'enfance seroient plus rapides, en raison de ce qu'on n'exerceroit ses facultés que sur des matières plus en rapport avec elles; l'autre, qu'on n'useroit point, par un travail pénible trop prématuré, cet enthousiasme que les beautés antiques inspirent lorsqu'on les étudie avec un esprit plus mûr, et un goût développé par des connoissances littéraires antécédentes.

L'étude des langues grecque et latine est bien moins à la portée de l'enfance que celle des langues modernes; car il est bien difficile que des esprits qui n'ont point été assouplis par le travail, dont toutes les facultés sont encore, pour ainsi dire, dans un état de confusion et d'engourdissement, puissent saisir des règles

aussi compliquées, aussi savantes, que le sont celles des langues mortes. Ils n'y parviennent donc qu'avec une extrême lenteur, et les plus belles, les plus précieuses années de la jeunesse se perdent dans des efforts, qui n'ont pas toujours des résultats proportionnés à la peine qu'ils ont coûtée. Ainsi le premier inconvénient qu'il me semble entrevoir dans cette méthode, est qu'une seule étude absorbe le temps qui peut suffire pour toutes, s'il est distribué de manière à placer chaque chose à l'époque où l'intelligence de l'enfant est plus capable du degré de force d'attention qu'elle exige. Quelle immense différence n'y a-t-il pas entre ce que nous pénétrons à l'aide de nos propres facultés, et ce qui n'arrive à notre esprit qu'avec le secours de moyens entièrement en dehors de nous! Dans le premier cas, les progrès sont d'autant plus rapides que la conception a été plus prompte; dans le second, la marche est entravée par l'incertitude, l'ennui et le dégoût; dans le premier aussi la curiosité et l'amour-propre nous font tendre au but; dans le second le découragement nous laisse quelquefois à moitié chemin. Le travail est une des pénibles

conditions de notre pauvre nature; il demande que nous lui fassions violence; et pour que les efforts réitérés qu'il nous impose ne nous révoltent pas trop, il faut autant que possible que l'imagination y ait sa part. Des leçons de religion, d'histoire, de géographie, peuvent plaire à un enfant, parce que tout y est saillant et animé; il parcourt avec intérêt le monde physique et moral; sa jeune intelligence saisit les faits et les objets, elle les compare et s'en pénètre; les personnages historiques sont en scène; ils agissent selon les différens motifs qui les guident, et forment sous ses yeux un tableau mouvant, qui excite tour à tour son admiration ou son mépris. Son âme ne reste point impassible au milieu de ce concours d'évènemens, et les émotions qu'ils y font naître servent à mieux graver dans sa mémoire ce qu'il cherche à apprendre. Mais il n'en est pas de même de l'étude des langues, qui demande une attention plus froide et plus soutenue; néanmoins, comme la connoissance des langues anciennes me paroît une portion indispensable d'une éducation complète, je crois qu'en la plaçant à l'âge de douze ans on obtiendroit un résultat plus im-

médiat, surtout en faisant précéder le cours des langues grecque et latine par plusieurs matières qui auront préparé l'intelligence de l'enfant, qui l'auront rendu capable de pénétration et de persévérance ; en lui faisant d'abord étudier par principes les dialectes modernes, son esprit sera déjà familiarisé avec les difficultés des règles grammaticales, avec ce mécanisme qui, à quelques exceptions près, est le même partout, et il arrivera ainsi de degré en degré à l'étude la plus difficile, qu'il envisagera alors avec d'autant moins d'effroi qu'il se sentira plus de moyens pour triompher des obstacles qu'elle présente. Il retrouvera dans le latin les racines d'un grand nombre de mots italiens, espagnols et français; il saisira de lui-même les rapports qui existent entre la souche de toutes les langues méridionales et celles qui en dérivent : toutes ces petites découvertes répandront de l'intérêt sur son travail, et contribueront beaucoup à hâter ses progrès. Le grec lui rappellera les savantes constructions des périodes allemandes; enfin, il ne se croira pas sur un terrain entièrement inconnu, parce que les

choses qu'il sait et celles qu'il étudie actuellement se prêtent un appui réciproque.

Je sens qu'on peut reprocher à ma méthode de marcher en quelque sorte en sens contraire; mais est-il donc si important de partir toujours du même point pour arriver à tel autre? et l'essentiel n'est-il pas plutôt d'atteindre au but définitif, par la voie la plus prompte et la plus sûre? Or, je crois qu'un des grands secrets de l'enseignement consiste à graduer les leçons, de manière à les mettre pendant tout le cours de l'éducation en harmonie avec les ressources de l'intelligence.

La seconde raison qui m'a fait placer l'étude des langues modernes avant celle des langues anciennes, c'est l'avantage de la flexibilité d'organes, qui dans l'enfance se prêtent si admirablement à sentir, et à rendre jusqu'aux nuances les plus délicates des sons; et il m'a semblé infiniment préférable qu'un jeune prince acquît cette pureté de prononciation dans les dialectes modernes, qu'il aura l'occasion de parler, que dans les langues mortes, qu'il ne parlera probablement jamais. Efin, une troisième et

dernière raison est qu'en renvoyant cette étude à un âge plus avancé, on obtiendroit, en deux ans peut-être, des résultats plus satisfaisans que ceux qu'amèneroient dix années de travail commencé dans un âge trop tendre ; et cependant le temps, loin d'avoir été perdu, se trouvera au contraire rempli, par une foule de connoissances solides et agréables, qui auront suffisamment préparé l'esprit à des travaux encore plus sérieux.

Un grand nombre de personnes prétendent que les enfans ne sont susceptibles, ni de pénétration, ni de goût pour l'étude, dans la première époque de la jeunesse, et qu'ainsi il vaut mieux les laisser entièrement libres jusqu'au moment où leur intelligence, plus développée, saisit mieux les leçons qu'on leur donne. Cette opinion est fausse, et dangereuse dans ses conséquences; car l'oisiveté ne développe point l'esprit, elle ne fait point naître le désir et le besoin de l'étude ; elle en éloigne au contraire, parce qu'elle hait toute contrainte. L'enfant que vous aurez laissé parvenir à l'âge de neuf ans, sans lui apprendre à lire, n'apprendra pas plus facilement que celui qui n'en aura

que trois, et vous aurez beaucoup plus de peine à fixer son attention, parce que les habitudes d'indépendance qu'il aura contractées lui rendront le travail odieux, et l'obéissance pénible. L'état d'inaction dans lequel les premiers temps de son enfance se seront écoulés aura maintenu son intelligence dans une sorte d'engourdissement; elle n'aura point les ressorts que l'exercice intellectuel lui donne; et comment pourra-t-elle, avec de semblables dispositions, parcourir ensuite dans l'espace de peu d'années le cercle de toutes les connoissances qui doivent servir à son perfectionnement? Il faudra donc alors surcharger un enfant d'occupations, pour lui faire rattraper le temps perdu, au risque de nuire à sa santé; ou bien il faudra se borner à ne lui enseigner que les choses les plus indispensables, et son éducation sera incomplète. Ce qui fatigue le physique et le moral des jeunes gens, ce n'est point le travail en lui-même, c'est le travail qui n'est point en proportion avec les forces du corps et les facultés de l'esprit. Faites en sorte qu'un enfant comprenne tout ce que vous lui enseignez; stimulez-le de manière à ce qu'il sente ses pro-

pres moyens; épargnez-lui, autant que possible, les réprimandes et les punitions humiliantes; laissez-lui dans ses momens de récréation toute la liberté nécessaire au développement de ses forces physiques; et non seulement il apprendra avec rapidité, mais il trouvera encore du charme dans l'étude. C'est une erreur de croire que l'intelligence humaine n'est capable d'aucun effort, même dans l'âge le plus tendre; elle ne paraît si bornée que parce qu'on l'exerce d'abord sur les plus grandes difficultés, et tout équilibre entre ses ressources, et ce qu'on exige d'elle, se trouvant ainsi rompu, il n'est pas étonnant que ses progrès soient aussi lents, et quelquefois tout-à-fait nuls. Fénelon, en parlant de la méthode à suivre pour enseigner la religion, dit qu'il voudrait que l'on commençât par en donner aux chrétiens les premiers élémens, et qu'on les menât avec ordre jusqu'aux plus hauts mystères. Il me semble que cet excellent précepte peut s'appliquer à toute chose, et qu'il renferme le secret le plus infaillible pour arriver à des résultats parfaits.

Je suppose donc qu'un jeune prince, dont les

études auroient été dirigées d'après la marche que j'ai indiquée dans ce petit plan d'éducation, arriveroit à l'âge de douze ans, avec une foule de connoissances, non pas superficielles, mais approfondies à l'aide de la réflexion, et de l'exercice de toutes ses facultés ; son esprit auroit puisé dans ce travail varié et continu une intensité telle, qu'il se sentiroit capable de tout pénétrer. Il auroit de l'ardeur pour son instruction, parce que le sentiment de ses premiers succès l'enhardiroit à en chercher de plus grands. Ce seroit alors que l'étude des langues mortes lui demanderoit de nouveaux efforts ; ces efforts ne le rebuteroient pas, car il auroit l'expérience de ses forces, et l'espoir de réussir ; l'amour-propre et la curiosité le stimuleroient à l'envi, et lui feroient faire des progrès rapides dans tout ce qu'il entreprendroit. Enfin, ce jeune prince de douze ans ne ressembleroit pas à la plupart des enfans de cet âge, qui ne montrent ordinairement du dégoût pour le travail qu'en raison du peu de soin qu'on a pris de leur faire comprendre les avantages et les jouissances qu'il procure.

N'ayant jamais étudié les langues anciennes,

je ne peux assurément pas apprécier au juste le temps et la peine qu'exige cette connoissance ; mais seroit-il donc si absurde de croire qu'un enfant dont toutes les facultés intellectuelles se seroient exercées sur un certain nombre de matières, depuis l'âge de sept ans jusqu'à celui de douze, seroit à cette époque bien plus capable de vaincre de nouvelles difficultés, que celui qui ne se sera occupé jusque là que d'un seul objet? Les résumés des leçons d'histoire, les petites compositions que j'ai proposées dans les deux chapitres qui traitent de l'enseignement de l'histoire et de la géographie, l'auront habitué à fixer son esprit, à faire usage de ses moyens ; l'étude des langues modernes l'aura familiarisé avec les règles de la syntaxe, avec celles des conjugaisons, des déclinaisons, enfin avec tout ce qui constitue l'ensemble du discours. Il aura traduit, composé même sur quelques sujets simples dans les langues étrangères; il aura par conséquent amassé d'immenses matériaux, qui lui fourniront des ressources incalculables, et ne pourra-t-il pas, avec tous ces avantages, parvenir dans l'espace de

deux ans, à connoître assez les langues grecque et latine pour commencer ensuite un cours de rhétorique ?



Cours

DE RHÉTORIQUE, BEAUX-ARTS, ARTS MÉCANIQUES.

(Depuis l'âge de quatorze ans jusqu'à celui de seize.)



Rhétorique.

*

La rhétorique ayant spécialement pour objet de former les jeunes gens à la composition, toutes ses leçons tendent à fixer le goût, à le rendre pur et solide : en proposant une infinité de modèles exquis, elle fait naître et développe cet enthousiasme du beau, qui dispose à l'élo-

quence, parce qu'il en fait sentir tout le charme. Mais cette admiration seroit stérile et ne suffiroit pas pour faire un bon orateur, si des règles sûres ne lui servoient constamment de guides, en lui indiquant tous les moyens par lesquels il peut disposer favorablement son auditoire, le convaincre ou l'entraîner, soit par la douce persuasion, soit par la véhémence de son discours, selon le sujet qu'il traite et la fin qu'il se propose; car, quoique l'élévation de l'âme puisse suggérer des pensées nobles et belles, qui ne sont que l'expression des sentimens qui l'animent, il faut encore que l'orateur puise dans une connoissance parfaite de toutes les parties de l'éloquence l'art de présenter ces pensées dans leur véritable jour, de les enchaîner de manière à ce qu'elles aient plus de force, de conduire ses auditeurs avec un intérêt toujours soutenu et toujours progressif, jusqu'à ce dernier moment où, réunissant tous ses moyens, il fait jouer à la fois tous les ressorts qui le rendent maître des esprits.

C'est dans les anciens que l'on trouve les modèles les plus accomplis de ce rare talent. Démosthène et Cicéron frappent et ravissent,

non seulement par la beauté de leur ensemble, mais encore par cette adresse merveilleuse avec laquelle ils captivent l'imagination, l'esprit et le cœur. C'est dans leurs écrits immortels qu'on retrouvera dans tous les temps le type de la véritable éloquence, de cet assemblage divin, qui tient son empire de la chaleur et de la noblesse de l'âme, de la culture de l'esprit et de la connoissance du cœur humain.

On ne sauroit donc mettre trop de soins à faire goûter aux jeunes gens toutes les beautés dont les auteurs grecs et latins étincellent, et pour cela il ne faut pas se borner à leur en expliquer les traits principaux, mais il faut les mettre à même de se pénétrer de leur génie, en les étudiant dans leur caractère primitif; car, quoique les chefs-d'œuvre de l'antiquité aient été traduits par des personnes habiles dans toutes les langues modernes, des traductions, quelque exactes qu'elles puissent être, ne rendent jamais que foiblement les traits distinctifs des originaux. Les pensées restent à la vérité, et peuvent fournir encore d'amples sujets de méditations. Néanmoins, dépouillées du prestige du langage, elles n'ont plus le charme en-

traînant du naturel, la force et la concision qui les fait paroître dans tout leur éclat. Elles perdent par conséquent cette puissance rapide et universelle, qui frappe l'esprit et s'insinue dans l'âme, et elles n'excitent plus dans le lecteur qu'une approbation froide, fruit du travail et de l'examen, au lieu de cet enthousiasme créateur qui appartient aux beaux-arts.

Je sens qu'on ne peut atteindre ce but qu'avec des études variées, suivies et solides : il m'a donc semblé indispensable de donner deux années au cours de rhétorique, afin que les jeunes gens eussent le temps de se perfectionner dans cette science utile, de développer par degré leur goût et leur talent, en s'occupant successivement de tous les auteurs qui servent de guides et de modèles dans cette classe. Il me semble aussi qu'on pourroit la rendre plus profitable encore, en y faisant entrer tous les ouvrages ou plutôt tous les morceaux remarquables des littératures modernes qui peuvent être donnés, soit comme modèles de style, soit comme modèles de composition ; et ce moyen d'un perfectionnement plus étendu, qui deviendroit difficile à pratiquer dans un collége, ou

dans une éducation particulière où les ressources seroient plus restreintes, ne rencontreroit nul obstacle dans l'éducation d'un prince, auquel on peut aisément procurer tous les maîtres nécessaires. Tout concourroit ainsi à consolider les connoissances déjà acquises par celles qu'on acquiert actuellement; les anciennes ne seroient point négligées pour les nouvelles; toutes les études, réunies dans le même cercle, marcheroient avec un ensemble régulier et imposant, se prêtant un appui réciproque, et tendroient ainsi à multiplier les facultés, à mesure que l'on augmenteroit le nombre des matières sur lesquelles on les exerce.

L'instruction religieuse seroit développée par la lecture de l'Écriture sainte; la piété ranimée et nourrie par celle des pères grecs et latins, qui sont à la fois des modèles de vertus et des modèles d'éloquence. On sent combien des leçons d'une morale sublime revêtues de la pompe et de la majesté des images, de toute cette richesse poétique qui séduit l'imagination, sont capables de produire une impression vive sur de jeunes esprits. Parmi les modernes, il est

encore un nombre assez considérable d'orateurs de la chaire dignes de servir de guides, tant pour la beauté du style que pour l'élévation des pensées; mais l'Écriture surtout a un caractère de divinité qu'on ne peut méconnoître : l'intelligence suprême y est si visiblement empreinte, que la foi puisée à cette source pure et primitive s'y pénètre d'une constance inébranlable pour toute la conduite de la vie.

L'instruction historique trouveroit de nouveaux alimens dans l'étude des historiens de l'antiquité, et dans celles des historiens les plus estimés de nos temps modernes : la connoissance des langues vivantes ouvriroit une mine féconde que l'on exploiteroit à son profit. Enfin la religion et la morale, seules bases solides de toute science humaine, n'abandonneroient jamais l'enfance, et lui serviroient constamment de bouclier contre les séductions de l'erreur.

Je suis très convaincu de l'utilité indispensable de l'éducation morale dès l'âge le plus tendre. L'âme étant ce qu'il y a de plus noble dans notre être, on ne sauroit lui donner des soins ni trop prématurés ni trop soutenus; mais

c'est surtout à mesure que l'esprit se développe qu'il faut redoubler d'attention pour lui conserver toute sa pureté ; car ne voit-on pas fréquemment des hommes, instruits dans toutes les sciences humaines, montrer une incrédulité effrayante ; ce n'est point aux sciences qu'il faut attribuer ce triste résultat, c'est une éducation mal dirigée et incomplète qui en est la cause véritable. Si vous vous bornez à étendre l'esprit, à l'orner de tout ce qui peut réveiller et nourrir son orgueil, sans vous occuper d'imprimer fortement dans le cœur ce qui doit mettre un frein à cet orgueil insensé, comment voulez-vous qu'il ne franchisse pas des limites qu'on ne lui a point marquées, ou dont on ne lui a pas fait assez sentir l'importance ! De quoi se compose en général l'instruction religieuse ? d'un petit catéchisme qu'un enfant apprend, tant bien que mal, jusqu'à sa première communion ; après cela, on l'abandonne à lui-même : les sciences du monde viennent alors absorber tout son temps. On exige encore qu'il remplisse ses devoirs de chrétien ; par obéissance pour ses maîtres il se conforme à certaines pratiques ; mais son cœur est-il bien touché, bien pénétré

de l'amour de Dieu? Il ne connoît de la religion que ce qu'elle a de plus abstrait, de plus positif; on le lui a enseigné dans un âge tendre, où son intelligence pouvoit à peine en saisir une foible partie, comment donc seroit-il possible qu'il eût jamais cette conviction intime et puissante qui s'appuie sur le raisonnement même, pour croire ce qui est incompréhensible!

Les païens traitoient moins légèrement que nous l'instruction morale de la jeunesse; ils considéroient le perfectionnement de l'âme comme la première condition du talent, non seulement dans tout ce qui concerne les productions de l'esprit, mais encore dans le maniement des affaires; et l'on ne sauroit trop admirer l'attention suivie, et les soins scrupuleux qu'ils donnoient à l'éducation de la jeunesse, pour la rendre capable de remplir dignement les plus hauts emplois. Les connoissances variées et solides que les plus grands génies de l'antiquité ont jugées indispensables pour l'homme public, prouvent le respect avec lequel ils envisageoient ces augustes missions, qui rendent un individu l'arbitre de la société. Ils ont pensé avec raison

que pour accomplir des devoirs aussi étendus, aussi importans, les seules qualités de l'esprit étoient insuffisantes, et qu'il falloit encore posséder celles du cœur. Ils ne se sont donc point attachés exclusivement à cultiver leur mémoire, à l'orner par la lecture des poètes, à rendre leur élocution élégante et fleurie par l'application des préceptes de la rhétorique, et ils ont encore consacré un temps considérable à l'étude de la philosophie la plus spiritualiste de l'antiquité, afin que la fragilité humaine trouvât un appui dans les principes de la morale et l'amour de la vertu. Combien donc sommes-nous coupables, nous, qui possédons des moyens infaillibles de perfectionnement dans une religion divine, lorsque nous nous éloignons avec un dédain insultant de cette source pure et sacrée, pour tourner toute l'activité de notre intelligence vers la vaine gloire du monde et ses intérêts passagers!

Beaux-Arts.

*

La culture des arts et des lettres a une influence immense sur la destinée d'un peuple ; elle adoucit les mœurs, donne aux esprits une direction noble, et imprime aux âmes ces mouvemens généreux, résultats ordinaires de toute occupation, qui, dédaignant les calculs étroits de l'intérêt positif, nous porte à chercher des jouissances plus intimes dans un monde idéal, dans le champ de la gloire : elle est à la fois une source de grandeur individuelle et de grandeur nationale, de bonheur particulier et de tranquillité publique. Il est donc de la justice, autant que de la saine politique d'un souverain, de favoriser ces heureuses dispositions lors-

qu'elles existent, ou de les réveiller dans ces temps de sécheresse et de stérilité, qui semblent ne laisser aux imaginations que l'activité nécessaire pour tourner dans le cercle vulgaire des combinaisons matérielles de la vie, en les frappant d'impuissance pour toutes les conceptions élevées. Il est glorieux pour un prince d'attacher son nom à ces brillantes époques, qui voient fleurir les lettres et les arts : la postérité la plus reculée paiera encore un tribut de reconnoissance à la mémoire des Médicis, de Léon X, de François Ier, de Louis XIV; tandis que ces conquérans farouches qui n'ont marqué leur passage sur la terre que par des traces de sang et de dévastation, que ces rois indolens qui n'ont voulu troubler par aucun soin leur indigne repos, n'obtiendront d'elle qu'un souvenir d'horreur et de mépris.

Les sociétés civilisées recèlent tous les élémens de leur splendeur; elles n'ont besoin que d'une étincelle d'enthousiasme pour faire éclore les talens les plus distingués. Que l'éducation ranime cette flamme céleste, qu'elle développe dans les âmes tous les sentimens généreux comme elle s'attache à enseigner les procédés

qui se rapportent à la partie mécanique des arts; que le souverain lui-même soit embrasé de l'amour du beau, que son caractère soit noble, que son goût soit pur, et aussitôt on voit surgir de toutes parts des hommes privilégiés qui n'attendoient qu'un souffle vivifiant pour s'abandonner avec confiance aux inspirations de leur génie. Les facultés de l'esprit humain sont les mêmes dans tous les temps; il importe seulement de réunir ces rayons épars, de leur assigner un centre, d'imprimer à ce vaste foyer de lumière un mouvement régulier; et c'est à celui qui exerce la double influence du pouvoir et du mérite personnel qu'il appartient de donner cette impulsion toute-puissante. Je crois donc que l'instruction d'un jeune prince destiné à régner doit renfermer tous les objets qui peuvent avoir un rapport direct avec les mœurs et la gloire nationale, afin que par là on le rende capable de veiller avec une sollicitude éclairée sur toutes les branches de la prospérité publique.

Les gens de lettres et les artistes dirigent l'opinion; ils sont en quelque sorte les gardiens de la tranquillité des empires; et lorsqu'ils ne sont mus que par des motifs désintéressés,

que par des sentimens vraiment généreux, le bien qu'ils opèrent est immense. Citoyens paisibles, c'est à l'ombre tutélaire de l'olivier qu'ils consacrent leurs jours au culte des muses; une ambition turbulente ne les porte point à troubler l'État; une vie calme et solitaire est l'objet de leurs vœux. La protection du souverain, l'estime des personnes éclairées, et cette gloire douce et pure attachées à des travaux qui relèvent la dignité humaine, suffisent à leur bonheur. Ils n'occupent point la renommée de leurs prétentions et de leurs intrigues; c'est dans le silence de la retraite qu'ils enfantent les œuvres qui doivent répandre de l'éclat sur la patrie; ils la servent aussi d'une manière bien efficace, puisqu'ils travaillent à sa grandeur en augmentant le nombre des productions dont elle peut s'enorgueillir, et en perpétuant le goût des occupations innocentes. Ils ont droit à tous égards à la bienveillance du prince; car ils agissent pour ainsi dire de concert avec lui pour donner de la splendeur à la nation, ils s'associent à la noble tâche qui tend à la conservation de la morale publique.

Néanmoins, une protection éclairée, de quel-

que nature qu'elle soit, suppose toujours dans celui qui l'accorde le goût et les connoissances requises pour la rendre utile. Il faut donc s'attacher à développer dans un jeune prince ce tact exquis qui sait apprécier avec justesse, et le mérite de la composition, et le talent d'exécution de l'artiste, afin qu'il puisse donner à propos ces encouragemens tout-puissans, ces éloges toujours si flatteurs dans la bouche du souverain, mais qui acquièrent bien plus de valeur encore lorsqu'ils sont distribués par celui qui s'exprime en connaisseur.

Cependant, un prince destiné à régner ne doit point cultiver des arts qui absorbent l'existence, et dont le charme entraînant pourrait le détourner des travaux sérieux, de l'application continue qu'exigent les soins du gouvernement. La théorie doit seule, il me semble, servir à former son goût, et à cet égard les ressources de tous genres sont à sa portée. Les chefs-d'œuvre les plus précieux ornent son palais ; toutes les capitales possèdent des collections plus ou moins curieuses ; et dans toutes, l'esprit observateur peut s'exercer avec fruit, et trouver des élémens de comparaison et de per-

fectionnement pour le goût. L'architecture, la sculpture, la peinture, le génie antique et le génie moderne, ont rivalisé de zèle pour embellir les somptueuses demeures des grands de la terre. La musique y déploie la majesté de ses accords harmonieux et le charme enivrant de la mélodie. Tout ce qu'il y a de plus parfait, de plus exquis dans les arts, est groupé autour des trônes, et les jouissances pures qui naissent de la contemplation du beau en écartent, pour quelques instans du moins, les soucis trop souvent inséparables de la grandeur.

Il suffira donc de fixer l'attention d'un jeune prince sur les richesses dont il est environné, de lui en faire remarquer les beautés et les défauts, de lui expliquer les difficultés que l'artiste a dû vaincre, toutes les connoissances qu'il lui a fallu pour en triompher, même les qualités de l'âme qu'il a dû posséder pour pouvoir s'élever à cette hauteur de conception. Par ce moyen on donnera non seulement à un jeune prince des notions exactes sur l'essence du beau, sur la manière de procéder de l'artiste, dans les différens objets qu'on lui fait admirer, mais on lui inspirera aussi de l'estime pour ceux qui ont

su les produire; alors sa protection plus raisonnée sera encore plus honorable pour ceux qui l'auront obtenue, et ses augustes suffrages vivifieront cette noble émulation qui fait éclore le génie.

La magnificence d'un souverain dans tout ce qui concerne les arts, les dons qu'il accorde aux artistes qui s'en rendent dignes (quand toutefois ils sont sagement balancés avec ses ressources), loin de devoir être taxés de prodigalité, sont des dépenses utiles qui ajoutent à la gloire comme au bien-être de l'État. Rien, aussi, n'est plus touchant que cette sollicitude royale, qui s'étend sur toutes les professions, sur tous les travaux, qui concourent à la prospérité de l'ordre social; cette sollicitude paternelle que tous les citoyens honnêtes peuvent invoquer avec confiance; et à cet égard il faut avouer encore que nous trouvons aujourd'hui ce noble exemple sur tous les trônes de l'Europe.

Ce que je propose ici pour former le goût d'un jeune prince, pour lui inspirer l'amour des arts, ne peut point nuire aux autres connoissances plus essentielles dont son instruction se compose; car il ne s'agit pas des études qui sont relatives à la pratique, mais seulement de

celles qui ont pour objet la théorie; et celles-ci ne demandent ni beaucoup de peine, ni beaucoup de temps. L'examen attentif des monumens qui sont sous ses yeux, quelques traités sur la peinture et la sculpture, les admirables écrits de Winckelmann, de Mengs, de Goëthe donneront des résultats lumineux dans ce genre; des conversations fréquentes avec les artistes les plus distingués achèveront de perfectionner le goût, par la réunion des idées générales aux connoissances pratiques. Néanmoins, il faut éviter soigneusement d'enflammer l'enthousiasme d'un jeune prince pour les arts; au point de faire naître en lui le désir de les cultiver; ce penchant, je le répète encore, pourroit avoir des conséquenses funestes, en l'éloignant des occupations sérieuses qui doivent remplir son existence lorsqu'il sera appelé à gouverner. Cependant s'il se sentoit un attrait bien vif pour la musique, il n'y auroit pas, je crois, d'inconvénient grave à lui enseigner un art dans lequel il trouveroit, dans ses momens de loisir, une noble et puissante distraction pour l'esprit. La musique isole et absorbe moins la vie que la peinture et la poésie; les plaisirs qu'elle donne

sont plus passagers, et néanmoins les délicieuses émotions qu'elle procure élèvent l'âme, dissipent les impressions chagrines que l'ennui ou les contrariétés y développent, et le charme pénétrant de la mélodie agit quelquefois sur tout notre être avec un empire merveilleux. D'ailleurs, quand les dispositions naturelles sont très prononcées, et qu'on ne cherche point à atteindre au degré de perfection de l'artiste en ce qui tient à l'exécution, on parvient avec peu de travail à se créer des jouissances douces par les effets de la musique.

L'esprit humain ne sauroit supporter une tension continue, et plus les objets qui l'occupent habituellement sont graves, plus aussi le besoin du repos est impérieux. On ne sauroit donc sans danger s'interdire quelques instans de distraction, même au milieu des affaires et des intérêts les plus importans. Cette distraction s'obtient, soit par les exercices physiques, soit par les plaisirs intellectuels, selon que nos goûts nous portent vers les uns ou vers les autres. Je m'abstiendrai, par cette raison, de condamner ou de conseiller d'une manière particulière aucun de ces deux moyens, et il me semble

préférable de laisser la liberté du choix dans toutes les choses qui ne sont point incompatibles avec le devoir. La santé, l'imagination, le plus ou le moins de vivacité du caractère, peuvent établir tant de différence à cet égard, qu'il ne faut pas gêner jusqu'à un certain point les inclinations d'un jeune prince dans tout ce qui fait partie de son amusement, et s'attacher seulement à combattre celles qui seroient basses ou trop vulgaires pour son rang, lors même qu'elles ne seroient point répréhensibles sous le rapport de la morale, en lui faisant comprendre de bonne heure le danger de donner prise à la critique, en montrant dans la dignité la plus éminente, et qui fixe tous les regards, des penchans peu analogues à la noblesse de son origine. Car l'idée que nous nous faisons de la grandeur est souvent tellement fausse, que nous sommes plus choqués d'un manque de délicatesse dans le langage, dans les manières, dans les habitudes, que d'un manque de délicatesse dans les sentimens et dans les actions; et il résulte de là que le respect que nous devons à ceux qui gouvernent est altéré quelquefois par des causes très frivoles en elles-mêmes, tan-

dis que les vices du cœur, couverts de quelques qualités brillantes, n'excitent que foiblement notre indignation.

Enfin, l'éducation, en se proposant pour but principal de développer dans l'âme les vertus qui sont indispensables pour l'exercice des plus hautes fonctions de la société, en donnant des soins assidus à la culture de l'esprit et du jugement, doit veiller encore à former l'extérieur, à rendre les manières agréables et polies, afin que la personne aussi bien que les actions du prince puissent soutenir l'examen le plus scrupuleux.

Théorie des Arts mécaniques.

*.

Les progrès extraordinaires qui ont été faits dans les sciences exactes, surtout le zèle avec lequel toutes les classes de la société se sont occupées de cette étude, depuis environ cinquante ans, a donné un grand développement à l'industrie, en multipliant ses ressources par la découverte d'une foule de procédés ingénieux, qui, appliqués aux arts mécaniques, en ont simplifié les moyens, et perfectionné les résultats. Ce mouvement des esprits est général; partout les manufactures se sont augmentées, les spéculations commerciales se sont étendues; partout aujourd'hui on voit régner cette activité dont les produits ajoutent aux jouis-

sances du riche , et diminuent les privations du pauvre. Cette disposition est un bienfait de la civilisation; elle présente de nombreux avantages, sous le rapport des intérêts moraux, comme sous celui des intérêts purement matériels; car, d'une part, elle établit en quelque sorte un lien libéral entre toutes les classes de la société, en les rapprochant les unes des autres, autant par la conformité de goûts et de sentimens qui réunit les individus dont l'éducation est également soignée, que par le besoin continuel d'un secours réciproque; d'autre part, elle répand l'aisance avec le travail dans la classe indigente; et si la probité et la modération présidoient à toutes les entreprises, elles seroient une source de bien-être pour tous.

Un prince ne sauroit comprimer cet élan universel, sans se rendre coupable d'injustice, et sans courir en même temps le danger de faire réagir contre lui tant d'intérêts froissés. Mais ce n'est point assez qu'il tolère cette tendance des esprits; il faut encore qu'il la protège, qu'il la dirige, afin de la faire tourner au profit de la prospérité publique. Il faut que la sagesse de son gouvernement inspire une confiance

illimitée que sa bonne foi serve de garantie aux fortunes particulières, pour que l'industrie se livre avec sécurité à toutes les combinaisons susceptibles d'accroître ses ressources. Enfin, il me semble qu'il est infiniment essentiel pour le repos et l'harmonie de l'État, qu'un prince ne soit étranger à rien de ce qui constitue sa force, sa gloire et sa richesse, et que la variété de ses connoissances le mette à même de faire sentir partout son influence protectrice, en étant le moteur de tout ce qui peut avoir un but utile. L'élévation de son rang, le pouvoir dont il est accompagné, lui donnent sans doute beaucoup d'ascendant; mais notre siècle montre un désir d'indépendance, quelquefois si peu raisonné, que les esprits sont toujours enclins à se roidir contre toute domination positive; ce n'est donc que par la puissance de l'opinion, ce n'est qu'en gagnant les cœurs qu'on peut aujourd'hui exercer une autorité certaine et durable.

Dans ce conflit d'évènemens qui ont changé la face de l'Europe, tous les peuples ont reçu ou directement ou indirectement l'impulsion des idées nouvelles; les fortunes plus également

réparties, l'abolition des priviléges de la noblesse, ont en quelque sorte nivelé les existences sociales; le bienfait de l'éducation répandu dans toutes les classes a introduit dans toutes l'esprit d'examen. Les classes intermédiaires sont celles qui ont le plus gagné à ce mouvement universel; enrichies par les spéculations commerciales, elles ont étendu leur influence politique à l'aide des institutions libres. Mais accoutumées à ne considérer ces avantages que comme la conséquence de l'habileté avec laquelle elles ont su profiter de la marche des choses, elles regardent comme une conquête ce qu'elles ne tiennent que de la libéralité des souverains. Imbues de cette opinion fausse, elles se croient obligées de se montrer constamment dans une attitude hostile, et presque partout on les voit disposées à se mettre en opposition avec les gouvernemens. A la défiance qui les agite, on les croiroit sans cesse menacées, et dans leurs fortunes, et dans leurs intérêts les plus chers; cependant dans aucun temps, l'industrie et le commerce n'ont obtenu une protection à la fois aussi franche et aussi honorable. Il suffit d'examiner d'une manière impar-

tiale la situation de l'Europe, pour être convaincu que tous les souverains qui règnent actuellement, loin de chercher à mettre des entraves au commerce, secondent au contraire ses opérations par tous les moyens les plus efficaces. De nombreux établissemens industriels s'élèvent de toutes parts; les entreprises de ce genre sont encouragées avec une sollicitude spéciale. De magnifiques canaux, des routes spacieuses et commodes, établissent des communications faciles entre les contrées les plus éloignées, et favorisent l'échange des productions des divers climats. Jamais les rapports entre les nations n'ont été ni aussi libres, ni aussi bienveillans. La sagesse des monarques entretient la paix en Europe, et ce noble exemple de concorde semble inviter tous ses enfans à se tendre une main fraternelle. D'où vient donc cette crainte obstinée, qui se plaît à considérer les souverains comme des despotes ombrageux, ennemis des libertés et des prospérités publiques? elle est affectée dans quelques individus, qui en font un levier pour soulever les passions de la multitude; elle est sincère, mais puérile, dans beaucoup d'autres. Néanmoins, il est très nécessaire de la détruire

dans ceux qui sont de bonne foi, afin de briser cet instrument de sédition entre les mains des perturbateurs.

Or, il me semble que rien n'est plus propre à resserrer les liens de la confiance entre le prince et ses sujets, que des communications familières et fréquentes, qui fassent connoître à celui qui gouverne jusqu'aux moindres détails des choses qui se rattachent à la tranquillité publique, en donnant à ceux qui obéissent la facilité d'exposer leurs besoins devant celui qui, le premier entre tous, a le pouvoir d'y remédier. Je crois donc qu'en faisant entrer dans l'éducation d'un prince des idées générales sur le commerce, ainsi que sur les divers procédés des arts mécaniques, ce genre d'instruction auroit de nos jours des résultats infiniment plus importans qu'on ne le suppose; car plus un prince se rendra accessible à tous ses sujets indistinctement, plus il sera capable de comprendre les intérêts de chacun, et plus aussi il inspirera de confiance et d'amour. Le négociant actif, le fabricant industrieux, même l'humble artisan, seront flattés de s'entretenir avec leur souverain de ce qui est l'objet de leurs travaux

journaliers ; en retrouvant dans celui qui, par son rang, ne semble appelé qu'à s'occuper des plus hauts intérêts de la société, des connoissances qui le rapprochent en quelque sorte de leurs professions, leur confiance sera plus vive et plus intime ; ils se convaincront par eux-mêmes que la sollicitude royale s'étend sur toutes les conditions ; que rien ne lui paroît petit dès qu'il s'agit de faire le bien, de gagner les cœurs ; qu'elle n'a voulu tout connoître qu'afin de pouvoir plus sûrement faire sentir partout l'influence de sa bonté paternelle. Un mot bienveillant dans la bouche d'un prince a tant de charme et de puissance ! Que de moyens doux et faciles d'encourager l'industrie, d'honorer le travail et la probité ! que de moyens aussi de déjouer les calculs de l'intrigue, de lui ôter le pouvoir de troubler les esprits par de perfides insinuations !

Lorsqu'un souverain parcourt ses états, lorsqu'il visite les divers établissemens soit d'utilité publique, soit d'utilité privée, il faut qu'il puisse montrer des idées nettes et précises, sur les objets qui s'offrent à ses regards, en raisonner de manière à convaincre chacun de la soli-

dité de ses vues, ainsi que de la droiture de ses intentions. L'activité qu'il déploiera dans les soins de son gouvernement, en donnant une attention également éclairée à toutes les parties de son immense tâche, entretiendra partout l'ordre, la justice et l'union. Il sera servi avec zèle, avec exactitude, aimé et béni du riche et du pauvre ; semblable au soleil qui vivifie tout ce qui reçoit la chaleur bienfaisante de ses rayons, tout s'embellira à son aspect ; la paix, l'abondance et l'amour règneront dans son empire ; la religion, les arts et les lettres célèbreront à l'envi cet âge du bonheur ; et si le méchant osoit encore proférer des plaintes, les accens de l'allégresse universelle étoufferoient sa voix mal assurée.

Que les lumières brillent sur les trônes, qu'elles s'y allient à la piété, à la fermeté du caractère, et elles éclipseront bientôt le pâle flambeau d'une philosophie subversive ; les peuples, réconciliés par le sentiment de leur bien-être avec l'autorité royale, comprendront qu'elle seule est le gage des prospérités, qu'ils chercheroient en vain dans une indépendance inquiète et turbulente.

Cours complet de Philosophie,

Cours spécial

D'ÉLOQUENCE, MATHÉMATIQUES, FINANCES.

(Depuis l'âge de seize ans jusqu'à celui de dix-huit).



Cours complet de Philosophie.

*

La rectitude du jugement étant une des qualités les plus indispensables pour la conduite de la vie, dans les différentes conditions de la société, tout ce qui tend essentiellement à per-

fectionner la raison de l'homme devient aussi la portion la plus importante de l'éducation.

Par rectitude de jugement, je n'entends pas seulement cette lucidité d'esprit qui nous fait distinguer et choisir en toute chose le moyen le plus convenable pour atteindre le but que nous nous proposons, soit dans ce qui concerne notre intérêt propre, soit dans ce qui concerne celui des personnes qui dépendent de nous; mais j'entends surtout cette raison souveraine, cette lumière de l'âme, qui, ne perdant jamais de vue la dignité de notre être, nous fait sentir la nécessité de mettre constamment nos actions d'accord avec la justice et la vérité éternelle.

Sans doute le cours général des études doit être conduit de manière à consacrer ce principe fondamental; néanmoins la philosophie seule lui donne tout le développement dont il est susceptible. Cette science peut être considérée comme le complément de toutes les autres, parce qu'elle les consolide; qu'elle nous apprend à comparer, à raisonner, et que, par les règles sûres qu'elle nous fournit, elle nous met également en garde, et contre les erreurs de l'esprit, et contre celles du cœur.

Les premières années de la jeunesse sont spécialement consacrées à la culture de l'intelligence : on cherche à l'étendre, à l'orner, par un certain nombre de connoissances positives; mais tous ces dons précieux ne seroient qu'une parure vaine et frivole, s'ils n'élevoient point l'âme, si la sagesse ne les rendoit utiles à nos semblables.

En proposant, ainsi que je l'ai fait dans ce petit plan d'éducation, d'astreindre les jeunes gens autant que possible à l'exercice de la pensée, dans les diverses matières qu'on leur fait parcourir, j'ai eu particulièrement en vue de disposer par là leur esprit au sérieux et à la maturité que réclame la philosophie, lorsqu'on veut en retirer un avantage solide; car un esprit superficiel n'y verroit qu'une étude abstraite, difficile et décourageante, tandis qu'un esprit familiarisé avec la réflexion y trouvera un attrait capable de le captiver et de ranimer son ardeur. Enfin cette science a une influence si étendue sous tant de rapports, qu'on ne sauroit mettre trop d'importance à cette dernière partie de l'instruction, qui achève de perfectionner tout l'être moral.

De tous les moyens qu'on peut employer pour porter l'homme à la vertu, il n'en est point de plus puissant que de lui faire connoître la fin pour laquelle il a été créé, et l'usage qu'il doit faire des facultés que le créateur lui a départies.

La philosophie dans son ensemble, comme dans les différentes branches qui la composent, remplit les fonctions d'un guide éclairé, qui nous conduit avec méthode, tantôt au travers des merveilles invisibles, tantôt au travers de celles que nos sens peuvent saisir. Dans cette marche intéressante et mystérieuse, l'homme retrouve à chaque pas la preuve évidente de l'existence d'un principe éternel. Notre âme puise dans la philosophie contemplative une intensité de force qui la rapproche des plus hautes vérités ; en s'élançant avec toute l'activité de son essence dans le monde intellectuel, elle s'y épure et goûte par anticipation les joies ineffables qui l'attendent dans cette région céleste. Affranchie en quelque sorte de la servitude de la matière, elle embrasse toute la grandeur de sa destinée, et communique à l'esprit une lumière surnaturelle.

La philosophie rassemble, dans un même

foyer, toutes les leçons de vertu que des maîtres prudens ont semées dans les cœurs de leurs élèves, pendant tout le cours de l'éducation. Elle ranime ces précieuses étincelles, nous trace d'une manière claire et précise le nombre de nos devoirs, nous en démontre la sainteté; et, en nous les présentant, non point comme des lois arbitraires inventées par le caprice des hommes, mais comme un écoulement de la sagesse divine, qui grava dans notre âme des principes immuables de justice et de vérité, elle nous donne la force de nous élever au-dessus de nous-même, pour nous conformer avec une entière soumission aux vues de la Providence, et nous rendre par là dignes d'atteindre au noble but vers lequel nous devons tendre.

Il est aisé de concevoir combien une semblable étude est capable de nous faire apprécier les maximes d'une morale pure, de nous inspirer le courage de combattre nos passions, de nous affermir de plus en plus dans la route du bien, de nous rendre enfin aussi parfaits qu'il est donné à la nature humaine de l'être.

Ainsi, en considérant la philosophie sous le rapport de notre salut éternel nous ne pou-

vons révoquer en doute son influence salutaire; si nous la considérons ensuite sous le rapport de l'utilité temporelle, nous trouvons encore qu'elle enrichit notre esprit d'une multitude de connoissances intéressantes, qu'elle agrandit nos facultés, qu'elle nous donne des règles infaillibles, qui servent de guides à notre intelligence, dans les diverses opérations auxquelles notre volonté la soumet. On peut dire même qu'elle nous procure une foule de jouissances de tous les instans, puisqu'elle nous ramène à la contemplation de la nature.

Est-il un spectacle plus magnifique, plus imposant, que celui qui se déploie à nos regards dans l'ordre et l'harmonie de l'univers! L'éclatante beauté du firmament, le cours régulier des astres, la richesse et la fécondité de la terre, l'immense chaîne des êtres créés, le flux et le reflux de l'Océan, tous ces phénomènes publient la gloire du Très-Haut, et frappent l'homme d'une religieuse admiration. Ravi de cet ensemble sublime, il cherche à comprendre les lois générales qui le gouvernent avec une aussi étonnante régularité depuis le commencement des siècles. La physique alors lui prête

son flambeau ; elle le conduit de merveilles en merveilles, lui révèle un grand nombre de mystères, et en le faisant remonter en chaque chose de l'effet au principe, elle l'amène à se convaincre, par les lumières de sa raison, qu'il y a un Dieu souverainement grand, souverainement bon, source éternelle de tout ce qui existe.

Pénétré de cette première vérité, il arrête son attention sur lui-même, et il se voit l'objet immédiat de la sollicitude céleste ; c'est pour lui que la terre se pare et produit. Là, une multitude prodigieuse de fleurs étalent à ses yeux, et la richesse et l'éclat de leurs couleurs, et la structure élégante de leurs formes ; ici de majestueuses forêts le couvrent de leurs voûtes silencieuses. Une quantité innombrable de fruits délicieux, de végétaux de toute espèce, lui fournissent bien au-delà de ce qui est nécessaire à sa subsistance. Tous les animaux reconnoissent son empire èt obéissent à sa voix ; lui seul, entre toutes les créatures vivantes, a reçu le don sublime de connoître son créateur, de s'élever jusqu'à lui par un culte de reconnoissance et d'amour.

S'il descend dans sa conscience, il y trouve des

notions exactes du juste et de l'injuste, du bien et du mal, préceptes salutaires que la bonté suprême y imprima, afin qu'ils servissent de règle et de frein à toutes ses actions; car ce roi de la terre a besoin d'un guide : inexplicable assemblage de foiblesse et de grandeur, il est à la fois près du néant par la fragilité de sa nature, et près de Dieu par les nobles facultés de son âme. Cette réflexion qui s'offre à l'esprit de l'homme dès qu'il étudie les lois générales de l'univers, dès qu'il observe ce qui se passe en lui-même, lui révèle toute la grandeur de sa destinée. Il sent que ses désirs ne sauroient se renfermer dans la sphère de tout ce qui est borné et périssable, qu'il est créé pour tendre à un but plus noble, plus élevé, plus digne de lui. L'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, célèbres questions sur lesquelles la métaphysique appelle spécialement son attention, le disposent à recevoir avec respect les vérités que la religion lui enseigne. L'examen de ces objets purement spirituels l'élève au-dessus de la matière, ennoblit toutes ses facultés, en les dirigeant vers le seul bien solide, la félicité éternelle promise aux justes.

En considérant attentivement la condition d'un roi, le nombre et l'importance de ses devoirs moraux, les séductions et les dangers qui l'environnent, et qui peuvent l'empêcher de les accomplir, on comprendra toute l'utilité d'une science qui renferme des élémens de sagesse et de vertu capables de le guider dans les différentes circonstances de sa vie, d'affermir son esprit, de donner de l'élévation à son âme, et à sa volonté cette énergie qui naît de la conviction, et qui est indispensable pour persévérer dans des entreprises difficiles et pour triompher des obstacles qu'elles présentent; d'une science, enfin, qui, semblable au fanal placé dans le port, montre aux navigateurs menacés de la tempête la route qu'ils doivent tenir pour éviter les écueils qui bordent le rivage.

Si l'on examine ensuite le nombre des connoissances qui sont nécessaires à celui qui gouverne, la sagacité d'esprit dont il doit être doué pour connoître les hommes dont il s'entoure, la vertu et la capacité de ceux auxquels il confie une portion de son pouvoir, on conviendra encore qu'une science qui apprend à envisager sous toutes les faces des questions compliquées et

embarrassantes, à séparer en toute chose le juste et l'injuste, le vrai du faux, doit avoir une influence infiniment étendue. Cette rectitude de jugement s'acquiert ou se perfectionne par l'étude de la logique, dont les principes s'appliquent à toutes les opérations de notre entendement.

Il me semble donc qu'un cours complet de philosophie est également utile à un jeune prince, pour former son cœur, pour orner son esprit, et pour développer en lui tous les talens dont il aura besoin dans les diverses fonctions qui appartiennent à l'autorité royale. Le premier y puisera ces sentimens de douceur et de générosité qui sont les plus nobles attributs de la puissance, et le second, une justesse, une pénétration, sûres garanties du succès dans le maniement des affaires publiques.

Le cours de philosophie, de même que celui de rhétorique, renfermera tous les ouvrages qui traitent des matières propres à cette étude ; et ici, comme partout ailleurs, l'antiquité nous fournira des richesses précieuses. Les divers systèmes des philosophes spiritualistes de la Grèce, la coïncidence de leurs doctrines avec celle de l'Évangile, dans plusieurs points im-

portans de la morale, est, il me semble, un des argumens les plus forts en faveur des idées innées, dont notre âme conserve l'empreinte en dépit des préjugés de l'éducation, et quelle que soit la violence des passions qui l'entraînent hors du cercle de ses devoirs. Il est digne de l'observateur d'examiner comment des hommes séparés par les siècles, par les climats, par les institutions politiques, se sont tous réunis dans la vérité, dès que leur esprit s'est élevé à cette hauteur où elle se montre dans tout son éclat.

La philosophie moderne aura aussi sa place dans ce cours; depuis environ cent ans elle a exercé une influence si universelle, elle s'est associée si intimement à la littérature, aux arts, aux actions publiques et privées, qu'il importe à celui qui doit maîtriser les opinions aussi bien que les évènemens, d'approfondir les causes secrètes de ces grandes catastrophes, qui, de nos jours, ont interverti l'ordre général. C'est ici le moment d'appeler l'attention d'un jeune prince sur les productions de la philosophie moderne, de lui faire connoître les ouvrages français, anglais, allemands, les plus remarquables sous ce rapport; de les lui faire analy-

ser selon les principes de la logique ; de lui apprendre à séparer la vérité de l'erreur, à ne point se laisser éblouir par les subtilités du raisonnement, à reconnoître enfin le bien partout où il se trouve, comme à condamner le mal sans restriction, quelles que soient les formes séduisantes sous lesquelles il se présente.

Quelques personnes considèrent l'ignorance du mal comme la sauvegarde de la vertu ; mais je crois que la connoissance du danger avec la ferme volonté de l'éviter, est un frein infiniment plus noble et plus puissant ; il est le fruit de la conviction, et par conséquent indépendant des circonstances et des passions d'autrui ; il nous porte à veiller plus scrupuleusement sur nous-même, à n'écouter en toute occasion que la voix de notre conscience. Il me semble donc que l'éducation, dans toutes ses parties, doit être conduite de manière à augmenter l'énergie de l'âme à mesure qu'elle étend les lumières de l'esprit, afin de laisser à l'homme un guide intérieur, lorsque les guides extérieurs viennent à lui manquer.

Cours spécial d'Éloquence.

*

Il n'est personne qui conteste l'empire irrésistible que les arts exercent sur tout notre système organique ; et si quelques êtres disgraciés de la nature sont inaccessibles aux douces émotions qu'ils réveillent dans l'âme, il faut convenir, du moins, que le plus grand nombre est subjugué par le prestige de leurs enchantemens. Le type du beau et du vrai étant au dedans de nous, tout ce qui dans les objets extérieurs porte ce caractère, se trouve naturellement en harmonie avec nos sentimens les plus intimes. C'est ainsi qu'un beau tableau, qu'une statue parfaite dans toutes ses proportions, que des monumens d'un style noble ou gracieux, excitent

subitement notre admiration, que nous les contemplons sans nous lasser des jouissances qu'ils nous procurent, que nous ne pouvons en détacher nos regards, lors même que nous n'avons pas les connoissances requises pour en juger la perfection selon les règles de l'art.

C'est ainsi que l'oreille est sensible au charme de la poésie, que la beauté du rhythme, la mesure cadencée des vers, le retour uniforme de la rime, nous bercent d'un plaisir vague et délicieux.

C'est ainsi encore que les sons harmonieux de la musique font vibrer toutes les cordes de notre âme; que des chants langoureux nous inspirent une tendre mélancolie, que des accords nobles et graves donnent plus de ferveur aux sentimens religieux, que la musique guerrière exalte le courage, enflamme l'enthousiasme, et nous porte à affronter la mort.

C'est ainsi surtout que l'éloquence captive toutes les facultés de notre être, qu'elle excite ou tempère à son gré nos passions, qu'elle imprime un mouvement régulier à une multitude turbulente, qu'elle règne enfin en souveraine absolue sur les cœurs et sur les esprits.

Le pouvoir magique de l'éloquence est démontré par une foule de phénomènes qui se reproduisent journellement, et qu'on observe d'une manière plus frappante encore dans les lieux où les hommes sont en masse. Au théâtre, un mot, un geste qui révèle une émotion profonde, fait éclater ces transports unanimes, ces commotions soudaines, qui, semblables à celles que produit l'étincelle électrique, sont senties par tous les êtres réunis dans la même enceinte. Un prédicateur éloquent fait pleurer ou tressaillir tout son auditoire, selon qu'il emploie les doux accens de la persuasion ou le ressort puissant de la terreur. Un avocat qui manie avec art la parole, donne à la cause qu'il plaide les couleurs et les formes les plus propres à la faire triompher, et les juges ont souvent besoin de se réfugier dans l'inflexible austérité que leur prescrit la justice, pour ne point absoudre le coupable qui est défendu par l'éloquence.

C'est particulièrement lorsqu'elle lutte contre la force matérielle, qu'il est curieux d'examiner tout son pouvoir. Qu'une armée se mutine, qu'elle méconnoisse l'autorité de son chef et les lois salutaires de la subordination; aussi-

tôt quelques paroles prononcées avec énergie et noblesse changent cette disposition hostile en des sentimens d'obéissance et de respect. Qu'une troupe guerrière, frappée d'une terreur subite à la vue du danger, fuie devant l'ennemi; et la voix éloquente de son général qui lui rappelle son devoir, va la ramener au combat, et lui faire effacer par des prodiges d'intrépidité la honte d'une faiblesse passagère.

Qu'un peuple égaré se souille du plus grand de tous les attentats; que, mû par une rage frénétique, il se porte aux derniers excès du crime, en menaçant la liberté et la vie de son souverain; et la voix de ce même souverain, si elle peut se faire entendre, le fera tomber à ses pieds pour implorer son pardon. Le monstre qui, au 21 janvier 1793, ordonna aux tambours de battre, afin qu'ils couvrissent des accens qui peut-être auroient sauvé à la France le plus odieux des forfaits, avoit compris, dans son ignorance grossière, toute la force de cette vérité.

Il me semble donc que parmi tous les talens qu'un roi doit posséder, il n'en est point qui puisse influer d'une manière plus directe sur

son repos, sur sa vie même, que celui de l'éloquence. C'est par elle qu'il se rendra maître des esprits, qu'il gouvernera à son gré l'opinion, qu'il ramènera dans le devoir ceux qui tenteroient de s'en écarter; c'est par elle, enfin, qu'il imprimera à tous les intérêts, à toutes les passions, le mouvement le plus propre à maintenir l'harmonie dans l'état qu'il gouverne.

Néanmoins, le genre d'éloquence qui convient particulièrement à un roi, c'est celui qui tire sa force des ressources de l'esprit, de celles de l'imagination, et des ressorts de l'âme, plutôt que celui qui est le résultat d'études spéciales dirigées vers un but déterminé. L'orateur qui compose dans le silence du cabinet un discours sur une matière quelconque, peut à loisir rassembler tous les matériaux qui lui sont nécessaires; il peut combiner habilement les raisonnemens et les preuves, l'élégance de l'élocution et la noblesse des pensées; le calme dont il jouit lui laisse le libre usage de tous ses moyens. Mais cette éloquence rapide et facile qui s'exprime spontanément sur toute espèce de sujets, que des évènemens fortuits et dange-

reux peuvent souvent obliger à traiter, demande le concours d'un esprit pénétrant et élevé, d'une mémoire fidèle, d'une imagination vive et féconde en expédiens, d'un caractère énergique, et d'une extrême adresse dans l'art de manier la parole, afin de pouvoir faire jouer tour à tour, et sans aucune préparation préalable, tous les ressorts susceptibles de produire l'effet désiré.

Les conditions premières de ce talent précieux sont : d'abord un courage supérieur à tous les périls, qui laisse à l'esprit la liberté dont il a besoin pour opérer d'une manière prompte et régulière; ensuite un grand nombre de connoissances acquises, et le développement de toutes les facultés, qui peuvent être d'un plus grand secours dans les diverses conjonctures difficiles dans lesquelles, par la nature même de nos devoirs sociaux, nous pouvons nous trouver placés; et indépendamment de celles où le talent de l'éloquence peut devenir d'une nécessité absolue pour un souverain, il en est beaucoup d'autres encore qui le lui rendent infiniment utile.

Dans les conseils d'état où l'on discute journellement les plus hautes questions de politi-

que, d'administration, de finance, de guerre, en un mot, les plus grands intérêts des peuples, n'est-il pas bien important qu'un roi soit à même d'y émettre son opinion avec la noblesse qui convient à son rang, et d'en développer tous les motifs dans un langage élégant et clair?

Dans ces réunions solennelles de plusieurs monarques, dans lesquelles il s'agit de régler les destinées des nations, ne vaudroit-il pas bien mieux que ces graves sujets y fussent traités par les souverains eux-mêmes que par leurs ministres, qui, en y mêlant leurs passions personnelles, entravent quelquefois la marche des affaires?

Il me semble donc que parmi tous les avantages physiques et moraux qui sont le résultat d'une éducation soignée, il n'en est point de plus propre à en relever l'éclat que celui de l'éloquence. Je conviens que le plus ou le moins de perfection dans cet art dépend, en quelque sorte, de certains dons de la nature; mais ici, comme partout ailleurs, je dirai encore que des soins éclairés peuvent beaucoup, et que l'intelligence humaine est capable des plus grands efforts lorsqu'elle est habilement conduite, et

qu'on en développe toutes les ressources par une activité constante et progressive.

C'est lorsque l'instruction a acquis presque toute son étendue, qu'il faut s'attacher spécialement à cultiver l'art de l'éloquence; à cette époque, l'âme, s'étant nourrie des sublimes leçons de la religion et de la philosophie, se pénétrera sans peine des plus hautes pensées; les connoissances historiques, consolidées par l'habitude de la réflexion, auront mûri l'esprit, et fourniront une foule de rapprochemens justes et de citations heureuses; les langues et les littératures anciennes et modernes, ayant enrichi l'imagination de tout ce qu'il y a de plus propre à lui donner de la force et de l'éclat, elle suggèrera tout naturellement les expressions les plus convenables, les images les plus frappantes, et contribuera puissamment à rendre l'élocution élégante et facile. Le goût, épuré par les études littéraires, servira de règle et de frein à l'imagination, et maintiendra la grâce et l'harmonie dans le discours.

Je voudrois donc que, pendant les deux années qui seront consacrées au cours de philosophie, on exerçât chaque jour les jeunes gens

à l'éloquence, en leur donnant à traiter verbalement et sans aucune préparation une question quelconque de politique, d'administration, de morale, de finance, de guerre, de littérature, enfin de toutes les matières sur lesquelles l'attention d'un souverain est particulièrement appelée; et soit que l'on fît discuter les élèves entre eux, ou qu'on les fît discuter séparément avec les professeurs, il faudroit quelquefois leur susciter des embarras, en leur présentant des argumens spécieux, afin de familiariser leur esprit avec la résistance, et de les accoutumer par ce moyen à ne point se laisser intimider par elle, comme aussi à savoir la combattre avec l'énergie du courage, et toutes les ressources d'une saine logique.

Les gouvernemens représentatifs tendent par leur nature à propager les lumières; l'émulation qui y règne, et surtout le mouvement qu'ils impriment à tous les intérêts positifs, font que toutes les classes de la société cherchent dans une éducation soignée les talens nécessaires pour occuper des places, et pour acquérir une certaine influence politique. Il résulte de là que tous les individus sont ou se croient capa-

bles de juger les fautes, les travers, les foiblesses de ceux qui gouvernent; et cet examen n'est pas sans danger, toutes les fois que la personne du souverain ne sauroit le soutenir dans toute sa rigueur; car s'il est d'un moindre inconvénient pour les peuples sérieux, qui considèrent avant tout la bonté, la droiture, la justice, il devient un écueil de tous les instans pour les peuples frivoles, qui placent en première ligne les grâces, les talens, les succès; et alors cette soif d'indépendance, qui est souvent d'autant plus violente qu'elle est moins raisonnée, ne peut être contenue dans de justes bornes que par le prestige qu'exerce sur tous les esprits la force morale de celui qui gouverne.

Mathématiques.

*

On a beaucoup raisonné sur l'importance des mathématiques ; les uns veulent en faire la base de l'instruction, d'autres le complément ; quelques personnes prétendent les en écarter tout-à-fait. Ne soyons pas trop exclusifs ; on peut abuser de tout, comme on peut également faire son profit de tout. L'essentiel, dans l'éducation, est de donner assez de développement et de solidité aux principes religieux et moraux pour que ceux-ci puissent dans tous les cas atténuer le danger de certaines sciences, qui, envisagées sous d'autres rapports, deviennent d'une utilité absolue ou relative. Il est très vrai qu'un prince peut gouverner avec beaucoup de gran-

deur et d'éclat, sans avoir nulle connoissance des mathématiques; néanmoins, il est très vrai aussi, que plus on renferme de sciences différentes dans le cercle de son instruction, plus on se met à même de trouver, dans les ressources multipliées de son esprit, des moyens directement applicables aux diverses opérations de son intelligence. C'est ainsi qu'il puisera dans les études spéculatives les nobles inspirations d'une âme élevée, et qu'il usera du secours des combinaisons exactes pour comprendre et diriger les objets qui sont immédiatement résolus par le calcul.

Toutefois, je crois, pour plusieurs raisons graves, l'étude des mathématiques très périlleuse dans la première jeunesse. D'abord, il n'est pas douteux que la foi peut facilement être altérée par une science qui apprend à ne faire cas que de ce qui peut subir les lois rigoureuses de la démonstration; il y a une imprudence manifeste et coupable à exposer de jeunes esprits à rencontrer ce redoutable écueil, avant que les cœurs aient été suffisamment fortifiés par des principes religieux capables d'en faire apprécier le danger.

Quant aux mouvemens généreux de l'âme qu'il est si important de développer à cet âge heureux où les passions étant moins violentes et personnelles, sont plus susceptibles de correspondre à l'impulsion élevée qu'on leur imprime, je crois que sous ce point de vue encore l'étude trop prématurée des mathématiques doit paralyser ces nobles élans; parce qu'elles inspirent trop de confiance dans la force matérielle, en ne s'attachant qu'aux résultats positifs.

Maintenant, si nous examinons de quel avantage elles peuvent être pour la culture de l'intelligence dans l'extrême jeunesse, nous trouverons encore que les inconvéniens qu'elles entraînent, surpassent de beaucoup le bien qu'on peut en attendre; car les mathématiques ne développent qu'une seule de nos facultés, celle de l'attention, et toutes les autres doivent infailliblement s'éteindre dans un travail qui ne réclame point leur concours. Que deviendra l'imagination, ce don précieux, destiné à parer, à vivifier toutes les conceptions de notre entendement? est-elle nécessaire pour tirer des lignes, pour mesurer des angles, pour

résoudre des problèmes? On lui dira: Retirez-vous; votre abondance, votre mobilité, m'importunent; je dois me concentrer dans une sécheresse imperturbable. On dira à l'esprit : Vous êtes dispensé de parcourir divers objets, de me servir en prenant différentes formes; renfermez-vous dans un petit espace, devenez une mécanique, dont tous les ressorts se meuvent constamment dans le même sens. On dira : Je n'ai pas besoin de ces élans d'enthousiasme qui font rêver la gloire; leur utilité ne m'est pas démontrée. Je n'ai pas besoin de cette chaleur d'âme, de cette richesse de pensées qui rendent éloquent; il est bien plus court de combattre la résistance par la force matérielle, que de chercher à la fléchir par les doux accens de la persuasion. Je n'ai pas besoin non plus de ce goût délicat, de cette sensibilité exquise qui font aimer la littérature et les arts; il ne me faut qu'une seule faculté, la force d'attention, pour me livrer tout entier à des calculs abstraits. Ce portrait n'est point exagéré, et quiconque a connu des personnes uniquement formées par les mathématiques, est à même d'apprécier la justesse de cette observation.

Je crois donc que l'étude trop prématurée d'une science essentiellement positive, doit nuire à la culture générale de l'intelligence, comme à l'essor des mouvemens généreux de l'âme. Cependant ce danger, presque inévitable dans l'extrême jeunesse, disparaît dès que l'éducation morale a acquis toute son étendue; et alors l'étude des mathématiques devient non seulement sans inconvénient, mais encore dans certains cas d'une importance relative incontestable; car, dans le nombre des fonctions qui sont du ressort de l'autorité royale, il en est quelques unes qui réclament le secours des combinaisons exactes; et du moment qu'un souverain s'impose l'obligation de tout diriger, il faut aussi qu'il trouve dans la diversité de ses talens des ressources directement applicables à chaque partie de son immense juridiction. D'ailleurs, il me semble qu'en faisant marcher simultanément les cours de philosophie, d'éloquence et de mathématiques, on ne fait que replacer ces matières dans l'ordre qui leur convient, et l'on se réserve ainsi la facilité d'en conduire l'enseignement de façon à ce que l'une serve d'appui à l'autre dans les points où elles s'enchaînent,

comme on se réserve également les moyens de contrebalancer l'aridité contagieuse des calculs mathématiques, par les hautes leçons de la philosophie, et par le charme entraînant de l'éloquence.

A l'âge de seize ans, toutes les facultés intellectuelles sont assez développées pour qu'on n'ait plus à craindre d'en altérer l'équilibre ; de plus, l'attention sera plus aisément captivée à cette époque, ce qui rendra les progrès dans les sciences abstraites infiniment plus rapides. On pourra donc alors leur donner d'autant plus d'extension, que les études préliminaires auront affermi davantage les principes moraux, et cultivé les connoissances littéraires. Aucune partie de l'éducation n'aura été négligée pour les mathématiques, qui à leur tour complèteront l'instruction générale.

Finances.

*

L'ordre et les talens apportés dans l'administration des finances peuvent être comptés au nombre des premières causes de la tranquillité et de la puissance matérielle d'un État. La probité des gouvernemens est la condition fondamentale de leur prospérité; car elle seule établit sur une base solide le crédit public au dedans et au dehors. La confiance étant le nerf de toutes les opérations financières, il importe de la maintenir dans son intégrité, par la loyauté des transactions, et la plus scrupuleuse exactitude à remplir les engagemens qui en sont les conséquences. Néanmoins cette probité, qui est sans nul doute la plus forte garantie du bien-

être général, a besoin encore de s'appuyer sur des connoissances acquises, et sur un esprit d'économie bien entendue, afin de conserver toujours, entre les ressources effectives et les charges, cet équilibre qui laisse les moyens de s'acquitter avec fidélité des obligations qu'on s'est imposées.

A la vérité, dans un gouvernement représentatif, l'administration des finances n'entre point directement dans les attributions du souverain, puisqu'il n'a point le droit de créer des impôts par sa seule volonté, ni celui de disposer selon son bon plaisir des revenus de l'État. Mais, si sous ce rapport on lui ôte la puissance de faire le mal, on n'a pu du moins lui ravir celle de faire un bien immense, par des vues sages et des combinaisons heureuses, qui peuvent naître de son instruction en matière de finance, et par lesquelles il peut provoquer des améliorations dans le système de cette intéressante partie de la prospérité nationale.

Il est, dans les cas de pénurie, des sacrifices et des réformes indispensables; il est, dans d'autres cas également graves, des augmentations de dépenses qu'on ne peut éviter. La prudence,

l'ordre et la sagacité prévoient ces diverses positions, préparent de loin les ressources nécessaires, et se réservent ainsi la possibilité de parer des dangers inattendus, sans recourir à des expédiens onéreux, comme dans les conjonctures embarrassantes les réformes utiles s'opèrent avant qu'elles soient indiquées ou arrachées par les murmures des peuples.

Il est important qu'un souverain comprenne tous les objets qui se lient intimement à la conservation de l'ordre public; il est essentiel que des connoissances positives lui aident à les approfondir; car ce n'est qu'ainsi qu'il peut se former une opinion indépendante, qui le mette à l'abri des surprises de l'intrigue; sans cette indépendance d'opinion, fondée sur ses talens personnels, il sera continuellement exposé à devenir victime des entrepises téméraires, ou des coupables manœuvres de quelques ambitieux, qui auroient assez d'adresse pour se faire croire plus habiles qu'ils ne le seroient en réalité.

Un roi constitutionnel nomme ses ministres, il est donc nécessaire qu'il sache juger la capacité de ceux qu'il investit du pouvoir; et com-

ment pourra-t-il agir en toute sûreté de conscience dans un acte d'un intérêt aussi majeur, s'il est dépourvu lui-même des connoissances propres à l'éclairer dans ce choix difficile? On répond à cela, que les dépositaires du pouvoir sont responsables, et qu'en supposant que le souverain place mal sa confiance, cette erreur ne sauroit avoir de suites bien funestes, parce que les chambres exerçant la puissance législative, ont le droit de mettre les ministres en jugement. Mais cette accusation, dirigée contre les plus hauts fonctionnaires de l'État, revêtus d'une autorité qui émane de la volonté suprême, n'est-elle pas une sorte de scandale dont le blâme rejaillit pour ainsi dire sur le trône? D'ailleurs, l'équité seule dicte-t-elle toujours les accusations de cette nature, et l'esprit de parti ou l'animosité personnelle, couverts de quelques prétextes spécieux, n'en sont-ils pas ordinairement les premiers motifs? Dans cette situation critique, comment le souverain parviendra-t-il à connoître la vérité, si une conviction fondée sur une expérience acquise ne lui aide point à asseoir son jugement. Ce seroit en vain qu'il espéreroit s'éclairer par

les débats publics ; le choc des opinions, la violence de langage qui en résulte, éloignent la lumière de la question qu'on agite, et dans cette conjoncture embarrassante il faudra, ou congédier un ministre intègre, ou conserver un ministre coupable, selon le vœu manifesté par le parti dominant. Ballotté dans ce conflit de passions contraires, l'autorité souveraine sera sans cesse paralysée dans ses actes les plus importans, tandis qu'une opinion appuyée sur des connoissances précises dans la matière dont il s'agit, ne fléchira point devant les obstacles, et marchera avec une fermeté inébranlable vers le but qu'elle s'est proposé.

J'ai essayé de développer dans les diverses parties de ce petit plan d'éducation, l'influence que l'instruction du souverain peut exercer sur l'ensemble de l'édifice social ; je ne parlerai donc ici que du bien qu'il peut faire, et des maux qu'il peut éviter, par ses connoissances financières. L'ordre, et une sage économie, sont à cet égard les premières choses à lui enseigner ; dès la plus tendre jeunesse, il faut s'attacher à lui faire comprendre l'utilité de régler sa dépense, de restreindre l'appareil du luxe qui en-

vironne les trônes, quand des circonstances impérieuses l'exigent; de prévenir enfin par des sacrifices volontaires et personnels tous les malheurs qu'entraîne le délabrement des finances. Ce dernier point devient, dans certains cas, d'une importance absolue, pour la gloire comme pour la conservation de la puissance royale; car, des concessions librement consenties, en vue du bien-être universel, loin de porter aucune atteinte à l'autorité suprême, lui donnent au contraire une force morale qui double l'intensité de son action; au lieu que des concessions arrachées par des murmures ou par la violence décèlent la foiblesse du caractère et déconsidèrent le souverain.

Il me semble donc indispensable d'instruire un jeune prince de tous les objets relatifs à l'administration des finances, et quelle que soit la forme de gouvernement par lequel il règne, une surveillance active et éclairée exercée par lui aura toujours une influence infiniment salutaire. Elle sera la garantie de la morale publique, parce qu'il voudra que la loyauté préside à toutes les opérations; elle sera la garantie de l'ordre et de la prospérité, parce qu'il

n'accordera sa confiance qu'à des hommes intègres et capables ; elle sera encore la garantie du bien-être général, parce qu'en suivant par un travail assidu les moindres variations de la situation financière de l'État, il se réserve le moyen de remédier aux embarras qui surviendroient, avant qu'ils ne fussent connus du public ; et qu'en évitant ainsi ces secousses funestes qui résultent de l'inquiétude des esprits, il reste toujours maître des évènemens.

La destinée d'un souverain est si étroitement liée à celle des peuples qu'il gouverne, que leur bonheur devient nécessairement le but de tous ses efforts, dès qu'il est suffisamment instruit de tout ce qui peut le procurer. C'est avec cette profonde conviction, que j'ai osé émettre quelques idées sur la manière de diriger les études d'un jeune prince destiné au trône. J'ai cru entrevoir qu'en adoptant un plan, propre à la fois à développer toutes les qualités de l'âme, ainsi que les dons les plus précieux de l'intelligence, on pourroit arriver à des résultats aussi brillans que solides. Je ne me dissimule point la témérité d'une entreprise qui, pour devenir utile, auroit besoin d'un secours plus

efficace que celui que mon foible talent peut lui prêter ; je dois donc m'interdire tout espoir de succès sous le rapport du mérite littéraire de cet essai, et je me trouverai heureuse si quelques unes de mes vues obtiennent le suffrage de ces esprits généreux et sincères qui, enflammés du désir de la félicité universelle, ne voient dans les institutions libérales qu'une source d'union et de prospérité publique, rejetant avec horreur la coupable pensée d'en faire un instrument de discorde et de dissolution pour les sociétés monarchiques.



Voyages.



A l'âge de dix-huit ans, le cours général des études se trouvera terminé ; néanmoins, si à cette époque un jeune prince n'étoit point appelé au trône, il seroit, je crois, infiniment utile de le faire voyager, afin que l'instruction qu'il aura puisée dans les livres s'appuie de celle qu'on acquiert par le commerce des hommes ;

et il me semble que deux ou trois années employées à parcourir l'Europe, lui fourniroient une multitude d'occasions capables d'exercer et d'affermir son jugement, de développer l'énergie du caractère, et de hâter en quelque sorte son expérience dans l'art du gouvernement. En restant dans sa patrie, dans une situation inactive, son âme perdroit par degré le ressort qu'une éducation généreuse lui auroit donné; placé constamment dans la même sphère, dans une sphère de magnificence et de grandeur, au milieu des pompes de la cour, qui isolent du reste du monde, il seroit enivré des louanges de la flatterie, sans que les accens de la vérité pussent arriver jusqu'à lui, n'ayant pas de devoirs bien importans à remplir, il s'abandonneroit peut-être sans scrupule à la mollesse, aux plaisirs frivoles, et perdroit ainsi tout le fruit des sages leçons qui auroient disposé son jeune cœur à devenir l'asile de tous sentimens nobles et vertueux.

Mais pour que ces voyages tournent réellement au profit de son perfectionnement moral, il faut que la prudence y préside, que les con-

seils d'un guide sûr et fidèle le prémunissent contre les dangers d'un monde nouveau pour lui, et au milieu duquel il ne peut se diriger qu'avec les lumières d'une raison et d'une expérience supérieures à celles de son âge.

Je voudrois que ces excursions lointaines servissent à la fois à donner le dernier poli à la culture de son esprit; à son extérieur, cette grâce noble et modeste qu'on acquiert par l'habitude des relations sociales; à son corps, de la force et de l'activité, de l'énergie à son caractère; je voudrois surtout qu'elles servissent à nourrir les sentimens de bienveillance qu'une éducation religieuse aura éveillés dans son âme; je voudrois enfin qu'elles fussent une école de morale vivante et animée, dont les tableaux, successivement offerts à ses regards, tendroient à affermir de plus en plus les principes d'après lesquels sa jeunesse auroit été formée. Tous ces avantages peuvent être atteints, en adoptant pour les voyages une méthode qui coïncide avec le plan général de l'éducation.

La première règle à s'imposer à cet égard est d'éloigner de la personne du prince tout appa-

reil de luxe et de grandeur; son but principal étant de communiquer avec les hommes, d'étudier leurs mœurs, leurs caractères, leurs passions, dans les divers climats, sous les différentes institutions politiques, il devient indispensable d'établir des rapports libres et fréquens entre lui et les individus de toutes les classes, qui, dans les pays étrangers, peuvent fournir des élémens à son instruction. Il faut donc qu'il vive avec eux, qu'il gagne leur confiance par des manières simples et populaires, que les lois gênantes de l'étiquette des cours ne viennent pas mettre une barrière insurmontable entre lui et le reste des hommes. Le sentiment des convenances, la dignité du langage et ses qualités personnelles, rappelleront l'élévation de son rang, qu'une bonté aimable et facile cherchera à faire oublier; et il inspirera ainsi le respect, sans paroître vouloir le commander par l'éclat d'une grandeur factice.

Le jeune prince voyageroit avec son gouverneur, qui ne le quitteroit jamais, et avec un ou deux de ses amis d'enfance élevés avec lui; un très petit nombre de personnes attachées à son

service lui rendroient tous les soins rigoureusement nécessaires, et composeroient toute sa suite, dans laquelle on ne verroit figurer ni fourgons de bagages, ni officiers de bouche, ni tout ce vain étalage d'une magnificence inutile et d'une recherche de délicatesse qui énervent l'âme. On abandonneroit au hasard les besoins physiques de la vie, pour donner plus de temps aux jouissances morales et aux observations curieuses que doivent offrir à chaque pas des contrées inconnues et des peuples nouveaux. On s'endurciroit aux fatigues corporelles par de longues courses à pied, bravant l'intempérie des saisons, la rigueur du froid, l'ardeur du soleil dans les divers climats. On reposeroit dans la chaumière du pauvre, comme dans les palais des rois; on répareroit ses forces tour à tour avec la nourriture frugale et commune des habitans des campagnes, ou avec les mets exquis des banquets les plus somptueux, selon les lieux et les circonstances. Rien ne seroit besoin et habitude; on apprendroit à supporter avec patience les incommodités, les privations, et cette vie, en quelque sorte un peu aventureuse, con-

tribueroit en même temps à fortifier la santé et à développer l'énergie du caractère.

Il est aisé de concevoir combien aussi elle présenteroit d'intérêt sous le rapport de l'instruction et des plaisirs purs qui se succéderoient sans cesse dans cette petite réunion d'êtres formés par les mêmes leçons, unis par les mêmes liens, qui, mettant en commun avec l'abandon d'une tendre intimité, leurs observations, leurs pensées, leurs sentimens, trouveroient, dans ces entretiens délicieux, des jouissances toujours douces et toujours nouvelles, propres à imprimer du mouvement à l'âme, à l'enflammer d'une noble émulation. Tout a de l'attrait pour des esprits cultivés et pour des cœurs innocens. Les beautés de la nature, la variété des sites, l'aspect pittoresque d'un peuple étranger, ses mœurs, ses usages, les monumens d'une ville célèbre, les chefs-d'œuvre des arts, les institutions, les lois, les abus des sociétés politiques: quel vaste champ pour l'observation, quel aliment intarissable pour la curiosité! il faudroit tout voir, tout étudier. La connoissance des langues vivantes ouvriroit

un libre accès dans tous les pays de l'Europe, et donneroit des moyens de communication avec les individus de toutes les classes, de tous les états. On parcourroit plus rapidement les lieux qui n'offrent que des objets d'une importance secondaire, pour donner une plus longue attention à ceux qui peuvent fournir des élémens plus multipliés à l'instruction morale. Là des conversations avec les guerriers, les hommes d'état, les commerçans, les particuliers des hautes classes, les gens de lettres, les artistes, feroient connoître les bases sur lesquelles reposent la gloire, le bonheur, la richesse des nations. On se mêleroit quelquefois parmi le peuple, pour apprendre par lui-même quels sont les sentimens qu'il éprouve, les abus dont il se plaint et les maux qu'il souffre.

Un prince peut, sans déroger à la dignité de son rang, se montrer populaire ; il le peut surtout dans un pays étranger, où il n'est point tenu à une représentation de tous les instans, qui, dans sa résidence habituelle, le force pour ainsi dire à subir les lois arbitraires de l'étiquette. Néanmoins en communiquant avec

toutes les classes de la société, pour y recueillir des leçons salutaires et d'utiles renseignemens, il ne fuira point le séjour des cours. Ce théâtre brillant sera pour lui une école de grâce, de politesse et d'élégance : souvent aussi il y verra la vertu sur les trônes; des monarques pleins de piété et de modération, travaillant sans relâche au bonheur de leurs peuples, et ne considérant la puissance que comme le noble droit de se dévouer à la félicité publique. Quel empire n'exercera point sur son jeune cœur cet exemple touchant! Pénétré d'un zèle sublime, la tâche auguste qu'il doit accomplir un jour s'agrandira encore à ses yeux, et de généreuses résolutions, en donnant une trempe plus forte à son âme, achèveront de la former pour la pratique des devoirs sacrés auxquels la divine Providence l'appelle. Lorsqu'il reparoîtra dans sa patrie paré de tous ses avantages, tous les cœurs voleront au-devant de ses pas; les plus séduisantes espérances s'attacheront à une destinée aussi chère, que l'amour des peuples environnera du double prestige de l'enthousiasme et de la confiance.

Puisse ce vœu si profondément senti retentir jusqu'aux extrémités de la terre ! Puissent la paix, la concorde et une sage liberté, remplacer l'esprit d'insubordination qui tend à bouleverser les empires ! Puissent les rois ne poursuivre qu'une gloire pure et solide, qui couronne leur noble front des lauriers immortels décernés au génie bienfaisant !

FIN.

